

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

J.-M. De Waele, éd., *Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale*, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2007/i9782800412825_000_o.pdf

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>

Edité par Jean-Michel De Waele

Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale



**Partis politiques
et démocratie en
Europe centrale
et orientale**

DIRECTEUR DE LA COLLECTION
« SOCIOLOGIE POLITIQUE »

Jean-Michel De Waele

DANS LA MÊME COLLECTION

Le mode de scrutin fait-il l'élection ?,
édité par Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele, 2000
Sport et Union européenne,
édité par Jean-Michel De Waele et Alexandre Husting, 2001
Les fédérations européennes de partis,
édité par Pascal Delwit, Erol Kùlahci et Cédric Van de Walle, 2001
Un diagnostic géopolitique de l'Europe du centre
Nicolas Bárdos-Féltoronyi, 2001
Libéralismes et partis libéraux en Europe,
édité par Pascal Delwit, 2002
Fascistes, communistes et paysans.
Sociologie des mobilisations identitaires roumaines (1921-1989),
Antoine Roger, 2002

Edité par Jean-Michel De Waele

Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale



Publié avec le soutien de l'Action de recherche concertée « Gouvernance et légitimité en Europe »

ISBN 2-8004-1282-8

D/2002/0171/4

© 2002 by Editions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Heger 26 - 1000 Bruxelles (Belgique)

EDITIONS@admin.ulb.ac.be

<http://www.editions-universite-bruxelles.be>

Imprimé dans l'Union européenne

Remerciements

Ce livre est issu d'un colloque international organisé par le Groupe d'analyse socio-politique des pays d'Europe centrale et orientale (GASPPECO) et le Centre d'études de la vie politique (CEVIPOL) de l'Université libre de Bruxelles en mars 2001.

L'organisation de ces travaux a bénéficié du soutien du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS), du gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale, de la Communauté française, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du ministère des Affaires étrangères.

Je tiens à remercier tout particulièrement T. Dufour pour son aide efficace dans les traductions des textes et M. Mat pour sa relecture attentive et son dynamisme.

Enfin, le GASPPECO ne pourrait organiser de multiples activités scientifiques sans l'enthousiasme et le dévouement de ses chercheurs. Que Petia Gueorguieva, Sorina Soare et Kõle Gjeloshaj trouvent ici l'expression de mes remerciements.

L'étude des partis politiques en Europe centrale

Jean-Michel DE WAELE, Petia GUEORGUEVA, Sorina SOARE

Plus de dix ans après la chute du mur de Berlin, l'étude des partis politiques et des systèmes de partis en Europe centrale et orientale reste un sujet de recherche à la fois original et important pour la compréhension du fonctionnement des nouvelles démocraties.

Originale, cette recherche l'est parce qu'elle permet une approche comparatiste qui enrichit les perspectives théoriques de la science politique en général. C'est d'autant plus vrai que l'écroulement du système communiste a mis en évidence la diversité culturelle, économique, politique, sociale, ethnique et religieuse de la zone. Dans cet espace géographique, où s'entrecroisent plusieurs cultures, chaque comparaison demande aussi une connaissance et une analyse en profondeur des spécificités nationales.

La recherche consacrée aux partis politiques en Europe centrale et orientale est aussi importante parce que dans un contexte de restructuration et de fluidité sociales, provoquées par des réformes économiques difficiles, les partis se révèlent comme les principaux acteurs politiques et comme les organisations sociales les mieux structurées.

L'étude de la genèse, de l'évolution, des difficultés de la consolidation des jeunes démocraties requiert d'analyser l'état des partis et des systèmes de partis.

Le Groupe d'analyse socio-politique des pays d'Europe centrale et orientale (GASPPECO), qui s'inscrit dans la longue tradition d'étude des pays de l'Est de l'Université libre de Bruxelles, a consacré sa première manifestation internationale aux partis politiques dans la région ¹: elle a tenté de réaliser un bilan plus de dix ans après la chute des régimes communistes et donné lieu à des discussions approfondies sur nombre de questions méthodologiques, théoriques et empiriques que posent les formations politiques dans les pays d'Europe centrale et orientale ².

L'étude de la naissance et de la consolidation des jeunes démocraties permet aux chercheurs d'analyser la place des partis dans le processus de consolidation d'un système démocratique. Selon Philippe C. Schmitter ³, les partis ont un quadruple rôle. *Primo*, ils doivent avant tout structurer le processus électoral en désignant des candidats, en recrutant des personnes qui participent activement aux campagnes et en offrant ainsi aux citoyens une alternative entre plusieurs leaders. *Secundo*, ils sont censés offrir aux électeurs un corpus d'idées et de symboles qui renforcent leur attachement aux valeurs démocratiques : ce rôle d'« intégration symbolique » permet aux citoyens de se sentir impliqués dans la prise de décision. *Tertio*, une fois déclarés gagnants par l'intermédiaire des élections, les partis deviennent les gestionnaires des gouvernements. *Quatro*, les partis agrègent les intérêts et les passions des citoyens en canalisant leurs attentes par la création de programmes qui y répondent. La liste n'est pas exhaustive.

Ce rôle place les partis au cœur des mécanismes de représentation. Ils deviennent ainsi des outils indispensables de la consolidation, voire de la perpétuation même d'un système démocratique ⁴. Gardons-nous cependant d'idéaliser leur rôle dans les nouveaux systèmes. S'y dévoilent, de fait, les effets pervers décelables dans les démocraties déjà consolidées : la partitocratie, le clientélisme, la corruption, etc. D'autres points faibles sont spécifiques à la région : la faible organisation territoriale, la fluidité de l'identification programmatique, l'incohérence politique, une base sociale modeste, le manque d'expérience des élites politiques, etc.

A l'évidence, plus de dix ans après l'effondrement des régimes communistes, le chaos initial fait aujourd'hui place à la stabilisation ⁵. Mais elle n'exclut pas une remise en cause du système démocratique. A tout le moins, les nouvelles démocraties montrent que le processus de consolidation démocratique n'est pas achevé ; ce dont témoigne, en certaines circonstances, la fragilisation du modèle élaboré. En décembre 2000, les élections en Roumanie ont mis en évidence le danger représenté par un mouvement extrémiste comme le parti de la Grande Roumanie, deuxième groupe représenté au Parlement. La victoire électorale du Mouvement national Siméon II, né à peine deux mois avant les élections de juin 2001, a montré la faiblesse du modèle bipolaire bulgare. Suite aux dernières élections législatives polonaises, une part importante de l'opposition se compose de partis populistes, anti-européens alors que l'opposition libérale disparaît de la Diète. En Slovaquie, le retour au pouvoir du leader populiste et nationaliste V. Meciar est un scénario attendu. La remise en cause des nouvelles démocraties ne vient pas, comme les sceptiques l'avaient annoncé en 1989, d'une renaissance des groupements communistes anti-systèmes mais de mouvements populistes qui rassemblent les victimes des pertes économiques et sociales, les déçus d'un système politique bloqué par le carriérisme, la corruption, le clientélisme, etc. ⁶.

Oscillant entre l'image wébérienne d'enfants de la démocratie et celle de croque-morts potentiels de celle-ci, les partis sont sans aucun doute les acteurs majeurs de la transition démocratique à l'Est de l'Europe. Le manque d'expérience, les déviances, les échecs les transforment en boucs émissaires de tout ce qui ne fonctionne pas dans les nouvelles démocraties. D'où une volatilité électorale extrême, des taux

d'abstention élevés, des glissements vers des mouvements populistes, radicaux, à la marge des systèmes politiques.

De tradition récente, l'analyse des partis en Europe centrale et orientale exige à la fois une connaissance des spécificités régionales (histoire, religion, culture, etc.) et une spécialisation théorique qui intègre l'utilisation des concepts clés de la science politique relatifs aux organisations partisans : la combinaison de ces deux approches reste rare. D'éminents politologues se sont penchés sur l'Europe centrale et orientale mais souvent en se limitant à tel ou tel pays sans perspective comparée. Ces études de cas sont très précieuses pour la connaissance et la compréhension des situations nationales mais les généralisations et les théorisations font défaut. Par ailleurs, les comparaisons, lorsqu'elles existent, mettent le plus souvent en relation un pays ou une région d'Europe centrale et orientale avec les systèmes partisans occidentaux.

Les analyses comparatives interrégionales permettent d'isoler les facteurs invariants et variants dans le processus de construction des systèmes et des paysages politiques d'Europe centrale et orientale. Le piège des tendances particularistes (chaque pays a ses spécificités) empêche de comparer et de généraliser.

Un autre écueil vient de l'application pure et simple des théories classiques de la science politique. L'inadéquation de l'outil d'analyse aboutit alors souvent à conclure, d'une manière trop hâtive, au désordre endémique des systèmes politiques de la région.

Cet ouvrage tente d'éviter ces deux travers en mettant en exergue la richesse des analyses comparatives, sans pour autant négliger l'étude des cas particuliers. Il est structuré en quatre parties.

La première vise à une présentation générale des partis de la région. Dans ce contexte, Christian Vandermotten et Pablo Medina Lokhart tentent de mettre en évidence les racines du système partisan des anciennes démocraties populaires. Les Etats de la région ont un passé historique différent et des traditions politiques peu démocratiques. Ils ont par ailleurs connu des formes très diverses de communisme. La cartographie de cette zone rencontre des difficultés méthodologiques évidentes mais elle s'avère très utile pour comprendre les affiliations idéologiques et la construction de certains fiefs électoraux.

En fonction d'un axe économique, social et culturel, Christian Vandermotten et Pablo Medina Lokhart analysent le champ politique de la région et aboutissent à la définition de neuf familles partisans : écologiste, communiste, sociale-démocrate, agrarienne minimaliste, libérale-conservatrice maximaliste et moderniste, agrarienne maximaliste, populiste, de défense des intérêts particuliers, et de défense des minorités. A partir de ce classement, ils étudient chaque pays et nous fournissent un outil scientifique riche et développé, indispensable pour toute perspective comparative de la région.

Les développements historiques de l'entre-deux guerres par Petia Gueorguieva rappellent les spécificités du développement des pays d'Europe centrale et orientale. Sont mis en évidence les facteurs de longue durée, où apparaissent continuités ou discontinuités. A cette époque, les particularités de la région par rapport à l'Occident viennent surtout

- du retard économique considérable et de la prédominance agraire, à l'exception de la Bohême-Moravie et des zones industrialisées de la Pologne. Ces pays ont des élites politiques souvent conservatrices ou marquées par une vision populiste de la tradition. L'absence d'un prolétariat important, caractéristique d'une faible industrialisation, se traduit en général par la faiblesse des partis socialistes dans la région ;
- de la création tardive des Etats nationaux. Nombre d'entre eux – la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Pologne ou la Yougoslavie – ont un caractère multinational. La question nationale reste ainsi prégnante entre 1914 et 1940 ;
- du poids politique et économique de la contrainte externe qui influe sur le positionnement des gouvernements et des partis.

La faiblesse des traditions démocratiques dans toute la région est une caractéristique importante de l'entre-deux-guerres. L'expérience de la démocratie parlementaire est troublée et, pour la plupart des pays, ne se limite qu'à une dizaine d'années, interrompues par des coups d'Etat ou par des dictatures royales. La Tchécoslovaquie est le seul exemple d'une démocratie parlementaire basée sur le consensus.

On dénombre une multiplicité de partis dans la région, mais l'absence d'une vraie démocratie freine leur enracinement et paralyse leur fonctionnement normal. Deux clivages joueraient un rôle prédominant : urbain/rural et centre/périphérie. Le clivage possédants/travailleurs reste secondaire. Un rôle particulier est accordé au clivage Eglise/Etat.

Certaines des spécificités historiques se font sentir pendant la période de la transition démocratique, comme l'absence de tradition pluraliste et de jeu démocratique structuré. Mais l'histoire n'est pas mise entre parenthèses entre 1945 et 1990. Au contraire, la période communiste détermine aussi en partie la réaction des pays de la région aux défis actuels de la démocratisation et, d'une manière générale, le communisme influence la vie politique de la région après 1989. Ainsi, Sorina Soaré essaie-t-elle de comprendre comment le communisme modèle et conditionne, d'une manière indirecte, les relations partisans en Tchéquie, en Pologne, en Hongrie et en Roumanie.

La chute du mur de Berlin fut perçue comme sonnant le glas du communisme mais ce dernier continue à influencer la structuration du monde politique de la région, surtout du point de vue de son pendant, l'anticommunisme, dont la fonction principale est d'essayer de rendre « le nouveau commencement crédible »⁷. L'anticommunisme, de 1989 à nos jours, est pluriel : il peut être positif ou négatif, historique ou de date récente, un attribut de la droite ou de la gauche.

Dans les quatre pays analysés, il a servi à comprendre, rectifier et limiter les abus du passé. Mais aujourd'hui il ne suffit plus à esquisser une identité politique. L'enjeu politique n'est plus de juger le passé mais de résoudre les problèmes du présent.

La deuxième partie du livre a trait à la reconversion des partis communistes. Les cas polonais et bulgare servent d'exemples. Principaux, sinon uniques, acteurs après la deuxième guerre mondiale, les partis communistes semblaient être définitivement entrés dans une zone d'ombre de l'histoire de ces pays. Pourtant, ils ressurgissent sur le devant de la scène politique, en dépassant souvent des partis majeurs de la

dissidence. Sauf en Tchéquie, ils ont subi des modifications cruciales. Ils sont devenus des partis du système, attachés aux valeurs démocratiques, à la liberté du marché et à l'intégration européenne.

Bruno Drewski analyse les métamorphoses du parti ouvrier unifié polonais (PZPR) qui réussit sa reconversion en étant, même après 1989, « un parti de pouvoir ». Le paysage politique polonais porte directement ou indirectement l'empreinte du PZPR. La perte initiale de légitimité du PZPR justifie la connotation négative de l'appellation « parti » dans la société polonaise. Et ce type de réticence se retrouve même en son sein. La création de la Social-démocratie de la République de Pologne (SDRP) correspond au début de la reconversion. Mais c'est avec la naissance de l'Alliance de gauche démocratique (SDL) que l'ancien PZPR s'enracine davantage dans le paysage politique polonais. Il transforme sa doctrine en une sensibilité sociale libérale qui n'a plus rien à voir avec le mouvement communiste international. La métamorphose touche aussi ses relations avec l'Eglise catholique qui deviennent plus harmonieuses. De la sorte, il peut rassembler l'ensemble de l'électorat de gauche. La SDL apparaît aujourd'hui dans sa complexité comme toute la vie politique polonaise, comme portant les marques du passé.

Pour sa part, Dobrin Kanev nuance la thèse classique qui veut que les formations sociales-démocrates aient de meilleurs résultats électoraux ou politiques quand elles sont issues des anciens partis communistes ⁸. Tous les partis héritiers n'ont pas suivi le même parcours ni vécu la même *success story*. L'analyse de la mue du parti communiste bulgare en témoigne. Le « nouveau » parti socialiste bulgare a joué un rôle important dans la construction de la légitimité et de la stabilité bulgares, entre autres lors de la table ronde entre 1990 et 1991. Il a concouru à la reconstruction institutionnelle de l'Etat, par son attachement aux valeurs démocratiques et à l'adhésion à l'Union européenne. Sans que le processus soit achevé, le parti socialiste bulgare est sans aucun doute un parti démocratique et l'un des seuls partis de gauche pertinents en Bulgarie en 2001.

Un troisième volet de l'ouvrage analyse le système partisan et sa structuration autour de différents clivages. Il prend en compte des facteurs à la fois internes et externes.

Dans un premier temps, Miroslav Novak confronte les systèmes de partis en République tchèque, en Pologne et en Hongrie depuis les années soixante-dix. Il se distancie des travaux qui prennent pour étalon un modèle partisan européen idéalisé. La consolidation des systèmes partisans serait intervenue au terme des troisièmes élections libres, même si elle reste relative.

A chaque fois, le type de transition influence directement les modèles ultérieurs des systèmes partisans. Sous cet angle, la situation polonaise est emblématique. Le système électoral apparaît comme une variable importante qui laisse ouverte une évolution possible vers un pluralisme polarisé ou vers un pluralisme modéré.

La démarche de Daniel-Louis Seiler vise aussi à comprendre la structuration des champs partisans. Au nombre des politologues qui, depuis 1989, tentent de décrypter les trajectoires possibles des pays d'Europe centrale et orientale, Daniel-Louis Seiler s'interroge sur la pertinence de la théorie de Rokkan et Lipset pour la région.

Le problème méthodologique est clair. L'Europe centrale et orientale est distincte de l'aire culturelle utilisée comme repère par Rokkan et Lipset. Il s'agit dès lors de chercher dans le contexte de chaque pays les conditions spécifiques qui engendrent des clivages. L'application à cette région du schéma rokkannien exige des modifications importantes compte tenu du demi-siècle de communisme. Six clivages seraient opérants : centre/périphérie, Eglise/Etat, urbain/rural, possédants/travailleurs, postcommunistes/démocrates, maximalistes/minimalistes.

Jean-Michel De Waele tente d'appliquer concrètement le paradigme de Rokkan et Lipset à l'Europe centrale. Trois clivages classiques ne font pas problème (Eglise/Etat, centre/périphérie et urbain/rural). En revanche, il n'est pas (encore) possible d'utiliser le clivage le plus structurant des paysages politiques en Europe occidentale, le clivage possédants/travailleurs. L'opposition divise plutôt maximalistes et minimalistes mais sans doute n'est-ce qu'une ligne de fracture temporaire. Jean-Michel De Waele traite aussi d'autres clivages spécifiques à l'Europe centrale : en particulier, le clivage d'essence culturelle entre parti autoritaire et parti démocratique et la nature du clivage parti communiste/postcommuniste.

Les clivages constituent ainsi un sujet fort de cet ouvrage. Leur application à la Hongrie permet à Gyorgy Márkus de renverser les perspectives d'analyse traditionnelles en s'interrogeant sur l'exemplarité des situations connues dans les pays d'Europe centrale et orientale pour l'Occident. Un gel rapide du système partisan se serait produit, accélérant la partitocratie et la structuration d'une compétition partisane basée sur l'alternance. Une identité partisane faible, une forte personnalisation des partis et de faibles attaches politico-sociales caractérisent aussi les formations politiques d'Europe centrale et orientale.

Antoine Roger clôt cette troisième partie en appréhendant l'incidence de la contrainte externe sur le positionnement des partis en Europe centrale et orientale. Il discute le schéma classique de Bertrand Badie mais se demande si les particularismes de l'Europe centrale et orientale n'invalident pas la théorie des modèles importés. La contrainte externe aurait, semble-t-il, une influence plus complexe que prévu, régie par des principes directeurs selon une logique assez difficile à décrypter. Trois catégories de partis domineraient le paysage politique : les partis intégrationnistes, les formations anti-intégrationnistes, les partis conciliatoires.

La quatrième partie est consacrée à la démocratisation et à la consolidation démocratiques. L'élargissement programmé de l'Union européenne participe-t-il de la consolidation démocratique des Etats candidats ? Pour Nicolas Levrat, la réponse est affirmative dans le cadre du Conseil de l'Europe. Malgré nombres de vicissitudes et d'avatars, l'élargissement du Conseil de l'Europe, particulièrement depuis la mise sur pied de mécanismes de contrôle des engagements spécifiques pris avant l'adhésion par l'Etat candidat, participe à la consolidation démocratique des Etats d'Europe centrale et orientale. Quoique positif, le jugement est plus nuancé pour l'Union européenne. La logique même de l'élargissement induit un effet pervers : le processus d'élargissement a une influence positive sur la stabilité (ou la sécurité) démocratique mais, paradoxalement, il retarde peut-être la consolidation démocratique.

Le texte de Daniel Barbu clôt l'ouvrage. Alors que les démocraties consolidées de l'Ouest de l'Europe seraient « condamnées » à devenir toujours plus démocratiques,

à l'Est, la démocratie serait le produit de la défaite du communisme, en tant qu'idée et pratique de gouvernement. Autrement dit, Daniel Barbu part de la prémisse que les sociétés de l'Est sont aujourd'hui des démocraties parce qu'elles ne l'étaient pas avant 1989. Dans l'analyse des chemins tortueux de la (re)construction d'un Etat de droit et d'un Etat capable de décider, il observe que ces régimes se sont donné un droit et des lois électorales avant d'être légitimés par une consultation populaire. Cette situation aurait ouvert la voie à la participatie et amoindri sinon nié la voix des citoyens.

Notes

¹ Dans les années cinquante fonctionnait à l'ULB le Centre d'étude des pays de l'Est. Au début des années quatre-vingt-dix, le CRITEME a repris le flambeau. A côté de celui-ci, le GASPPECO s'est créé en 2001.

² Les textes qui ne figurent pas dans les pages du présent ouvrage sont regroupés dans un numéro spécial édité par la revue *Transitions. Ex-Revue des pays de l'Est*, Bruxelles, 2001.

³ Ph. C. SCHMITTER, *Intermediaries in the consolidation of neo-democracies: the role of parties, associations and movements*, Barcelona, Institut de Ciències Politiques i Socials, 1997 (Working papers), p. 10-11.

⁴ *Ibid.*, p. 11.

⁵ Voir à ce propos les affirmations de G. Toka pour qui « il doit être clair qu'à l'heure actuelle le système de partis en Europe centrale et orientale est beaucoup plus normal que ce que les théoriciens du chaos ont décrit ». G. TOKA, « Parties and electoral choices in East Central Europe », draft paper présenté à la conférence : « *The emergence of new party systems and transition to democracy: interregional comparison between Eastern and Southern Europe* », University of Bristol, 17-19 septembre 1993, p. 27. Voir aussi Jean-Michel DE WAELE, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale et orientale*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 332.

⁶ A ce propos, H. Kitschelt, Z. Mansfeldova, R. Markowski et G. Toka considèrent que « la qualité des interactions démocratiques et des processus politiques sont des conséquences qui affectent la légitimité du système démocratique ». H. KITSCHELT, Z. MANSFELDOVA, R. MARKOWSKI et G. TOKA, *Post-communist party systems. Competition, Representation, and inter-party Cooperation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 1.

⁷ C. OFFE, *Varieties of Transition. The East European and East German Experience*, Cambridge, Polity Press, 1996, p. 82.

⁸ M. DAUDERSTÄDT, A. GERRITS, G. MÁRKUS, *Troubled Transition. Social Democracy in East Central Europe*, Bonn-Amsterdam, Friedrich Ebert Stiftung, 1999, p. 77.

La géographie électorale de l'Europe centre-orientale

Christian VANDERMOTTEN et Pablo MEDINA LOCKHART

1. Les difficultés méthodologiques d'une géographie électorale transnationale

Réaliser une géographie électorale n'est déjà pas chose aisée et se heurte à des difficultés méthodologiques considérables à l'échelle de l'ensemble de l'Europe occidentale ¹. Parmi celles-ci, il faut mentionner la position différente des événements électoraux dans les cycles politiques des différents pays, même si les dates des élections choisies sont voisines, et, évidemment, la construction d'un système de classification transnational des partis, qui ne peut se baser sur leurs seules étiquettes partisanes, ni même sur leurs appartenances à des groupes politiques internationaux. L'exercice, effectué ici sur les résultats des dernières élections législatives, est encore plus difficile et plus sujet à réserves pour ce qui est des pays de l'Europe centre-orientale, où les partis sont encore souvent des partis de cadres plutôt que des partis de masse, si l'on excepte les héritiers de l'ancien système :

- outre le fait que les rattachements des partis actuels de l'Europe centre-orientale au passé pré-communiste sont souvent ténus ou inexistants, il faut se rappeler que les systèmes partisans de l'avant-guerre étaient dans ces pays fort différents de ceux de l'Europe occidentale. Les régimes autoritaires dominaient la vie politique ; les partis étaient souvent des partis « personnels » ; le mouvement socialiste était souvent faible et il n'y avait pas de véritable tradition démocrate-chrétienne. Les principaux clivages étaient ceux opposant le rural et l'urbain, d'une part, le centre et la périphérie, de l'autre. Seule la Tchécoslovaquie possédait un système partisan similaire à celui de l'Europe occidentale ;
- les situations objectives de ces pays sur le chemin de la « transition » économique sont très différentes, avec des conséquences importantes sur leurs vies politiques ;

- les systèmes partisans y prennent en compte des clivages pour une part différents de ceux qui structurent le système partisan à l'ouest, ou en tout cas perçus avec des sensibilités et des intensités différentes ;
- même si on sait l'hétérogénéité des groupes politiques au Parlement de Strasbourg, le fonctionnement d'un Parlement européen implique néanmoins un certain effet intégrateur qui n'existe pas ici. En outre, beaucoup de partis à l'est ne sont pas membres des grandes internationales partisans, ou le sont devenus dans des conditions qui relèvent plus de stratégies des partis occidentaux aux premiers moments de la transition que d'une réelle affinité politique. Beaucoup de partis de l'Europe centre-orientale portent aussi des étiquettes sujettes à caution ;
- dans plusieurs de ces pays, l'instabilité électorale est encore très grande, comme en témoignent les récentes élections roumaines ou la situation bulgare ². Elle se double de systèmes partisans encore loin d'être stabilisés : survivance de grandes coalitions mises en place dans les premiers temps de la transition, à dominante de centre-droite, mais incluant éventuellement des partis se réclamant de références sociales-démocrates (SDK slovaque, ODS bulgare, VMRO-DMPNE-DA macédonien) ; divisions à l'intérieur de la gauche, même quand celle-ci se revendique de la social-démocratie, en fonction des rapports à l'héritage communiste. Cette non-stabilisation est encore plus marquée dans trois des quatre pays qui ont dès lors été exclus de l'étude, à savoir la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, le quatrième étant l'Albanie. Nous avons par contre inclus l'ex-RDA dans l'analyse.

2. Les familles politiques

Une cartographie internationale impose, malgré ces difficultés méthodologiques, de regrouper les partis en quelques catégories. Nous avons effectué cet exercice en nous fondant non pas exactement sur la classique opposition « gauche-droite », qui reste essentielle pour un classement des partis de l'Europe occidentale, mais bien par rapport à trois dimensions relativement indépendantes les unes des autres. Pour chacune d'entre elles, nous utiliserons les termes gauche et droite, à défaut de mieux :

- la première relève d'un axe économique. Il oppose sur son flanc droit des partis favorables à l'intégration économique internationale à tout prix, la plus rapide possible, en se soumettant aux contraintes externes et, sur son flanc gauche, des partis certes favorables à des réformes et à certaines privatisations, mais dans les limites strictement nécessaires, l'Etat devant conserver un contrôle sur l'économie et maintenir éventuellement, du moins dans un premier temps, les entreprises déficitaires. Au centre, on trouve des partis privilégiant les intérêts des petits producteurs, en particulier ruraux, plutôt qu'une intégration débridée dans l'économie mondialisée, quitte à entraîner la réapparition, comme en Roumanie, de formes archaïques d'exploitations ;
- la deuxième relève plutôt du champ social. Cet axe oppose sur son flanc droit des partis favorables à l'absence ou à la limitation au maximum de la protection sociale des individus par l'Etat et, sur son flanc gauche, ceux souhaitant maintenir

une protection sociale maximale. Au centre, on trouve les tenants d'une économie sociale de marché tout autant que ceux qui envisagent le fonctionnement de mécanismes de solidarité à l'intérieur de structures plus associatives, voire religieuses ;

- la troisième enfin relève du champ culturel. Elle traduit une opposition entre, à gauche, les défenseurs de valeurs universelles, cosmopolites, d'intégration au monde occidental, d'ouverture transnationale, et, à droite, les défenseurs de valeurs identitaires : valorisation plus ou moins exacerbée de valeurs religieuses, du « génie national », de l'ethnicité, voire de la pureté ethnique. Au centre de cet axe, on pourrait positionner des partis qui, tout en ne reniant pas les valeurs universelles, qui étaient d'ailleurs évoquées de manière incantatoire dans le discours communiste officiel (« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »), valorisent cependant, sur une base d'affirmation d'identité nationale – ou de fait régionale, en ex-RDA –, les aspects positifs du système communiste dans divers domaines, dont le domaine culturel.

Des petits partis restent difficilement classables dans ce système. Ils relèvent en général d'une défense d'intérêts particularistes, comme ceux des pensionnés, souvent laissés pour compte des modifications sociopolitiques ; on pourrait rattacher la plupart de ces partis à une famille de type poujadiste, mais leur programme peut impliquer une intervention accrue de l'Etat protecteur.

Enfin, une catégorie supplémentaire regroupe les partis représentant les minorités ethniques, généralement à la fois interclassistes et identitaires.

Sur cette base, nous avons défini neuf familles partisans, tout en étant conscients de la difficulté de rattacher sans hésitation certains partis à l'une ou l'autre de celles-ci et en insistant sur le fait qu'il s'agit ici d'une classification des partis basée sur leurs programmes plutôt que sur le positionnement des électeurs. Il s'agit de :

- la famille écologiste (du type des écologistes politiques occidentaux), à gauche, avec une ouverture post-moderne sur les questions environnementales et culturelles. Sur le plan social, ils ne renient pas, loin de là, le rôle régulateur de l'Etat, mais l'envisagent dans une société fonctionnant avant tout « de bas en haut ». Du point de vue économique, ils refusent la logique dominante du profit. Cette famille est très peu présente en ex-RDA et en Slovaquie. On ne peut réellement y inclure quelques mouvements de faible poids, à références écologistes, mais associés à de grandes coalitions de centre-droite en Bulgarie ou en Macédoine ;
- la famille communiste. Il s'agit de partis ayant conservé des références marxistes clairement affirmées, plus ou moins liés à leurs homologues occidentaux, voire pour le PDS faisant partie du groupe communiste à Strasbourg. S'ajoute à cette catégorie, surtout présente en ex-RDA et en Tchéquie, un parti populiste-ouvriériste de gauche, le ZRS slovaque. Ces partis se positionnent clairement à gauche dans les matières économiques et sociales, mais sont plus centristes en matière culturelle ;
- la famille sociale-démocrate. Le personnel politique de ces partis peut être plus ou moins issu, selon les pays ou les partis, de l'ancien appareil politique, de la *nomenklatura* qui a participé à l'implosion du système et en a profité. A l'intérieur de cette famille, qui revendique des liens privilégiés avec la social-démocratie

occidentale ou qui souhaite les établir, l'éventail est cependant largement ouvert entre des partis modernistes, qui se positionnent à gauche sur le plan culturel (en Tchéquie, en Hongrie, en Pologne, etc.) ou au contraire plus centristes (le PDSR roumain d'Iliescu, dont les discours sont beaucoup plus identitaires, nationaux, les cadres beaucoup plus directement dans la filiation de l'ancienne élite politique, avec des formes de sublimation du passé communiste, même si une volonté d'ouverture vers les partis socialistes occidentaux est exprimée, mais pas nécessairement rencontrée par ces derniers). Sur le plan social, ces partis apparaissent centristes ou de centre-gauche. Du point de vue économique, l'éventail va du centre-droit (volonté de rupture forte avec le passé, valorisant des modèles de type blairiste, voire à la droite du blairisme, comme le CSSD tchèque ou le MSzP hongrois) au centre-gauche, avec, à nouveau en Roumanie, une volonté de défense des héritages de la grande industrie issue de la période communiste. Ces attitudes politiques différentes et des rapports différents au passé communiste peuvent expliquer la présence de deux, voire trois partis que nous avons rattachés à cette famille dans certains pays ;

- la famille agrarienne minimaliste. Il s'agit des héritiers, en Pologne et en Tchéquie, de partis paysans «compagnons de route» de l'ancien parti communiste³. Ils revendiquent le maintien d'un certain rôle de l'Etat dans la protection et l'encadrement social de l'agriculture. Ils prônent des valeurs sociales et culturelles ;
- la famille libérale et conservatrice maximaliste et moderniste. Il s'agit de partis qui cherchent à occuper largement le centre-droit, occidentalistes, valorisant l'économie libérale en restreignant au maximum le rôle de régulateur social de l'Etat. Ici aussi pourtant, le spectre est assez large, entre des partis thatchériens ou ultra-libéraux, comme l'ODS de Vaclav Klaus en Tchéquie, voire le Business bloc bulgare, dont le programme comporte des accents d'extrême droite antiétatique, et des partis se rattachant à des traditions libérales-nationales, comme le PNL roumain, ou des coalitions incluant des éléments de la droite sociale-démocrate ou de tradition agrarienne, comme en Bulgarie ou en Macédoine. Outre évidemment la CDU est-allemande, certains des partis de ce groupe peuvent revendiquer explicitement la défense des valeurs chrétiennes, comme le KDNP hongrois ;
- une famille regroupant un courant agrarien maximaliste, c'est-à-dire revendiquant un retour radical aux structures agraires pré-communistes, et des courants à forte identification chrétienne populiste, nationale, en particulier l'AWS polonais et, de plus en plus nettement, le FIDESz hongrois, qui a progressivement dérivé au départ de positions plus proches du centre-droit classique. Plus à droite que les partis de la famille précédente sur l'axe culturel, ces partis adoptent des positions plus centristes sur l'axe économique, voire à gauche sur l'axe social, comme c'est le cas de l'AWS polonais, dont le personnel politique est pour une part issu du syndicat Solidarité ;
- une famille regroupant des partis populistes insistant beaucoup plus que dans la catégorie précédente sur les valeurs identitaires, ethniques, religieuses, méfiants par rapport à l'ouverture «cosmopolite» vers l'Europe et dont le populisme valorise

très fortement le rôle de l'Etat national, y compris dans la sphère économique. A l'extrême de cette famille, quelques petits partis sont caractéristiques de l'extrême droite xénophobe classique, comme les SNS slovaque et slovène, le ROP polonais, le MIEP hongrois ou le SPR-RSC tchèque. Néanmoins, la limite est souvent difficile à tracer avec précision entre cette famille et la précédente ; elles sont en outre mutuellement exclusives au niveau national, de sorte que leurs électorats apparaissent largement représentatifs des mêmes milieux sociaux et des mêmes tendances sociopolitiques fondamentales. Dès lors si, dans les tableaux des résultats nationaux, nous avons tenté de distinguer ces deux familles, dont les principaux partis sont l'AWS en Pologne, le FIDESz et le FKgP en Hongrie pour la première, le HZDS slovaque et le PRM roumain pour la seconde, nous les avons regroupées sur une même carte ;

- les partis déjà évoqués de défense d'intérêts particuliers, généralement les pensionnés, parfois les jeunes, ou un petit parti monarchiste bulgare ;
- les partis représentant les intérêts des minorités, dont la représentation est parfois assurée au Parlement par la Constitution, indépendamment de leurs scores électoraux (Pologne, Roumanie). La représentation politique des minorités peut parfois s'inscrire dans des alliances plus larges : c'est le cas pour les Turcs en Bulgarie, qui dominent l'ONS, où se retrouvent aussi des écologistes et des libéraux, alors que les Roms sont minoritaires dans l'alliance SPM-SRM en Macédoine.

3. Une typologie des systèmes partisans nationaux

L'examen des résultats électoraux des différentes familles (tableau 1) permet de proposer une typologie des systèmes partisans nationaux, dont la gradation traduit dans une large mesure le niveau de développement économique de ces pays, leurs degrés et leurs formes d'insertion dans l'économie et dans les systèmes de valeurs politiques occidentaux, la maturité de leur système partisan (tableau 2).

La RDA, entièrement intégrée dans le système partisan occidental, avec la particularité du PDS, et la Tchéquie entrent dans la première catégorie, caractérisée par un équilibre entre la gauche, à dominante social-démocrate mais avec maintien d'un parti communiste relativement puissant, et la droite, dominée par un grand parti de centre-droite, plus ou moins attrape-tout, occidentaliste.

La deuxième catégorie est représentée par un paysage politique plus marqué à droite. La social-démocratie occidentaliste, même quand elle est issue de l'ancien parti unique, tourne autour de 30% des voix, éventuellement renforcée en Pologne par ses alliés paysans. La droite est partagée entre un centre-droit occidentaliste classique et des mouvements à référence plus paysanne, plus populiste, plus chrétienne, modérément identitaire. Le premier domine sur les seconds en Slovaquie ; l'inverse prévaut en Pologne et en Hongrie.

Dans la troisième catégorie, représentée par la Bulgarie et la Macédoine, la gauche sociale-démocrate, occidentaliste est plus faible encore, éventuellement divisée (Bulgarie) ⁴. Elle s'oppose à de larges coalitions de centre-droite, dont on a vu qu'elles apparaissent encore comme des rassemblements occasionnels, traduisant un

Tableau 1
Résultats des partis et des familles partisanes dans les pays de l'Europe centre-orientale
lors des dernières élections législatives (1997-2000)

	Ecologistes	Communistes et extrême gauche	Agrariens minimalistes	Sociaux-démocrates et modernistes	Libéraux et conservateurs maximalistes	Agrariens chrétiens populistes et/ou droite identitaire	Nationaux populistes à base ethnique ou religieuse, extrême droite	Poujadistes, défense populiste d'intérêts particuliers, divers	Minorités	Total des partis considérés
<i>Ex-RDA (1999)</i>	Grünen (4,1)	PDS (21,1)		SPD (24,1)	CDU (40,9) FDP (2,3)		REP (1,9)			94,4
<i>total</i>		21%		24%	43%		2%			
<i>Tchéquie (1998)</i>		KSCM (11,0)	KDU-CSL (9,0)	CSSD (32,3)	ODS (27,7) US (8,6) DEU (1,4)		SPR-RSC (3,9)	DZJ (a) (3,1)		97,0
<i>total</i>		11%	9%	32%	38%		4%	3%		
<i>Slovénie (2000)</i>	ZZ (0,9)			SDSS (15,8) ZLSD (12,1)	LDS (36,3) DSS (0,6) 37%	SLS-SKD (9,6) NSI (8,6) 18%	SNS (4,4)	DESUS (a) (5,2) SMS (b) (4,3) 10%		97,8
<i>total</i>	1%			28%	37%		4%			
<i>Pologne (1997)</i>		PSL (7,3)		SLD (27,1) UP (4,4)	UW (13,4) UPR (2,3)	AWS (33,8)	ROP (5,6)	KPEiR (a) (2,7) KPEiRRP (a) (1,5) 4%	Allemands (0,7)	98,1
<i>total</i>		7%		32%	16%	34%	6%		1%	

<i>Hongrie</i> (1998)	MP (4,1)	MSzP (32,3)	SzDSz (7,9)	FIDESz (28,2)	MIEP (5,5)	97,5
<i>total</i>	4%	32%	11%	45%	6%	
<i>Macédoine</i> (1998)	SPM (3,1)*	SDSM (25,1)	VMRO- DMPNE-DA (38,8)		PDP-PDS (Albanais) (19,3)	94,9
<i>total</i>	3%	25%	46%		SRM Romis* (1,6) 21%	
<i>Bulgarie</i> (1997)	BKP (1,2)	DL (22,0)	ODS (52,2)	OC (c) (1,1)	ONS (Tures) (d) (7,6)	94,6
<i>total</i>	1%	28%	57%	1%	8%	
<i>Slovaquie</i> (1998)	KSS (2,8)	SDL (14,7)	SDK (26,3)	HZDS (27,0)	Hongrois (9,1)	98,3
<i>total</i>	4%	15%	34%	36%	9%	
<i>Roumanie</i> (2000)	ZRS (1,3)	PDSR (36,6)	PNL (6,9)	CDR (5,0)	UDMR (Hongrois) (6,8)	89,8
<i>total</i>		48%		5%	21%	
						8%

Les dates indiquées entre parenthèses sont les dates des élections.

* Ventilation estimée sur la base des sièges attribués.

(a) pensionnés ; (b) jeunes ; (c) monarchistes ; (d) coalition regroupant aussi des écologistes et des libéraux.

Tableau 2
*Les paysages partisans dans les pays de l'Europe centre-orientale
 lors des dernières élections législatives (1997-2000)*

	<i>Gauche</i>	%	<i>Droite</i>	%
Equilibre gauche-droite	Sociaux-démocrates et communistes	RDA : 45 CZ : 43	Libéraux ou conservateurs occidentalistes	RDA : 43 CZ : 38
Paysage à dominante de droite	Sociaux-démocrates (+ éventuellement alliés agrariens minimalistes)	SLV : 28 PL : 27(+7) H : 32	Libéraux ou conservateurs occidentalistes dominants sur agrariens, chrétiens, identitaires Droite modérément identitaire, dominant sur libéraux ou conservateurs occidentalistes	SLV : 37 vs. 18 PL : 34 vs. 16 H : 45 vs. 11
Paysage à dominante de droite avec des systèmes de partis ou de coalition non stabilisés	Sociaux-démocrates	MAC : 25 BG : 28	Libéraux ou conservateurs dominants dans de larges coalitions	MAC : 46 BG : 57
Paysage à forte ou très forte référence identitaire	Social-démocrate faible Forte prégnance post-communiste identitaire dans la social-démocratie	SLK : 15 RO : 37 vs. 11	Equilibre entre droite nationale-populiste et centre-droite occidentaliste Extrême droite identitaire plus forte que la droite plus occidentaliste	SLK : 36 vs. 34 RO : 21 vs. 13

système partisan non achevé et les héritages des larges fronts non encore disloqués des premiers moments de la transition politique.

Les pays de la quatrième catégorie, la Slovaquie et la Roumanie, sont caractérisés par des références identitaires très fortes, qui peuvent s'expliquer non seulement par un moindre développement économique mais aussi par une acquisition récente de reconnaissance nationale (la Slovaquie catholique *versus* la Tchéquie plus laïque) et l'existence de fortes minorités (Hongrois, Roms), présentées comme attentatoires d'une identité nationale d'autant plus survalorisée que le discours national-identitaire permet aux élites d'occulter leur passé politique et leurs échecs économiques.

4. La géographie des familles politiques

A. Les communistes

Figure 1
Géographie du vote communiste et d'extrême gauche

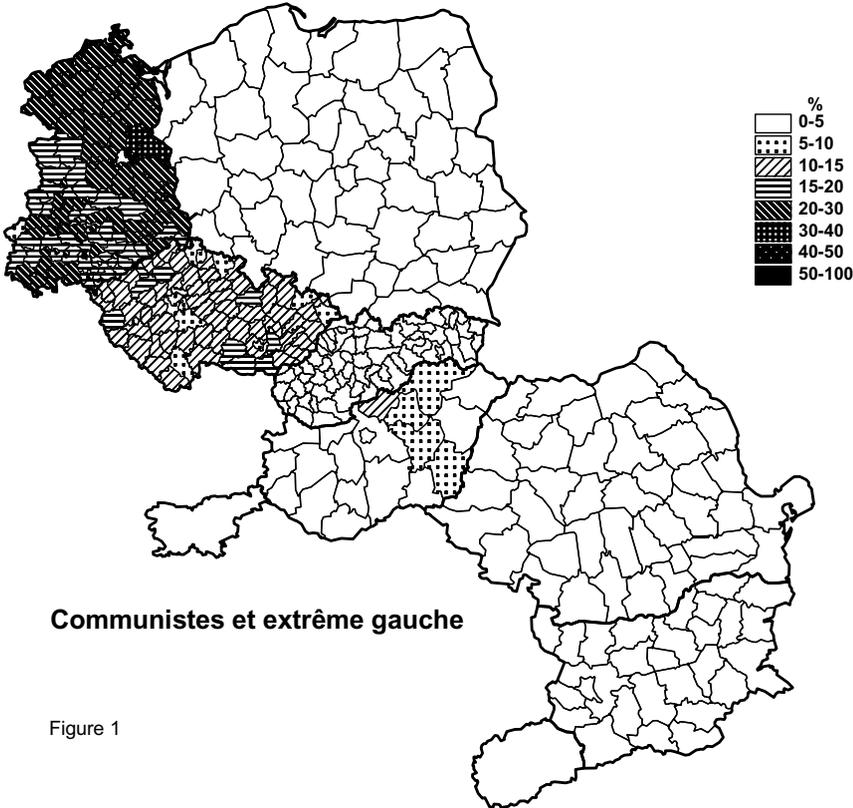


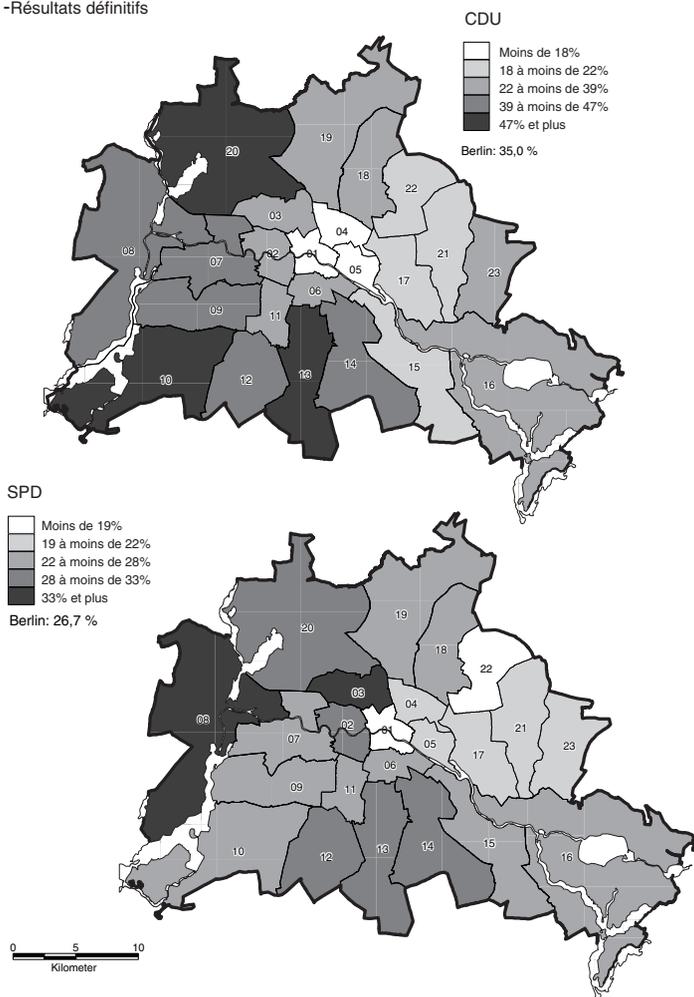
Figure 1

Ils n'ont de poids permettant une analyse géographique qu'en ex-RDA, en Tchèque et, beaucoup plus marginalement, en Hongrie. Leur géographie est plutôt «périphérique», avec une meilleure présence dans des zones d'industrialisation lourde ou de grands foyers de la nouvelle industrialisation communiste, aujourd'hui en liquidation, ou encore dans des régions jadis de grandes propriétés foncières (le nord de l'ex-RDA). Globalement, ils sont moins présents près des frontières occidentales, où les effets de l'ouverture vers l'Occident se sont fait sentir le plus vite, par le jeu des implantations ou des prises de participation des firmes occidentales. Toutefois, l'aspect le plus spectaculaire de la géographie communiste est l'opposition entre ce

Figure 2a
Géographie électorale des arrondissements berlinois

Part des votes CDU et SPD aux élections européennes du 13 juin 1999 à Berlin suivant les districts

-Résultats définitifs

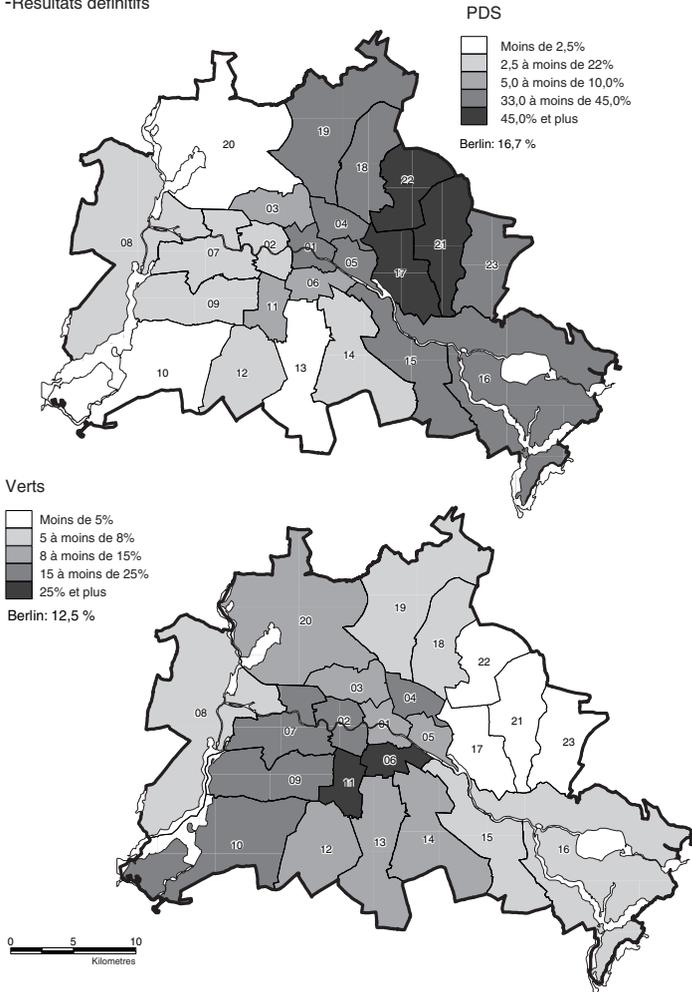


qui prévaut en Tchéquie, en Hongrie, voire, à un niveau groupusculaire, en Bulgarie, et la situation en ex-RDA : dans les premiers pays, les communistes sont les plus faibles dans les grandes villes (Prague, Plzen, Brno, Budapest), alors qu'au contraire ils ont en ex-RDA une géographie urbaine, avec un fief particulièrement fort à Berlin-Est, surtout dans le quartier central (Mitte) et dans les grands ensembles socialistes du nord-est (Marzahn, Hohenschönhausen, etc.) (figure 2). C'est sans doute largement dû au fait qu'en ex-RDA les élites administratives, politiques, intellectuelles de l'ancien régime ont été laminées par les effets d'une « colonisation intérieure », alors qu'au contraire elles ont souvent été les premières à « se reconverter » dans les autres pays.

Figure 2b
Géographie électorale des arrondissements berlinois

Part des votes PDS et Verts aux élections européennes du 13 juin 1999 à Berlin suivant les districts

-Résultats définitifs



B. Les partis paysans agrariens minimalistes

Ces partis montrent, en Pologne et en Tchéquie, une géographie «périphérique», caractérisée par un gradient croissant vers l'est, vers les régions plus traditionalistes. Leurs points forts tchèques sont en Moravie. En Pologne, ils sont surtout présents dans la vieille Pologne paysanne, non coopérativisée, mais en dehors des bastions les plus traditionalistes du nord-est (Lomza, Białystok) et de l'extrême sud-est (de Nowy Sacz à Przemysl), où la concurrence de l'AWS est particulièrement forte.

Figure 3

Géographie du vote agrarien minimaliste

C. Les partis sociaux-démocrates

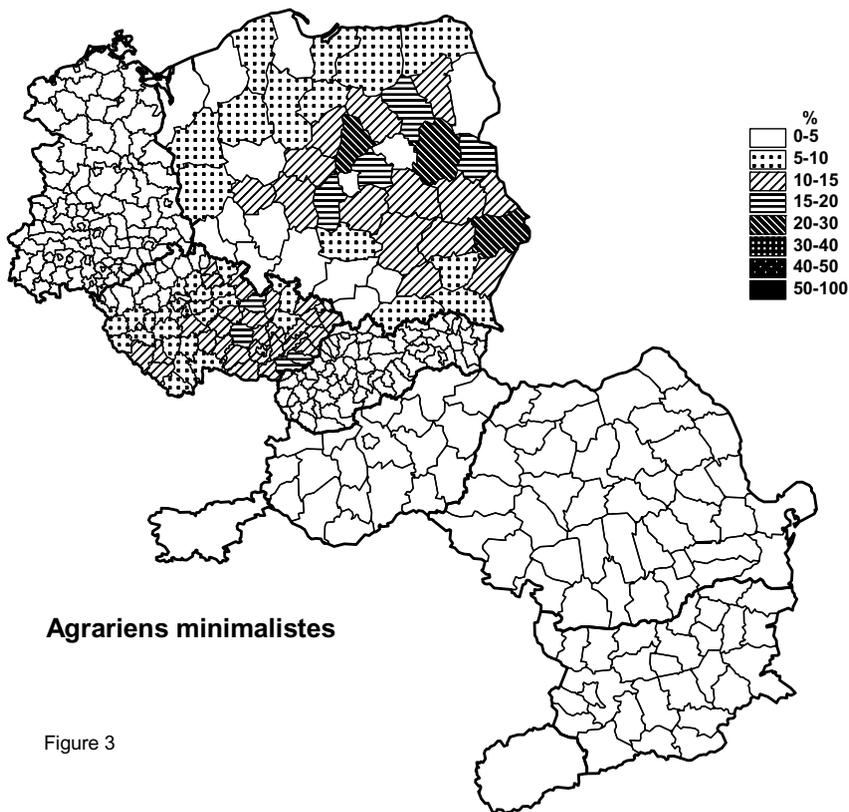


Figure 3

Il s'agit de la famille politique la plus uniformément présente dans l'espace de l'Europe centre-orientale et dont la géographie est également la plus homogène à l'intérieur de chacun des espaces nationaux.

En ex-RDA, la géographie du SPD, avec ses meilleurs résultats en Brandebourg, est plus diffuse que celle du PDS ; elle présente également moins d'opposition villes-campagnes. Le SPD enregistre ses plus mauvais résultats là où il subit simultanément une forte concurrence du PDS et de la CDU, dans l'est du Mecklembourg-Poméranie et en Saxe, où joue en faveur de ce dernier parti la personnalité du ministre-président Kurt Biedenkopf. La force de la CDU dans ces deux régions est étonnante : il s'agit de deux zones protestantes et, pour ce qui concerne la Saxe, d'un foyer industrialisé de gauche avant la période nazie.

La géographie de la social-démocratie tchèque est particulièrement homogène, avec cependant des petites faiblesses dans les plus grandes villes et leurs banlieues, où la tertiarisation de l'économie et les gagnants de la nouvelle économie assurent leurs meilleurs résultats au centre-droit classique (Prague, Brno, Plzen). Les

Figure 4
Géographie du vote social-démocrate

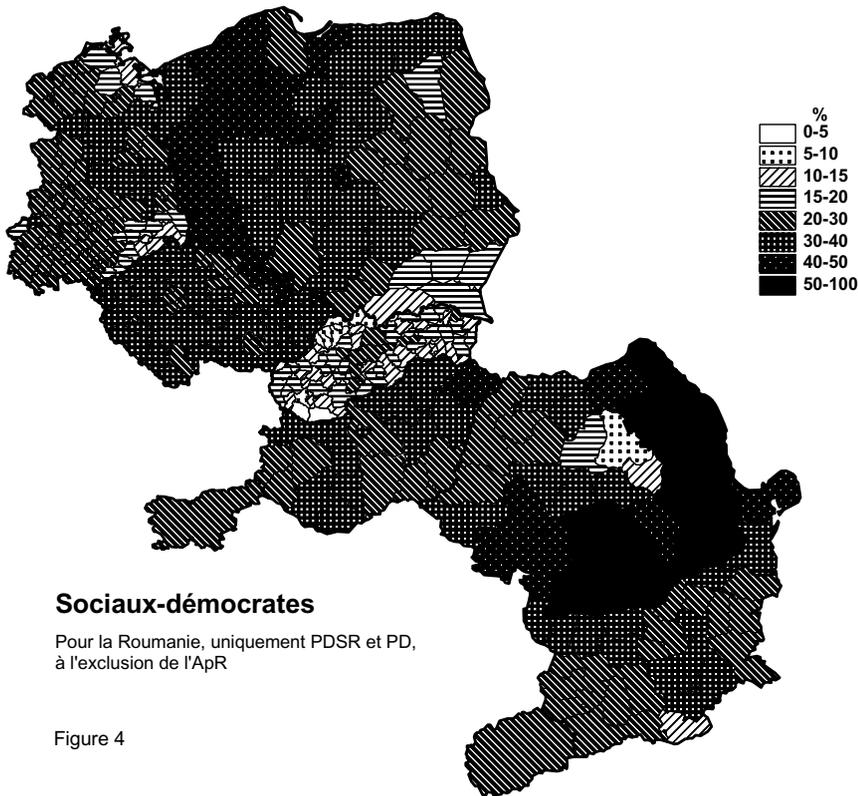


Figure 4

sociaux-démocrates réalisent de bons scores en Moravie du nord, dans la région industrielle d'Ostrava.

En Slovaquie, les scores sociaux-démocrates sont affaiblis par le vote hongrois sur la frontière méridionale, par le vote populiste-national dans les régions les plus rurales et montagneuses, par le vote de centre-droite classique dans les plus grandes villes, en particulier à Bratislava et à Kosice, fief du SOP, parti de l'ancien maire Rudolf Schuster, devenu président de la République.

En Pologne, le vote social-démocrate est le plus fort dans les territoires acquis après la Seconde Guerre mondiale, à la fois les plus proches et les plus ouverts vers l'Occident et où en même temps, à la différence de la vieille Pologne paysanne, l'agriculture fut socialisée et modernisée. Si la social-démocratie est bien implantée dans les zones industrielles de cette partie du pays (Walbrzych, Zielona Gora, Bydgoszcz, etc.), de même qu'à Lodz, elle est toutefois quelque peu affaiblie dans certaines villes de la Pologne occidentale par la concurrence du courant populiste-ouvrier d'AWS, en premier lieu évidemment à Gdansk, fief de Lech Walesa, mais aussi à Szczecin, Wrocław et Katowice, où il faut également tenir compte des performances meilleures que dans les plus petites villes du courant de centre-droite occidentaliste.

Le vote social-démocrate roumain, qui est avant tout celui en faveur du parti d'Iliescu, oppose fortement la vieille Roumanie, moldave et valaque (avec toutefois des résultats à nouveau un peu moins bons à Bucarest), à la Transylvanie, au Banat et à la Dobrogea. Ces trois dernières régions, de même que Bucarest, semblent plus ouvertes sur l'extérieur. Le vote social-démocrate en faveur d'Iliescu apparaît donc plus typique d'une géographie néo-communiste que d'une géographie social-démocrate. En Bulgarie aussi, les résultats sociaux-démocrates sont un peu déprimés dans les plus grandes villes, les plus gagnantes de la «transition», Sofia, Plovdiv, Varna, où le bloc de centre-droite est le mieux implanté.

D. Les libéraux et conservateurs occidentalistes

Ces partis sont fortement concurrencés par un courant de droite identitaire en Pologne, en Hongrie et en Roumanie, où ils ont été laminés aux dernières élections. Ils le sont aussi en Slovaquie, mais tout en y conservant de bons scores, dans la mesure où la concurrence sociale-démocrate y est très faible. Ils le sont légèrement en Tchéquie, par les agrariens démocrates-chrétiens du KDU-CSL, principalement en Moravie, où l'ODS et l'US apparaissent à certains électeurs comme trop tchèques, trop libéraux et trop laïques. Sauf en ex-RDA, pour les raisons déjà évoquées à propos de la géographie du PDS, les partis de cette famille, tout en ayant une géographie relativement homogène dans chaque cadre national, font souvent leurs meilleurs scores dans les plus grandes villes, où les résultats de la transition économique et les réussites de l'insertion, même semi-périphérique, dans l'économie-monde sont les plus patents et où la concurrence des courants identitaires, agrariens, chrétiens de droite est la moins forte : cela apparaît en Tchéquie, en Slovaquie, mais plus encore en Pologne, où Varsovie, mais aussi Cracovie, Wrocław, voire Katowice, Poznan et Szczecin isolent de bons scores pour l'UW, le plus libéral et le plus pro-occidental des partis polonais, au milieu d'un panorama de faiblesse électorale, dû à la concurrence

de l'AWS à droite, du SLD et du PSL à gauche. Par contre, le paysage politique hongrois relativement confus au centre-droite ne détache que très modestement Budapest pour le vote SzDSz.

E. La droite et l'extrême droite nationale, populiste, agrarienne ou identitaire

Figure 5

Géographie du vote libéral et conservateur occidentaliste, maximaliste et moderniste

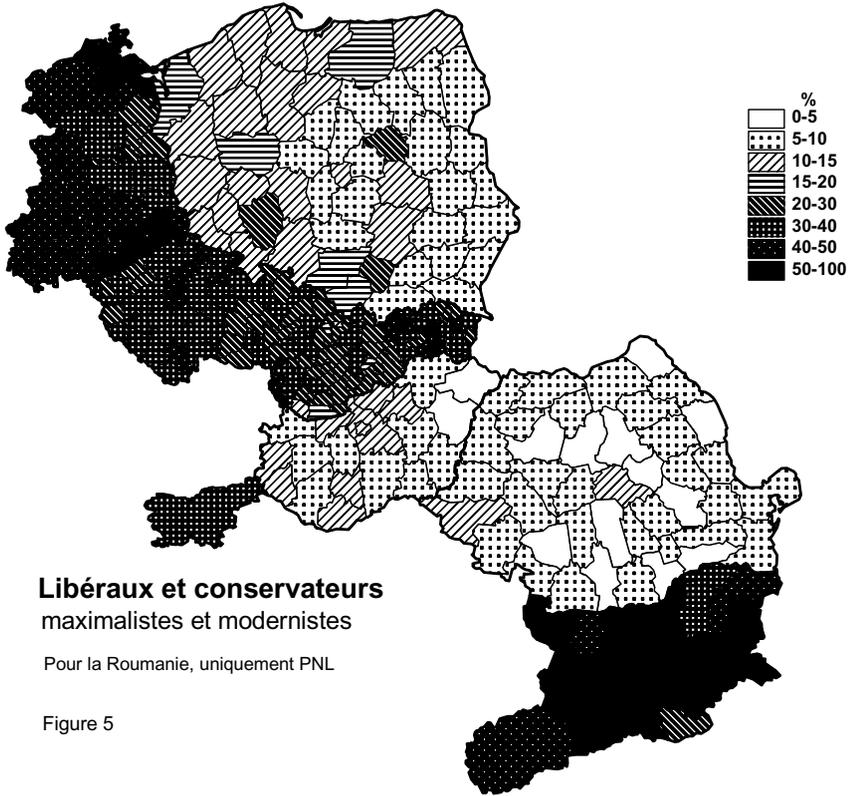


Figure 5

Quasi absents dans les pays dont le système partisan est le plus occidentalisé, ex-RDA et Tchéquie ⁵, mais aussi en Bulgarie et en Macédoine, faible en Slovaquie, les différentes tendances de ce courant s'expriment fortement en Slovaquie, en Pologne et en Roumanie, de même qu'en Hongrie (mais il est vrai que l'électorat du FIDESz est sans doute pour une part importante tout aussi proche du centre-droit classique et celui du FKgP des agrariens minimalistes, ce qui contribue sans doute à expliquer la forte homogénéité géographique des résultats de ce courant dans ce pays).

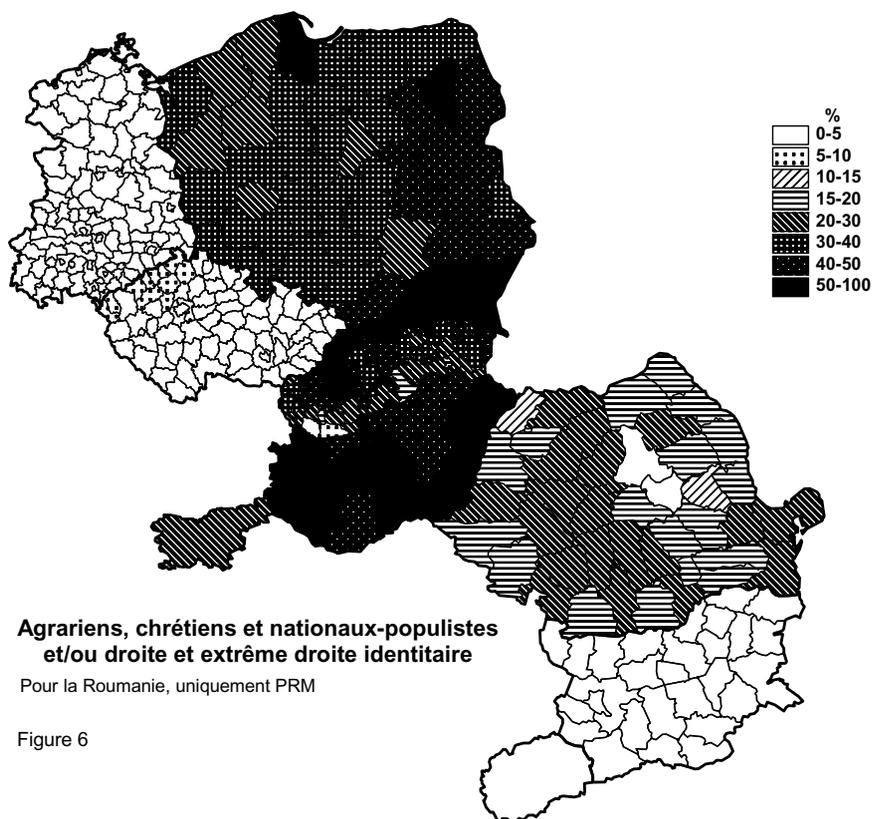
En Pologne, la géographie de ce courant souligne les bastions les plus traditionalistes de la Pologne paysanne et conservatrice, y compris la ville de Lublin,

siège de l'université catholique, ainsi que Gdansk, bastion ouvrier originel de Solidarité, qui tranche quant à elle sur les voïvodies voisines, plus sociales-démocrates.

En Slovaquie, les fiefs de ce courant sont également, du fait tant du HZDS que du SNS, les régions rurales de Slovaquie occidentale et centrale, montagneuses ou collinaires, à fort sentiment national.

En Roumanie, la carte, qui est ici celle du vote PRM, n'est pas exactement l'inverse de celle du vote Iliescu : la carte du vote PRM est plus homogène que celle du vote social-démocrate. Bien présent en Dobrogea et en Transylvanie, le PRM n'est toutefois pas absent du paysage politique valaque, ni même moldave. C'était d'ailleurs ses zones de force avant les dernières élections, le terrain ultra-nationaliste transylvain étant alors occupé par le PUNR, maintenant marginalisé. Il est vrai que le PRM apparaîtrait plus puissant en Transylvanie si les pourcentages étaient calculés sur le seul électorat ethniquement roumain. Paradoxe du comportement électoral de

Figure 6
Géographie du vote de droite et d'extrême droite nationale, populiste, agrarienne ou identitaire



cette région qui se revendique porteuse de la modernité occidentaliste, avec rappel éventuel de son appartenance passée à l'Empire austro-hongrois, face à une vieille Roumanie «orientale», et exprime en même temps avec une certaine force un vote extrémiste nationaliste ⁶.

F. Les votes ethniques

La carte n'est évidemment ici que le reflet des héritages minoritaires dus à la formation tardive des Etats-nations dans cette partie de l'Europe. Héritages souvent conflictuels, ravivés par la disparition des régimes communistes qui les avaient «résolus» de manière bureaucratique, par les conditions difficiles de la transition économique et par les discours démagogiques de certains politiques trouvant là l'occasion de se construire une base électorale, voire soucieux de masquer ainsi la faiblesse de leurs bilans par ailleurs.

On est étonné par l'importance de la minorité allemande dans la voïvodie d'Opole, pratiquement occultée pendant le régime communiste. Une petite minorité

Figure 7
Géographie du vote ethnique

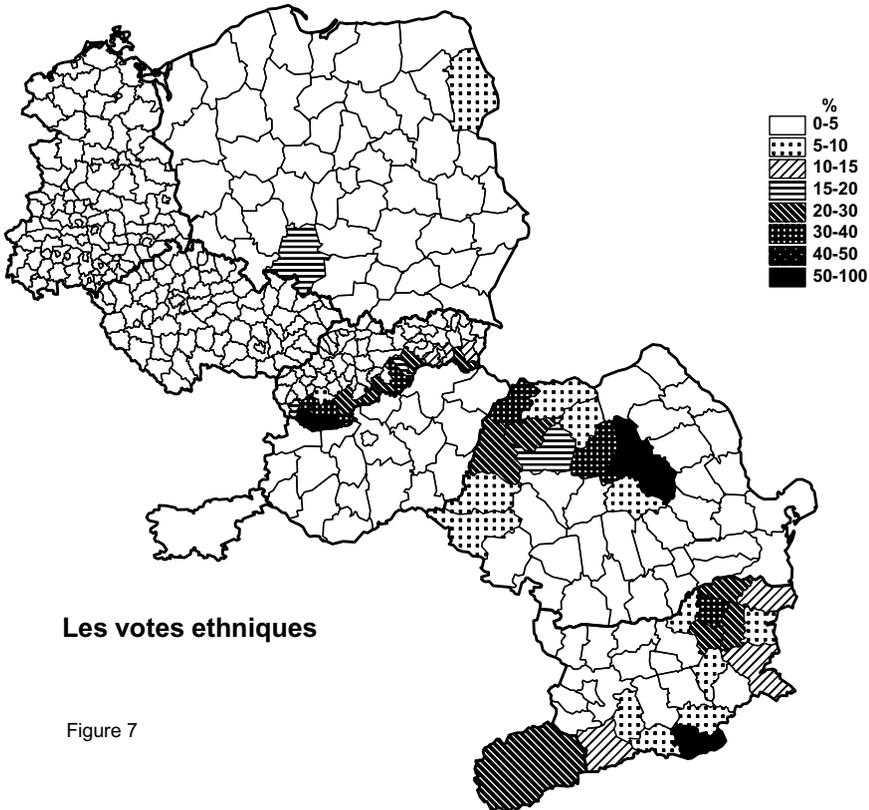


Figure 7

biélorusse s'est maintenue malgré les transferts de population à la fin de la dernière guerre et s'exprime politiquement dans la voïvodie de Bialystok, qui faisait partie de l'empire proprement dit et non de la Pologne russe sous le régime tsariste. Les choses sont potentiellement plus conflictuelles ailleurs : Hongrois de la bande frontalière méridionale de la Slovaquie, où ils représentent la majorité absolue dans deux districts ; Hongrois-Magyars du Crisana et Hongrois-Szeklers du Haut-Olt et du Haut-Mures en Roumanie, avec une majorité absolue dans les judets de Harghita et de Covasna ; Turcs du nord-est (Razgrad, Sumen, Silistra, Dobrogea méridionale) et surtout du sud-est de la Bulgarie (autour de Kardjali) ; Albanais de l'ouest de la Macédoine.

Notes

¹ J. VANLAER, *200 millions de voix*, Bruxelles, Société royale belge de géographie, 1984 ; C. VANDERMOTTEN et P. MEDINA LOCKHART, «Géographie électorale de l'Europe», in G. GRUNBERG, P. PERRINEAU et C. YSMAL (éd.), *Le vote des Quinze. Les élections européennes du 13 juin 1999*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 245-293.

² En Bulgarie, le rassemblement de centre-droite de l'ODS obtient 52 % des suffrages en 1997, contre 24 % en 1994 ; pour le rassemblement de gauche, 22 % contre 44 %.

³ En Bulgarie, des agrariens de gauche sont inclus dans la coalition de la gauche démocratique, reprise dans la famille sociale-démocrate.

⁴ Mais il convient à nouveau de rappeler l'instabilité des résultats en Bulgarie.

⁵ A l'exception d'une petite présence significative du Mouvement pour la République – Parti républicain tchèque (SPR-RCS), qui apparaît comme le vecteur de la désespérance sociale et de la réaction anti-tzigane dans le nord de la Bohême, où la crise économique et environnementale est particulièrement sévère. Nombre de cercles du nord de la Bohême où le SPR-RCS réalise de bons scores sont aussi des zones de force relative des communistes.

⁶ O. GROZA, «Les élections roumaines : le poids du passé», *Belgeo*, 1-2, 2001.

Sources des résultats

W. DERKSEN, «Elections around the world», 2001 <http://www.agora.stm.it/elections/election/> «name of the country».htm.

Allemagne de l'Est (13 juin 1999) : <http://www.statistik-bund.de/wahlen/euro99/>

Bulgarie (19 avril 1997) : ambassade de Bulgarie.

Hongrie (24 mai 1998) : ambassade de la République hongroise.

Macédoine (1^{er} novembre 1998) : <http://www.agora.stm.it/elections.html>

Pologne (21 septembre 1997) : <http://www.stat.gov.pl/> ; *Dziennik ustaw*, 1997.

Roumanie (26 novembre 2000) : <http://domino.kappa.ro/election/election2000.nsf>

Slovaquie (26 septembre 1998) : Declaration of the chairman at the National council SRWO199/1998 ; ambassade de Slovaquie ; <http://volby.statistics.sk/>

Slovénie (15 octobre 2000) : <http://www.agora.stm.it/elections.html>

Tchéquie (20 juin 1998) : *Cesky statisticky urad Volby do Poslanecke snemovny parlamentu* ; ministère de l'Intérieur de la République tchèque ; Institut de statistique tchèque de Prague.

Le rôle des partis politiques en Europe centrale et orientale dans l'entre-deux-guerres

Petia GUEORGUEVA

L'étude des partis politiques en Europe centrale et orientale durant la période de l'entre-deux-guerres met en évidence une série de facteurs qui ont influencé les partis politiques et les systèmes de parti mis en place après l'écroulement des régimes communistes. Si l'on veut planter le décor dans lequel évoluent les organisations partisanes d'aujourd'hui, on ne peut faire l'économie d'un retour sur le passé.

L'entreprise n'est pas exempte d'embûches. Les études scientifiques consacrées aux partis politiques durant l'entre-deux-guerres dans cette région sont rares. Elles sont par surcroît assez anciennes, utilisent peu la méthodologie propre à la science politique et comportent peu d'éléments comparatifs. Quant aux travaux historiques d'ampleur sur l'évolution politique de chacun de ces Etats, ils adoptent nombre d'*a priori* ou de partis pris nationaux.

Pourtant, une analyse historique est d'autant plus utile qu'en 1989, de nombreux partis – les partis appelés « historiques » – se sont réclamés des formations politiques de l'entre-deux-guerres, présentée – de façon étonnante parfois – comme un âge d'or pour chacun de ces Etats. Les paysages politiques d'aujourd'hui sont marqués tant par la discontinuité que par la continuité avec cette période. Dans son analyse de l'émergence des systèmes de partis politiques dans les pays d'Europe centrale, J.-M. De Waele met en exergue l'importance d'une étude des processus historiques de longue durée et de leur continuité ou rupture dans les conditions de la transition démocratique ainsi que l'importance prise par l'histoire dans la société contemporaine : « Dans les nouvelles situations politiques, les questions liées au passé ont confirmé leur importance symbolique, sentimentale et politique. Tous les pays d'Europe centrale sont confrontés à ces phénomènes » ¹.

De 1989 jusqu'à aujourd'hui, devant les difficultés de la transition, de nombreux hommes politiques ont tenté de se situer en référence aux expériences et aux mythes

de cette période. Citons les références de L. Walesa à J. Pilsudski en Pologne ou l'association, en Tchécoslovaquie, entre T. Masaryk, philosophe devenu le premier président de la Tchécoslovaquie en 1920, et V. Havel, écrivain, le nouveau chef d'Etat après la chute du régime communiste ².

Nous brosserons d'abord à grands traits le paysage politique de la région dans l'entre-deux-guerres avant d'analyser les clivages politiques dominants et de cerner la nature des partis politiques.

1. Aperçu général

A. La situation socio-économique

Dans l'entre-deux-guerres, la majorité des Etats d'Europe centrale et orientale, situés à la périphérie de l'Europe occidentale, se caractérisent par un retard économique important, avec une prédominance de l'agriculture, excepté en Bohême-Moravie. Le poids de la population agraire est considérable : elle représente plus des deux tiers de la population de la Yougoslavie, 78,2% en Roumanie en 1929, 75% en Bulgarie en 1939 ³, 72,3% en Pologne en 1921 et 62% dans les régions slovaques de la Tchécoslovaquie. Les élites politiques hongroise et polonaise restent largement influencées par le poids et les traditions de l'aristocratie foncière. Malgré les réformes agraires en Hongrie (en 1920 et 1923) et en Pologne (en 1920 et 1925), la grande propriété aristocratique représente toujours près d'un tiers du fonds foncier en 1930 ⁴. Le *ziemianstwo*, la noblesse foncière polonaise, joue un rôle important jusqu'en 1939. En Bulgarie, en Slovaquie et en Serbie, il n'y avait pas d'aristocratie nationale, ni de classe de grands commerçants, base historique de la formation de la bourgeoisie. Après la conquête de l'indépendance, la classe gouvernementale de ces nouveaux Etats est hâtivement formée de cadres de l'armée, de petits artisans, de commerçants et de riches paysans.

Ces caractéristiques résultent entre autres de leur situation d'Etats périphériques par rapport aux pays industrialisés et des longues périodes de domination étrangère. Le système foncier de *len* ⁵ (assez différent des modèles d'Europe occidentale), en vigueur dans l'empire ottoman, par exemple, n'a pas permis la modernisation des forces productives en Bulgarie et en Serbie. En Europe centrale, aux XV^e et XVI^e siècles, le servage réapparaît et freine le développement des relations capitalistes. Le second servage concerne surtout les territoires prussiens à l'Est de l'Elbe et se fait ressentir fortement dans les régions polonaises. B. Drweski le souligne, « le poids de l'histoire en Pologne c'est aussi l'héritage d'un servage et d'un féodalisme prolongé. Aujourd'hui encore, les habitudes autoritaires, le paternalisme et la condescendance dont font preuve à l'égard du peuple les élites, même récemment promues, rendent difficile l'adoption conséquente des principes démocratiques » ⁶.

De plus, la majorité de la population agraire est représentée par des paysans pauvres ne possédant que de minuscules parcelles ou des paysans sans terres. En 1930, en Roumanie, malgré la réforme agraire de 1921, plus de 700 000 paysans ne possèdent pas de terre et en 1938, leur nombre atteint un million. En Yougoslavie, en 1931, environ un tiers des propriétés foncières comptent moins de deux hectares. En Bulgarie aussi, les paysans possédant des domaines de moins de trois hectares sont majoritaires ⁷. « La plaie de la paysannerie balkanique de l'entre-deux-guerres fut

l'endettement, générateur d'hostilité à la ville, siège des banques, et aux puissances d'argent, singulièrement étrangères ou juives : les partis agrariens des années vingt, les fascismes des années trente puisèrent dans le réservoir du mécontentement des masses rurales», note J. Droz ⁸

La position de la paysannerie en Hongrie se traduit même dans le nouveau mode de scrutin, introduit après la Première guerre mondiale : le vote est secret dans les villes mais public dans les campagnes, assurant de cette façon la soumission des paysans aux grands propriétaires hongrois qui conservaient leurs immenses propriétés de type féodal. Le mode de production dans les campagnes reste archaïque.

La volonté de rattrapage industriel de ces pays va souvent de pair avec le rôle moteur de l'Etat, en contradiction avec les principes du libéralisme économique. Les barrières douanières freinent les échanges entre les pays de la zone. Leur production est peu concurrentielle sur le marché européen. Ils se spécialisent principalement dans les produits agricoles, à quelques exceptions près comme le matériel des usines tchèques Skoda ou les lampes fabriquées en Hongrie.

Les régions industrielles ne constituent que quelques poches comme dans l'ouest de la Pologne ou en Bohême. A la veille de la Seconde guerre mondiale, malgré les politiques d'industrialisation réalisées dans les différents Etats, les ouvriers industriels ne dépassent pas 26% de la population dans les Balkans et 23,5% en Hongrie en 1930 ⁹. La crise économique qui secoue le monde à la fin des années vingt et au début des années trente ne fait qu'aggraver la situation. Un Etat fait exception : la Tchécoslovaquie. La Bohême constituait le centre industriel de l'empire des Habsbourg. Après la Première guerre mondiale, elle hérite de près de 70% de ses actifs industriels. Cependant «l'équilibre entre industrie et agriculture, inégal à travers le pays, donne une stabilité et contribue à la naissance d'une structure des classes caractéristique d'une société moderne» ¹⁰.

Dans la plupart des cas, la modernisation industrielle est un processus lent et incertain soumis à des vicissitudes diverses et souvent inachevé dans l'entre-deux-guerres. Mis à part en Tchécoslovaquie, ce sont les régimes communistes qui créent une classe ouvrière nombreuse ainsi que les fondements de l'industrie lourde nationale par le biais d'une industrialisation forcée.

B. L'Europe centrale et orientale après les traités de paix : des Etats nouvellement créés, des Etats territorialement agrandis et des Etats vaincus

Après la Première guerre mondiale, l'Europe centrale et orientale comprend quelques Etats nouvellement indépendants – la Pologne et la Tchécoslovaquie – et quelques Etats qui accroissent fortement leur territoire – la Roumanie et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Les gouvernements de ces pays se heurtent à trois défis majeurs : consolider l'existence étatique, gérer la présence de larges minorités nationales et religieuses ainsi que leurs revendications autonomistes ou séparatistes, industrialiser et moderniser un Etat composé de régions au développement économique inégal. Citons l'exemple de la Pologne où les économistes de l'époque distinguent «la Pologne A» à l'ouest du pays, qui représente 92% de l'industrie du pays et «la Pologne B», à l'est, où la population ne dispose que de faibles moyens. «Par leurs modes de vie, leurs ressources, leurs idées politiques, les classes paysanne, ouvrière

et intellectuelle des trois anciens tronçons de la Pologne présentent des différences sensibles», écrit H. Rollet ¹¹. De même, en Tchécoslovaquie, l'industrie est presque tout entière concentrée dans les Pays tchèques. Les régions slovaques – majoritairement agraires – sont loin du niveau de la Bohême-Moravie.

Une caractéristique importante des paysages politiques de certains Etats, notamment la Yougoslavie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Roumanie, est la coexistence de traditions politiques différentes. Souvent, les partis politiques s'organisent sur le principe de nationalité. Ainsi en Tchécoslovaquie, le seul parti politique qui embrassera tous les éléments nationaux sera le Parti communiste tchécoslovaque.

La Hongrie et la Bulgarie, elles, se retrouvent dans le camp des « perdants » de la Première guerre mondiale et ces deux Etats seront durement sanctionnés par les traités de paix avec une perte de territoires et d'énormes réparations à payer. Le traité de paix de Trianon prive la Hongrie de près des trois quarts de son territoire et des deux tiers de ses habitants – plus de trois millions de Hongrois sont incorporés dans les Etats voisins. Le traité de Neuilly rétrécit encore le territoire de la Bulgarie, déjà réduit en 1913 (par le traité de Bucarest à l'issue de la deuxième guerre balkanique) et donne à la Grèce un accès à la mer Egée.

C. Le poids du facteur externe

Le poids du facteur externe sur les évolutions intérieures des pays d'Europe centrale et orientale s'explique par les longues périodes de domination étrangère : sous l'empire ottoman dans le cas de la Bulgarie, de la Serbie, de la Roumanie et partiellement de la Hongrie ; sous l'empire des Habsbourg – la Hongrie, les Pays tchèques et slovaques (ces derniers étaient sous administration hongroise) ou encore les Croates, les Slovènes et la Bosnie-Herzégovine ; les territoires polonais étaient partagés entre les Russes, les Habsbourg et les Prussiens.

Ces puissances étrangères, leurs administrations et leurs bureaucraties, imposent un modèle étatique qui, bien plus tard, laissera son empreinte dans le fonctionnement des nouveaux Etats nationaux. En ce sens, H. Seton-Watson souligne la cohabitation des standards de l'Est et de l'Ouest : « En Yougoslavie, Roumanie et Pologne, on pourrait dire en exagérant un peu, que les méthodes orientales ont prévalu sur les méthodes occidentales. En Bulgarie, le système oriental n'a jamais été remis en question. En Tchécoslovaquie, la tradition autrichienne d'une administration honnête et assez efficace a été poursuivie, et en Hongrie, les conditions répondaient à un partage entre l'Ouest et l'Est » ¹².

Dans leurs combats pour l'indépendance, les populations d'Europe centrale et orientale ont cherché l'alliance avec une ou plusieurs grandes puissances. Ainsi, par exemple, à partir du XVIII^e siècle, pour la majorité des élites serbes et bulgares, l'espoir de s'émanciper de la domination ottomane est lié à l'aide de la Russie et à ses guerres « libératrices » contre l'Empire ottoman. Pourtant une partie des russophiles d'avant la libération prend des positions russophobes après la création des Etats nationaux.

Dans le cas roumain, la création d'un royaume réunifiant la Valachie et la Moldavie en 1859 est le fruit d'une politique habile résultant des oppositions entre

les grandes puissances. Les cercles d'émigration roumaine comptaient surtout sur l'aide de la diplomatie française. En 1867, quelques années après l'écrasement de la révolution de 1848, les Hongrois se voient promus politiquement avec la transformation de l'empire des Habsbourg en un Etat dualiste. Les courants intellectuels tchèques sous l'empire des Habsbourg se divisent en trois tendances : les partisans d'une émancipation politique de l'élément tchèque dans le cadre de la monarchie dualiste, les défenseurs de la création d'un Etat indépendant et enfin les cercles slavophiles qui soutiennent les idées panslavistes.

A partir de la formation des deux grands blocs rivaux, l'Entente et les forces centrales, une grande partie des pays d'Europe centrale et orientale sont confrontés à des oppositions intérieures en matière de politique étrangère et de choix de l'un des deux blocs. Il faut rappeler aussi que dans l'entre-deux-guerres, l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale est divisé entre les Etats favorisés par le traité de paix de Versailles d'une part, et les Etats «révisionnistes» qui se retrouvent dans une situation d'isolement international, de l'autre.

Le retard économique donne l'occasion aux pays industrialisés de pénétrer les économies locales dont le secteur bancaire. Toute la zone reste très dépendante des grandes puissances et très vulnérable face aux changements de la conjoncture internationale. Les grandes puissances s'y livrent à une concurrence économique et politique. Ainsi le poids du facteur international pèsera-t-il dans le positionnement des partis politiques. Ce positionnement se superpose au clivage culturel entre «traditionalistes» et «occidentalistes». Pour le cas hongrois, G. Márkus souligne que «le clivage entre les occidentalistes modernes et les traditionalistes nationalistes est une donnée permanente de la culture politique hongroise du moins depuis la «période de réformes» du début du XIX^e siècle»¹³. En Pologne, suite aux partages territoriaux et aux différentes dominations étrangères, une grande partie de la population est à la fois russophobe et germanophobe, mais il existe aussi une tradition de contacts politiques et culturels avec l'Occident. «La russophobie avait constitué l'une des forces motrices de l'évolution de la société polonaise au cours des trois siècles», note L. Kuk¹⁴.

C. L'état de la démocratie dans les pays d'Europe centrale et orientale

Dans toute la zone, mis à part la Tchécoslovaquie, le retard dans le développement industriel, le manque d'expérience démocratique et le poids du facteur externe conduiront à l'instauration de régimes autoritaires ou de pseudo-démocraties. Les constitutions existantes, parfois extrêmement libérales, ne sont que des alibis pour des machines politiques corrompues et frauduleuses qui exercent une oppression politique sur les couches les plus pauvres. Les élections sont souvent des farces tant les votes sont manipulés. Pendant la période de l'entre-deux-guerres, à l'exception de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie, les chefs d'Etat n'ont jamais hésité à recourir à la force pour faire appliquer leurs décisions¹⁵. Prenons quelques exemples.

L'existence du système démocratique en Pologne est brève et ne permet pas de consolider les institutions. Pendant la période de l'entre-deux-guerres, le paysage politique est fortement fragmenté. En 1926, il existe environ 26 partis et 33 formations liées aux minorités ethniques. A la fin de la Première guerre mondiale, parmi de

nombreux partis politiques, deux courants antagonistes s'imposent – la droite de R. Dmowski et celle de J. Pilsudski. Le mouvement national démocratique des partisans de R. Dmowski est un mouvement nationaliste, antisémite et socialement conservateur qui a le soutien de l'Église catholique. Ce mouvement s'appuie sur la classe moyenne et sur une grande partie de la paysannerie. La droite remporte les élections à l'assemblée constituante en 1919 ainsi que les législatives de 1922. La question des minorités, le morcellement des partis politiques et la fragilisation de la situation internationale de la Pologne après le traité de Locarno en 1925 affaiblissent la jeune démocratie. Cette situation débouche sur le coup d'Etat de J. Pilsudski le 12 mai 1926. Le pouvoir du maréchal J. Pilsudski repose sur un Bloc gouvernemental non partisan, fondé après le coup d'Etat, le BBWR (*Bezpartyjni Blok Wspolpracy z Radem*). Il s'agit d'un mouvement composé de différents groupes sociaux qui devait symboliser la solidarité nationale.

Par ailleurs, la force principale de la gauche est le Parti socialiste polonais qui unifie les partis socialistes issus des trois régions polonaises. Les agrariens de traditions différentes se réunifient en 1931.

A la dictature du maréchal succède la dictature des colonels. Les partis d'opposition, de droite comme de gauche, sont réduits au silence. Il en va de même pour les partis représentant les nombreuses minorités nationales. Les chefs communistes se réfugient en URSS où nombre d'entre eux seront éliminés par les purges staliniennes.

Le paysage politique roumain de la période de l'entre-deux-guerres se distingue de la période précédente par la faillite du système bipartisan, instauré au milieu du XIX^e siècle et représenté par les deux vieux partis – conservateur et national-libéral. Les conservateurs disparaissent de la scène politique, tandis que les nationaux-libéraux de I. Bratianu, malgré les scissions, continuent à jouer un rôle important. De nouveaux partis politiques prennent leur place dans la vie du pays : le Parti national roumain de Transylvanie de I. Maniu et A. V. Voevod ou le Parti paysan qui se constitue sur le territoire du Vieux royaume. Les deux partis fusionnent en 1926 en fondant ainsi le Parti national-paysan. Une Ligue populaire s'organise autour du général Averescu et se transforme plus tard en Parti populaire. Une nouvelle constitution est votée en 1923 par le gouvernement national-libéral de I. Bratianu (1922-1923). Elle abolit le mode de scrutin censitaire et confirme le droit de vote pour tous les hommes âgés de plus de vingt et un ans, introduit en 1918, tout en conservant la nomination des sénateurs «de droit». Mais trois ans plus tard, une nouvelle loi électorale introduit le mode de scrutin majoritaire. La vie politique est souvent perturbée par des crises parlementaires. En général, elle se caractérise par l'alternance au pouvoir des libéraux et des nationaux-paysans. Les années trente voient la montée d'une série d'organisations de type fasciste dont la plus importante est la Garde de fer de C. Codrianu. A partir du 1938, le roi Carol instaure son régime répressif interdisant les partis politiques et imposant l'Etat de guerre dans le pays.

La Bulgarie, après l'échec des armées bulgares en 1918, s'achemine vers sa «deuxième catastrophe nationale». La crise touche tous les secteurs du pays. Le paysage politique est profondément bouleversé. Le roi Ferdinand, principal responsable de l'engagement de la Bulgarie aux côtés de l'Allemagne, se voit obligé

d'abdiquer. Les partis politiques qui formaient les gouvernements de guerre – le Parti libéral, les libéraux populaires, les jeunes libéraux – perdent le pouvoir et toute légitimité politique. Cette crise touche également les partis politiques qui défendaient une politique liée à l'Entente – le Parti populaire, les démocrates, les libéraux progressistes et les démocrates radicaux. Ce vide de légitimité est favorable à une montée provisoire des forces de gauche – les sociaux-démocrates et les agrariens. Après les élections de 1920, un gouvernement agrarien est formé, qui reste au pouvoir jusqu'au coup d'Etat de juin 1923. Le coup d'Etat, effectué par la Ligue militaire, est une première atteinte grave au fonctionnement démocratique de la période de l'entre-deux-guerres. En 1924 est votée la loi pour la défense de l'Etat, interdisant l'existence du Parti communiste. En 1927 se crée le cercle politique «Zveno», une organisation comprenant des militaires et des hommes politiques adversaires du fonctionnement démocratique et des partis politiques. Ils prônent l'instauration d'un gouvernement élitare, empruntant des éléments du corporatisme italien ¹⁶. La deuxième atteinte au parlementarisme est le coup d'Etat de mai 1934, effectué de nouveau par la Ligue militaire qui met en place un gouvernement dirigé par le cercle politique «Zveno». Ce cabinet instaure un système de gouvernement sans partis politiques. En juin 1934, tous les partis politiques sont mis hors-la-loi. D'autre part, ces partis sont faibles et n'arrivent pas à imposer la restauration du parlementarisme. A partir de 1938, le roi Boris instaure son régime autoritaire.

L'état de la démocratie yougoslave n'est pas meilleur. Pendant les années vingt, la vie politique du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes repose sur la constitution de Vidovdan qui assure une forme centralisée de l'Etat, favorable à l'élément serbe. Les principaux partis politiques serbes des années vingt sont le Parti radical de N. Pachitch, qui occupe maintes fois le poste du Premier ministre, et le Parti démocratique qui subit des scissions. Le Parti paysan croate de S. Radich s'oppose à l'hégémonie serbe. La question croate marque la vie politique yougoslave de l'entre-deux-guerres.

Le parlement fut un lieu d'affrontement de plus en plus violent entre les partis serbes et les partis des autres régions du royaume. Ainsi, en juin 1928, un député monténégrin tire plusieurs coups de feu en direction des députés du Parti paysan croate et en tue trois.

En janvier 1929, le roi Alexandre abolit la constitution, interdit les partis politiques et impose une dictature royale. Le régime royal organise son parti politique, le Parti national yougoslave. Le roi Alexandre est assassiné en mai 1934 à Marseille. Le régent Paul et son gouvernement vont mener une politique de concessions aux demandes des différentes nationalités. La Yougoslavie ne sera parvenue ni à créer un sentiment «yougoslave» durant l'entre-deux-guerres, ni à enraciner la démocratie parlementaire.

La Hongrie, en état de régence sous la tutelle de l'amiral M. Horthy, est loin d'être un exemple de démocratie parlementaire. En octobre 1918, une fraction du Parti de l'indépendance, le Parti radical et le Parti social-démocrate fondent le Conseil national. Le Conseil réclame la conclusion immédiate de la paix, le droit de vote et la liberté de la presse. Le 16 novembre, le gouvernement, avec à sa tête le comte M. Karolyi, proclame la république et met fin au pouvoir des Habsbourg. Le

24 novembre 1918 voit la formation du Parti communiste de Hongrie. Le pays connaît une poussée révolutionnaire avec l'instauration de la « République des Conseils » qui tente d'instaurer le socialisme. Elle entame des réformes radicales, parmi lesquelles la nationalisation des entreprises industrielles. La République des Conseils est écrasée suite à l'intervention des troupes roumaines. La « terreur blanche » décime les rangs des révolutionnaires. Les Alliés soutiennent alors la formation d'un gouvernement de coalition comprenant le Parti démocrate chrétien, des démocrates et des socialistes. Les élections de 1920 sont remportées par le Parti national des petits propriétaires de I. Nagyatadi-Szabo et l'Union chrétienne nationale. La nouvelle assemblée restaure la monarchie et élit Horthy comme régent. Il légitime la voie autoritaire et le triomphe des tendances antisémites. Après la signature du traité de Trianon (le 4 juillet 1920), le conservateur P. Teleki accède à la tête du gouvernement. Il introduit le *numerus clausus* qui restreint le nombre d'étudiants juifs ayant accès à l'université. Le gouvernement Teleki commence également une réforme agricole.

En 1921, I. Bethlen est nommé à la tête du gouvernement. Son gouvernement se caractérise par une combinaison de tradition libérale teintée d'idées conservatrices et de techniques de gouvernement autoritaires. « Un professionnalisme grandissant dans les techniques de gouvernement, un paternalisme autoritaire, un renouveau de religiosité et un parlementarisme sur le modèle européen étaient les caractéristiques dont le système s'était doté »¹⁷. I. Bethlen crée un grand parti gouvernemental – le Parti unitaire – qui embrasse des éléments du Parti des petits propriétaires, des conservateurs et des représentants de l'aile modérée des nationalistes-chrétiens. Le Parti unitaire remporte les élections de 1922. I. Bethlen signe un accord avec les sociaux-démocrates (pacte Bethlen-Peyer) selon lequel les sociaux-démocrates abandonnent le travail d'organisation parmi les ouvriers. En revanche, ils sauvegardent leur activité politique. Le gouvernement de I. Bethlen supprime le *numerus clausus* et encourage la classe moyenne juive à participer à la vie publique. Le racisme est également éliminé en tant qu'élément d'interprétation du caractère national. Le gouvernement de G. Gömbös, qui arrive au pouvoir en 1933, s'appuie sur une démagogie sociale et des slogans nationalistes. Le gouvernement suivant, donne au régent un pouvoir presque illimité et autorise les activités de différents partis fascistes, entre autres le Parti des croix fléchées.

Seule la Tchécoslovaquie fait exception dans la zone. Durant la Première république, sa vie politique repose sur le modèle des démocraties occidentales. Le paysage politique se compose de nombreux partis. Aux élections de 1921 se présentent onze partis tchèques et slovaques, sept allemands et quatre magyars. « Ils se sont formés soit sur des bases nationales – jusqu'en 1926 – soit sur des bases politiques, négligeant les dissemblances nationales »¹⁸. Les six partis tchèques principaux sont le Parti national démocrate (qui recrute dans les milieux de la finance et de l'industrie, très conservateurs), les agrariens, les populistes (plutôt conservateurs, proches du clergé et représentés surtout dans la Moravie catholique), les socialistes nationaux (le parti de gauche réformiste, avec E. Benes à leur tête : petite bourgeoisie urbaine et intellectuelle qui s'efforçait de pénétrer la classe ouvrière), les sociaux-démocrates et le parti communiste. Du côté slovaque, la défense des intérêts nationaux est prise en charge par le Parti populaire slovaque dirigé par le prêtre A. Hlinka. La vie politique

slovaque est marquée par le poids des personnalités politiques. En 1925, le Parti populaire slovaque prend le nom de «Parti populaire slovaque de Hlinka».

La démocratie tchécoslovaque fonctionne grâce à des partis politiques fortement structurés et une vie parlementaire organisée sur le consensus. T. Masaryk, élu en 1920 et réélu en 1927 et 1934, dispose de pouvoirs considérables qui font de lui le rouage essentiel de l'Etat. «Parmi les Tchèques, il était difficile de trouver des voix critiques à l'égard du président, qui exerçait une involontaire «dictature du respect»», souligne A. Marès ¹⁹.

Deux problèmes domineront la vie politique : la minorité allemande et la question slovaque

En conclusion, le temps du parlementarisme et du fonctionnement démocratique en Europe centrale et orientale est trop court pour permettre la consolidation et l'implantation d'un modèle démocratique.

2. Les clivages politiques

Avant d'aborder l'analyse des clivages organisant les paysages politiques dans la région durant cette période, rappelons que D. L. Seiler précise que pour pouvoir appliquer la théorie des clivages politiques de S. Rokkan, «il faut s'éloigner de la lettre mais garder l'esprit» ²⁰. Il faut donc, pour chacun des cas, remonter à son histoire spécifique.

Selon nous, deux clivages jouent un rôle prédominant à l'époque. Le clivage urbain/rural et le clivage centre/périphérie.

A. Le clivage urbain-rural

Dans l'entre-deux-guerres, on peut déceler trois grands conflits d'intérêts sociaux et économiques «entre la bourgeoisie et les grands possesseurs agrariens; entre la bourgeoisie et la classe des ouvriers industriels et entre la bourgeoisie et la paysannerie. Le dernier conflit est le plus important», souligne à juste titre H. Seton-Watson ²¹. Le clivage urbain-rural est un des clivages essentiels qui structurent les paysages politiques parce qu'il reflète le mieux la réalité sociale dans la plupart des cas où la campagne est soumise à une exploitation effrénée de la part de la ville. Partout des réformes agraires sont lancées après la fin de la Première guerre mondiale mais elles restent inachevées ou lettre morte. Dans la majorité des pays, les partis politiques nés dans le milieu rural sont influents.

En Pologne, deux partis politiques ont profondément influencé la paysannerie : le Parti paysan polonais Piast et le Parti paysan polonais Libération en zone d'occupation russe. Ces deux organisations domineront le monde paysan de l'entre-deux-guerres et se partagent, avec la droite nationale, la quasi-totalité des suffrages paysans. Piast réussit à devenir une organisation corporatiste de masse et à rejoindre l'idée nationale : «symbole de ce ralliement paysan à la nation, le principal leader de cette formation V. Witos, assumera trois fois la responsabilité de Premier ministre en Pologne indépendante» ²². Après avoir soutenu le coup d'Etat de J. Pilsudski, les partis paysans se détournent de lui. En 1931 se crée un grand Parti paysan qui unifie la majorité des organisations agrariennes. Fort de 120 000 membres en 1931, devenu

150 000 en 1937, le Parti paysan constituait la force politique la plus nombreuse en Pologne à la fin des années trente.

En Tchécoslovaquie, le parti agrarien – Parti républicain des fermiers et paysans – est l'un des plus importants dans le paysage politique de l'entre-deux-guerres. A l'origine de cette organisation, on trouve le parti agrarien, fondé dans les provinces tchèques à la fin du XIX^e siècle. V. Benes le décrit comme « la force politique la plus stable, l'un des piliers de l'Etat, (...) à l'exception des travailleurs ruraux sans terre, dont la majorité était attirée par le parti communiste, les agrariens devinrent les principaux porte-parole de la majorité paysanne »²³. Au sein du parti, on trouve un compromis entre les gros propriétaires fonciers et les paysans moyens et pauvres. La vie partisane de cette période est marquée par la personnalité influente de son chef, A. Svehla.

Faisant partie du « comité des cinq », c'est-à-dire du noyau dur de partis autour duquel se forment les coalitions, le parti agrarien participe à tous les gouvernements entre 1922 et 1938, avec les portefeuilles de l'Intérieur et de l'Agriculture et le poste de Premier ministre.

La Bulgarie quant à elle, présente un cas intéressant avec le gouvernement proprement agrarien de A. Stambolijski. Le parti agrarien – l'Union agrarienne populaire bulgare – est constitué à la fin du XIX^e siècle et se développe comme un parti de petits propriétaires. Le chef du parti, A. Stambolijski, définit l'idéologie de l'Union dans son œuvre *Partis politiques ou organisations de couches*. Selon lui, les partis politiques devaient disparaître pour donner une place méritée aux couches sociales et professionnelles dont la plus nombreuse était celle des paysans. Le parti gouverne le pays entre 1920-1923 et A. Stambolijski essaie de réaliser ses idées en introduisant des réformes et des lois visant à changer radicalement la société bulgare. La politique agrarienne ne tarde pas à provoquer l'opposition et le mécontentement de tous les partis bourgeois ainsi que des organisations des cercles militaires nouvellement créées ; à partir de 1920, ces dernières complotent contre les agrariens. G. Hermet qualifie la « dictature verte » de A. Stambolijski de « populisme de type progressiste »²⁴. Le cabinet agrarien est dissous par un coup d'Etat le 9 juin 1923 et son leader est assassiné quelques jours plus tard.

En Roumanie aussi, le parti agrarien est l'un des acteurs principaux du paysage politique. Le Parti national paysan est fondé en 1926 à la suite de la fusion du Parti national de Transylvanie et du Parti paysan du Vieux royaume. Le parti prétend défendre les intérêts paysans mais il est dirigé par les magnats industriels et de grands propriétaires terriens. Ce parti exerce une influence importante dans la population paysanne. En 1928, les dirigeants du parti profitent du mécontentement populaire contre le gouvernement des nationaux-libéraux pour organiser une manifestation populaire rassemblant plus de 100 000 personnes à Alba Julia. Les nationaux-libéraux démissionnent et un gouvernement national-paysan dirigé par I. Maniu arrive au pouvoir. Le parti gagne les élections anticipées de décembre 1928. La période allant de 1928 à 1933 est marquée par une grave crise agraire et économique ainsi que par une crise politique : dix cabinets différents, dont neuf formés par le parti national-paysan, se succèdent au pouvoir.

Si ce survol rapide des partis agrariens dans les différents cas nationaux souligne la force du clivage urbain-rural, il met aussi en évidence la profonde hétérogénéité idéologique et politique des partis agrariens qui, au départ, trouvent tous leur genèse dans le poids important de la population paysanne mais qui se positionnent différemment sur un large éventail qui va des populistes progressistes bulgares, en passant par les constructivistes tchèques et polonais, pour aller jusqu'aux nationaux-paysans roumains qui se situent beaucoup plus à droite.

Rappelons, enfin, les tentatives de création d'une Internationale verte conçue lors de la rencontre des chefs des partis agrariens bulgare et tchèque (A. Stambolijski et A. Svehla) en novembre 1920 à Prague. Le chef du parti agrarien polonais, V. Witos, avait aussi approuvé cette idée mais l'Internationale verte ne parvint pas à se structurer et à s'organiser politiquement.

B. Le clivage centre-périphérie

Le deuxième clivage principal organisant les paysages politiques de cette période est le clivage centre-périphérie. La force de ce clivage provient de la réalité multinationale de la plupart de ces Etats : la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie comprennent des minorités nationales importantes²⁵. Les craintes, liées à la survie de l'Etat, provoquent de fortes tendances centralisatrices s'opposant aux revendications autonomistes et séparatistes des minorités. De façon générale, ces Etats mèneront un centralisme intransigeant marqué par le refus de toute idée de fédéralisation et une politique étatiste d'assimilation des minorités. Citons à nouveau quelques exemples.

Dans le cas de la Yougoslavie, le roi serbe Alexandre Karageorgévitch proclame la création du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes le 1^{er} décembre 1918, malgré les réticences des Croates²⁶ et même des Monténégrins. Dans le nouvel Etat doivent cohabiter des peuples au passé et au niveau économique différents, malgré leurs caractères et liens communs. Croates et Slovènes ont une bourgeoisie plus développée. Les Serbes considèrent l'Etat comme une Serbie agrandie et le dominant au moyen de leur dynastie. Ils n'admettent pas d'autonomie régionale. Des droits sont seulement accordés aux minorités venant d'Autriche-Hongrie – Allemands, Hongrois – et aux Roumains. Le problème national empoisonne la vie du pays entre 1918 et 1941. L'apogée de la politique centraliste sera la dictature royale d'Alexandre Karageorgévitch qui, en 1929, est symbolisée par le changement de l'appellation du royaume qui devient alors : Yougoslavie. Le principal conflit était celui opposant Serbes et Croates. Le Parti paysan croate, dirigé par S. Radich, jouit d'une grande popularité. Aux élections de 1923, il devient le deuxième parti à l'assemblée de Belgrade, après les radicaux de N. Pachitch. Le parti revendique l'autonomie de la Croatie dans le cadre du royaume et tend vers une construction fédéraliste de l'Etat. Tout au long de l'entre-deux-guerres, ce parti devient le noyau des coalitions comprenant le Parti populaire slovène, l'organisation musulmane de Bosnie et parfois l'aile fédéraliste du Parti démocrate serbe. A la fin des années vingt et au début des années trente, parallèlement aux organisations partisans qui revendiquent une réorganisation fédéraliste de l'Etat, émerge le mouvement des séparatistes croates, dirigé par A. Pavlich. Ce mouvement se bat pour l'indépendance de la Croatie et met

sur pied une organisation militaire : celle des « oustachi », soutenue par l'Italie et la Hongrie.

Le clivage centre-périphérie est important aussi dans le cas d'un autre Etat multinational créé en 1918 : la Tchécoslovaquie. « La création de l'Etat tchécoslovaque avait été l'expression d'un consensus entre les élites politiques des deux parties constituantes sur la nécessité de se protéger d'un environnement géopolitique jugé instable »²⁷. Ainsi unifiés dans un Etat cohabitent des Tchèques et des Slovaques, séparés par de nombreuses différences, qu'elles soient économiques, culturelles ou religieuses. Il faut noter aussi l'inégalité du nombre des représentants tchèques et slovaques dans le gouvernement. « Au total, sur quelque 330 postes ministériels attribués entre septembre 1918 et septembre 1938, 17% reviennent à des Slovaques », souligne F. Wehrle²⁸. Le mémorandum des autonomistes slovaques, remis à la conférence de paix en 1919, est assez significatif : « Au lieu d'obtenir l'autonomie slovaque, nous sommes tombés sous l'hégémonie tchèque... La Slovaquie est devenue une colonie de la Bohême et elle est traitée comme telle... »²⁹.

Le parti politique le plus fort sur le versant périphérique est le Parti populaire slovaque de A. Hlinka, qui est pour la réorganisation fédéraliste de l'Etat. Dès 1922, les populistes slovaques déposent à l'Assemblée nationale leur premier projet de loi en vue d'obtenir l'autonomie de la Slovaquie.

Jusqu'à l'arrivée d'Hitler au pouvoir, les différents partis allemands de cette période revendiquent l'autonomie tout en participant activement à la vie politique tchécoslovaque. Mais suite à la victoire des nazis, le Parti allemand des Sudètes de Konrad Henlein, qui est pour l'unification des Sudètes avec l'Allemagne, gagne rapidement un soutien important et, aux élections de 1935, remporte environ 66% des votes allemands.

En Pologne aussi une série de formations politiques défendant le droit des minorités s'organisent, participant ainsi à l'émiettement partisan et à la division des grandes familles politiques. Les minorités ethniques « dans leur ensemble ne participeront jamais pleinement à la vie publique, soit parce qu'elles refusent, soit parce que le pouvoir les tient à l'écart »³⁰. Deux organisations travaillent à la défense des droits de la minorité ukrainienne, l'une légale et l'autre clandestine. A la Diète polonaise, l'Organisation ukrainienne nationale démocrate est présente ; elle mène une politique légale et s'oppose souvent au gouvernement. En 1921 est fondée l'organisation militaire ukrainienne, qui aura des activités terroristes.

L'analyse du clivage centre-périphérie de la période de l'entre-deux-guerres aide à comprendre des événements qui se déroulent plus de six décennies plus tard. La période communiste gèle les problèmes nationaux et ethniques qui resurgissent à la fin des années 1980 avec une nouvelle acuité et dont les exemples les plus flagrants sont la guerre et le démembrement de la Yougoslavie ainsi que la séparation entre les Tchèques et les Slovaques. Le problème de la minorité hongroise en Roumanie reste toujours d'actualité.

A noter aussi, à propos du clivage centre-périphérie, que parallèlement à la continuité, on observe aussi des ruptures. Les questions des minorités en Pologne, par exemple, perdent leur importance dans la période de transition démocratique suite aux modifications territoriales, aux échanges de populations à la fin de la Seconde guerre

mondiale, et à la tragique disparition de la population juive. Par contre, dans le cas bulgare, ce n'est qu'après 1989 que se crée pour la première fois un parti politique des Turcs bulgares : le Mouvement pour les droits et libertés.

C. *Le clivage possédants-travailleurs*

Selon nous, le clivage possédants-travailleurs joue un rôle secondaire car, nous l'avons déjà noté, il naît d'une modernisation industrielle encore peu développée dans la région. Néanmoins, dans l'entre-deux-guerres, des partis socialistes fonctionnent déjà partout et, suite à la Révolution d'octobre, vont apparaître des partis communistes qui adhéreront à la Troisième internationale. Dans la situation des Etats du sud-est européen, la prédominance des problèmes ruraux ainsi que les régimes souvent autoritaires, favorisent «les partis communistes, mieux adaptés que les clubs d'intellectuels à la vie clandestine et qui ont réussi à maintenir dans l'illégalité une volonté de lutte parfois impressionnante»³¹.

En Tchécoslovaquie, dès le premier congrès du Parti social-démocrate en décembre 1918, une opposition se manifeste entre la direction modérée qui préconise un socialisme évolutif et les extrémistes de gauche qui sont prêts à suivre l'exemple de la révolution bolchevique. La scission communiste date de 1921. Une grande partie des adhérents sociaux-démocrates rejoignent les rangs du Parti communiste. Les traditions légalistes de la social-démocratie de l'Empire austro-hongrois, habituée à militer dans un environnement relativement libéral, empêchent la bolchévisation rapide du Parti communiste³². A cette époque, le PC tchécoslovaque est un des rares partis communistes de masse. Aux élections de 1925, il devient le deuxième parti du pays.

En Bulgarie, dès ses débuts, le mouvement ouvrier souffre des divergences remontant à la scission de 1903 entre les sociaux-démocrates «larges» de Y. Sakazov et le Parti social-démocrate ouvrier bulgare, ou socialistes «étroits», dirigé par le fondateur du mouvement socialiste, D. Blagoev. L'adhésion des socialistes «étroits» à la Troisième internationale paraît logique et leur transformation en communistes bulgares en 1919 est facile.

La Roumanie présente un cas différent. Le mouvement socialiste roumain se divise face à l'adhésion à l'Internationale communiste parce que, malgré l'approbation des socialistes du Vieux royaume, les socialistes de Transylvanie et de Bucovine veulent garder leurs liens avec la social-démocratie autrichienne et hongroise.

Au-delà de l'absence d'une classe ouvrière forte, la question agraire et la question nationale se révéleront aussi d'une redoutable difficulté pour le mouvement ouvrier.

Les différents partis communistes, par exemple, se situent différemment par rapport à la coopération avec les paysans et les agrariens.

Le Parti communiste bulgare, qui suit les directives de Moscou, ne collabore pas avec les agrariens en 1923 et ne vient pas en aide aux émeutes paysannes qui ont lieu après le coup d'Etat contre le gouvernement de Stambolijski. Quelques mois plus tard, la direction du Parti communiste bulgare revoit sa politique et change de tactique en organisant l'insurrection de septembre 1923 afin d'instaurer une république des ouvriers et des paysans.

Dans le cas polonais, dès son origine, le parti communiste (Parti communiste des travailleurs polonais) a été influencé par Rosa Luxemburg et s'est opposé à Lénine au sujet de la distribution de la terre et de l'internationalisme ³³.

Les socialistes et les communistes hongrois s'opposent sur la question agraire; les sociaux-démocrates proposent l'expropriation avec indemnisation des grandes propriétés, tandis que les communistes réclament la nationalisation des domaines grands et moyens.

Les formations de gauche, communistes et socialistes, se positionneront différemment sur la question nationale. Dans la Hongrie de 1919, c'est la question nationale qui amène à la fusion de l'appareil des sociaux démocrates et des communistes dans la République des Conseils. «Les couches sociales qui n'approuvaient pas par ailleurs l'orientation socialiste du régime virent surtout dans la République des Conseils le rejet des prétentions des Alliés; elles allèrent jusqu'à accepter l'alliance avec la Russie soviétique» ³⁴.

Pour les partis communistes qui embrassent les conceptions bolcheviques, la lutte des classes et la révolution socialiste priment sur les problèmes nationaux. Ainsi en 1920, à Sofia, une Fédération communiste balkanique se constitue et comprend les partis bulgare, yougoslave, grec et roumain. Le but ultime est la création d'une fédération socialiste balkanique-danubienne sous la forme de soviets où le prolétariat serait au pouvoir.

En ce qui concerne le poids de la question nationale, le Parti communiste de Yougoslavie présente un exemple intéressant. Dans son programme de Vukovar (1920), le parti ne se prononce ni sur la question paysanne, ni sur la question nationale. Mais plus tard en 1928, sous l'influence forte du Komintern, le PCY prône la nécessité absolue de la destruction de l'Etat commun, fondé sur l'hégémonie grand-serbe. Les communistes yougoslaves encouragent l'opposition croate et sont pour la création d'une «Croatie indépendante», d'une «Slovénie indépendante», etc. En 1929, le secrétaire du Parti communiste, M. Gorkic, propose de «conclure un accord... avec l'impérialisme à l'étranger», en cas d'insurrection en Croatie, c'est-à-dire de céder des territoires à l'Italie et à la Hongrie afin de briser l'hégémonie grand-serbe ³⁵. Mais durant les années trente, le PCY s'oriente vers la création d'une fédération yougoslave la plus large possible et se déclare contre le morcellement et la scission de la Yougoslavie.

4. Le clivage Eglise-Etat

Le clivage Eglise-Etat est né de la révolution nationale qui met en place la sécularisation sur le plan économique et la laïcisation sur le plan culturel. Les différents sorts historiques de la construction des Etats nationaux entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale et orientale conditionnent un rôle différent de l'Eglise et un poids différent de ce clivage. Selon nous, ce dernier n'est pas parmi les principaux facteurs structurant les paysages politiques. On le sait, dans les pays orthodoxes par exemple, l'Eglise est bâtie sur la tradition byzantine – celle du «césaro-papisme» – où le pouvoir étatique, détenteur de l'autorité terrestre, prime sur le pouvoir spirituel de l'Eglise, censée s'occuper des affaires célestes.

De plus, dans la majorité des pays d'Europe centrale et orientale, pendant les périodes d'occupation étrangère, l'Eglise reste la seule représentante d'une tradition étatique lointaine. Dans les Balkans, l'Eglise orthodoxe joue un rôle important dans la conservation de l'identité et parfois même, elle participe aux luttes de libération. En Slovaquie aussi, l'Eglise est vue comme gardienne des traditions nationales. Dans les territoires polonais, partagés sous différentes dominations, la situation est pareille et la répression féroce dans la partie russe touche particulièrement l'Eglise catholique, ce qui renforce l'identification de la population avec celle-ci. Dans la partie prussienne, surtout à l'époque du *Kulturkampf*³⁶, l'Eglise catholique est aussi visée par le pouvoir protestant qui attaque la « polonité » et la « chrétienté », favorisant ainsi l'imbrication des deux³⁷. Après la Première guerre mondiale, l'identification entre les Polonais et l'Eglise catholique se renforce. Cette dernière paraît comme la seule institution commune aux Polonais de différentes provinces. Dans l'entre-deux-guerres, la droite polonaise est alliée à l'Eglise catholique. Le Parti démocrate chrétien, dont le programme repose sur l'encyclique *Rerum novarum* (1891), est influent au sein du prolétariat et de la petite bourgeoisie de Silésie. Le Parti national chrétien du travail, lui, défend des thèses plus nationalistes. Il est implanté parmi les travailleurs non socialistes à l'ouest de la Pologne. En 1937, les deux formations démocrates chrétiennes s'unissent pour former le Parti du travail.

Dans les Pays tchèques, au contraire, bien avant la Première guerre mondiale, la société en général s'est largement détournée de l'Eglise catholique à cause de son rôle négatif dans le désastre national du XVII^e siècle, lorsqu'elle s'est identifiée à la dynastie des Habsbourg. Sous l'influence des idées séculaires occidentales, les secteurs substantiels de l'élite dirigeante se détachent de l'orientation traditionnelle et propagent une nouvelle culture. Après la création de la Tchécoslovaquie, le régime libéral qui émerge sépare l'Eglise et l'Etat. Le parti politique qui réunit les anciens partis catholiques est le Parti populaire tchécoslovaque dirigé par J. Sramek. Le programme de ce parti est basé sur les principes moraux chrétiens et sur les encycliques du pape Léon XIII. Mais le chef du parti réussit à surmonter les obstacles aux bonnes relations entre l'Eglise et l'Etat. J. Sramek est membre de tous les gouvernements entre 1921 et 1938. En ce qui concerne les différentes traditions en Tchécoslovaquie, J. Rupnik souligne que « alors que le nationalisme tchèque dans sa version masarykienne... se donne des fondements protestants, la religion dominante dans la population tchèque et *a fortiori* slovaque, est catholique »³⁸. Les régions slovaques sont beaucoup plus religieuses que les régions tchèques. Le clergé catholique dans les territoires slovaques est très puissant. L'intelligentsia, par contre, est à l'origine très réduite et ne peut proposer une autre vision de la société.

La charge anticatholique et anticléricale des Tchèques, symbolisée par une série de mesures maladroites, sera un des griefs fondamentaux des Slovaques à l'égard de Prague. Ainsi les liens entre nationalisme et religion catholique se verront renforcés.

3. La nature des partis politiques

Quelle est la nature des partis politiques en Europe centrale et orientale dans l'entre-deux-guerres? La réponse varie selon les partis.

Nous pouvons d'abord discerner les grands partis politiques structurés et influents, qui correspondent à la définition de D.L. Seiler : « des organisations visant à mobiliser des individus dans une action collective menée contre d'autres, pareillement mobilisés afin d'accéder, seuls ou en coalition, à l'exercice des fonctions de gouvernement. Cette action collective et cette prétention à conduire la marche des affaires publiques sont justifiées par une conception particulière de l'intérêt général »³⁹. Les éléments essentiels de cette définition se retrouvent dans les grands partis politiques tchèques et polonais mais aussi dans la majorité des partis agrariens parfois très organisés et qui élaborent des projets de société spécifiques. C'est valable aussi pour les partis politiques de gauche – sociaux-démocrates et communistes : ils s'organisent sur une conception particulière de l'intérêt général même si leur base sociale est réduite et s'ils sont parfois mis hors-la-loi et doivent agir dans la clandestinité. Les partis communistes – là où ils réussissent à s'implanter – s'organisent sur le modèle du parti de Lénine, avec une structure ramifiée dans tout le pays.

Dans une deuxième catégorie, nous pourrions classer les formations partisans qui s'inscrivent beaucoup plus dans la définition webérienne des partis politiques : « des associations reposant sur un engagement (formellement) libre ayant pour but de procurer à leurs chefs le pouvoir au sein d'un groupement et à leurs militants actifs des chances – idéales ou matérielles – de poursuivre des buts objectifs, d'obtenir des avantages personnels... »⁴⁰ en accentuant l'élément de la prise du pouvoir et des avantages personnels. « En Europe orientale, les fortunes les plus importantes ne se sont pas faites dans le domaine de l'industrie ou de la banque, mais en politique. C'est valable pour la Hongrie et la Pologne ainsi que pour la Roumanie et la péninsule balkanique », écrit H. Seton-Watson⁴¹.

Il s'agit d'organisations faiblement implantées socialement, sans structures partisans développées, sans projet politique clair et qui, pour la plupart, servent des intérêts économiques légitimés au nom d'intérêts nationaux. Le sort du plus grand nombre ou la démocratisation de la société ne leur apparaissent pas comme des priorités. Citons le cas bulgare où l'organisation comprenait le plus souvent le siège du parti dans la capitale, le journal partisan et une poignée de gens réunis autour du leader. V. Benes conclut pour les partis politiques slovaques : « à la différence de la tradition tchèque, la tradition hongroise voulait que la politique slovaque reste une affaire de personnes. Les partis étaient considérés avant tout comme des machines politiques à clientèle, créées pour élire leurs dirigeants et les maintenir au pouvoir, les doctrines et les idéologies étant secondaires »⁴². C'est vrai aussi pour les partis roumains qui ne poursuivent que des intérêts étroits et dont le but était d'avoir le maximum de pouvoir, sans vision d'ensemble de la société⁴³.

En troisième lieu, il faut également noter la montée des forces anti-système de type fasciste à la fin des années trente.

4. Conclusions

En guise de conclusion, il importe, *primo*, de rappeler que les moments de démocratie parlementaire dans les pays d'Europe centrale et orientale durant l'entre-deux-guerres ont été trop courts pour permettre l'implantation et la structuration durables des partis politiques. Il existe, on le sait, une relation étroite entre formations

partisanes et démocratie. Dans l'entre-deux-guerres, seule la Tchécoslovaquie se distingue par son régime démocratique, «qui a pris d'autant plus de relief que la démocratie s'est rétrécie en Europe»⁴⁴.

Secundo, les principaux clivages qui structurent les paysages politiques – les clivages ville-campagne et centre-périphérie – sont renforcés par le retard économique, par la prégnance de la question nationale ainsi que par le facteur externe.

Un bref survol des paysages politiques actuels nous permet de repérer des éléments de rupture et de continuité par rapport à l'entre-deux-guerres. D'abord rappelons le poids des modèles historiques disponibles pour les partis politiques ; ainsi la Tchécoslovaquie de T. Masaryk offre un modèle de consensus démocratique qui est différent du modèle polonais du maréchal J. Pilsudski ; pendant les premières années de la transition de ces pays, la République tchèque constituait un exemple de stabilité. Dans le cas bulgare, pour illustrer des éléments de continuité, nous pouvons souligner que les villes de la région du Nord-Ouest où l'insurrection de septembre 1923 fut la plus importante, restent, après la chute du régime de T. Jivkov et au moins jusqu'aux élections législatives de 1997, les «bastions rouges», c'est-à-dire un électorat stable du parti socialiste. Les partis agrariens sont aussi morcelés et désunis que pendant la période étudiée. Par contre, la famille démocrate chrétienne slovaque, importante dans l'entre-deux-guerres, est assez faible aujourd'hui. Si nous revenons sur l'exemple polonais, nous pouvons rappeler que L. Walesa reprend le sigle du bloc non partisan de J. Pilsudski : BBWR. La droite polonaise est à présent aussi morcelée que dans l'entre-deux-guerres et elle s'est aussi moins modernisée que la gauche.

Avec les modifications territoriales de la fin de la seconde guerre mondiale, le clivage centre-périphérie s'est affaibli. L'effondrement de l'ex-Yougoslavie et la prégnance de la question albanaise au Kosovo et en République de Macédoine mis à part, le problème des minorités qui reste d'actualité est celui de la minorité hongroise. Les difficultés de la transition économique dans les pays d'Europe centrale et orientale provoquent le renforcement du mythe d'un passé riche, glorieux et millénaire.

Bien entendu, un aperçu tel que celui-ci ne repère que «la pointe de l'iceberg» de ce qui constitue les ruptures et les continuités. Nous n'en avons pris que quelques exemples. Il se peut que la distance chronologique depuis la chute des régimes communistes en 1989 ne permette pas encore de trancher cette question de façon définitive. Le système de parti ne peut être considéré aujourd'hui comme consolidé. De nombreux doutes existent encore quant à la nouvelle stratification sociale née des réformes économiques. Cependant, nous ne pouvons nier l'influence des facteurs historiques et des processus de longue durée sur la structuration des paysages politiques contemporains en Europe centrale et orientale.

Notes

¹ J.-M. DE WAELE, *Analyse comparée du processus d'émergence des partis et des systèmes politiques en Europe centrale après 1989 : la République tchèque, la Slovaquie et la Pologne*, Bruxelles, 1997, vol. I, p. 17.

² J. RUBES, «Le sens de l'histoire dans la politique tchécoslovaque», *Transitions*, vol. XXXIV, 2, 1993, p. 67-77.

³ K. MANCHEV, *Istoria na Balkanskite narodi [Histoire des peuples balkaniques] (1918-1945)*, Sofia, Paradigma, 2000, p. 72

⁴ Voir H. BOGDAN, *Histoire des pays de l'Est*, Paris, Perrin, 1991, p. 305.

⁵ En bref, la spécificité du système foncier ottoman est que la distribution des domaines (*len*), reflète, d'une part, le système et la hiérarchie militaire ottomane, d'autre part, les grands domaines religieux. Les propriétaires, toujours d'origine ottomane, ne possèdent pas la terre mais les revenus du domaine dont la dimension dépend du grade militaire. L'octroi du *len* n'inclut pas le droit d'héritage. Ce système foncier est en vigueur jusqu'au XIX^e siècle.

⁶ B. DRWESKI, «La Pologne et le poids de son histoire», *Transitions*, vol. XXXVII, 2, 1996, p. 51-77.

⁷ K. MANCHEV, *op. cit.*, p. 73.

⁸ J. DROZ, *Histoire générale du socialisme*, Paris, PUF, 1977, t. 3, p. 292.

⁹ P. HANAK, J. HELD, «Hungary on a Fixed Course: An outline of Hungarian History», in J. HELD, ed., *The Columbia History of Eastern Europe in the Twentieth Century*, New York, Columbia University Press, 1992, p. 192.

¹⁰ Voir V. BENES, «La République tchécoslovaque et ses problèmes, 1918-1920», in V. MAMATEY, R. LUZA, ed., *La République tchécoslovaque 1918-1948*, Librairie du regard, 1987, p. 41.

¹¹ H. ROLLET, *La Pologne au XX^e siècle*, Paris, Editions A. Pedone, p. 219.

¹² H. SETON-WATSON, *Eastern Europe between The Wars 1918-1941*, Cambridge, 1945, p. 146.

¹³ G. MÁRKUS, «La Hongrie entre l'occidentalisation capitaliste et la restauration nationaliste : quelle place pour la social-démocratie?», in M. TELÒ, dir., *De la nation à l'Europe, paradoxes, dilemmes de la social-démocratie*, Bruxelles, Bruylant, 1993, p. 365-397.

¹⁴ L. KUK, *La Pologne du communisme à l'anti-communisme*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 19.

¹⁵ H. BOGDAN, *op. cit.*, p. 271.

¹⁶ V. KOLEV, «Partii i parlamentarizam v Bulgaria (1879-1944)», *Ochertzi po bulgarska istoria (1878-1948)*, Sofia, 1992, p. 5-52 [«Partis politiques et parlementarisme en Bulgarie entre 1879-1944», *Essais sur l'histoire bulgare (1878-1948)*].

¹⁷ P. HANAK, J. HELD, *op. cit.*, p. 175.

¹⁸ P. BONNOURE, *Histoire de la Tchécoslovaquie*, Paris, Presses universitaires de France, 1968, p. 87.

¹⁹ Selon A. Marès, la popularité de T. Masaryk provient du fait que «L'histoire lui avait donné raison et il avait réalisé l'ancienne prédiction de Komensky qui avait annoncé la résurrection de la Bohême». Voir A. MARES, *Histoire des Pays tchèques et slovaques*, Paris, Hatier, 1995, p. 273.

²⁰ Voir le texte de D. L. SEILER dans le présent ouvrage.

²¹ H. SETON-WATSON, *op. cit.*, p. 133.

²² J.C. SZUREK, «Résurgence de l'agrarianisme en Pologne (1980-1981)», *Paysans et Nations d'Europe centrale et balkanique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1985, p. 242.

²³ V. BENES, «La République tchécoslovaque et ses problèmes, 1918-1920», in V. MAMATEY, R. LUZA, éd., *op. cit.*, p. 63.

²⁴ Voir G. HERMET, *Les Populismes dans le monde*, Paris, Fayard, 2001, p. 32. Selon G. Hermet, «la dictature verte» de A. Stambolijski est le premier gouvernement populiste construisant ainsi un prototype imité au cours des années 1930 jusqu'à l'instauration de la dictature de G. Vargas au Brésil.

²⁵ Les minorités représentaient 31,2% de la population de la Pologne; 34,6% de la population de la Tchécoslovaquie (dans la majorité les Tchèques n'étaient que 51% et les Slovaques, 14,5%); les minorités formaient 28,8% de la population de la Roumanie, voir Josef GALANTAI, *Trianon and the Protection of Minorities*, Corvina, Budapest, 1989, p. 15-16.

²⁶ En 1918 à Zagreb est formé un Comité des Croates et Slovènes qui est favorable à l'indépendance. En novembre 1918 à Genève du 9 novembre 1918 se tient une réunion où étaient représentés les Serbes. Le Comité national et le Conseil de Zagreb prévoient l'union à égalité des régions d'Autriche-Hongrie et de la Serbie au moins jusqu'à la constituante mais les Serbes n'en tinrent pas compte.

²⁷ Voir F. WEHRLE, *Le divorce tchéco-slovaque*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 35.

²⁸ *Ibid.*, p. 164.

²⁹ Citation par H. BOGDAN, *op. cit.*, p. 275.

³⁰ J.-M. DE WAELE, *op. cit.*, p. 56.

³¹ J. DROZ, *op. cit.*, p. 291.

³² J. ROTHSCHILD, *East Central Europe between the two World Wars. A history of East Central Europe, Volume 9*, Seattle, University of Washington Press, 1974, p. 98.

³³ H. ROLLET, *op. cit.*, p. 232.

³⁴ J. DROZ, *op. cit.*, p. 245.

³⁵ Voir D. BATAKOVIC, *Yougoslavie. Nations, Religions, Idéologies*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1994, p. 231.

³⁶ *Kulturkampf* – littéralement «combat culturel», nom donné à la lutte du chancelier allemand Bismark contre l'Eglise catholique de 1872 à 1878, voir F. STORN, *L'or et le fer*, Paris, Fayard, 1990, p. 236.

³⁷ J.M. DE WAELE, *op. cit.*, p. 33.

³⁸ J. RUPNIK, «Religion et politique en Tchécoslovaquie», *L'Autre Europe*, n° 21-22, 1989, p. 197.

³⁹ D.L. SEILER, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 1993, p. 22.

⁴⁰ M. WEBER, *Economie et société*, tome I, p. 371-376.

⁴¹ *Op. cit.*, p. 148.

⁴² V. BENES, *op. cit.*, p. 70.

⁴³ Voir T. GILBERG, «The Multiple Legacies of History; Romania in the Year 1990», in J. HELD, ed. *The Columbia History of Eastern Europe in the Twentieth Century*, *op. cit.*, p. 281.

⁴⁴ A. MARÈS, *op. cit.*, p. 272.

Des anticommunismes (Tchéquie, Pologne, Hongrie, Roumanie)

Sorina SOARE

Motto :

«A bas le communisme ! A bas le communisme !
(...) Mieux vaut être hooligan que dictateur
Mieux vaut être voyou qu'activiste
Mieux vaut être mort que communiste» ¹.

En décembre 1989, les jeux semblaient faits : le communisme serait désormais un spectre du passé. Une douzaine d'années après la chute des régimes communistes, il continue à hanter l'Europe centrale et orientale. Tandis que les paysages politiques se redessinent, il nous a dès lors semblé intéressant d'étudier son pendant : l'anticommunisme, et ce principalement en Tchéquie, en Hongrie, en Pologne et en Roumanie.

Nous commencerons par décrire le contexte dans lequel se façonne l'anti-communisme, compte tenu, entre autres, du poids du passé, un passé parfois lointain, bien antérieur à l'instauration des régimes communistes et des modèles différents de transition. Nous nous efforcerons de comprendre pourquoi

- certains pays éprouvent des difficultés à résoudre l'équation du passé (un bref aperçu de la place des partis communistes dans l'histoire des pays étudiés s'imposera à ce stade) ;
- dans certains cas, on instaure rapidement des lois anticommunistes ², les modèles de transition conditionnant d'une certaine manière le type de mémoire sur le communisme.

Tous ces éléments généalogiques nous permettent de situer le contexte de l'anticommunisme et de voir sur quoi il débouche : sur un discours de l'amnésie ³ en Roumanie, sur un discours plus nuancé mais virulent en Pologne et en Hongrie ou sur une institutionnalisation rapide et assez efficace de la loi de lustration en Tchéquie.

Nous terminerons par une esquisse du paysage politique actuel de cette partie de l'Europe afin de comprendre quelle place l'anticommunisme peut encore y avoir dans la structuration du camp partisan, à la veille de l'élargissement de l'Union européenne, et, surtout, après l'ouverture de l'OTAN suite à la réunion de Madrid.

1. Des généalogies différentes

L'anticommunisme de l'ancien bloc soviétique a ses racines loin dans le passé. Pour le comprendre, il faut faire des allers-retours dans l'histoire des pays, prendre en compte des disputes territoriales qui commencent souvent au Moyen Âge (en Pologne surtout), des attitudes par rapport au bolchevisme dès les années 1920 (dans l'ensemble de la région), la place de la résistance communiste face à l'occupation nazie (notamment en Yougoslavie); il faut aussi rappeler des expériences, plus récentes, comme celles de Berlin en 1953, de Budapest en 1956, de Prague en 1968 ou Solidarnosc en 1981, pour n'évoquer que les événements majeurs.

Discours des années quatre-vingt-dix construit sur les ruines du régime communiste, l'anticommunisme est aussi la manifestation de traditions anciennes, enracinées dans des milieux qui, souvent dès avant 1945, avaient affiché leurs réticences face au communisme. Rien d'étonnant dès lors à ce qu'il ait pris des formes différentes selon les pays de l'ancien bloc de l'Est que l'on avait trop souvent coutume de traiter comme un ensemble monolithique avant 1989.

A. *Le poids du passé*

L'absence de légitimité originelle des partis communistes de l'Europe du centre et de l'Est (à quelques exceptions près) fut occultée au fil du temps par *la nationalisation* du communisme, la modernisation économique et sociale du pays, une élévation globale du niveau de vie et une promotion sociale généralisée. Les traumatismes initiaux continuèrent cependant à se faire sentir pour les perdants du régime communiste, les victimes des procès arbitraires, les prisonniers, les déclassés – toute une élite politique et intellectuelle, nombre de paysans et des cadres moyens pour qui le communisme, bien loin d'être une idéologie de progrès, fut et reste le *mal du siècle*.

Même si ce n'était pas d'une manière affichée, la société communiste se divisait en perdants et gagnants du régime communiste. Les gagnants sont ceux pour qui le communisme se traduit dans une promotion sociale évidente. Les perdants sont notamment ceux qui se voient déposséder abusivement de leur statut social, ceux qui peuplent les prisons communistes, ceux qui ne vivent pas le côté progressiste du régime mais seulement ses ténèbres et ses angoisses. Pour eux, comme pour Corneliu Coposu, le communisme s'identifie à «l'holocauste communiste»⁴ – la comparaison, par le biais du poids des mots, illustre une des dimensions du discours anticommuniste. Pour les victimes directes du communisme, l'anticommunisme est à la fois une tradition de pensée antérieure à 1945 et une identité construite (in)directement à partir de leur propre vécu.

Au contraire, pour de larges catégories sociales, l'appartenance au parti communiste n'était pas seulement ou surtout un *membership* idéologique mais aussi un ascenseur social. Forts de quelques milliers de membres avant 1945, les partis communistes rassemblaient, par exemple en 1983, des pourcentages importants de la population : 10,4% en Tchécoslovaquie, 6,4% en Pologne, 14,6% en Roumanie et 8% en Hongrie⁵, qui, au moment de la chute du mur de Berlin, apparaîtront comme des collaborateurs directs ou indirects du régime communiste. A l'heure du bilan,

se posera dès lors la question : qui sont les coupables ? Tous les membres des partis communistes ? Les dirigeants ? L'appareil de répression ?

Sous le couvert d'un essai caricatural, Dan C. Mihailescu met bien en évidence les enjeux fondamentaux : les trois millions de membres du PCR se demandent « comment rendre publiques nos listes de cadres ? (...) Faites donc un calcul rapide – trois millions dans le PCR, plus un dans l'organisation de jeunesse (...), avec une *nomenklatura* de 300 000 personnes, à laquelle il faut ajouter les familles et les ramifications d'intérêts, avec un appareil de la Sécurité de plusieurs centaines de milliers de personnes, plus les familles etc. En exil nous avons un homme sur dix placé encore dans tous les centres de commande (...). On détruit toute idée de diaspora si on publie les listes, on vous laisse sans support extérieur pour toute votre opposition. Et, en plus de toute cette machinerie, (...) il faut ajouter la question patriotique ; je te rappelle que tu as encore presque deux millions de Hongrois, plus trois millions de gitans... Alors, ne résulte-t-il pas que, sans nous, la Roumanie serait une minorité »⁶. Ce dialogue résume bien le débat sur l'anticommunisme. Une mise en question globale du système stigmatise(ra)it indirectement *tous* les participants à la gestion de l'ancien régime, à des échelons différents.

B. Les modèles de passage

Les modèles de transition varient d'un pays à l'autre. L'essai de comprendre les différents types d'*accouchements démocratiques* de 1989 nous renvoie ainsi directement à l'analyse du rôle joué par les partis communistes dans la gestion du passage de la fin des années quatre-vingt.

En Hongrie, l'aile réformatrice du parti communiste a permis l'émergence, dès 1988, d'alternatives politiques. Le discours anticommuniste n'y est pas absent mais il est moins virulent et, profitant de cet état de confusion relative, plusieurs réformateurs communistes intégreront des mouvements politiques issus de la dissidence. A l'évidence, le retour des communistes au pouvoir en 1993 est facilité par la collaboration avec l'Alliance des démocrates libres, le SzDSz. Une collaboration qui légitime l'attitude systémique du gouvernement de Gyula Horn même si ce gouvernement doit beaucoup à l'autorité de Gyula Horn lui-même et surtout à son rôle dans l'ouverture des frontières avec l'Autriche permettant l'exode des Allemands de l'Est.

La situation en Pologne ressemble au cas hongrois mais le passé de 1980 et la loi martiale rendent la question du communisme plus sensible à des discours sur des lois de lustration. En 1989, voter contre les communistes, c'est voter pour la démocratisation, fût-elle partielle. D'ailleurs, une fois que l'enjeu n'est plus la sortie du communisme mais la démocratisation (lors des élections de 1991), la solidarité initiale se déchire, les ambitions personnelles se font jour et l'attitude anticommuniste est instrumentalisée dans un discours politique.

Le cas tchèque est emblématique d'une victoire, dite, accomplie contre le communisme. Les fameux « dix jours » n'ont pas permis au parti communiste un blanchiment (de dernière minute) de type polonais ou de type hongrois. Et il faut aussi tenir compte de la place que le KSCM aura dans le système partisan tchèque, de son inflexibilité sur un changement d'identité, de ses positions anti-OTAN, etc.

Ajoutons-y, comme dans le cas polonais, dans les coulisses du politique, la dispute des deux Vaclav : la position médiane de Vaclav Havel, malgré son passé dans les prisons communistes et la position plus radicale de Vaclav Klaus, « homme politique de la page blanche », selon les termes d'Adam Michnik.

Le cas roumain se distancie davantage des modèles présentés plus haut. Le Parti communiste roumain semble avoir disparu comme par magie en décembre 1989. Un reniement général s'ensuit mais il ne débouche pas sur une loi, comme en Tchéquie, parce que les ex-communistes groupés autour de Ion Iliescu font à leur tour figure de dissidents, blanchis par la révolution. Une condamnation les aurait éloignés des structures de pouvoir. Ils relativisent leur culpabilité en affirmant : « il n'y a pas d'innocents », « nous avons tous souffert », « nous sommes tous égaux », etc.

On le voit, la période de naissance du débat sur *les enjeux* de la condamnation du communisme et des communistes porte la marque de l'histoire qui précède la chute des régimes communistes dans chaque pays et la virulence de ce débat s'atténue dans la deuxième partie des années quatre-vingt-dix. Au discours enflammé et passionnel des débuts succède, avec les deuxième élections libres, une étape de rationalisation du politique. Le débat sur l'anticommunisme n'est plus assez important pour créer une solidarité en bloc de l'opposition même s'il continue à rassembler, au niveau des symboles, une myriade de partis que la reconversion de la gauche laisse sceptiques mais qui ont souvent bien des points communs avec leurs ennemis.

2. La construction du débat anticommuniste après 1989

Si leurs histoires sont différentes, les quatre pays analysés partagent une même caractéristique : la place importante qu'y occupa, dès 1989, le discours anticommuniste. Mais qu'est-ce au juste que l'anticommunisme ? Un discours politique ? Une idéologie ? Un programme politique ?

A. Essai de définition

Définir l'anticommunisme n'est pas aisé et on chercherait en vain une définition exhaustive dans les textes scientifiques ou les dictionnaires.

Le *Petit Robert* l'assimile, de façon très générale, à « une hostilité au communisme »⁷. Bernstein et Becker⁸ précisent : « tout comme l'anticléricalisme, l'antifascisme ou l'anticolonialisme, l'anticommunisme se définit par opposition à l'idéologie qu'il entend combattre »⁹ : son identité, négative, est orientée contre le communisme et ses corollaires. Et ils ajoutent : « L'anticommunisme apparaît comme une sorte de double permanent, d'ombre portée du communisme »¹⁰. Ce qui nous permet d'élargir la définition : en tant que « double permanent » du communisme, l'anticommunisme n'est donc pas seulement une attitude ou un discours caractéristique de l'Europe centrale et orientale de l'après 1989, il est une composante de la culture politique de la région qui puise ses origines, au moins en partie, dans un passé antérieur à 1945. Il s'agit là d'un anticommunisme historique, légitimé par la peur du rouge qui a marqué l'histoire de l'Europe à l'Est comme à l'Ouest depuis 1917. Cette peur du rouge était d'autant plus accentuée à l'Est que l'URSS était proche géographiquement et que les litiges territoriaux de l'empire tsariste n'avaient pas disparu (notamment avec la Roumanie et la Pologne).

Mais même si cet anticommunisme historique subsiste encore de nos jours, son ampleur est limitée indirectement par la disparition progressive des générations de l'immédiat après-guerre. Ainsi en Roumanie, mais c'est vrai ailleurs, compte tenu d'une espérance de vie ne dépassant guère soixante-sept ans, seule une très petite partie de l'électorat d'après 1989 avait connu directement (ou participé aux) les dernières élections libres de 1946 ¹¹. Rares étaient encore les Roumains qui avaient vécu directement une élection démocratique et pouvaient être considérés comme les derniers *anticommunistes* historiques. «L'expérience des dernières élections libres est donc nulle ou a survécu d'une manière déformée dans la mémoire de ceux qui furent jeunes à l'époque» ¹².

Après 1989, même si l'on retrouve parmi les principaux émetteurs du discours anticommuniste les survivants de l'élite politique d'avant 1945-1946, le contexte a changé et l'anticommunisme ratisse plus large. D'attitude strictement négative, il est devenu une idée politique à part entière, un projet qui se traduit dans des propositions législatives de *correction* des abus du passé : la rétrocession des biens abusivement confisqués, la condamnation globale du passé, des projets de lustrations, etc.

L'anticommunisme doit désormais prouver qu'il est «une rupture crédible» par rapport au passé afin que «le nouveau commencement devienne crédible» ¹³. C'est un de ses principaux effets positifs : la décrédibilisation de tout retour en arrière et la création d'un contexte garantissant la consolidation démocratique.

Mais il ne faudrait pas pour autant idéaliser ce contenu positif de l'anticommunisme, il n'est pas seulement un jugement nécessaire du passé qui assure et garantit la (re)construction démocratique du pays. L'anticommunisme est aussi devenu une arme politique importante qui rassemble non seulement les dissidents du communisme ou ses victimes mais aussi «des politiciens de la page blanche», ceux qui, comme Vaclav Klaus, font leur entrée sur la scène politique juste après 1989 et qui se font remarquer par la virulence de leurs propos anticommunistes, faute de s'être fait remarquer, avant 1989, par une opposition au pouvoir communiste. Avec eux, l'anticommunisme est instrumentalisé dans des buts électoraux ; revenons au conflit entre Klaus et Havel : Havel, personnage mythique de la dissidence tchèque, tenant des propos modérés sur le passé tandis que Klaus multiplie les discours radicaux sur la condamnation du passé qu'il a souvent orchestré contre Havel, accusé de «cryptosocialisme» ou les différends entre Mazowiecki et Walesa, qui reprochait au Premier ministre polonais son laxisme à l'égard des communistes.

L'anticommunisme d'aujourd'hui est pluriel. Pluriel car il peut être positif ou négatif, historique ou de fraîche date, l'apanage de la droite ou une attitude partagée par la droite et la gauche ou même par une partie de la gauche historique. Il peut rassembler, comme à l'heure «des mouvements parapluie», tous les partis issus de la dissidence ou les partis historiques, il peut être surtout un argument de campagne politique de ce qu'on avait appelé *la droite*.

L'anticommunisme offre ainsi à la fois une forte identité et une légitimation politique qui remplit le vide créé par la disparition du régime communiste. Se dire anticommuniste, c'était, et c'est encore, se déculpabiliser par rapport au passé, affirmer sa volonté de rupture et son attachement aux valeurs démocratiques.

Les premières années après 1989 furent les plus importantes dans la construction d'un débat intellectuel sur la condamnation du communisme; elles correspondent à une présence politique assez discrète des héritiers des partis communistes. Cette première période est caractérisée avant tout par une solidarité générale contre le communisme. Aux premiers jours de la révolution, toutes les forces politiques à Bucarest, à Prague ou à Budapest scandaient des slogans hostiles au communisme afin de rallier les suffrages populaires. Aux «bons» anticommunistes s'opposaient, pêle-mêle, le mauvais communisme, les mauvais communistes, les mauvais ex-communistes, les mauvais post-communistes, les mauvais protocommunistes, ..., tous connotés de façon négative.

De cette époque datent aussi les premiers débats sur la rétrocession des biens confisqués par les communistes, les procès des dignitaires communistes de Berlin, de Sofia ou de Bucarest, les premiers projets de loi sur la lustration, etc. Toute la société semble immergée dans ce débat sur le communisme et ses abus.

Présenté comme *le mal du siècle*, le communisme façonne le paysage politique. Il y a d'un côté les dissidents, que légitime leur passé de lutte contre le communisme et, de l'autre, les communistes plus ou moins reconvertis. Ce discours anticommuniste transformé souvent en programme et en identité politique implique directement l'élite du nouveau régime, les victimes des abus de l'ancien régime, le mouvement de la dissidence (nationale ou externe), la société civile et indirectement l'élite de l'ancien régime et ses institutions. L'enjeu est double dans ce contexte: la condamnation globale du communisme (acquise dès le début) et l'identification des coupables.

B. L'individualisation de la culpabilité, l'enjeu des débats

Parfois tardivement et d'une manière incomplète, des lois sont votées qui visent à une rectification juridique des abus du passé dans les quatre pays étudiés. Plus difficile, en revanche, est l'élaboration des textes de lustration qui excluent de la vie politique pour un certain nombre d'années des catégories précises de collaborateurs de l'ancien système.

Ainsi en Pologne, la première à se détacher du monde communiste, est-il malaisé sous le gouvernement Mazowiecki ¹⁴ de poursuivre les coupables quand des ministres communistes sont toujours au pouvoir, dans un Etat présidé par un communiste. Comme d'ailleurs en Roumanie où des collaborateurs directs ou indirects du régime communiste se retrouvent au sommet des structures de pouvoir après 1989. En Hongrie, cette politique était tout aussi difficile à mener en raison des liens des réformateurs communistes avec le secteur privé, et de leur adhésion évidente aux changements politiques. En revanche, la Tchéquie ¹⁵, où un fossé s'était créé depuis 1968 entre le parti communiste et la population, vote une véritable loi de lustration qui fut appliquée dès le début du nouveau régime: après 1968, adhérer au parti communiste revenait à approuver l'invasion des armées du pacte de Varsovie lors du printemps de Prague.

Passer d'un discours anticommuniste à son institutionnalisation est une tâche difficile d'autant que les mesures prises afin d'isoler cette culpabilité touchent forcément une partie importante de la population, qui avait collaboré d'une manière directe ou indirecte avec le pouvoir communiste: d'où la stigmatisation du carnet

rouge, des célèbres *informateurs* etc. L'enjeu devient dès lors l'identification des vrais coupables dans cette masse de collaborateurs qui comprend pratiquement toute la population. Qui sont-ils ?

1. *Qui sont les coupables ? Sur quelle base les identifier ?*

Les degrés de culpabilité sont construits sur la base des dossiers de l'ancienne police secrète dont l'exactitude est souvent mise en doute, ce qui hypothèque la validité de cette politique.

A partir de quel niveau de collaboration faut-il d'ailleurs condamner les coupables ? Les officiers de la police secrète sont-ils des collaborateurs ou de simples exécutants ? Sans compter que se retrouvent parmi les coupables ceux qui ont été protégés et ceux qui ne l'ont pas été par le nouveau pouvoir politique, souvent favorable aux compromis, ceux dont les dossiers politiques ont été détruits après 1989 et ceux dont les dossiers politiques ne l'ont pas été. Coupables aussi, selon les journaux à scandale qui voient des conspirations partout, des personnalités comme Lech Walesa, Corneliu Coposu, Grazyna Staniszevska, Helmut Zilk, Jan Kavan, etc. : des dissidents qui se retrouvent paradoxalement dans la position d'accusés.

2. *Qui sont les protagonistes ?*

Il y a, en gros, deux types de protagonistes impliqués directement dans le débat sur l'anticommunisme : ceux qui plaident pour un jugement du passé et ceux à qui les lois anticommunistes individualisées rappellent la chasse aux sorcières. Les partisans d'un jugement du passé se répartissent à leur tour en deux catégories : les uns considèrent que le temps d'une amnistie est venu, les autres ressentent comme une nécessité morale, une guérison morale de la société, l'institutionnalisation du discours anticommuniste sous une forme plus radicale ¹⁶. S'opposent aussi les anticommunistes modernisateurs – qui s'inscrivent dans la temporalité du présent et du futur et tiennent compte des exigences actuelles des pays – et les anticommunistes restaurateurs qui veulent reprendre le fil du temps au début de l'ère communiste, en 1945-1946.

Pour les uns, une justice même rétroactive est nécessaire pour recommencer une vie nouvelle : elle doit jouer le rôle des procès de Nuremberg, guérir la société en identifiant les coupables, afin de compenser les fautes et de réussir la démocratisation. Sans nier la validité de ces arguments, l'autre camp considère que l'heure est à la reconstruction et pas aux règlements de compte ¹⁷.

Autre question : la population connaît-elle l'identité des uns et des autres ? Les comprend-elle ?

Si, en Roumanie, ces débats sont animés par des quasi-inconnus, des intellectuels au langage trop sophistiqué pour être compris par la population (Gabriel Liiceanu, Doina Cornea, Ana Blandiana), dans les autres pays existait une dissidence reconnue comme légitime et respectée comme telle (Lech Walesa, Jacek Kuron, Mazowiecki, Vaclav Havel etc.). Les deux cas de figure sont radicalement différents.

Précisons encore, avec Claus Offe, que « ceux qui ont été les plus actifs dans la lutte contre l'ancien régime et donc ont connu et expérimenté directement sa dureté, vont normalement prôner des modalités plus modérées de punition que ceux qui ont

vécu en conformité avec l'ancien régime et l'ont accepté. Une explication peut être que les dissidents actifs ressentent une gratification importante et un soulagement dans la chute de l'ancien régime, par le biais de leur rôle dans cette chute et dans la construction du nouveau régime, tandis que les groupes moins actifs accordent plus d'importance à régler des comptes plus anciens»¹⁸. Les convertis de fraîche date sont souvent les procureurs les plus implacables.

3. *Des discussions aux lois*

Claus Offè distingue trois façons d'identifier et de sanctionner les coupables de l'ère communiste : « la disqualification ou la proscription », « la sanction pour crime dans des procès » et la « restitution » des biens confisqués en essayant de réparer les spoliations subies par les victimes¹⁹. Nous n'évoquerons ici que la proscription plus ou moins large des collaborateurs directs de l'ancien régime. La disqualification peut prendre deux formes : le retrait de certains droits spéciaux ou privilèges ou une punition qui se traduit par une privation de liberté ou par des pertes de propriété ou de revenu²⁰. Elle renvoie à la perte de privilèges quant à l'exercice de fonctions politiques et surtout à l'obligation de déclarer volontairement une collaboration éventuelle avec les organes de l'ancien régime. Cette disqualification se traduit dans des projets de lois de lustration qui, dans notre perspective, parachèvent l'institutionnalisation d'une individualisation de la culpabilité, surtout dans la sphère politique.

Le pays pionnier dans ce registre a été la Tchéquie : les débats les plus importants sur la condamnation du passé s'y déroulent dès 1990-1991. La loi adoptée alors définissait clairement les catégories de collaborateurs de la police secrète et les échelons des membres des structures de l'Etat-parti qui devenaient désormais incompatibles avec l'occupation d'un poste officiel. Sur la base de cette loi, chaque citoyen eut le droit de s'adresser au ministère de l'Intérieur. La communication du dossier était strictement privée²¹. A l'évidence, l'application de la loi de lustration en République tchèque a entravé l'accès au pouvoir politique de membres importants du parti ou des structures auxiliaires ; elle écarta quelque 10 000 personnes des emplois publics²². Les effets de la loi furent au début valables pour cinq ans, avant d'être prolongés jusqu'en 2001²³.

La loi tchèque de lustration fut adoptée dans un climat politique très tendu. Le Forum civique réaffirma à plusieurs reprises que, dans un régime démocratique, les communistes allaient perdre les élections. Le Mouvement des citoyens (OH, l'héritier de la mouvance des dissidents) présentera d'ailleurs le 27 juin 1991 un projet de loi qui proposait d'interdire l'exercice d'une fonction publique aux seuls individus reconnus coupables de violation des droits de l'homme. Mais même à l'intérieur du Forum, comme en Pologne, les opinions sont divergentes. L'ODS apportera plusieurs modifications à cette loi, adoptée en 1991 qui touchera, dans sa forme finale, les membres de la police secrète, les informateurs, les collaborateurs idéologiques, les ex-secrétaires du partis communistes à partir du niveau départemental, les membres du Comité central, etc.²⁴. Les plus fermes défenseurs de la politique de lustration sont (comme ailleurs) la Confédération des prisonniers politiques (KPVC) et le club des non-membres du parti (KAN). Malgré les plaintes de non-respect de la charte des

droits de l'homme et de la convention internationale sur le travail, la loi fut votée le 4 octobre 1991 grâce à l'appui de l'ODS, de l'Alliance civique démocratique et du parti chrétien démocratique. Cette loi fut ressentie comme une défaite par Havel et le Mouvement des citoyens qui prônaient l'amnistie.

La Pologne applique une loi incohérente sous le gouvernement Olszewski. Les partisans de la lustration (dont les frères Kaczynski ralliés à Lech Walesa), transforment ce débat, à la manière de Klaus, en un enjeu électoral afin de s'imposer devant Mazowiecki, nettement plus tolérant, dans la tradition de Havel. La logique de cette loi s'inscrit dans «la dénonciation des accords de la Table ronde dont ils se désolidarisent», ce qui faisait de Kuron et de Michnik «des partenaires complices d'un accord tacite»²⁵. Le résultat sera la scission de la droite.

Le 28 mai 1992, un projet de loi passe par le Sejm qui l'approuve et demande au ministre de l'Intérieur, Antoni Macierewicz, de l'informer sur les fonctionnaires, toujours en poste, qui auraient collaboré avec l'ancien régime. Le 4 juin 1992, le ministre communiquera au Parlement une liste de personnes suspectées de collaboration avec la police secrète. La liste mentionnait les noms de Lech Walesa (alias Bolek), Wieslaw Chrzanowski, vice-président de l'Union chrétienne nationale, et Leszek Moczulski, président de la Confédération pour une Pologne indépendante. Le choc de cette première application d'une justice rétroactive ébranla profondément la société politique polonaise : ce fut le dernier jour du gouvernement Olszewski !

C'est seulement en 1997²⁶ qu'une loi de lustration fut votée. Elle impose aux personnes publiques de déclarer officiellement leur collaboration éventuelle avec la police secrète ; seule la dissimulation de la vérité conduit à l'interdiction d'exercer un certain nombre d'emplois publics pendant dix ans.

La Hongrie adopte, en 1994, une loi sur les personnes ayant occupé des postes importants (la loi de radiographie sociale) : on essayait par là de gêner les socialistes donnés comme vainqueurs par les derniers sondages²⁷. Alors que la loi tchèque implique l'exclusion de la vie politique, en Hongrie, une personne qui ne déclare pas de sa propre initiative son degré d'implication avec la police secrète verra son nom et son degré d'implication dévoilés publiquement. Si, au début, la loi prévoyait de passer en revue 10 000 postes, après la proposition du Parti socialiste hongrois en 1996, les postes concernés se réduiront à 540.

En Roumanie, une manifestation organisée par les sociétés «Timisoara», «Europa» et la «Confédération 16 décembre» eut lieu à Timisoara, sur la place de l'Opéra, dès le 11 mars 1990. Lors de cette manifestation est lancée la célèbre proclamation de Timisoara qui affirme que la révolution a été trahie, surtout après le 28 décembre 1990 : «La Révolution de Timisoara a été dès les premières heures non seulement anti-Ceausescu mais catégoriquement anticommuniste»²⁸. Comme suite directe de ce point, s'enchaînent les propos du point 8 qui fut ultérieurement repris comme slogan par les partisans de la promulgation d'une loi de lustration pour le paysage roumain : «(...) nous proposons que la loi électorale interdise pour les trois premières législatures consécutives le droit de candidature, sous toute liste, des ex-activistes communistes et des ex-officiers de la *Securitate*. Leur présence dans la vie politique du pays est la principale source des tensions et des suspicions qui tourmentent aujourd'hui la société roumaine. Jusqu'à la stabilisation de la situation

et à la réconciliation nationale, leur absence de la vie publique est absolument nécessaire»²⁹.

Pourtant, malgré un débat assez important, mais circonscrit aux milieux intellectuels, aucune loi de lustration ne sera vraiment discutée en Roumanie. On se bornera à débattre d'une loi concernant l'accès aux dossiers de l'ancienne *Securitate*. Déposé à la chambre des députés au début des années 1990, le projet de loi ne sera pas finalisé avant le mois de mai 1999 et la loi d'accès aux archives de la *Securitate* sera votée au printemps 2000. «Le nouveau droit d'accès aux dossiers est ainsi limité par une série d'exceptions concernant particulièrement le personnel engagé dans l'administration ou la diplomatie»³⁰.

En résumé, que le débat sur la question du communisme passe ou non le cap de l'institutionnalisation dans les premières années, dépend finalement du type de rupture qui se produit en 1989 (avec ou sans l'aide des réformateurs) et du degré d'implication de la société et de ses nouveaux leaders dans la collaboration avec l'ancien système (songeons à la proportion de membres du Parti communiste roumain dans la population active). D'autres facteurs interviennent cependant: l'attitude de l'Eglise dans le débat (surtout en Pologne) et ce que nous avons qualifié d'anticommunisme d'opportunisme politique (Klaus *versus* Havel). Mais ce qui unit pourtant pratiquement tous les participants à la vie politique, c'est une condamnation du système communiste et de ses abus. En 1991, la Pologne vota une loi concernant l'imprescriptibilité des crimes commis jusqu'en décembre 1956, étendue ensuite jusqu'en 1989. La Tchéquie adopta une loi similaire sur l'imprescriptibilité des crimes du régime communiste jusqu'en 1989. En Hongrie, le débat se focalisa surtout sur les événements de 1956; les crimes de cette période sont considérés comme des crimes de guerre³¹.

Cette distanciation par rapport au système n'alla pourtant pas de pair avec un consensus dès qu'il s'agissait des individus, mis à part les leaders des partis communistes. En Roumanie par exemple, qui s'avère ici aussi un cas spécifique, des procès s'organisent dans la première partie de 1990, à charge des principaux membres du Comité central jugés pour leurs actes sous le régime communiste ou pour leur implication dans la répression de la révolte de Timisoara ou de Bucarest. On peut dans ce cas parler de justice sélective, une justice qui ne frappera que quelques individus: Nicolae et Elena Ceausescu, des membres du gouvernement comme Manea Manescu, Ion Coman, Iulian Vlad, Tudor Postelnicu, Ion Dinca et des officiers de la police et de l'armée, tandis que des personnalités de premier plan comme les généraux Chitac ou Stanculescu échapperont à tout procès jusqu'en 1999, en raison de leurs liens avec le nouveau régime. La Cour suprême ira même jusqu'à acquitter des membres du comité politique exécutif, et ce juste après 1989³². Paradoxalement, la Roumanie n'est pas l'exemple le plus flagrant de pays où les ex-dignitaires du partis sont morts dans leur lit (de l'autre côté on retrouve l'exemple de Gustav Husak qui trouva la mort à son domicile en 1991)³³.

3. L'anticommunisme aujourd'hui

Nous avons défini l'anticommunisme comme étant à la fois une attitude et une idée politique dont le profil identitaire est façonné par l'opposition au communisme,

aux communistes et, finalement, à tout ce qui est lié au régime communiste. Mais si en 1989, parler de l'anticommunisme, c'était surtout mettre en cause la légitimité de l'ancien régime afin de pouvoir construire et consolider les nouvelles démocraties, en 2001, le débat a changé. *A priori*, l'anticommunisme devait être une composante de base dans la reconstruction des démocraties à l'Est de l'Europe. Il devait permettre une prise de distance par rapport au passé et une identification, fût-elle imparfaite, des abus, des erreurs et des crimes du communisme. Il était impossible de faire une croix sur le passé sans cette mise en question. Et l'anticommunisme est certes un des outils qui ont favorisé une approche critique du passé. Mais il n'en va plus de même aujourd'hui. Dans la plupart des pays, la démocratie est déjà un acquis ; le procès du communisme a eu lieu, même s'il n'eut pas l'ampleur d'un procès du Nuremberg comme beaucoup l'auraient voulu en 1989. Des rectifications des abus du passé ont été opérées, au moins en partie. Plusieurs questions restent cependant d'actualité : que faire des anciens membres du parti communiste ? Y a-t-il encore une menace communiste ? Y a-t-il encore des communistes ? ...

Globalement, une douzaine d'années après les premières élections partiellement libres en Pologne, le paysage partisan de l'Europe du centre est arrivé à une certaine maturation identitaire. Cette maturation se traduit dans l'essai de consolidation d'une image et d'un programme politiques qui permettent l'intégration dans les mouvements européens ou internationaux. Plutôt que de revendiquer l'exclusivité du discours anticommuniste et de borner là ses prétentions, le PNL roumain comme le FIDESz hongrois sont soucieux de mieux définir leur vision libérale. Le discours anticommuniste n'est pas abandonné mais il ne suffit plus à définir un parti politique. Les enjeux de la démocratisation et de la consolidation démocratique sont tels qu'aujourd'hui il est plus valorisant de parler de stratégies de réformes économiques (avec des coûts sociaux minimes), d'intégration dans l'Union européenne ou l'OTAN, d'amélioration du niveau de vie, de diminution du chômage et de politiques sociales plus compétitives.

L'anticommunisme ne disparaît pas devant ces exigences nouvelles – qui font l'objet d'un large consensus – mais il perd de sa virulence et de son importance. Il a en fait déjà remporté la partie : la chute du régime communiste à l'Est s'est traduite par la défaite du système politique communiste et par la victoire de la démocratie, disons même par une victoire de l'anticommunisme.

Certes une victoire mais pas totale. Nous constatons que :

- les leaders des partis communistes d'avant 1989 ont disparu de la scène politique (même s'ils ne sont pas tous en prison) ;
- tous les partis, même le KSCM, ont procédé à une critique des abus du passé (il est hors de question de reconstruire le communisme à l'Est, désormais la lumière vient exclusivement de l'Ouest ³⁴) ;
- fût-ce en partie, la législation destinée à condamner les abus du système communiste a plus ou moins atteint ses objectifs : la rétrocession des biens confisqués, la réhabilitation des personnalités historiques d'avant 1945 et de la diaspora ;

- globalement, le terme « communiste » a acquis une connotation péjorative ;
- sauf le KSCM, aucun parti politique majeur ne se définit comme l'héritier d'un parti communiste ;
- le consensus existe entre tous les partis sur des questions liées à la démocratie, la réforme et l'intégration euro-atlantique ;
- fondamentalement, une reconversion souvent réussie à la social-démocratie tend à éliminer les dernières réticences de collaboration entre les deux versants : les anticommunistes (plus ou moins durs) et les ex- (post-, pseudo-, crypto-...) communistes (plus ou moins reconvertis).

Pour nous, cette situation correspond à un retour à la normalité ³⁵, dans le sens où l'anticommunisme, toujours présent sur la scène politique de la région, est nécessaire pour prendre ses distances par rapport au passé et à ses abus. Il renforce l'adhésion à la démocratie par opposition aux aspects ténébreux du passé. A la manière allemande, il a permis, malgré ses insuccès ou succès partiels, une auto-réflexion en ce qui concerne la collaboration avec le régime et ses crimes. Il a favorisé un débat sur le pourquoi et le comment du communisme et synthétise les errements à éviter afin de garantir le succès de la (re)construction démocratique.

L'anticommunisme des premières années a voulu faire le procès de Nuremberg du communisme. Mais la comparaison s'arrête là. Le bilan de ce procès du communisme est assez modeste. Certes, les coupables, les crimes et les moyens de la répression ont été identifiés mais, dans tous les cas, il s'agit d'une réussite partielle, limitée dans le temps et qui a touché seulement certains échelons de l'ancien régime, sans mise en cause absolue et sans « décommuniser » ces pays en profondeur, comme d'aucuns l'espéraient juste après 1989. Aujourd'hui, l'anticommunisme n'est plus un justicier, il est davantage un arbitre de la vie politique : si le SzDSz collabore avec le MSZP en Hongrie, c'est le signe que le dernier est un parti démocrate, c'est l'investiture démocratique de ce parti qui est en jeu.

Précisons encore que, en 1993-1994 le retour des ex-communistes sur la scène politique en Hongrie et en Pologne, avait alimenté le débat sur les dangers qui guettaient la consolidation démocratique de ces pays et un retour possible en arrière fut largement pris en compte. A la fin des années 1990, la situation a changé. L'alternance inverse s'est produite tout aussi naturellement et les nouveaux sociaux-démocrates ont renoncé après la victoire électorale de l'opposition. En 1998 en Hongrie, même s'il occupait la première place avec 32,2% des voix, le MSZP dut laisser la présidence du gouvernement au FIDESz qui avait obtenu 28,2% des suffrages et s'allia avec le FKgP (13,8%) et le MDF (3,1%) ³⁶. En 2000, en Pologne, lors des élections présidentielles, Kwasniewski fut réélu au premier tour avec 53,9% ³⁷ des voix, le mythique leader de Solidarité, Lech Walesa obtenant seulement 1% des suffrages des électeurs. Au niveau du Parlement, dès 1997, le SLD perdit la suprématie au profit de l'Action électorale solidarité qui obtint 33,8% dans le Sejm et 51 sièges au Sénat ³⁸. En Tchéquie, lors des élections de juin 1998, le CSSD sortit vainqueur avec 32,3% des voix à la Chambre des députés, suivi par l'ODS (27,7%) et le KSCM (11%) ³⁹. En novembre 2000, lors des élections partielles pour le Sénat, la Coalition des quatre (KDU, CSL, US, ODA) obtint 39%, l'ODS 22%, le CSSD, 15% et le KSCM 3%. En Roumanie, en novembre 2000, les élections

législatives virent le retour du PDSR, déjà annoncé par tous les sondages. Le PDSR obtint 37,09% des voix au Sénat et 36,61% à la Chambre. Le candidat du PDSR, Ion Iliescu, fut élu au deuxième tour de scrutin avec 66,83%⁴⁰. Le principal parti d'avant 2000, le Parti national paysan chrétien démocrate, qui avait assuré à la fois la présidence du Conseil des ministres et du pays, n'atteint pas le seuil d'éligibilité et est rejeté dans l'opposition extraparlamentaire.

Le circuit démocratique jalonné par les résultats d'élections régulières et libres montre que les dernières réticences sont mineures : les derniers enfants du communisme sont devenus, de nos jours, des adeptes de la social-démocratie. Il y a certes des nuances et le succès de la reconversion n'est pas uniforme mais, partout, la seule option envisagée est la gestion démocratique du politique, de l'économique et du social.

L'anticommunisme n'a pourtant pas disparu, il continue d'animer les rapports intra-partisans : songeons à l'impossibilité pour l'Union de Geremek et le SLD en Pologne de travailler ensemble, à la critique du SzDSz pour sa collaboration avec le Parti socialiste, aux griefs du PNTCD à l'encontre de l'alliance supposée du PNL et du PDSR. Il est assez difficile de voir des alliances entre les deux mondes : les ex-communistes et les autres.

Les tentatives de revenir sur les injustices de jadis ont été ressenties comme des victoires partielles sur le passé mais, selon nous, la victoire réelle est que, tout en considérant le communisme comme le mal du siècle et le terme « communiste » comme une insulte, le monde politique de la région s'est débarrassé des étiquettes manichéennes du début des années 1990. La plupart des acteurs politiques s'accordent désormais sur les règles de fonctionnement démocratique.

On le voit, si les quatre pays étudiés ont vécu des histoires différentes avant l'instauration de l'ère communiste, si les chemins divergent aussi lors de la rupture avec le passé et au début de la démocratisation, aujourd'hui, en revanche, la convergence est de mise. L'enjeu politique n'est plus le jugement du passé ; les problèmes économiques, les difficultés sociales, les questions d'intégration européenne ou atlantique prennent le pas sur l'enjeu de l'anticommunisme.

Nous concluons en rappelant qu'en 2000, en Roumanie, devant la percée électorale impressionnante du PRM et surtout de Vadim Tudor, toute hésitation disparut : fait difficilement envisageable dix ans plus tôt, les votes démocratiques convergèrent tous vers Ion Iliescu (l'ancien ennemi des anticommunistes roumains), afin de parer le danger majeur : l'extrémisme politique. Le changement de repères est donc manifeste chez les anciens communistes comme chez leurs adversaires de jadis.

Notes

¹ Strophe des chants de la place de l'Université du printemps 1990, Bucarest. Une définition codée de l'anticommunisme du début des années quatre-vingt-dix et une ouverture de recherche sur l'anticommunisme actuel. «Hooligan» est le terme utilisé par Nicolae Ceausescu en condamnant les manifestants de Timisoara et «voyou (*golani*)», le terme utilisé par Ion Iliescu pour condamner la manifestation de Piata Universitatii, qui sera appelée symboliquement *Golan* (le pays des voyous).

² Ces lois organisent indirectement le champ politique, opérant au niveau de la sélection des leaders politiques. Elles deviennent pratiquement incontournables et régissent *la recevabilité* des candidatures.

³ *Amnésie* et *amnistie* sont deux termes proposés par Adam Michnik pour décrire le rapport que les sociétés de l'Est entretiennent parfois avec le passé communiste. Il décrit deux attitudes : les uns militent afin d'oublier le passé et de se concentrer sur l'avenir (ce qui aboutit à rejeter la responsabilité des erreurs du passé), les autres militent afin de se détacher du passé sans pour autant oublier ses erreurs, ses abus : ils choisissent le pardon et la réconciliation tout en mettant en cause le passé. Michnik ne prend pas en considération un troisième cas : la *mise en cause* du passé dans des discours intellectuels et scientifiques mais aussi, voire surtout, au niveau judiciaire. Dans un éditorial du quotidien roumain *ZIUA*, du 8 juin 2001, Zoe Petre (intellectuel roumain prestigieux, conseiller du président Constantinescu) reprend la distinction *amnésie* – *amnistie* en montrant que bien que les deux mots soient étymologiquement apparentés (ils ont la même racine grecque *mnem* – qui évoque le souvenir, le rappel, la mémorisation – précédée d'un alpha privatif – une négation), ils n'ont pas la même signification. « Si l'amnistie a le sens d'un oubli délibéré, prescrit par la loi, l'amnésie est un oubli involontaire, provenant souvent d'un trauma physique ou psychique, donc d'une incapacité temporaire ou définitive de se rappeler ». A la différence d'Adam Michnik qui valorisait l'amnistie, l'intellectuel roumain juge les deux attitudes vicieuses. La troisième solution, seulement suggérée, est de juger le passé. C'est ici aussi une possibilité d'expliquer une différence de perception des acquis de la lutte anticommuniste – des acquis assez évidents en Tchéquie, plus mitigés en Hongrie et en Pologne et encore difficiles à cerner en Roumanie.

⁴ Corneliu COPOȘU dans une interview accordée à la revue *22*, n° 20, 27 mai-2 juin 1993.

⁵ Guy HERMET, *Les désenchantements de la liberté. La sortie des dictatures dans les années 90*, Paris, Fayard, 1993, p. 43-79, apud Daniel BARBU, *Sapte teme de politic româneasc*, București, Antet, 1997, p. 6.

⁶ Dan C. MIHAILESCU, « 360 grade Est de *Apelul c tre Lichele* », in Dan C. MIHAILESCU, *Stâng cii de dreapta*, Cluj Napoca, Dacia, 1999, p. 38-39.

⁷ *Petit Robert*, Paris, 1996, p. 91.

⁸ Nous utilisons la définition de Bernstein et Becker avec des réserves méthodologiques, dues au contexte pour lequel la définition a été construite. Cette description *a contrario* de l'anticommunisme nous paraît cependant pouvoir être transposée dans l'espace de l'Europe centrale et orientale, dans son sens premier, indépendamment des implications caractéristiques à l'Etat français et au PCF. Sans doute n'y a-t-il pas de comparaison possible entre les deux contextes de l'anticommunisme mais, superficiellement, les symboles utilisés s'apparentent, même si le communisme à l'Ouest de l'Europe ne fut qu'une menace intellectuelle tandis qu'à l'Est il a été réalité pendant plus de quarante-cinq ans.

⁹ Serge BERNSTEIN, Jean Jacques BECKER, *Histoire de l'anticommunisme en France*, tome I, 1917-1940, Paris, Olivier Orban, 1987, p. 8.

¹⁰ *Ibid.*, p. 8

¹¹ Pour le cas roumain, il faudrait même remonter encore plus loin dans le passé pour trouver la dernière expérience électorale démocratique, les élections de 1946 étant loin d'être un modèle à suivre, leur liberté n'étant déjà plus totale. Le parti communiste utilisait déjà tous les moyens pour s'imposer : de la subordination des syndicats, à la terreur imposée aux salariés et à l'intimidation de la presse d'opposition. Sans parler de la propagande appuyée par l'armée rouge et de la réécriture de l'histoire des événements du 23 août 1944. L'agression physique et les crimes servent souvent à convaincre les récalcitrants lors des scrutins. Le résultat semble d'ailleurs avoir été faussé : le parti national paysan aurait dû l'emporter avec 76 % des voix (les résultats officiels ne lui attribuèrent que 31 mandats). V. RADU PISICA, *Adevarul despre alegerea din 19 noiembrie 1946 (analiza de presa)*, Bucuresti, Editura « Fiat Lux », 1996, p. 138, 143-145.

¹² Alina MUNGIU, *Romanii dupa 1989. Istoria unei neintelegeri*, Bucuresti, Humanitas, 1995, p. 109.

¹³ Claus OFFE, *Varieties of Transition. The East European and East German Experience*, Cambridge, Polity Press, 1996, p. 82.

¹⁴ Bien que Mazowiecki puisse et doit être intégré dans la catégorie des militants en faveur de l'amnistie.

¹⁵ Des abus existent cependant : ce fut le cas, par exemple, suite à la tentative d'assassinat de Jiri Svoboda, le secrétaire général du KSCM. Paradoxalement, les dissidents ne sont pas les plus fervents partisans de cette loi.

¹⁶ Dan C. Mihailescu, critique littéraire roumain, décrit fort bien la façon dont l'élite dissidente (celle qui demande une lustration de la politique) percevait le communisme (Dan C. MIHAILESCU, « 360 grade Est de *Apelul catre Lichele* », in Dan C. MIHAILESCU, *op. cit.*, p. 54, p. 59). Il définit le communisme comme « le royaume de sous la terre, l'ivresse du fétide, du noir, la volupté de l'agitation dans la clandestinité ».

des ténèbres (...). C'est la suprématie de l'ignorance, insatiabilité des instincts viciés par un appétit qui ne se contente pas d'avalier mais vise la vivisection dans des buts totémiques». Dans cette logique, le communisme «n'a pas été bénéfique que pour les domestiques devenus directeurs ou pour les criminels, les voleurs ou les sadiques. Il a été très bon surtout pour les cafards». façon de légitimer la thérapie et le nettoyage.

¹⁷ Claus OFFE, «Disqualification, Retribution, Restitution: Dilemmas of Justice in Post-Communist Transitions», *The Journal of Political Philosophy*, vol. 1, 1, 1993, p. 17-44.

¹⁸ Claus OFFE, *Varieties of Transition*, op. cit., p. 91.

¹⁹ *Ibid.*, p. 88

²⁰ *Ibid.*, p. 93

²¹ Voir les propos de Jaromir Plisek (ambassadeur de la République tchèque en Roumanie) dans l'hebdomadaire 22, n° 45, 1998. «Un des effets de la loi fut que j'ai eu la possibilité d'apprendre si j'étais considéré comme un collaborateur de la police secrète. Si je voulais par exemple devenir directeur dans un ministère, on me demandait parmi plusieurs papiers ce document aussi. Je pouvais refuser mais alors je ne pouvais plus déposer ma candidature pour ce poste. Par exemple, au ministère des Affaires étrangères, ce document a été demandé à tous les nouveaux arrivés après 1990 ou, dès l'entrée en vigueur de la loi, pour tous les diplomates. Les candidats au Parlement n'étaient pas obligés de présenter ce document mais les directions des partis politiques pouvaient demander à ceux qui allaient être inscrits sur les listes électorales de présenter ce document et les partis disaient publiquement s'ils demandaient ou non ce document».

²² G. MINK, J.-C. SZUREK, *La grande conversion. Le destin des communistes en Europe de l'Est*, Paris, Editions du Seuil, 1999, p. 176. Pourtant comme le montre Thomas A. Baylis («Elite Change after communism – Eastern Germany, the Czech Republic and Slovakia», *East European Politics and Societies*, vol. 12, 2, printemps 1998, p. 278-279), les effets de la lustration sont relatifs, même en Tchéquie. Il mentionne les cas de Marian Calfa (membre du dernier gouvernement communiste du pays) qui reste Premier ministre de la Fédération jusqu'en 1992, Vladimir Dlouhy, ministre de l'Economie sous Calfa qui n'a quitté le parti qu'en 1989 avant de devenir un grand défenseur du marché, Karel Dyba, ministre de l'Economie (qui avait été exclu du parti en 1970), Miroslav Vacek et L. Dobrovsky, ministres de la Défense (anciens membres du Parti communiste). D'autres noms sont encore cités, de personnalités bien connues, des signataires de la charte, comme Jiri Dienstbier, Pavel Rychetsky, etc.

²³ En 1995, une loi relative aux dossiers de la police secrète fut adoptée en Tchéquie. J. Plisek considère que via «la loi des dossiers, nous avons en ce moment satisfait plus la curiosité des personnes individuellement, pour voir qui les a dénoncés ou pas, etc. Mais, à ma connaissance, les gens ne se précipitent pas trop pour avoir connaissance de leur propre dossier car, *entre-temps, le problème a cessé d'être important, ce qui est bien, je crois*» (souligné par nous). *Ibid.*, p. 28.

²⁴ Abby INNES, «The Breakup of Czechoslovakia: The impact of party development on the separation of the state», *East European Politics and Societies*, vol. 11, n° 3, automne 1997, p. 403.

²⁵ G. MINK, J.-C. SZUREK, op. cit., p. 157.

²⁶ Fait significatif sous une Diète encore dominée par les ex-communistes.

²⁷ La même stratégie s'observe en Roumanie en 2000. A la veille des élections, une loi similaire passe afin de gêner de PDSR mais, contre toute attente, la plupart des anciens collaborateurs de la police politique se retrouvent parmi les membres des partis historiques. Les partis historiques le souligneront par la suite, dans la logique d'une conspiration, la destruction des dossiers politiques sera orchestrée par le PDSR dans les premières années qui suivent la révolution. Des situations caricaturales existent comme celle de l'officier du Département d'Informations Externes, le cas Priboi.

²⁸ Domnita STEFANESCU, *Cinci ani din Istoria Romaniei. O cronologie a evenimentelor decembrie 1989-décembrie 1994*, vol. I, anexa 2, Bucuresti, Editura Masina de Scris, 1995, p. 451.

²⁹ *Ibid.*, p. 454.

³⁰ Catherine DURANDIN, *Roumanie un piège?*, Saint-Claude-de Diray, Editions Hesse, 2000, p. 151.

³¹ Voir G. MINK, J.-C. SZUREK, op. cit., p. 165.

³² Ralu FILIP, «Achitarea inculpatilor in procesul Cpex», in Ralu FILIP, *Deceniu Mare, Politicieni Mici (Romania 1990-1998)*, Bucuresti, Editura Staff, 1999, p. 32-33.

³³ G. MINK, J.-C. SZUREK, op. cit., p. 164.

³⁴ Cette formule «*Ex Occidente Lux*» est significative d'un changement radical des repères. En ironisant sur les deux prophéties des auteurs américains Francis Fukuyama et Samuel Huntington, Adam Przeworski («*The Neoliberal Fallacy*», *Journal of Democracy*, John Hopkins University Press, Washington, vol. 3, 3, juillet 1992, p. 45) considère que le néolibéralisme qui accompagne le triomphalisme de la démocratisation en Europe centrale et orientale, en tant que parachèvement de l'histoire, «est la plus grande expérience d'inspiration idéologique depuis que Staline a lancé en 1929 l'industrialisation forcée de l'Union soviétique». La logique est la même mais l'échelle de valeurs s'inverse : la seule solution est désormais la propriété privée et l'individualisme doit remplacer le sens de la communauté.

³⁵ Nous utilisons le mot *normalité* dans le sens que lui donnait Jürgen Habermas lorsqu'il estimait que les événements du début des années quatre-vingt étaient souvent vécus comme une *nachholende Revolution*, une révolution rectificative qui ferme pratiquement la parenthèse temporelle représentée par le communisme. Jürgen Habermas, «*The Rectifying Revolution*», *The New Left Review*, n° 183, septembre-octobre 1990, p. 5.

³⁶ <http://www.agora.stm.it/elections/hungary.htm>

³⁷ <http://www.agora.stm.it/elections/poland.htm>

³⁸ <http://www.agora.stm.it/elections/poland.htm>

³⁹ <http://www.agora.stm.it/elections/czech.htm>

⁴⁰ Biroul Electoral Central- <http://domino.kappa.ro/election/election2000.nsf/All/Home>

Du parti « ouvrier » à la « gauche démocratique »

Les métamorphoses d'un parti de pouvoir polonais (1989-2001)

Bruno DRWESKI

Lorsqu'après la défaite électorale du parti ouvrier unifié polonais (PZPR), les délégués du parti au XI^e congrès proclamèrent sa dissolution, au début de l'année 1990, au cours d'une cérémonie qualifiée par certains d'« émouvante » et par d'autres de « pseudo-pathétique »¹, bien peu d'observateurs pariaient sur un quelconque avenir pour les héritiers officiels de cette formation. Et pourtant, après la Lituanie à la fin de l'année 1992, la Pologne fut, en 1993, le deuxième Etat de l'ancien bloc soviétique à élire une coalition électorale regroupant des dirigeants politiques issus du parti au pouvoir de 1944 à 1989. Ces élections démontrèrent que, sur certains points au moins, les Polonais récusaient la politique de décommunisation systématique engagée par les gouvernements issus du syndicat Solidarité. Ces résultats suscitèrent un certain nombre de questions qui restent encore sans réponse et concernent les fondements de la réorientation politique et sociale en cours depuis 1989.

Tout d'abord, les élections présidentielles et législatives qui, depuis 1993, ont confirmé l'ancrage de ceux qu'on appelle à tort les ex-communistes, remettent-elles fondamentalement en cause le choix fait par la Pologne en 1989 ? L'analyse de la « débâcle des communistes » reste-t-elle à faire ?

Par ailleurs, l'enracinement de l'Alliance de la gauche démocratique (SLD) – coalition électorale formée après 1989 autour du parti héritier du PZPR et la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) –, n'indique-t-il pas que la forme-parti refusée, au moins formellement en 1989, par les héritiers de la dissidence anticommuniste, correspond – en Pologne mais sans doute aussi ailleurs – à une réalité beaucoup moins dépassée qu'on a pu le croire ? Et si c'est le cas, cela n'a-t-il pas contribué à donner aux ex-communistes une longueur d'avance sur leurs adversaires, engagés dans un premier temps dans la formation de coalitions d'« individus » rassemblés dans des « forums », des associations ou des clubs assez

élitistes ? Car si la droite a fini par revenir aux affaires, c'est grâce à la base constituée par le syndicat Solidarité devenu, ou redevenu, de fait un quasi-parti politique au fur et à mesure qu'il perdait des adhérents.

Que le retour des ex-communistes au pouvoir en Pologne en 1993 ait si peu inquiété le camp des décommunisateurs ne prouve-t-il pas aussi que le discours idéologique anticommuniste visait certes à déconsidérer une idéologie qui avait effrayé les élites traditionnelles ou dont le spectre continuait à faire peur aux nouvelles élites émergentes, ex-communistes compris, mais que dans les faits, il n'y avait quasi plus de communistes en Pologne ? Car comment expliquer que les deux millions de membres du parti communiste de 1989 aient idéologiquement disparu en moins de quatre ans sans laisser de traces et sans plus faire peur ? L'histoire du XX^e siècle prouve l'importance de l'histoire longue et la disparition comme par enchantement du communisme en Pologne, mais aussi ailleurs, entre 1989 et 1991, nous amène à nous demander quand, de fait, le communisme en tant que projet de société porté par une formation politique s'est évanoui, ou bien a été assassiné, dans les pays de l'Est. Ne constate-t-on pas dans la Pologne d'aujourd'hui à la fois l'absence d'élite politique communiste et la persistance d'une sensibilité égalitariste dans de larges couches de la population ? Comment dans ce contexte apprécier la place économique et politique occupée aujourd'hui par les milieux de l'ancienne *nomenklatura* décommunisée ?

Le retour des ex-communistes sur le devant de la scène polonaise à partir de 1989 nous amène aussi à nous interroger sur l'ambiguïté de la scène politique polonaise post-socialiste. Dans quelle mesure y a-t-il retour ou rupture entre l'avant et l'après 1989 ? Les ex-communistes ont-ils été au moins co-auteurs des changements introduits dans les années 1988-1989 ? N'y a-t-il pas eu en fait maintien économique puis retour politique du personnel communiste débarrassé, voire auto-débarrassé, du communisme ? Faut-il parler de malentendu entre cette élite politique et sociale restaurée et son électorat ? Car, si en 1980-1989, le syndicat Solidarité prônait la réalisation effective des idéaux du socialisme – ce à quoi il a renoncé en 1989 – lors de la campagne électorale de 1993, la SLD a gagné avec pour slogan « Rien n'oblige à poursuivre dans la direction actuelle » (« *Tak dalej byc nie musi* »); ce qui sous-entendait une opposition fondamentale aux principes néo-libéraux. Si la SLD a gagné, c'est parce qu'elle était censée représenter un héritage alors qu'elle ne défendait plus les mêmes intérêts sociaux que les communistes en 1944.

Enfin, si la métamorphose rapide du PZPR en SdRP a étonné, la formation de la coalition électorale SLD, transformée une fois son assise assurée, en un parti unifié en 1999, ne témoigne-t-elle pas, sur ce plan au moins, d'une continuité d'habitudes « au sommet » entre les tendances visant à « l'unification de la vie sociale » – imposées par les staliniens polonais en 1948 aux dépens du pluralisme réel de la gauche – et la nouvelle « unification de la gauche » forcée en 1999 ? Que, dans les deux cas, le parti socialiste polonais (PPS) de tradition marxiste fasse les frais de cette prise de contrôle de la gauche officielle par l'appareil de la *nomenklatura* n'indique-t-il pas que, comme dit le dicton polonais, « le nouveau revient », mais sans doute sous une forme plus « douce » ?

1. Les élections de 1989 furent-elles une débâcle pour le communisme ?

Avant de s'interroger sur l'existence, en Pologne en 1989, d'un groupement politique consistant rassemblant des communistes, il est nécessaire de déterminer d'abord si les Polonais votèrent bien à cette époque contre le socialisme, voire en faveur du capitalisme. Si l'on a en mémoire le mouvement massif de protestation de l'été 1980 qui a mené à la création du syndicat Solidarité, peu d'observateurs semblent se rappeler que les revendications de cette organisation non seulement n'impliquaient pas un changement de système social mais exigeaient de « faire descendre les slogans dans la rue », c'est-à-dire d'assurer la pleine réalisation des principes sociaux et politiques du socialisme, avec en particulier l'autogestion, la démocratisation de la planification, la socialisation du système d'administration et de gestion et le maintien du droit au travail ². Moins d'observateurs encore ont relevé que les hésitations et les ambiguïtés qui ont marqué le mouvement Solidarité au cours de l'année 1981 ont entraîné une érosion progressive de sa popularité et que, lors de la proclamation de la loi martiale, comme aujourd'hui, une majorité de Polonais approuvait cette décision.

De 1981 à 1989, le PZPR n'a cessé de suivre tantôt des dirigeants qui voulaient introduire une économie socialiste de marché (l'autonomie des entreprises, l'auto-financement et l'autogestion furent introduits officiellement le 1^{er} janvier 1982) tantôt des leaders qui renvoyaient ces réformes à plus tard et privilégiaient la stabilité à tout prix. Mais, si elle s'effritait de façon constante en grande partie à cause de ces louvoiements, la position du PZPR dans la société n'en resta pas moins jusqu'au bout assez solide. On a oublié que, lors du référendum de 1987 – qui interrogeait les Polonais sur l'introduction de réformes devant permettre la création effective de ce socialisme de marché – le gouvernement fut battu parce que, selon la loi électorale qu'il avait lui-même fait adopter, il comptabilisait dans les votes négatifs non seulement les bulletins exprimés mais aussi les abstentions. Peu de démocraties libérales occidentales seraient aujourd'hui légitimées si une telle loi électorale était en vigueur chez elles ! L'épisode de ce référendum démontre d'ailleurs que dès 1987, la Pologne avait cessé d'être une dictature classique. On est en droit aussi de se demander si le rejet manifesté par nombre de Polonais visait les élites du PZPR ou les propositions d'introduction de mécanismes de marché elles-mêmes.

Notons encore qu'en 1989, les résultats électoraux furent défavorables aux candidats appuyés par le PZPR, pour deux raisons surtout, ignorées en général par les analystes et qui expliquent le désarroi ultérieur de la population : la dépolitisation de la société et l'absence de partis alternatifs de masse ³.

Deux événements importants précédèrent les élections de 1989 : l'introduction de réformes économiques par le gouvernement de Mieczyslaw Rakowski en 1988 (qui entraîna en particulier la mise en faillite d'entreprises non rentables dont les chantiers navals de Gdansk, berceau du syndicat Solidarité), et la négociation d'un compromis politique, conclu par la signature des accords de la « table ronde », qui se révéla vite bancal.

Les premières mesures économiques prises en 1988 par le gouvernement déblayèrent le terrain pour la transition économique vers le capitalisme qui serait introduit officiellement l'année suivante par la coalition de droite arrivée au pouvoir. La politique de Rakowski provoqua les premiers chocs sociaux et économiques aux

dépens des couches sociales les plus marginalisées tout en permettant aux élites de la *nomenklatura* d'occuper une place de choix dans la redistribution des cartes économiques en cours ⁴. Notons que, si dès les années 1970, l'existence d'un secteur privé satellisé autour des grandes entreprises publiques avait contribué à rendre floue la différence entre les notions de directeur et de propriétaire, les réformes de Rakowski permirent la formation rapide d'entreprises privées de plus grande taille et lancèrent un processus de création de firmes chargées de financer directement les différentes organisations du PZPR et qui jouèrent un rôle fondamental dans la transmission de ses biens à la SdRP ⁵. Il est clair que la base sociale naturelle de la gauche en Pologne ne pouvait dès lors plus vraiment se reconnaître dans le PZPR, dont l'influence était désormais quasi limitée aux seuls membres du parti et à leur famille. Mais cette base ne pouvait pas pour autant se reconnaître facilement dans les élites qui étaient les porte-parole reconnus de l'opposition à l'époque.

Ajoutons que les accords de la « table ronde » n'abordaient pas officiellement la question d'un éventuel changement de système économique et social, si ce n'est par la confirmation postulée par les deux protagonistes, de l'introduction des mécanismes de marché. Mais en même temps – on l'a vite oublié – le volet social de ces accords promettait non la réduction des garanties sociales accordées aux Polonais sous le socialisme mais leur élargissement : ce fut le contraire après les élections. Sur le plan politique, une « transition lente » de quatre ans était prévue avec l'adoption d'un système électoral bloqué, en attendant le vote d'une loi électorale ouverte. Les accords du printemps 1989 garantissaient une élection libre (mais selon un système uninominal à un tour) pour le Sénat et le partage des sièges de la Diète : deux tiers seraient réservés d'emblée à des candidats des partis du pouvoir de l'époque, le PZPR et les partis « satellites » (tous alors proclamaient leur désir de maintenir cette alliance), le tiers restant serait concédé aux candidats indépendants présentés soit par l'opposition désormais officielle soit par des proches du pouvoir. Aussi, un certain nombre de militants de l'opposition clandestine, dont le socialiste Piotr Ikonowicz, appelèrent-ils au boycott du scrutin. Rappelons que, pour cette première élection réellement pluraliste depuis 1928, 36 % des électeurs s'abstinrent et que les candidats de l'opposition remportèrent environ 80 % des voix ; un vote de protestation donc contre un pouvoir qui avait mené une politique peu lisible et semblait s'être assuré en outre le contrôle du gouvernement pour les quatre années à venir, quel que soit le résultat du vote. Le vote en faveur des candidats présentés par l'opposition officielle ne peut donc être considéré comme un plébiscite en faveur d'une alternative politique qui n'existait pas formellement, encore moins comme un vote en faveur d'un changement systémique que personne ne proposait alors ⁶. Les initiés savaient en revanche que, depuis la fin des années 1970, le PZPR avait envoyé des économistes en formation auprès des instituts de recherche néo-libéraux américains et que, au sein de l'opposition, certains cercles avaient adopté les principes néo-libéraux, après la proclamation de la loi martiale et l'affaiblissement du mouvement de masse Solidarité. Leszek Balcerowicz, lecteur du comité central du PZPR puis conseiller de Solidarité, fut l'un des plus brillants élèves de cette promotion et sa carrière continua après sa rupture avec le PZPR en 1982 : preuve que des ponts ont toujours existé entre le

pouvoir de l'époque et la frange de l'opposition qui allait être reconnue officiellement lors des négociations de 1989, avec la participation active de l'Eglise catholique.

Le mécontentement qui visait en 1989 la direction du PZPR ne peut d'ailleurs être considéré systématiquement sous son aspect d'opposition catégorique au régime socialiste, ou tout au moins, à ses élites politiques, puisque les candidats de l'opposition remportèrent une majorité de voix encore plus grande que la moyenne nationale dans les bureaux de vote des ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur ainsi que dans les ambassades polonaises dans les pays de l'Est (y compris à Moscou), où votait, en plus des diplomates, le personnel polonais délégué auprès du CAEM. En tout, on estime qu'un quart des membres du PZPR ont voté pour des candidats indépendants opposés à leur parti ⁷ : une attitude cependant plus répandue dans les cercles intermédiaires de la *nomenklatura* qu'à la base du parti. Les habitudes de discipline peuvent aussi expliquer pourquoi, après le démontage de la Pologne populaire, ce qui restait de la base militante du PZPR s'est plutôt senti orphelin et s'est rallié aux héritiers légitimes du PZPR, la SdRP/SLD, plutôt qu'aux groupes de gauche plus radicaux mais en opposition ou en rupture avec ces structures créées au sommet.

2. Le retour des partis

A l'évidence, la perte de légitimité du PZPR et du « socialisme réel » contribua à délégitimer au départ l'idée de parti dans la société polonaise, y compris aux yeux de nombre de cadres du PZPR qui supportaient de plus en plus mal le carcan d'un appareil centralisé, pyramidal, dépourvu de projet cohérent et sclérosé. Cela explique sans doute pourquoi Solidarité prétendit longtemps ne pas être une organisation politique et refusa au départ de servir explicitement de point d'appui à la création d'un ou de plusieurs partis. Mais dans les faits, la constitution des comités civiques formés par le syndicat Solidarité à l'occasion des élections de 1989, constitua la première étape dans la formation de réseaux politiques qui se transformèrent ensuite en partis politiques divisés selon des clivages de personnes mais aussi de sensibilités ou de milieu socio-professionnel. Dans l'opposition, une phase de tâtonnements fut nécessaire avant que, par étapes, les anciens dirigeants et conseillers politiques ne se décident à créer explicitement des formations politiques : presque toutes refusèrent d'ailleurs de faire figurer le terme « parti » dans leur appellation. La tentative de reconstituer les partis politiques existant avant 1939 fut aussi assez largement un échec même si le parti socialiste polonais (PPS) semble aujourd'hui parvenu à dépasser le strict stade de la marginalité.

C'est dans les milieux issus de l'ancien pouvoir que la stratégie de reconstruction de partis politiques fut la plus rapide et la plus claire. L'évolution au cours de la dernière décennie démontra la justesse de leur choix. Le parti paysan (PSL), issu de la coalition gouvernementale d'avant 1989, sut, après un simple changement cosmétique, rester le parti polonais le plus important par le nombre d'adhérents tout en étant la seule formation à se désigner comme parti, il est vrai dans sa forme slave (*stronnictwo*) et non latine (*partia*), sans doute plus déconsidérée.

Les décideurs du congrès de dissolution-reconstruction du PZPR en SdRP voulurent passer par une étape transitoire plus hasardeuse. Ils reconstituèrent d'emblée

un véritable parti mais sans employer ce terme. Ils lui donnèrent une appellation ambiguë qui témoigne de leur habileté dans le louvoiement. Ils se créèrent une image qui leur permit de rallier tous les milieux susceptibles de les appuyer. En effet, le nom Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) annonçait une rupture totale avec le communisme et un engagement social-démocrate, au sens contemporain du terme ; il constituait aussi un clin d'œil à d'éventuels nostalgiques du communisme parce qu'il renvoyait au parti de Rosa Luxemburg et de Feliks Dzierzynski, la Social-démocratie du Royaume de Pologne et de Lituanie. Cette ambiguïté idéologique a prévalu tant que la SdRP dut se chercher une base électorale solide. Il existait d'ailleurs au départ dans ce parti une sorte de partage des tâches. Le premier président de la SdRP, Aleksander Kwasniewski, partit à la conquête des milieux jeunes et modernes tandis que le secrétaire de ce parti, Leszek Miller, se concentra sur l'ancienne base du PZPR et laissa entendre qu'il était lui-même assez proche du communisme. Dans ses premières déclarations, tout en proclamant son souci d'œuvrer à une intégration au sein de l'Internationale socialiste, la SdRP ne se disait pas moins désireuse d'avoir des liens réguliers avec les partis communistes rénovés : cette stratégie fut appliquée dans un premier temps, tant à l'Est qu'à l'Ouest, avant d'être oubliée dès que la SdRP put rejoindre l'Internationale socialiste. Dans un entretien daté de mai 1992, Aleksander Kwasniewski pouvait déjà déclarer que les liens de son parti avec les communistes français étaient « insignifiants aussi bien sur le plan idéologique que politique » ⁸.

Au-delà des questions idéologiques, les leaders de la SdRP estimèrent tous, en revanche, par habitude peut-être mais aussi par lucidité, qu'ils avaient intérêt à préserver l'existence d'une forme-parti organisée et dotée de ramifications dans différentes couches sociales. Reste à savoir pourquoi le rejet stratégique de tous les attributs traditionnels du communisme correspondit vite à la sensibilité des dirigeants de la SdRP et ne choqua pas la masse des électeurs de gauche qui regrettait souvent certains aspects, sociaux mais aussi symboliques, de l'héritage de la Pologne populaire. Rappelons qu'à l'époque comme aujourd'hui, 40% au minimum des Polonais considéraient l'héritage du socialisme comme fondamentalement positif, un milieu qui constituait la base électorale privilégiée de la SLD ⁹.

3. Le communisme en Pologne s'est-il évanoui ?

La plupart des dirigeants polonais d'avant 1989 (Gierek, Rakowski, Kiszczak, Kwasniewski, etc.) prétendent ne pas être communistes et même ne l'avoir jamais été : par le biais du PZPR, ils auraient voulu œuvrer à la reconstruction et au développement du pays, certains n'hésitant pas à se définir comme sociaux-démocrates dans l'âme depuis le début. Dans un débat récent avec l'ex-dissident Adam Michnik, l'ancien ministre de l'Intérieur, Czesław Kiszczak, répétait encore : « chez nous il n'y a jamais eu de communisme » même s'il reconnaissait avoir été fasciné par une idéologie qui avait permis à des enfants du peuple comme lui de sortir de la misère de la Pologne capitaliste puis de la guerre ¹⁰. Ce déni de communisme paraît lié à la conjoncture actuelle ; il n'en reste pas moins que, dès la fin de l'ère Gomulka, le PZPR avait quasi officiellement renoncé à tout travail de réflexion et de formation idéologique marxiste. Ce domaine fut réservé à quelques « grands-prêtres » coupés de toute influence réelle

dans l'appareil. Les campagnes d'agit-prop du PZPR s'étaient concentrées dans les faits sur les initiatives de développement économique, la légitimation de son rôle patriotique et la formation de cadres politiques et économiques compétents pour le service de l'Etat. Et dans les faits, c'est bien là que l'on rencontre le seul succès incontestable du socialisme post-féodal, puisque ce régime a modernisé la structure sociale, éducative et économique du pays, ce qui l'a préparé au capitalisme de type occidental.

Le mouvement communiste en Pologne avant 1939 fut toujours minoritaire même si son impact dépassa assez largement les seuls cercles des militants clandestins. L'assassinat des cadres du vieux parti communiste polonais (KPP) par Staline en 1937-1938 allait par ailleurs faucher une génération de cadres expérimentés, une frange qui, par la suite, manquerait toujours cruellement au PZPR. La poignée de communistes qui survécut aux purges stalinienne et aux répressions nazies se trouva propulsée au pouvoir en 1944 sans avoir pu auparavant constituer un réseau politique suffisamment ramifié pour être capable de gérer seul le pays dévasté. Idéologiquement, ces communistes éprouvaient par ailleurs souvent des sentiments ambivalents envers la « patrie du socialisme » où beaucoup de leurs camarades avaient disparu sans qu'ils sachent ce qui s'était passé ou en comprennent les raisons. Faute d'alternative au communisme stalinisé, pareille situation contribua à limiter la position du marxisme en Pologne dès 1945.

Pour prendre le contrôle de la société, les communistes n'eurent d'autre solution que d'ouvrir massivement la porte de leur parti à une masse de candidats soucieux avant tout de participer à la reconstruction du pays ou de s'élever dans la hiérarchie sociale. Avec le temps, le PZPR sut donner à ses cadres une formation de techniciens de la chose publique mais il ne put forger de toutes pièces une base idéologique, car celle-ci ne peut que refléter les intérêts d'un combat politique enraciné dans la société, ce qui était assez rare après 1945. Dans ce contexte, peu de Polonais prirent parti en 1945 pour un pouvoir qui n'était en fait que fort peu révolutionnaire et ne constituait pas un véritable parti mais un amalgame d'individus au service du nouvel Etat. Les communistes de la période d'avant-guerre et de la guerre furent peu à peu isolés et ne purent transmettre à leur entourage autre chose qu'une formation politique et une technique d'organisation. L'accent mis sur le patriotisme et le développement économique permettait par ailleurs de trouver une plate-forme minimum d'entente avec la société et les nouveaux cadres, fût-ce au prix de la marginalisation du parti en tant que véritable formation politique. Cette dépolitisation de fait du PZPR, visible dès les années 1970, facilita sa transformation bien avant 1989 en ascenseur social, en réseau de relations et en école de formation gestionnaire.

Il n'existait donc pratiquement plus dans les faits de communistes organisés en Pologne bien avant la fin du socialisme : les échecs du régime sont à imputer non à l'idéologie communiste mais à l'absence de fondement légitimateur solide et de base populaire structurée. Il ne restait dès lors plus aux élites émergentes, modernes ou plus traditionalistes, qu'à tuer le souvenir d'un idéal égalitaire et social qui s'était incrusté dans la société et qui gênait la stabilisation de la position de ceux qui avaient pris les places dirigeantes au cours des quarante-cinq années d'après-guerre dans le cadre des institutions officielles. C'est aussi chez les enfants provenant de ce milieu que

s'étaient formés les premiers courants révisionnistes puis dissidents et pas sur les débris de l'ancienne opposition anticommuniste des années 1944-1949. Depuis les années 1970, le PZPR était aussi très soucieux de trouver un *modus vivendi* avec l'Eglise catholique qui représentait l'autre grande école de formation des élites et d'ascension sociale du pays, ce qui contribua au maintien du conservatisme en Pologne.

4. La décommunisation sans communistes

Alors que le changement idéologique adopté au moment de la dissolution du PZPR ne rencontra qu'une résistance minimale dans l'appareil du parti, la reconquête par la SdRP d'une base sociale solide fut une entreprise plus hasardeuse. Les héritiers officiels de la Pologne populaire procédèrent par étapes. Débarrassée de ce qui restait de la base militante plus socialisante du PZPR, la SdRP commença par rajeunir ses dirigeants et par constituer un parti de cadres. Les premiers dirigeants de la SdRP furent souvent les anciens adjoints des dirigeants nationaux ou régionaux de la dernière période du PZPR. Ils résistèrent peu à la vague de décommunisation mais profitèrent de ce climat pour obtenir l'appui de nombre de dirigeants d'entreprises issus de la *nomenklatura* et devenus hommes d'affaires. Ceux-ci avaient tendance à faire bloc derrière la SdRP à un moment où, semble-t-il, les mesures de « décommunisation » risquaient d'être étendues aux chefs des entreprises privatisées. Face à une décommunisation basée sur des critères politiques, les cadres issus de la *nomenklatura* arguaient de leur compétence. Les directeurs des forges « Katowice » ou des verreries « Krosno », par exemple, qui avaient été écartés en 1989, furent rappelés à la tête de leur entreprise à la demande des ouvriers, ce qui les transforma en figures emblématiques au sein de la SLD. La décommunisation ramena aussi vers la SdRP l'ancienne base du PZPR qui avait constitué son socle électoral lors des élections de 1989.

Il faut rappeler que si, dans le contexte de ces élections, les candidats indépendants appuyés par le PZPR avaient obtenu de 15% à 20% des voix, ce qui constituait en apparence un échec sans appel face aux 80% obtenus par l'opposition officielle, cette base reprit de l'importance à partir du moment où l'ancienne opposition parvenue au pouvoir se scinda en de multiples partis et groupuscules. Très vite la SLD réussit à reconquérir une grande partie de cet électoral de base, passant de 9,2% de voix aux élections présidentielles de 1990 à 11,99% des voix aux élections parlementaires de 1991 et à 20,41% à celles de 1993. Ces 20% étaient en fait comparables à ce que le PZPR avait obtenu en 1989 mais, cette fois, ils suffirent à la formation de la coalition SLD-PSL, ce dernier ayant obtenu 15,4% de voix, car la droite, qui avait refusé un temps de construire de véritables partis, s'était morcelée en une multitude de groupuscules qui ne parvinrent pas à faire élire de députés.

Pour arriver à ce résultat, les dirigeants de la SdRP surent trouver des relais efficaces. Ils constituèrent d'abord la coalition électorale SLD, qui regroupa quelques petits partis, plusieurs associations féminines, d'enseignants mais, surtout, sut attirer l'ancien syndicat officiel OPZZ qui rassemblait toujours plusieurs millions de membres et dépassait en effectifs Solidarité. Les ambiguïtés idéologiques de la SdRP lui permirent de ratisser large en rassemblant à la fois les cadres modernistes de

la *nomenklatura*, beaucoup de jeunes mais aussi une base populaire plus ou moins nostalgique du socialisme. La SLD accueillit d'abord des organisations représentant une sensibilité plus à gauche que celle de la SdRP, comme l'Union des communistes polonais « Prolétariat » qui fut ensuite poussée vers la sortie quand il s'avéra que son étiquette n'apportait en fait que très peu d'électeurs. Le rôle de caution de gauche de la SLD fut dès lors dévolu au PPS. La SdRP chercha à fidéliser le PPS au sein de la SLD car il apportait un discours social radical et la légitimité d'une formation issue de l'opposition d'avant 1989, ce qui pouvait laisser espérer le dépassement du clivage politique hérité de cette période. La stratégie de la SdRP lui permit de se constituer une base électorale et d'enraciner dans l'opinion le label rassembleur, SLD. Dans un premier temps, elle dut concéder aux syndicats une place importante sur les listes électorales et le droit de désigner eux-mêmes leurs candidats. La SdRP dut aussi accepter la persistance du discours radicalement de gauche du PPS et de certains de ses députés, ce qui gênait la constitution d'une formation de notables acceptée par les élites issues de la *nomenklatura* et l'Internationale socialiste.

La SLD bénéficia aussi d'un potentiel clientéliste, grâce à l'appui de son réseau d'hommes d'affaires qui finançaient à l'occasion des clubs, des associations, lançaient des initiatives caritatives, etc. Bref, ils reprenaient à leur compte les habitudes paternalistes héritées du féodalisme mais qui s'étaient prolongées sous le « socialisme réel ».

La SLD s'enracina peu à peu dans le paysage politique entre les élections législatives de 1993 et les présidentielles de 1995. Ce processus facilita le glissement de la SdRP d'une ligne pluraliste et rassembleuse à gauche vers une hégémonie de sa tendance sociale-libérale qui se traduisit par une rupture quasi complète de ce parti avec le mouvement communiste international et une fascination grandissante pour l'aile droite de l'Internationale socialiste. Felipe Gonzales puis Anthony Blair devinrent les modèles quasi officiels de la SdRP puis de la SLD unifiée.

Dans ce contexte de stabilisation, les dirigeants de la SdRP cherchèrent dans un deuxième temps à se débarrasser de l'influence du PPS et surtout de la codirection de la SLD avec les syndicats tout en s'appropriant un label désormais enraciné dans l'opinion. Aussi, en 1999, le chef de file de la SdRP, Leszek Miller, procéda-t-il à la dissolution de son parti et à la transformation de la SLD en un parti unifié d'où le PPS fut exclu. La nouvelle SLD n'est que la prolongation de la SdRP mais elle peut désormais désigner elle-même ses candidats provenant des syndicats. La stratégie d'homogénéisation de la gauche polonaise s'est depuis élargie aux débris de l'Union du travail (UP) qui, après sa débâcle électorale de 1997, fut poussée à s'associer à la SLD. En échange de sa subordination, l'UP s'est vu proposer des candidatures sur la liste de la SLD pour les élections de la fin de l'année 2001. La nouvelle SLD semble donc en passe de vassaliser l'UP et de marginaliser le PPS et tous les autres petits partis de la gauche radicale. Mais le mécontentement social gronde et rien ne dit qu'un parti de cadres, s'appuyant sur un réseau de relations mais sans base militante solide, saura conserver le monopole de la représentation politique et sociale de la gauche polonaise. L'annonce de la formation d'une coalition rassemblant le PPS, le syndicat paysan radical « Autodéfense » et quelques autres formations semble indiquer que la formation d'un pôle concurrent à gauche reste possible.

La transformation par étape du PZPR unifié en SLD unifiée, a été jusqu'à présent un succès qui a permis aux élites réformatrices de la *nomenklatura* de se maintenir à des positions clefs tout en se débarrassant des militants de base du PZPR aux tendances plus égalitaristes, hostiles à l'OTAN et plus eurocritiques ¹¹. Reste-t-il à la SLD une trace de son héritage marxiste? Ce parti défend des principes vagues comme la modernité, la laïcité, la jeunesse. Il soutient les couches sociales montantes, les milieux urbains, les cercles économiques et industriels. Comme le PZPR en son temps, la SLD est devenue de fait avant tout le représentant des milieux qui veulent et peuvent profiter de la mobilité sociale. Comme le soulignait l'ancien porte-parole du gouvernement Jaruzelski, Jerzy Urban, bien avant 1989, « nous avons perdu le sentiment de représenter les intérêts d'une classe sociale » ¹², phénomène qui a pu devenir plus explicite avec la transformation du PZPR en SdRP puis en SLD. Mais à la différence des milieux libéraux issus de Solidarité, les dirigeants de la SLD affichent des préoccupations sociales. A noter aussi leur « compréhension » pour la géopolitique et les jeux d'alliances qui hier, favorisaient l'Union soviétique et aujourd'hui, les Etats-Unis et l'OTAN. La SLD a en revanche abandonné toute revendication égalitariste, tout souci pour les services publics et toute méfiance envers ce que l'on appelait l'impérialisme allemand. L'affirmation de la laïcité, qui va de pair avec une attitude très respectueuse envers l'Eglise catholique, reste le seul élément identitaire fondamental qui permet à la SLD de conforter l'ensemble de l'électorat de gauche ¹³.

5. Elites politiques et peuple de gauche

Sur le plan de la stricte technique politique, on peut tenter d'établir un lien entre la formation au sommet du parti ouvrier unifié polonais en 1948 et celle de la SLD unifiée en 1999. S'agit-il pour autant d'une répétition, sous une forme atténuée, de l'opération de 1948 d'unification de la gauche sous l'égide d'un groupe d'habiles manœuvriers issus du PZPR? Certaines méthodes pourraient le faire penser mais l'idéal qui sous-tendait ces méthodes a en revanche été complètement abandonné. La création du PZPR en 1948 était allée de pair avec la marginalisation du courant socialiste et l'élimination des communistes soupçonnés de « déviation droitier-nationaliste » tandis que la formation de la SLD puis sa transformation en coalition gestionnaire s'est accompagnée de la marginalisation puis de l'élimination de ceux qui se réclamaient du marxisme. Pour compléter ce tableau, il semble que, dans la perspective de son arrivée probable au pouvoir lors des élections de la fin de l'année 2001, ses cadres les plus « gauchistes » se soient vu proposer des nominations dans les ambassades polonaises, vieille habitude de la *nomenklatura* qui préfère exiler les gêneurs en les nommant à des postes prestigieux mais sans pouvoir : c'est le cas de la députée Izabella Sierakowska, très connue pour ses opinions politiques radicales, anticléricales et féministes. Remarquons aussi que si en 1989, la plupart des dirigeants du PZPR, alors en première ligne, avaient renoncé à occuper des postes dans la SdRP, on assiste, dix ans après, au retour des anciens cadres régionaux du PZPR à des postes importants. Le renforcement constant de la position de Leszek Miller contribue d'ailleurs à cette impression de retour des communistes de la vieille école. Comme l'avait déjà déclaré en 1993, l'ancien président de la SdRP, Jozef Oleksy, « la gauche (la SLD en fait, ndla) ne tient pas à être l'otage de son électorat » ¹⁴. Le problème

auquel la SLD pourra se heurter est celui d'une éventuelle désillusion de sa base électorale qui manifeste dans les sondages une opinion plus radicale. Ces clivages potentiels portent sur les privatisations, l'OTAN, l'adoption de l'acquis communautaire européen, les rapports avec les Etats post-soviétiques, l'attitude envers l'Eglise catholique, le refus des différences sociales, etc. Les leaders de la SLD regardent avec fascination le parti travailliste britannique qui a réussi à conserver son unité malgré les réticences de certains de ses électeurs.

L'arrivée au pouvoir en 1993 constitua un tournant à l'égard des tendances anticapitalistes que l'on percevait dans l'électorat de la SLD et chez certains de ses députés. Cette évolution se renforça par la suite. L'ancien organe central de la SdRP, formellement privatisé mais resté dans l'orbite du parti, *Trybuna*, vit d'abord son tirage baisser après 1989 jusqu'à ce qu'il soit repris par le journaliste Bohdan Rolicki qui, en infléchissant la ligne du journal nettement vers la gauche, réussit à lui faire remonter la pente, ce qui témoigne de l'enracinement en Pologne d'une sensibilité radicale. Au moment de l'attaque par l'OTAN de la Yougoslavie, *Trybuna* fut le seul quotidien polonais à donner la parole à parts égales aux partisans et aux opposants de cette guerre. L'électorat de la SLD était divisé sur la question, ce qui montre qu'il existe bien plusieurs gauches en Pologne. *Trybuna* lança aussi, avec un certain succès, une campagne en faveur de la convocation d'un congrès des intellectuels polonais pour la défense de la culture, proposition qui rencontra un écho dans un milieu traditionnellement influent en Pologne et confronté aux effets de l'ouverture de la culture au marché. Leszek Miller s'opposa à Rolicki et réussit finalement à le faire remplacer par l'ancien porte-parole de la SLD.

Cette reprise en main d'un journal indépendant, qui prolonge l'unification de la SLD, témoigne de la persistance d'habitudes héritées de l'ancien PZPR et qui profitent désormais aux tenants du libéralisme économique. Reste à savoir si la normalisation de la gauche polonaise aboutira à la transformation des syndicats ex-communistes en courroie de transmission. Leur manque assez fréquent de combativité peut les amener à accepter de cautionner cette évolution en échange de promotions pour leurs dirigeants. Il est aussi trop tôt pour savoir si les mouvements sociaux radicaux mais très catégoriels qui agitent la société polonaise depuis plusieurs années (paysans, infirmières, mineurs, sans logis, jeunes chômeurs, etc.) accepteront de rester privés de perspectives politiques. Quoi qu'il en soit, l'évolution de la SLD démontre que, comme dans d'autres domaines, la nouvelle Pologne née depuis 1989 présente un visage inédit derrière lequel on retrouve plusieurs marques du passé.

Notes

¹ W. CIMOSZEWICZ, *Czas odwetu* (Le temps de la revanche), Białystok, Salon Książki, 1993, p. 117 et M. RAKOWSKI, *Zanim stane przed trybunałem stanu* (Avant que je ne comparaisse devant le tribunal d'Etat), Varsovie, BGW, 1992, p. 151.

² *Le programme de Solidarność – texte intégral des thèses élaborées par le Congrès des délégués à Gdansk le 7 octobre 1981*, Lille, PUL, 1982, p. 21-29.

³ Les causes de la cécité de ces analystes tant polonais qu'occidentaux, présents à Varsovie, mériteraient aussi d'être traitées mais cela dépasse l'ampleur du présent travail.

⁴ Voir sur ce sujet, G. MINK, J.-C. SZUREK, *La grande conversion – Le destin des communistes en Europe de l'Est*, Paris, Seuil, 319 p.

⁵ *Ibid.*, p. 100.

⁶ Sur l'état de l'opinion polonaise dans la période 1988-1993, voir B. DRWESKI, «Liens sociaux, atomisation sociale, comportements électoraux. Les bases sociales des différentes orientations en Pologne depuis 1989», dans *Relations sociales et acteurs sociaux à l'Est*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 77-102.

⁷ Entretien avec Mieczyslaw Rakowski, cité par G. MINK, J.-C. SZUREK, *op. cit.*, p. 246.

⁸ Entretien cité dans G. MINK, J.-C. SZUREK, *op. cit.*, p. 237.

⁹ Sondage OBOP, *Polityka*, 11 février 1995 et sondage CBOS, cité dans *Le Sondoscope*, juillet 2000.

¹⁰ A. KUBLIK, M. OLEJNIK, «Pożegnanie z bronią – rozmowa Czesława Kiszczaka z Adamem Michnikiem», *Gazeta Wyborcza*, n° 29, 3-4 février 2001.

¹¹ Par rapport aux deux millions de membres du PZPR de 1989, la SdRP ne revendiquait plus que 47 000 adhérents en mars 1991, ce chiffre dépassant péniblement la nombre de 65 000 à la fin des années 1990. Il aurait légèrement augmenté avec la formation de la SLD unifiée.

¹² Entretien avec Jerzy Urban, dans G. MINK, J.-C. SZUREK, *op. cit.*, p. 88.

¹³ R. MARKOWSKI, G. TOKA, «Zwrot na lewo w Polsce i na Węgrzech pięć lat po upadku komunizmu», in S. GEBETHNER (sous la dir.), *Wybory parlamentarne 1991 i 1993*, Varsovie, wyd. Sejmowe, 1995, p. 200.

¹⁴ Jerzy Oleksy dans *Gazeta Wyborcza*, 31 août 1993.

La transformation du parti communiste bulgare

Dobrin KANEV

1. Introduction

«Les partis sociaux-démocrates qui réussissent le mieux en Europe centrale et orientale sont ceux qui ont émergé des anciens partis communistes»¹. Cependant, tous les partis héritiers dans la région n'ont pas connu cette évolution réussie vers la social-démocratie.

Il existe une relation difficile et ambiguë entre le processus de «succession» qui peut concerner la majeure partie de l'héritage, et le processus de «rénovation», qui implique, par définition, une prise de distance claire par rapport au passé communiste. «La social-démocratisation des partis de gauche réformés de l'Europe centrale a exigé à la fois de la continuité et des périodes récurrentes de changements structurels. Bref, le développement de ces partis ne peut être le résultat de la Grande Impulsion donnée lors des congrès fondateurs. Au contraire, c'est le résultat d'un effort continu pour moderniser le parti»².

L'histoire récente de la transformation du parti communiste bulgare (BKP) en parti socialiste bulgare (BSP) illustre bien la complexité du processus de continuité et de changement structurel. Le changement d'identité, la formation d'un caractère nouveau, d'une substance et d'une orientation nouvelle ainsi que de l'acquisition d'une crédibilité démocratique se sont révélés des tâches ardues pour un parti comme le BSP.

2. Le parti socialiste dans le système de partis bulgare

La tradition politique bulgare, dont le parlement monocaméral fait partie, accorde une importance particulière aux partis politiques. Ce sont les acteurs principaux de l'élaboration des listes et de la présentation des candidats au parlement. Ils jouent un

rôle incontestable au sein du système électoral proportionnel avec ses listes établies, accepté en 1991.

En fait, la Bulgarie a des partis politiques assez bien développés dont les membres représentent environ 7% des Bulgares en âge de voter ³.

Dans le même temps, le processus de construction de leur identité n'est pas terminé pour la plupart d'entre eux ⁴. Les résultats des élections après 1990 ont montré que l'identité programmatique, la clarté et la cohérence dans les programmes des partis ne jouaient pas de rôle important dans le processus de vote. L'émotion, les perceptions de l'identité sociale et les perceptions des dirigeants des partis semblent avoir eu beaucoup plus d'influence.

Le taux de pénétration des partis dans la société est insuffisant lui aussi. Certains partis sont petits, structurés autour d'un ou de quelques individus et n'ont pas de base politique importante. Nombre de partis enregistrés, deux cent cinquante environ, se targuent d'avoir beaucoup de membres mais les preuves d'une structure régionale développée ou d'une communication régulière entre les dirigeants et les membres font défaut.

Il est aussi assez difficile d'identifier la base sociale de soutien aux différents partis. La société bulgare est toujours caractérisée par une mobilité importante. Les intérêts des individus et des groupes changent rapidement en fonction de la transition économique. Comme les résultats électoraux des années de transition l'ont montré, les préférences de vote des Bulgares restent très instables. Les changements rapides et profonds dans les choix des électeurs bulgares confirment la fragilité des relations entre les partis et leur électorat.

Les deux partis politiques dominants ont rapidement perdu et gagné du soutien et ceci a mené à un changement substantiel de leur position de pouvoir. Entre 1990 et 1994, l'Union des forces démocratiques (SDS), parti de droite influent, a perdu plus d'un million d'électeurs; le BSP en a perdu autant en 1991 avant d'en regagner près de la moitié en 1994.

Un autre bouleversement important s'est produit à la fin de 1996. Les élections anticipées du 19 avril 1997 ont remodelé les constellations de pouvoir dans le système des partis. Le SDS, en coalition, a remporté 52,3% des votes et 137 sièges; de modeste force d'opposition (69 sièges contre 125 au BSP), elle est devenue un parti dominant.

Le changement le plus spectaculaire s'est cependant produit en 2001, lorsque le SDS, au gouvernement, perdit près d'un million et demi de votes, le BSP 150 000, et qu'un mouvement politique entièrement nouveau, conduit par l'ancien roi de Bulgarie Simeon II, remporta près de deux millions de votes d'un coup. Il aurait pu emporter 230 000 votes supplémentaires s'il ne s'était produit une manipulation électorale (le comité électoral central avait enregistré deux autres partis portant quasi le même nom, partis nouveaux qui récoltèrent ensemble ces voix).

A l'exception du Mouvement pour les droits et les libertés (DPS), le parti de la minorité turque en Bulgarie qui a toujours eu l'électorat le plus stable, tous les autres anciens partis parlementaires (l'Eurogauche (EL), le Business Block bulgare (BBB)) ont été marginalisés et vont probablement disparaître en tant qu'acteurs politiques significatifs.

L'évolution des votes entre 1990 et 2001

	<i>1991: 1990</i>	<i>1994: 1991</i>	<i>1997: 1994</i>	<i>2001: 1997</i>
BSP	- 1 050 313	+ 426 893	- 1 323 635	- 156 201
SDS	- 312 564	- 643 193	+ 977 340	- 1 407 655
Mouvement national Simeon II	-	-	-	+ 1 951 859

Néanmoins, jusqu'aux élections de 2001, des signes positifs de stabilité étaient apparus dans le système partisan. Seuls deux partis (ou coalitions électorales) ont, lors d'un scrutin, gagné les élections durant la période post-communiste : l'Union des forces démocratiques (SDS), en 1991 et en 1997, et le parti socialiste bulgare (BSP), en 1990 et en 1994. Le seul autre parti à avoir été représenté lors de toutes les législatures depuis 1990 est le Mouvement des droits et des libertés. Deux ou trois partis ou coalitions (le Business Block bulgare en 1994 et 1997, l'Alliance populaire en 1994, et l'Eurogauche bulgare en 1997) sont entrés au parlement au moins une fois : pour gouverner, il leur fallait entrer dans une coalition avec l'un des deux grands partis.

La stabilité relative des partis et du système des partis serait un atout démocratique : « Il est difficile de repérer un autre phénomène que les partis politiques pour justifier les progrès de la démocratisation en Bulgarie » ⁵. Les résultats des élections de 2001 ont sérieusement ébranlé cette affirmation. La configuration du système des partis est néanmoins restée similaire : seuls quatre partis sont représentés au parlement et un parti domine avec une quasi-majorité absolue (le Mouvement national Simeon II a obtenu 50 % des sièges). Le parti majoritaire a changé au fil du temps (BSP et SDS) mais le même cas de figure s'est reproduit durant quasi chaque législature depuis 1990.

Que l'opposition ait gagné les élections en 1991, 1994 et 1997 et qu'un nouveau parti soit arrivé au pouvoir en 2001, devrait aussi confirmer que les procédures démocratiques et la concurrence entre les partis fonctionnent normalement. Malgré les changements majeurs intervenus en 2001, il n'y a d'ailleurs toujours pas de parti anti-système significatif en Bulgarie, que ce soit à l'extrême gauche ou à l'extrême droite.

Un facteur important de la stabilité du système des partis a toujours été la distinction relativement claire entre une « gauche » et une « droite », qui rend le système des partis plus structuré et plus prévisible. Le clivage socio-économique et la division entre les partis de gauche et les partis de droite s'avéreront sans doute un clivage important en Bulgarie, bien que la réalité soit beaucoup plus compliquée et ambiguë que la simple distinction entre « gauche » et « droite » ⁶.

Le BSP et le SDS, deux partis importants respectivement à gauche et à droite, gardent dès lors un potentiel politique appréciable et un noyau électoral et, malgré leur échec en 2001, ils continueront à jouer un rôle décisif dans le développement politique de la Bulgarie.

L'intégration du BSP dans un système de compétition entre partis et l'adoption des règles du jeu démocratique légitime et stabilisent pour une grande part la

nouvelle démocratie bulgare. Ce parti héritier du parti communiste est l'un des prodiges du développement post-communiste. Face au danger de sa propre destruction par l'acceptation même des règles démocratiques, il rénova ses organes dirigeants et réussit à préserver au maximum son influence dans le pays. Il a remporté les premières élections démocratiques ainsi que la majorité absolue au parlement constituant ; il ne perdit le second scrutin que de 1% et agit en tant que force d'opposition majeure, puis en tant que partie d'une «majorité dynamique» durant une législature très instable. Lors des élections de 1994, le BSP remporta une nouvelle fois la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale. Même après l'effondrement complet du gouvernement socialiste en 1996-1997, il fut capable d'un redressement relatif pour gagner les élections locales en 1999. Lors des élections parlementaires de 2001, il fut devancé de peu par son rival de droite, le SDS, en dépit du fait que ce dernier parti, au gouvernement, avait concentré beaucoup de pouvoir et l'avait utilisé pour influencer les résultats des élections. La percée du Mouvement national Simeon II fit cependant chuter le nombre absolu de voix et de sièges du BSP à leur niveau le plus bas depuis le début de la transition démocratique.

3. Le BSP lors des élections parlementaires (1990-2001)

<i>Elections</i>	<i>Voix</i>	<i>%</i>	<i>Sièges</i>	<i>%</i>
1990	2 887 766	47,15	214	52,75
1991	1 836 050	33,14	106	44,20
1994	2 226 667	43,50	125	52,08
1997	939 308	22,07	58	24,17
2001	783 107	17,14	48	20,00

Le BSP reste néanmoins un acteur politique significatif et le seul parti de gauche représenté au parlement.

Selon certaines estimations antérieures aux élections de 1997, le BSP dispose d'une base électorale relativement stable de 1 200 000 à 1 400 000 électeurs et d'un noyau dur électorale de 750 000 électeurs environ ⁷. A en juger par les résultats des élections locales et présidentielles en Bulgarie, ces chiffres seraient toujours valables.

Soutien aux candidats du BSP aux élections présidentielles

<i>Elections</i>	<i>Voix</i>	<i>%</i>
1992 : premier tour	1 546 843	30,49
1992 : second tour	2 438 294	47,21
1996 : premier tour	1 155 507	27,05
1996 : second tour	1 684 195	40,33

Pendant toute la période de transition, le BSP apparaît comme le parti le plus important et le mieux structuré de Bulgarie, avec 254 000 membres environ, répartis en 8 464 organisations locales (1998).

Nombre de membres du BSP

	1992	1994	1996	1998
Membres	365 567	370 333	320 437	253 802

Source : Archives et documentation du BSP.

La force électorale et la stabilité relative du nombre de membres a donné au BSP à la fois une pertinence suffisante en tant que parti et une légitimité démocratique.

4. Caractéristiques et dimensions de la transformation du parti

Bien qu'étant l'un des partis les plus influents de Bulgarie, le BSP semble être un des «mystères de la transition», du moins aux yeux de certains analystes. M. Dauderstaedt *et al.* par exemple le considèrent comme un parti socialiste post-communiste ou autoritaire, situé entre les partis communistes et sociaux-démocrates ⁸. Kitschelt *et al.* le qualifient parfois de parti post-communiste, parfois de parti communiste ⁹. Klingemann et Hofferbert n'hésitent pas à le situer dans la catégorie des partis communistes, c'est-à-dire des partis d'extrême-gauche ¹⁰. Dans le même temps, pour Stoess et Segert, le BSP apparaît plus ou moins comme un parti social-démocrate ¹¹. On le voit, les appréciations diffèrent et vont de «aucune transformation du tout» à une «social-démocratisation» complète.

Plusieurs raisons pourraient expliquer ces divergences. *Primo*, le BSP serait moins connu que les autres partis héritiers d'Europe centrale mais l'explication ne convainc pas tout à fait dès lors que l'image du BSP est la même dans les publications d'auteurs bulgares. *Secundo*, les divergences manifesteraient des tendances politiques différentes lors de l'évaluation du parti héritier en Bulgarie mais ce ne semble pas être le cas. *Tertio*, elles seraient dues à des problèmes méthodologiques : entre autres, selon G. Karasimeonov, la sous-estimation des spécificités nationales, la non-prise en considération des aspects multiples de l'ancien régime et la différenciation entre les partis communistes eux-mêmes ¹². Ajoutons-y une tendance à généraliser à l'extrême et à ramener des cas hétérogènes à un nombre restreint d'idéal-types.

Pour expliquer la transformation du BSP, il faut affiner l'exposé et mobiliser la palette la plus étendue possible de critères pour évaluer la transformation des partis héritiers. En ce compris le mode de (auto-)transformation, le rôle de la transition démocratique, les changements programmatiques et idéologiques, la réforme de l'organisation interne, l'évolution des élites, le profil social des membres et de l'électorat, la capacité de former une coalition et les affiliations internationales.

5. Le mode de (auto-)transformation

Contrairement à d'autres partis héritiers d'Europe centrale, la transformation du BKP/BSP s'est effectuée tout en gardant la continuité et l'unité formelles du parti. Au printemps 1990, après un référendum auprès des membres, il changea son nom en parti socialiste bulgare et déclara être à la fois l'héritier du premier parti travailliste de Bulgarie de la fin du XIX^e siècle, du parti social-démocrate bulgare et du parti communiste. Conséquence : l'orientation sociale-démocrate ne s'affirma pas comme prédominante au sein du BSP au début de sa transformation. Pendant des années

coexistent, et coexistent encore partiellement, des courants différents, rassemblant, de façon temporaire, sociaux-démocrates et néo-communistes.

Certains spécialistes considèrent le mode d'auto-transformation comme un facteur dépendant d'une ligne et nient la possibilité de voies différentes pour transformer les anciens partis communistes. Il est possible cependant que des partis héritiers différents suivent des voies différentes de transformation et le fait d'opérer ou non une refondation ne doit pas être interprété de manière fataliste ou déterministe. Fût-ce au prix de difficultés plus grandes lors du processus de «social-démocratisation» et d'une évolution plus lente et plus éclectique vers la social-démocratie.

Aujourd'hui, même si plusieurs « sociaux-démocrates » l'ont quitté, le BSP paraît, dans l'ensemble, plus social-démocrate qu'au début de la transition. Tous les autres partis de la gauche sociale-démocrate soit sont entrés en coalition avec le BSP soit n'ont pas réussi à s'affirmer comme acteurs politiques pertinents. L'exemple de l'Eurogauche qui participa aux élections de 2001 en coalition avec une scission du parti social-démocrate historique et un petit parti agrarien est un indicatif par rapport à la coalition de gauche emmenée par le BSP. La coalition de l'Eurogauche récolta 0,98% des voix seulement et perdit plus des quatre cinquièmes de ses électeurs de 1997 (234 058 en 1997 et 44 679 en 2001).

6. Le rôle joué dans la transition démocratique

A en juger par les facteurs généraux et les décisions politiques qui ont influencé la transition et la consolidation démocratiques en Bulgarie, il est difficile de nier le rôle joué par le parti socialiste bulgare et ses dirigeants.

1. Le remplacement pacifique de «l'ancien régime» s'est opéré de l'intérieur du parti communiste par un groupe dirigé par des communistes réformateurs. La «révolution de palais» organisée contre Todor Zhivkov le 10 novembre 1989 marque le début de changements rapides en Bulgarie, vers la démocratie et l'économie de marché. Ce processus finit par toucher tous les niveaux de la société et provoque en peu de temps de profonds changements sans précédents dans l'histoire bulgare.

2. Les dirigeants du BKP/BSP sont aussi à l'origine de la table ronde qui légitime le pluralisme politique et le partage du pouvoir. Cet effort important et les résultats du pacte entre les anciennes élites (communistes réformateurs) et l'opposition durèrent au moins jusqu'en 1991 et furent un facteur décisif pour la transition pacifique dans son ensemble. Les dirigeants du BSP jouèrent un rôle fondamental dans le «processus continu d'ajustement, de négociation et de compromis qui rendit inutile le recours à la violence et possible la transition démocratique»¹³.

3. Le parti socialiste, en tant que parti majoritaire à la grande assemblée nationale constituante (1990-1991), fut la force motrice de l'élaboration et de l'adoption de la toute nouvelle constitution démocratique (1991). Bien qu'imparfaite, la constitution contient toutes les valeurs démocratiques universelles et détermine les règles du jeu démocratique. Tony Verheijen l'évalue positivement, à juste titre, surtout si l'on considère la situation politique extrêmement polarisée au début du processus de rédaction de la constitution: «Le scénario bulgare, en adoptant une constitution controversée dans l'espoir qu'elle deviendra plus tard largement acceptable, s'est avéré plus bénéfique pour le pays que la stratégie choisie par les forces démocratiques

en Pologne : attendre jusqu'à ce que l'influence des ex-communistes ait suffisamment faibli pour ne pas avoir à dépendre de ce groupe»¹⁴.

4. Durant toute la période de transition et de consolidation de la démocratie, le BSP n'a pas seulement accepté mais a aussi œuvré activement à la promotion de la réforme démocratique. Dans des situations graves et critiques, il s'est même montré capable d'abandonner le pouvoir pour préserver la transition pacifique vers la démocratie. En 1990, le cabinet socialiste, dirigé par Lukanov, se retire pour rendre possible le lancement de la réforme économique¹⁵. En 1997, après des troubles politiques graves, le premier ministre socialiste désigné Nikolai Dobrev renonce à son mandat pour permettre des élections parlementaires anticipées. Fish et Brooks le notent, sous le gouvernement du BSP, l'ouverture politique a été maintenue et permettait une opposition vigoureuse : «Il faut mettre à leur crédit le fait que les gouvernements socialistes précédents n'ont pas poursuivi une stratégie de type serbe ou ouzbèque de maintien du monopole par la force et la fraude, et le SDS a repris un pays qui avait déjà connu une démocratisation substantielle»¹⁶.

5. Le BSP au gouvernement et au parlement, au niveau national ou local, a agi comme une force démocratique durant toute la période de transition. Il a commis de nombreuses erreurs et essuyé des échecs sévères, mais jamais pour en revenir au communisme ou à des habitudes non démocratiques.

6. Les socialistes, comme tous les partis pertinents en Bulgarie, ont lancé et entretenu le processus d'adhésion de la Bulgarie à l'UE. Après une longue période d'hésitation, en 2000, le BSP prit définitivement position en tant que partisan de l'adhésion de la Bulgarie à l'OTAN.

D'autre part, à cause de son héritage et du dualisme idéologique, pour préserver aussi son influence politique, le BSP eut bien du mal à mener une politique crédible, surtout en matière de transition économique, même si la réforme économique fut préparée par le second gouvernement de Lukanov et lancée par le cabinet de quasi-coalition de D. Popov en 1991.

A l'évidence, le coup le plus dur tomba sous le gouvernement Zhan Videnov. Au début de 1995, deux tiers des Bulgares faisaient confiance au gouvernement socialiste et en 1997, 87% ne lui faisaient plus confiance. Après les résultats désastreux du gouvernement socialiste (1995-1996), le BSP traversa une grave crise politique, organisationnelle et morale qui dure toujours. La légitimité du parti fut affaiblie par sa manière de gouverner souvent inadéquate, par son incapacité à répondre aux problèmes économiques majeurs tels que la réforme structurelle, le respect des accords avec le FMI, la réforme bancaire, etc. Le résultat fut une crise de gouvernement, et la perte de la confiance du public dans le parti socialiste.

7. Les changements programmatiques et idéologiques

On croit souvent qu'un changement programmatique et idéologique est quelque chose de facile et la plupart des partis héritiers l'utilisent comme arme tactique pour prouver qu'ils ont achevé leur transformation. En réalité, il s'agit d'un processus long et difficile.

Au sein du BSP, ce processus dure depuis plus d'une décennie. Dans les premiers mois de la transition, le BSP, dirigé par les communistes réformateurs, adopta une

nouvelle charte programmatique, le Manifeste pour un socialisme démocratique (1990). Ce manifeste était fortement influencé par les programmes de l'Internationale socialiste et d'autres partis sociaux-démocrates européens, et révoquait tous les dogmes communistes. Cette orientation fut bientôt suivie par un autre document, la Plate-forme pour aller de l'avant dans la rénovation et la transformation du BSP en un parti moderne pour un socialisme démocratique (1991). A ce moment, on pouvait s'attendre à ce que, après avoir changé de nom et adopté une orientation programmatique sociale-démocrate, le parti socialiste s'identifie définitivement et rapidement comme parti social-démocrate, en laissant derrière lui son passé communiste. En fait, c'était seulement le début d'un processus toujours en cours. Durant toute sa transformation, sous l'influence de ses premiers dirigeants Lilov et Videnov, le BSP chercha une «troisième voie» entre le communisme et la social-démocratie et tenta de se transformer non en un parti social-démocrate, mais en quelque chose de différent appelé «parti de gauche moderne».

Il y avait, et il y a toujours, une certaine résistance à la «social-démocratisation» résultant de la coexistence de vues et de positions idéologiques différentes au sein du parti. Cette résistance s'affaiblit cependant au fil du temps. Le nouveau programme du parti, «Nouveau monde, nouvelle Bulgarie, nouveau BSP» (1994), suit la voie sociale-démocrate et déclare vouloir continuer la rénovation du parti. La dernière déclaration programmatique (2000) affirme que le BSP est un parti socialiste européen qui partage les valeurs et les engagements de l'Internationale socialiste et du parti des socialistes européens.

Si l'on garde à l'esprit ce long processus de changement programmatique et son orientation principale, ainsi que les difficultés sur la voie du renouvellement idéologique, on pourrait conclure que le BSP actuel est bien plus social-démocrate qu'au début du processus. On pourrait considérer comme étape décisive de ce développement, l'engagement clair en faveur de l'entrée de la Bulgarie dans l'OTAN (2000), un problème qui, à l'intérieur du parti, avait focalisé la résistance à l'europanisation et à la social-démocratisation.

Notons-le aussi, généralement, le BSP n'a pas suivi la voie du nationalisme ou du populisme national à l'inverse d'autres partis héritiers de la région.

8. La réforme de l'organisation interne

Le changement des principes relatifs à l'organisation et au fonctionnement du parti est encore plus évident que la nouvelle orientation programmatique.

Le BSP a mis en œuvre une réforme organisationnelle profonde et cohérente, du premier congrès après le début de la transition démocratique (en janvier-février 1990) jusqu'au dernier forum, en 2000. Le parti a abandonné le principe du centralisme démocratique. De nouveaux statuts ont été adoptés qui privilégient le pluralisme au sein du parti, et prévoient l'élection démocratique de toutes les instances, la décentralisation des activités du parti, l'importance des liens horizontaux, la délégation de compétences aux organisations locales du parti, la liberté pour les dissidents d'exprimer leurs vues et de réaliser leurs activités.

L'instance suprême, le congrès du parti, est convoqué tous les deux ans. Il élit le conseil suprême au vote secret, ainsi que son président qui dirige le parti.

Les organisations locales ont des compétences étendues en matière de désignation des candidats pour tous les postes ou mandats dans le parti ou les postes et mandats publics, à l'exception des candidats au poste de président et de vice-président. Ils peuvent aussi former librement des coalitions pour les élections locales.

Les membres du parti sont libres de constituer des mouvements, des plateformes et des organisations à l'intérieur du parti à condition qu'ils ne constituent pas une violation des statuts et du programme. Contrairement à d'autres partis politiques en Bulgarie, aucun membre du parti n'a été exclu du BSP ces dernières années.

9. L'évolution des élites

Durant la période de transition se sont produits des changements majeurs au niveau des élites du BSP. Au moins deux (si ce n'est trois) vagues de changement complet des élites se sont succédé depuis 1990 au niveau des instances exécutives du parti.

La première est liée à l'effondrement du communisme qui a provoqué le remplacement des tenants de la ligne dure par des communistes réformateurs. Cependant, cette première élite des tenants de la « ligne douce » s'est avérée plus ou moins provisoire. Un deuxième changement s'est produit après la défaite électorale du BSP en 1991. Une autre vague a suivi la chute du gouvernement socialiste en 1996-1997.

Tous ces changements d'élite se reflètent dans la composition du *praesidium* ou du bureau exécutif du parti de 1990 à 2000. Le *praesidium* du parti (1990-1991) ou le bureau exécutif après 1991 sont composés de treize à dix-huit membres élus par le conseil suprême et qui, sans jouir de compétences majeures, agissent plus ou moins comme l'instance dirigeante permanente. En 2001, il n'y a plus qu'un seul membre du *praesidium* de 1990 qui siège au bureau exécutif.

Membres du praesidium/bureau exécutif entre 1990 et 2000

<i>Congrès du parti</i>	<i>Total des membres</i>	<i>En exercice</i>	<i>Nouveaux élus</i>	<i>Pourcentage en exercice</i>
14 ^e (janvier 1990)	17			
39 ^e (novembre 1990)	13	3	10	23
40 ^e (décembre 1991)	11	-	11	0
41 ^e (juin 1994)	18	9	9	50
42 ^e (décembre 1996)	17	6	11	35
43 ^e (mai 1998)	17	8	9	47
44 ^e (mai 2000)	16	8	8	50

Source : Archives et documentation du BSP.

Il ne fait pas de doute que les élites du BSP ont été largement modifiées durant ces années. En onze ans, le BSP a changé trois fois de dirigeant : Alexander Lilov (1990-1991), Zhan Videnov (1991-1996) et Georgi Parvanov.

La question fondamentale est de savoir si ces changements vont dans le sens d'une européanisation et d'une social-démocratisation et s'ils ont généré ou géré la

transformation du parti. De manière générale, le changement d'élite n'a pas toujours stimulé la social-démocratisation du BSP. Les changements sous Videnov sont allés plus ou moins dans la direction opposée. De nombreux sociaux-démocrates ont quitté le parti et formé l'Eurogauche en 1997. Néanmoins, les derniers développements ont montré à suffisance que, sous G. Parvanov, il existe une majorité en faveur de nouveaux changements au BSP. L'opposition, sous les couleurs des néo-communistes, n'a jamais réussi à influencer sérieusement les décisions majeures prises par le parti.

10. Le profil social des membres et de l'électorat

L'un des dangers potentiels pour la transformation des partis héritiers serait le profil social de leurs membres et de leur électorat. Habituellement, ces partis jouissent d'un soutien écrasant de la part de l'ancienne génération qui a été « socialisée » sous l'ancien régime et aurait du mal à s'adapter à la démocratie politique et à l'économie de marché.

En fait, les *membres du BSP* sont surtout des pensionnés ou des personnes âgées.

Les membres du BSP

	1992	1994	1996	1998
<i>Sexe</i>				
Masculin	58,48	61,02	59,48	58,97
Féminin	41,53	38,98	40,52	41,03
<i>Age</i>				
Moins de 34 ans	8,38	6,80	5,37	4,84
35-44	19,26	17,60	15,55	19,69
45-60	32,19	31,60	31,26	25,25
Plus de 60 ans	40,17	44,00	47,82	50,22
<i>Niveau de diplôme</i>				
Universitaire et supérieur	25,85	25,00	25,59	27,09
Secondaire	41,85	40,80	42,49	43,41
Primaire et moins	32,30	34,20	31,92	29,50
<i>CSP</i>				
Travailleurs	14,71	13,20	11,80	14,31
Agriculteurs	6,79	6,00	5,42	5,87
Intelligentsia	7,43	5,80	4,31	2,85
Employés	13,59	13,30	15,87	10,48
Chefs d'entreprise	0,78	1,11	1,56	1,43
Sans emploi	7,28	7,00	4,49	5,60
Etudiants	0,25	0,28	0,39	0,18
Pensionnés	48,11	49,10	51,99	58,43
Autres	1,06	4,21	4,17	0,85

Source: Archives et documentation du BSP.

Le profil de l'électorat du BSP ne diffère pas beaucoup de celui des membres. Habituellement, les catégories sociales qui sont sur-représentées sont les pensionnés et les électeurs des zones rurales ¹⁷. C'est vrai pour le BSP comme pour d'autres partis héritiers; leur base sociale réside principalement dans les provinces et les petites villes.

Proportion des électeurs du BSP dans l'électorat bulgare

	1994	1997	2001
<i>Age</i>			
18-25	20	8	5
26-35	20	9	6
36-45	20	16	9
46-55	36	26	15
56+	45	41	30
<i>Niveau de diplôme</i>			
Supérieur	22	22	17
Secondaire	26	19	14
Primaire	43	29	17
Moins	42	35	14
<i>Profession</i>			
Employés	25	18	11
Etudiants	11	7	7
Sans emploi	29	14	8
Pensionnés	44	41	29
<i>Lieu de résidence</i>			
Sofia	22	15	14
Grandes villes	27	17	13
Petites villes	39	25	16
Villages	39	30	17
<i>Minorités ethniques</i>			
Turcs	14	6	2
Roms	51	17	10

Source: BBSS Gallup International, in Sega, 21 juin 2001.

11. La capacité de constituer une coalition

Etant l'héritier de l'ancien parti communiste, il n'était pas facile pour le BSP de se trouver des alliés. Le clivage «communisme – anti-communisme» joua un rôle important durant les premières années de transition, isolant le parti héritier de partenaires potentiels. En outre, au milieu des années quatre-vingt-dix, le BSP lui-même préférait agir seul ou dans des semblants de coalition avec des partis non représentatifs. Il réussit néanmoins différents types de collaboration aux diverses étapes de la transition.

1. Le gouvernement de Dimiter Popov qui hérita du cabinet formé par un seul parti d'Andrey Lukanov à la fin de 1990, était formé de ministres issus de pratiquement tous les partis d'importance, y compris les rivaux anti-communistes du SDS. Sur une base programmatique garantie par un accord entre partis et avec le soutien du président Zhelev (SDS), ce gouvernement fonctionna avec plus ou moins de succès jusqu'aux élections de l'automne 1991.
2. Après la chute du premier gouvernement du SDS de Filip Dimitrov (décembre 1992), s'établit une collaboration parlementaire visant au soutien au cabinet Berov (1992-1994) formée du DPS, du BSP et d'une partie des députés du SDS qui quittèrent le parti.
3. Lors des élections locales, surtout lors des dernières en 1999, le BSP réussit à former des coalitions nombreuses et variées au niveau local. Son succès électoral significatif fut surtout dû à la désignation et au soutien de soi-disant candidats municipaux indépendants qui pouvaient s'assurer un large soutien politique.
4. Après l'éviction du gouvernement de Videnov et l'écrasante victoire du SDS en avril 1997, le BSP et d'autres partis de gauche entamèrent un dialogue dans le but d'arriver à certaines formes de collaboration entre eux : un processus que l'on appelle «Lessidren» ou «Thessaloniki», d'après le nom des endroits où les rencontres ont commencé ¹⁸. Les participants à ce processus étaient le BSP, dont l'influence avait très fort baissé, le PSDB qui faisait partie de la coalition avec le SDS à ce moment, et des partis nouveaux comme l'Eurogauche, qui soutenait le cabinet SDS, et le Bloc travailliste unifié. Le résultat de ce processus fut le rapprochement entre le BSP et le PSDB, ainsi que la formation d'une coalition appelée Nouvelle Gauche, et comprenant le BSP, le PSDB, le PTU et la scission de l'Eurogauche («Mouvement politique des sociaux-démocrates»). C'était la première fois, en dix ans de transition, qu'une telle coalition pouvait être créée, mettant ainsi un terme à l'isolement du BSP dans le monde de la gauche et en particulier par rapport à la social-démocratie historique en Bulgarie.

En janvier 2001, les quatre partis signèrent un mémorandum qui envisageait leur unification dans un futur proche.

En 2001, de manière générale, le BSP, bien que représentant une force électorale substantiellement plus faible, augmenta son potentiel de coalition et évita un isolement dangereux.

12. L'affiliation internationale

Le problème de l'identité sociale-démocrate des partis héritiers est indubitablement lié à leur reconnaissance internationale en tant que sociaux-démocrates, en bout de course par exemple, en devenant membre de l'Internationale socialiste (IS) ou du parti des socialistes européens (PSE). Ces affiliations sont le sceau d'approbation final en termes de reconnaissance internationale comme de social-démocratisation ¹⁹. Le BSP lui-même est conscient qu'il peut se légitimer en tant que parti démocratique ayant rompu avec le passé surtout en obtenant le soutien de la social-démocratie internationale. Jusqu'ici, il n'est membre ni de l'IS, ni du PSE. Ces faits simples ne sont cependant pas suffisants pour clarifier le tableau complexe de l'affiliation et de la coopération internationale du parti.

En 1992, le BSP demanda officiellement à être membre de l'IS et le processus s'accéléra durant les deux années suivantes... En décembre 1994, le parti reçut une invitation à assister à l'IS. Après la crise de 1996-1997, les relations furent gelées à cause de la déception de la social-démocratie internationale suite à l'échec du gouvernement du BSP ²⁰.

Le BSP est en partie responsable de sa non-affiliation aux organisations socio-démocrates internationales. Sa «social-démocratisation» est incomplète et des orientations diverses coexistent dans le parti. Son attitude parfois arrogante, son rejet de la social-démocratie internationale, affichés lorsque Zhan Videnov était premier ministre socialiste par exemple, n'a rien arrangé.

Les autres obstacles viennent des partis bulgares membres de ces organisations internationales, le PSDB en tant que membre à part entière de l'IS et l'Eurogauche bulgare en tant qu'observateur. Le soutien des membres déjà affiliés fait partie du processus formel de concrétisation de l'affiliation. Aussi n'y a-t-il pas d'affilié bulgare au PSE, les socialistes européens devant affilier trois ou quatre partis ou aucun.

Dans les dernières années, les perspectives d'intégration du BSP dans la social-démocratie internationale ont changé de manière substantielle.

Primo, les chances d'affiliation sont liées aux étapes de transformation du BSP et aux développements des autres partis de gauche en Bulgarie. La coalition avec le PSDB dont le président et le vice-président viennent d'être élus au parlement est certainement un signe en faveur de la nouvelle politique du BSP (il existe en effet des problèmes juridiques liés à l'enregistrement du PSDB) étant donné que le tribunal a octroyé le nom à une autre scission du parti alliée au SDS. L'échec de l'Eurogauche qui avait formé une coalition avec une autre scission du PSDB a montré que le BSP reste le seul parti pertinent à gauche.

Secundo, sous la direction de G. Parvanov, les relations avec les partenaires sociaux-démocrates se sont activées. Elles comprennent de fréquentes réunions avec des représentants importants de partis sociaux-démocrates influents comme les sociaux-démocrates allemands, autrichiens, et les socialistes français, une collaboration avancée avec des fondations sociales-démocrates, une collaboration permanente avec le Forum pour la démocratie et la solidarité, un soutien ostentatoire lors des dernières réunions du PSE, y compris le soutien du congrès du PSE à Berlin à la coalition dirigée par le BSP lors des élections parlementaires de 2001.

Tous ces facteurs contribueront certainement à un changement prévisible au sein de la social-démocratie internationale par rapport à une possible adhésion du BSP, tout au moins au PSE.

13. Conclusion

Le processus de transformation du parti héritier bulgare est toujours en cours. Le BSP a subi une adaptation structurelle et idéologique profonde et il n'est à l'évidence ni un parti néo-communiste ni un parti d'extrême gauche ni un parti socialiste autoritaire. Mais il n'est pas encore un parti social-démocrate à part entière.

La tendance à la transformation du parti nous paraît claire et des progrès politiques vont permettre d'adhérer à la social-démocratie internationale. Le BSP est sans aucun doute un parti démocratique et certainement l'un des seuls partis de gauche pertinent

en Bulgarie en 2001. Si nous imaginons le chemin à parcourir d'un parti communiste jusqu'à un parti social-démocrate comme une échelle continue, le BSP est, nous semble-t-il, bien plus proche de la social-démocratie que du communisme ou du socialisme autoritaire. Il a déjà parcouru un long chemin sur la voie des changements démocratiques et il semble qu'il terminera prochainement son processus de transformation en un parti social-démocrate.

14. Post-scriptum

L'article qui précède a été achevé au début du mois de juillet 2001. Cependant, après cette date se sont produits des événements et des processus importants en Bulgarie (la victoire du dirigeant socialiste Georgi Parvanov aux élections présidentielles et l'élection de Sergei Stanichev à la tête du BSP) : leur analyse donne l'occasion de revoir les conclusions du texte et de suivre les tendances les plus récentes du développement du parti socialiste à plusieurs niveaux :

- l'état du potentiel politique et électoral du BSP ;
- le processus d'unification de la gauche bulgare et la place du BSP dans ce processus ;
- l'affirmation ou le rejet de l'orientation stratégique du parti en faveur de l'adhésion de la Bulgarie à l'OTAN, qui s'est dessinée en tant que ligne de division sur la voie de l'«européanisation» et de la «social-démocratisation».

Pour les deux premiers niveaux, les élections du président et du vice-président du pays, qui se sont déroulées en novembre 2001, ont été d'une importance particulière. Bien que les pouvoirs constitutionnels du président bulgare ne soient pas extensifs, il constitue un personnage essentiel dans la tradition du développement du processus politique du pays, et la garantie entourant les élections présidentielles a toujours été complète.

La position du BSP avant les élections était exceptionnellement compliquée. Les élections présidentielles de 1992 et 1996 n'avaient pas été un succès pour ses candidats. Son opposant principal, l'Union des forces démocratiques (SDS), dont le candidat à ces élections était le président en fonction, Stoyanov, avait remporté les deux élections présidentielles directes, avec même, en 1996, une sérieuse avance. Le fragile renouveau électoral du BSP aux élections locales de 1999 avait été remis en question par les résultats peu convaincants des élections parlementaires de juin 2001. Dans cette situation, la direction du BSP choisit la voie de la raison et se mit en quête d'une figure de consensus à présenter à l'élection présidentielle, qui devait en outre être soutenue également par le NDSV (Mouvement national Siméon II) et le DPS (Mouvement des droits et des libertés). L'échec de cette tentative et le soutien officiel du NDSV à Peter Stoyanov conduisirent à la candidature du dirigeant Georgi Parvanov : candidature à la fois atypique et sans précédent dans l'approche des élections présidentielles par le BSP jusque-là, de surcroît fort risquée.

Contre toute attente, Georgi Parvanov obtint la majorité au premier tour des élections avant de remporter, au deuxième tour, une victoire convaincante sur le président en fonction. C'est donc dans une situation complexe qu'il est devenu le premier président socialiste élu au scrutin direct en Bulgarie.

Résultats des élections présidentielles en Bulgarie (11 et 18 novembre 2001)

<i>Candidats</i>	<i>Voix (premier tour)</i>	<i>Pourcentages (premier tour)</i>	<i>Voix (second tour)</i>	<i>Pourcentages (second tour)</i>
Parvanov/Marin	1 032 665	36,39	2 043 443	54,13
Stoyanov/Kutskova	991 680	34,95	1 731 676	45,87
Bonev/Zhelezchev	546 801	19,27		
Indzhova/Ilov	139 680	4,92		
Ganchev/Bonchev	95 481	3,36		
Beron/Andreev	31 394	1,11		
<i>Participation</i>	<i>2 850 291</i>	<i>41,63</i>	<i>3 784 033</i>	<i>54,92</i>

Le résultat de ces élections est que le candidat socialiste a réussi à augmenter considérablement le soutien électoral à la fois par rapport à l'élection présidentielle précédente mais également par rapport aux élections antérieures. La tendance est claire même s'il est impossible de procéder à une comparaison directe entre les résultats d'élections de différents types. Le score atteint lors du second tour (plus de deux millions de voix) représente un soutien qu'aucune formation ayant le BSP à sa tête n'avait plus atteint depuis 1995. On le voit, le BSP reste enraciné dans la société bulgare et, indépendamment de ses échecs des dernières années, continuera à être l'une des forces politiques majeures du pays.

Ces élections constituent la meilleure preuve que le parti socialiste est sorti de l'isolement politique qui l'a caractérisé depuis 1989. Pour la première fois, le candidat socialiste a reçu le soutien officiel du DPS ; en pratique, tous les candidats battus au premier tour ont apporté leur soutien à Parvanov au second tour. Pour la première fois également, il bénéficia de l'appui des syndicats et des structures importantes de la société civile. Désormais, l'opposition au parti, ayant perduré trop longtemps sur la ligne de clivage « communisme-anticommunisme », n'est plus un facteur déterminant du paysage politique.

Ces élections ont confirmé notre conclusion : à savoir que le BSP reste le seul parti politique en Bulgarie à bénéficier d'une structure stable et à fonctionner relativement bien au niveau national, par rapport aux processus de désintégration de l'espace politique de droite tournant autour des SDS et également du Mouvement national Siméon II non encore formalisé et non enregistré.

Le BSP s'est affirmé comme le seul parti pertinent de la gauche. Le soutien de l'Eurogauche à Parvanov au second tour (bien que fort tardif) augure de la fin de la fragmentation au sein des partis politiques de gauche.

Des changements importants marquent aussi la structure de l'électorat ayant soutenu le candidat socialiste. Ont ainsi voté pour lui : 38% des jeunes entre dix-huit et trente ans ayant participé aux élections, 36% des étudiants, 49% de personnes issues de l'enseignement supérieur, 47% des représentants de la classe des entrepreneurs, 46% des salariés. Signe que l'image du « parti de gauche » (qui n'avait plus bénéficié depuis longtemps d'un tel soutien des groupes les plus dynamiques de Bulgarie) a, elle aussi, fort changé.

La victoire de Parvanov a eu aussi des répercussions à l'intérieur du parti en mettant un terme aux discussions sur l'avenir du BSP. Elle sanctionne le succès définitif de la « ligne Parvanov », et donc de l'orientation vers l'adhésion à l'Internationale socialiste, au PSE et à l'OTAN. Une ligne confirmée durant la campagne préélectorale et lors de la campagne présidentielle qui suivit.

De même, les relations de la social-démocratie internationale avec le BSP ont connu de nouveaux développements. Pour la première fois, le dirigeant du BSP a reçu une invitation officielle à participer à une rencontre du conseil de l'Internationale socialiste à Saint-Domingue, les 26 et 27 novembre 2001. Suite à une décision du praesidium du PSE, la visite d'une mission est prévue en Bulgarie au printemps 2002, afin d'évaluer la situation de la gauche dans ce pays et l'avenir de ses relations avec la social-démocratie internationale.

A ce propos, la réunion du congrès du BSP le 15 décembre 2001, qui devait élire un nouveau dirigeant, a revêtu une signification essentielle. Cette élection devait donner un signal important pour la direction à donner à l'évolution des socialistes.

Parmi les quatre candidats au poste, la « ligne Parvanov » était défendue par le parlementaire et secrétaire international du BSP, Sergei Stanichev, qui avait maintenu pendant longtemps les contacts avec la social-démocratie européenne. Il représente une nouvelle génération et une nouvelle conception du monde au sein du parti socialiste. Le vote du congrès a confirmé sans ambiguïté la ligne susmentionnée en accordant sa confiance à Stanichev dès le premier tour par une majorité significative de plus de 66% des voix (son principal opposant, Premianov, ne recueillant que 6%).

On le voit, si nous nous reportons aux conclusions tirées en juillet 2001, il existe des raisons suffisantes d'affirmer que les derniers mois ont vu la réalisation d'un travail de plusieurs années et, sur le plan pratique, ont fait faire au parti socialiste un grand pas de plus vers sa nouvelle qualité de parti social-démocrate européen.

Notes

¹ M. DAUDERSTAEDT, A. GERRITS, G. MÁRKUS, *Troubled Transition. Social Democracy in East Central Europe*, Bonn-Amsterdam, Friedrich Ebert Stiftung, 1999, p. 77.

² A. AGH, «Party Formation process and the 1998 elections in Hungary: Defeat as promoter of change for the HSP», *Forum Scholars for European Social Democracy*, n° 6, p. 1.

³ S.M. FISH, R. S. BROOKS, «Bulgarian Democracy's organizational weapon», *East European Constitutional Review*, été 2000, p. 63.

⁴ Voir D. KANEV, «Political Parties and the Party System in Bulgaria», *South East Europe Review*, 1988, vol. 1, 2, p. 97-108.

⁵ S.M. FISH and R.S. BROOKS, *op. cit.*, p. 63.

⁶ Voir D. KANEV, «Bulgaria: «Left» and «Right» in the Emerging Party System», in E. MATYNYIA (ed.), *Grappling with Democracy. Deliberations on Post-Communist Society (1990-1995)*, Prague, 1996.

⁷ A. TODOROV *et al.*, 1997, *Elections bulgares 1990-1996*, Sofia, Demetra Publ., 1997, p. 36 (en bulgare).

⁸ M. DAUDERSTAEDT *et al.*, *op. cit.*, p. 136.

⁹ H. KITSCHELD, Z. MANSFELDOVA, R. MARKOWSKI, G. TOKA, *Post-Communist Party System: Competition, Representation, and Inter-Party-Communication*, Cambridge University Press, 1999.

¹⁰ H.D. KLINGEMANN, R. HOFFERBERT, «The Capacity of New Party Systems to Channel Discontent. A Comparison of 17 Formerly Communist Polities», in H.D. KLINGEMANN, F. NEIDHARDT (Hrsg), *Zur Zukunft der Demokratie. Herausforderungen Zeitalter des Globalisierung*, WZB-Jahrbuch 2000, Berlin, Sigma, 2000, p. 434.

¹¹ R. STOSS, D. SEGERT, «Entstehung und Entwicklung von Parteiensystemen in Osteuropa nach 1989. Eine Bilanz», in D. SEGERT, R. STOSS, O. NIEMAYER (Hrsg), *Parteiensysteme in postkommunistischen Gesellschaften Osteuropas*, Opladen 1997, p. 405, 424.

¹² G. KARASIMEONOV, «Social-démocratie: le grand mystère du post-communisme», in *La social-démocratie européenne et la gauche bulgare*, Sofia, 1996 (en bulgare).

¹³ A.P. MELONE, «Les pourparlers de la table ronde nationale en Bulgarie et la politique d'ajustement», *International Political Science Review*, vol. 15, 3, p. 258.

¹⁴ T. VERHEIJEN, *Constitutional Pillar for New Democracies: The Cases of Bulgaria and Romania*, Leiden, DSWO Press, 1995, p. 141.

¹⁵ Voir D. KANEV, G. KARASIMEONOV, 1997, «Government Formation in Bulgaria (1989-1993)», in G. KARASIMEONOV (ed), *The 1990 Election to the Bulgarian Grand National Assembly and the 1991 Election to the Bulgarian National Assembly, Analyses, Documents and Data*, Berlin, Sigma, 1997, p. 81-93.

¹⁶ S.M. FISH and R.S. BROOKS, *op. cit.*, p. 69.

¹⁷ Voir J. CAPDEVIELLE, H. REY, A. TODOROV, «Bulgarie: la difficile construction d'un système partisan pluraliste», *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. XCVI, 1994, p. 197-199.

¹⁸ Voir D. KANEV, «The Bulgarian left parties talk», *The Sofia Independent*, 21-27 novembre 1997.

¹⁹ M. DAUDERSTAEDT *et al.*, *op. cit.*, p. 82.

²⁰ Voir A. TODOROV, *The Role of Political Parties in the Bulgaria's Accession to the EU*, Sofia, Center for the Study of Democracy, 1999, p. 19.

Les systèmes de partis en République tchèque, en Pologne et en Hongrie

Miroslav NOVÁK

Mon propos sera double. Je commencerai par critiquer la tendance dominante des analyses occidentales des systèmes de partis de l'Europe centrale et orientale, qui s'arrêtent à la situation de 1990, sans tenir compte de l'évolution rapide et considérable qu'elle a connue depuis, et la comparent avec une image idéalisée de l'Europe occidentale qui ne correspond plus à la réalité depuis les années 1970. J'esquisserai ensuite les caractéristiques des systèmes de partis en train de se former dans trois pays centre-européens (la République tchèque, la Pologne et la Hongrie) et les principales variables explicatives, dont le mode de transition lié à la situation à la veille de 1989 et le système électoral choisi.

1. Les problèmes de la comparaison

Les exemples ne manquent pas d'auteurs occidentaux qui publient, au milieu des années quatre-vingt-dix, des analyses effectuées quelques années auparavant. Comme si rien d'important ne s'était passé depuis 1990, comme si le système de partis n'avait pas évolué. Alors qu'il faudrait s'efforcer d'analyser les systèmes de partis dans cette région surtout depuis leur stabilisation, c'est-à-dire, en simplifiant, depuis les troisièmes élections libres : j'y reviendrai. Ainsi, la majorité des caractéristiques des systèmes de partis en Europe centrale et orientale relevées par les analystes (leur grande volatilité, le manque de liens des partis avec la société, etc.) soit valent surtout pour la phase précédente, antérieure à leur stabilisation relative, soit s'observent dans la plupart des pays occidentaux et ne sont par conséquent pas spécifiques à cette «région postcommuniste».

On en arrive ainsi au deuxième problème, étroitement lié au premier. Lorsqu'on compare les partis et les systèmes de partis de l'Europe du Centre-Est avec les partis occidentaux, on privilégie aussi, en général, une vision schématique, voire idéalisée

de l'Europe occidentale, élaborée de plus au milieu des années 1960 (et qui était assez éloignée de la réalité dès les années 1970, sans parler des décennies ultérieures). On fait comme s'il y avait toujours en Europe occidentale des grands partis de masse correspondant strictement aux clivages sociaux et auxquels les électeurs s'identifient résolument. Pure illusion, on le sait : toute proportion gardée, on observe en Europe de l'Ouest, depuis plusieurs décennies déjà, le plus grand nombre de caractères que les experts jugent comme spécifiques des pays postcommunistes de l'Europe centrale et orientale.

Prenons un exemple extrême. A partir d'un clivage «propriétaires/travailleurs» et dès lors, assure-t-on, qu'il ne pouvait y avoir de «propriétaires» dans les régimes communistes, on en arrive à la conclusion, apparemment imparable, que les clivages en Europe occidentale et en Europe du Centre-Est sont – et resteront longtemps – très différents. Comme si Brejnev et ses pairs étaient d'authentiques «travailleurs»...

Il convient d'analyser en profondeur le système antérieur. Sous la surface du communisme, existaient plusieurs sortes d'oppositions sociales (nationales ou religieuses par exemple), bien avant 1989. En matière de structure sociale, comme le soulignait depuis longtemps – et à juste titre – un Raymond Aron ¹, la différence principale des pays communistes par rapport aux pays occidentaux ne résidait pas dans la situation «réelle» des différents groupes sociaux (la distance sociale, les inégalités économiques subsistant aussi dans les sociétés communistes), mais dans le fait que ces groupes ne pouvaient pas s'organiser, s'exprimer et revendiquer de manière autonome et libre. Cessons donc d'être prisonniers des mots et essayons de voir ce qui arrive en réalité.

2. Y a-t-il déjà un système de partis «structuré» en Europe du Centre-Est ?

Selon Jean Blondel, pour analyser les systèmes de partis, il faut tenir compte de cinq variables : le nombre de partis, leur importance relative, leur fondement idéologique, la nature sociale de leur clientèle et les caractéristiques de leur organisation et de leur direction ².

Le problème-clé pourrait être, selon la formulation de Giovanni Sartori : existe-t-il déjà un système de partis «structuré» en Europe du Centre-Est ? Selon le brillant politologue italien ³, on est, en gros, en présence d'un système de partis structuré lorsque les partis de masse remplacent en grande partie les partis de cadres (ou de notables). Certes, la plupart des partis en Europe du Centre-Est sont plus proches du type idéal du parti de cadre que du type idéal du parti de masse, mais – toute proportion gardée – on observe une évolution dans cette direction même dans la majorité des démocraties de l'Europe occidentale durant les dernières décennies du XX^e siècle. En fait, il suffit, suivant Sartori, que l'électeur puisse s'identifier avec l'image abstraite du parti. En d'autres termes, comme le dit Herbert Kitschelt, au lieu de systèmes de partis fondés sur la relation du leader charismatique avec ses partisans et/ou sur les réseaux d'échange clientéliste doit prédominer la «structuration programmatique du système de partis» ⁴.

On ne peut parler raisonnablement de systèmes de partis dans les pays postcommunistes de l'Europe du Centre-Est qu'à un certain stade. Certes, la situation diffère d'un pays à l'autre mais on peut proposer un schéma chronologique qui

s'applique plus ou moins à la plupart des pays de la région. Pour simplifier, on pourrait aussi en lier les étapes aux trois premières élections libres. Dans la première phase (d'habitude lors de premières élections libres), apparaît le plus souvent un combat mené par un large mouvement ou front pour la démocratie et contre le régime précédent (lié éventuellement au combat pour l'indépendance ou pour l'autonomie). Une fois cet objectif (ou ces deux objectifs) atteint(s) (normalement dès les premières élections libres), arrive la deuxième phase, la différenciation et la désintégration de ces mouvements ou fronts.

De nouveaux partis apparaissent ensuite. Comme le processus de différenciation suivait presque immédiatement les premières élections, la différenciation politique se manifestait essentiellement au parlement. C'est la raison pour laquelle Jean-Michel De Waele ⁵ (1999) parle de la phase de « parlementarisation ». Cette phase se poursuit encore après les deuxième élections législatives libres. A partir de troisième élections législatives libres, le plus souvent, on assiste à la stabilisation relative du système de partis. Il en fut ainsi en République tchèque à partir des élections législatives libres de 1996 ou en Pologne à partir des élections législatives de 1993 (encore que les législatives de 1993 ne soient troisième que si on compte les élections semi-compétitives de 1989).

3. Modes de transition et systèmes de partis

Les différents types de transition démocratique, ainsi que les choix constitutionnels ou institutionnels (en particulier les systèmes électoraux) influencent aussi, de façon notable, les types de systèmes de partis, comme le prouve de façon spectaculaire le cas polonais. Commençons par les types de transition. Ce qui varie le plus d'un pays de l'Europe de l'Est à l'autre, c'est l'attitude du pouvoir communiste. En Hongrie, le pouvoir communiste était le plus disposé aux changements démocratiques. En Pologne, la différence entre « eux » et « nous » était plus grande mais l'opposition était très puissante et contraignait depuis longtemps le pouvoir à composer avec elle. Enfin, en Tchécoslovaquie (comme en RDA), le pouvoir était résolument opposé à tout changement démocratique. En s'appuyant sur les idées de Guy Hermet ⁶ et Jerzy J. Wiatr ⁷, on peut distinguer trois modes de transition idéaltypiques : la transition « octroyée » (ou l'ouverture contrôlée, pour parler comme J.J. Wiatr) où le pouvoir lui-même entame le processus de démocratisation, la transition « cogérée » (ou la transition « par contrat » d'après Wiatr) où le pouvoir participe activement à ce processus, et enfin la transition « par capitulation » ou « par implosion », où la transition est imposée au pouvoir par l'élite contestataire, par la mobilisation populaire et par les effets internationaux.

Juan J. Linz et Alfred Stepan ⁸ distinguent trois sortes d'influences internationales lors de transitions démocratiques : la politique étrangère, l'esprit du temps (*Zeitgeist*) et les effets de diffusion. La démocratie se stabilisera et se consolidera sans doute plus rapidement là où la transition s'est déroulée par pacte (transition négociée), c'est-à-dire là où le pouvoir en place a pris une part active à la démocratisation (dans le cas des transitions octroyée ou cogérée).

En revanche, dans un pays comme la Tchécoslovaquie où la transition par capitulation n'a pu avoir lieu que sous l'impulsion des pays voisins, en particulier de

la RDA, et lorsqu'il était devenu clair que l'Union soviétique laissait faire et tolérait les changements, la stabilisation de la situation dépendait étroitement au début d'un environnement international favorable. Heureusement, cette condition a été remplie.

Dans le même sens, toutes choses étant égales par ailleurs, on peut estimer que la différenciation politique peut s'amorcer plus vite après les transitions octroyées ou cogérées qu'après les transitions imposées. En Hongrie on n'avait plus besoin d'un large mouvement politique face au parti communiste. Même en Pologne, la différenciation du syndicat Solidarnosc s'est faite plus vite que la différenciation du Forum civique en Tchécoslovaquie ⁹. Le cas est-allemand n'invalide pas cette hypothèse, car l'appui ouest-allemand y fut plus important que tout le reste, la RDA étant en quelque sorte « englobée » dans l'Allemagne fédérale.

« Organisées assez tôt eu égard à la transition », explique D.-L. Seiler ¹⁰, « les élections libres verront s'affronter le parti totalitaire et un médiateur unique exprimant la volonté de changement de la société civile. Tel fut le cas des élections polonaises semi-compétitives mais libres, de 1989 et des premières élections tchécoslovaques de 1990 ou des partielles hongroises de 1988 et 1989. En revanche, lorsque le processus électoral vient couronner une transition cheminant déjà sur ses rails, les résultats dévoilent une configuration multipolaire, comme ce fut le cas des élections hongroises de 1990 et des secondes élections, avec un éparpillement maximal des suffrages dans le cas polonais. La structure bipolaire oppose dans l'axe du clivage Etat/société civile, partis totalitaires et démocrates. Toutefois, dans les pays baltes ainsi qu'en Croatie et en Slovénie, où l'enjeu indépendantiste domina le débat, c'est le parti ou le front autonomiste qui médiatisa l'espérance démocratique en affrontant le parti totalitaire ».

Autrement dit, on observe d'habitude, lors de premières élections législatives, *primo*, l'opposition entre les forces descendantes, c'est-à-dire le parti communiste (quel que soit son nom), et les forces montantes, c'est-à-dire un large mouvement ou front démocratique ou anticommuniste (Daniel-Louis Seiler parlait à ce sujet de « clivage Etat/société civile » ¹¹, en reprenant pour les pays postcommunistes l'expression proposée de façon plus large par Jean et Monica Charlot ¹²); *secundo*, l'opposition entre les forces luttant pour l'indépendance ou pour l'autonomie, d'un côté, et le centre politique en place, de l'autre (c'est-à-dire le clivage centre-périphérie). Les deux dimensions pouvaient être combinées de diverses manières, par exemple chez les Slovènes, les combats contre le pouvoir communiste et pour l'indépendance nationale pouvaient coïncider. D'autres combinaisons étaient bien sûr envisageables, par exemple, la tentative des (post-)communistes serbes de se maintenir au pouvoir pouvait aller de pair avec le centralisme d'un peuple « dominant » (il en alla heureusement autrement en ex-Union soviétique : les combats des peuples périphériques y rencontraient au centre russe, au contraire, une politique de la soi-disant « perestroïka »). Si, selon Seiler, la règle est « un seul clivage par parti politique », il n'en va pas toujours ainsi lors de la transition postcommuniste. Concrètement, le système de partis se rétablit de la façon la plus classique et la plus rapide en Allemagne de l'Est mais c'est sous l'influence de l'Allemagne fédérale ¹³.

En deuxième position, figurerait la Hongrie où les deux forces politiques principales, le Forum démocratique et l'Alliance des démocrates libres, correspondant

aussi aux clivages politiques traditionnels, sont nées avant 1989 : le divorce entre le pouvoir communiste et la société civile était en Hongrie le moins profond de tous les pays de l'Europe du Centre-Est et, après le réformisme gorbatchévien, il ne fallait pas à la Hongrie de pression populaire importante pour se démocratiser.

En troisième position, viendrait la Pologne où la société civile, représentée par Solidarnosc et l'Église catholique, était si puissante que le pouvoir fut obligé de faire des concessions, de participer aux tables rondes, etc., et où la différenciation au sein du syndicat indépendant, entre les partisans conservateurs de Walesa et les partisans libéraux de Mazowiecki apparut assez tôt.

En Tchécoslovaquie, qui arrive après la Pologne, la rigidité du parti communiste, traditionnellement fort et de plus épuré durant la normalisation à la suite de l'invasion soviétique de 1968, explique qu'une forte pression populaire ait dû se manifester, à la différence de la Hongrie. Or, la contestation étant d'habitude infiniment plus faible en Tchécoslovaquie qu'en Pologne ¹⁴, il fallut attendre plus longtemps pour voir les Tchèques et les Slovaques descendre massivement dans la rue.

4. Quels postcommunistes ? Quels sociaux-démocrates ?

Ces différences entre la Hongrie, la Pologne et l'ex-Tchécoslovaquie se sont répercutées sur l'évolution des postcommunistes de ces pays. Alors que les postcommunistes hongrois et polonais réussirent à se convertir en partis sociaux-démocrates et à occuper plusieurs fois le pouvoir en alternance avec leurs adversaires conservateurs, le parti communiste tchèque et morave, marqué par la normalisation à la suite de l'invasion soviétique de 1968, était devenu beaucoup plus dogmatique. A la suite des deux premières élections législatives (en 1990 et en 1992), les communistes représentaient la deuxième force politique de l'ex-Tchécoslovaquie (très loin derrière la première, il est vrai). Ce qui empêcha toute alternance, les communistes en tant que parti anti-système étant inacceptables pour les autres partis, leur potentiel de coalition étant proche de zéro.

A la différence de la Hongrie, de la Pologne (et d'autres pays postcommunistes), la social-démocratie tchèque « historique » parvint aussi peu à peu, pour la même raison, à retrouver un rôle de premier plan dans la vie politique tchèque. Les deux faits étaient liés, même si, selon les recherches sociologiques, les sociaux-démocrates ne prirent que peu de voix aux communistes. Lorsque les communistes tchèques se révélèrent incapables de se transformer en parti social-démocrate et après les revers d'autres petits partis postcommunistes (notamment du Strana Levého Bloku, le parti du bloc de la gauche) (le seuil de 5% barrant l'entrée au parlement aux petits partis n'y fut pas étranger), la social-démocratie commença à progresser considérablement dans les sondages d'intentions de votes. Si, lors des élections législatives de 1992, la social-démocratie ne recueillit que 6,5% des suffrages au Conseil national tchèque, elle obtint 20% de plus (26,4%), lors des élections suivantes, en 1996, et devint du même coup le deuxième parti en importance, alors que le parti communiste tchèque et morave avait reculé de 14% (en 1992) à 10% (1996). Grâce à ce bouleversement, l'alternance devenait possible. Lors des dernières élections législatives anticipées de juin 1998, les sociaux-démocrates, donnés vainqueurs par tous les pronostics, confirmèrent cette hypothèse, avec 32,3% des suffrages exprimés. (Même si l'ODS,

affaibli par les scandales financiers et la défection de nombre de ses députés et ministres au profit d'un nouveau parti, Union de la liberté, obtint contre toute attente 27,7% des suffrages). En juillet 1998, la social-démocratie forma un gouvernement minoritaire monocolore présidé par Milos Zeman, suite à un accord écrit conclu avec le deuxième parti en importance (ODS)¹⁵.

Les sociaux-démocrates tchèques diffèrent de leurs partis-frères occidentaux mais aussi de leurs homologues de l'Europe du Centre-Est. A la différence des grands partis de masse occidentaux, les sociaux-démocrates tchèques ne comptent que quelques dizaines de milliers de membres. A l'opposé de l'Alliance de gauche démocratique (SDL) du président polonais Alexandre Kwasniewski par exemple, les sociaux-démocrates tchèques de Milos Zeman ne sont pas, *stricto sensu*, un parti postcommuniste, même si au cours des dernières années, beaucoup d'anciens communistes ont rejoint le parti de Zeman, y compris l'ancien président du parti communiste de l'après 1989, Jiri Svoboda.

5. Le rôle du système électoral

Il convient aussi de prendre en compte les choix constitutionnels ou institutionnels, en particulier le système électoral. Comme la Pologne, la Hongrie et la République tchèque (cette dernière après la dislocation de la fédération tchécoslovaque) sont des pays assez homogènes du point de vue ethnique, linguistique et religieux, les systèmes électoraux majoritaires (ou à effet majoritaire) y sont envisageables, mais mis à part la Hongrie qui a choisi un système mixte, les deux autres ont adopté la représentation proportionnelle.

D'une manière générale, dans les pays postcommunistes de l'Europe centrale et orientale, les systèmes de partis sont seulement en train de se former et, dans ces circonstances, le système électoral strictement proportionnel peut encore aggraver la tendance à la fragmentation partisane et hypothéquer la stabilité des gouvernements et surtout leur capacité d'agir. D'autant que le penchant pour la fragmentation y était fort, au moins lors des deux premières élections législatives, qu'il se manifestait non seulement dans les résultats du scrutin mais aussi pendant toute la législature suivante, par la naissance de nouveaux groupes parlementaires. A l'exception de la Hongrie, où les partis principaux purent se constituer plus tôt, avant 1989, que dans les autres pays postcommunistes, des systèmes de partis quelque peu « stabilisés » n'apparurent dans les autres pays de l'Europe du Centre-Est qu'à partir des troisièmes élections législatives.

Rappelons que dès les premières élections libres de 1990, en ex-Tchécoslovaquie, il fallait franchir la barre des 5% pour entrer au parlement, tandis que la Pologne a introduit cette condition seulement à partir des élections législatives de 1993. Les cas tchèque et polonais le montrent, l'effet de ce seuil de 5% change considérablement dans le temps. La Pologne choisit d'abord un système électoral très proportionnel. Lors des premières élections législatives entièrement libres en 1991, vingt-neuf partis réussirent à entrer à la chambre basse (Sejm)¹⁶. A la suite de quoi, la Pologne modifia la loi électorale au Sejm, sur trois points principalement: l'introduction de la barre de 5% pour les partis (8% pour les coalitions), le remplacement du système Hare-Niemeyer d'allocation des sièges par le système d'Hondt, la réduction de

l'étendue des circonscriptions électorales et l'augmentation de leur nombre. Toutes ces modifications avaient pour but de réduire la fragmentation partisane et de faciliter la formation des majorités gouvernementales.

Les premières élections au Sejm avec cette loi électorale modifiée aboutirent à des distorsions considérables : 35 % des suffrages exprimés furent « perdus » et redistribués aux six partis ayant réussi à entrer au Sejm. La coalition de l'Alliance de la gauche démocratique SDL (postcommuniste) et du parti paysan PSL put ainsi obtenir 66 % de sièges au Sejm, avec à peine 36 % des suffrages exprimés. Résultat notamment de la conjonction de l'effet « mécanique » et de l'effet « psychologique » de la nouvelle loi électorale, selon les termes de Maurice Duverger. Dès les deuxièmes élections législatives régies par la loi électorale corrigée, en 1997, la disproportion entre les suffrages exprimés et les sièges obtenus baissa sensiblement : l'Action électorale Solidarité AWS n'obtint que 44 % de sièges avec 34 % des votes.

Bref, l'exemple de l'Allemagne fédérale des années 1950 et 1960 l'avait déjà montré, l'impact de la barre de 5 %, très fort au départ, décline vite au fil du temps et aboutit, après quelques scrutins, à une assez grande proportionnalité.

Mais revenons à la République tchèque qui constitue à cet égard un cas édifiant. A la différence de la Pologne, l'ex-Tchécoslovaquie (et les pays qui en sortirent) introduisit d'emblée le seuil de 5 % c'est-à-dire dès les premières législatives libres de 1990. En 1996, on en était, en République tchèque, au troisième scrutin législatif avec cette contrainte (si l'on compte aussi les élections sous la fédération tchéco-slovaque). Les électeurs tchèques avaient par conséquent eu le temps de s'y habituer et, par souci de voter « utile » (ou « stratégique »), ils évitaient de donner leurs voix aux partis qui, d'après les sondages, n'avaient aucune chance d'entrer à la Chambre des députés. Tandis qu'aux législatives de 1992, 19 % des suffrages avaient été perdus et redistribués, ce chiffre ne dépassait pas 11 % en 1996. Ainsi, alors qu'en 1992, 42 % des suffrages avaient suffi aux trois partis de la coalition du centre-droit pour obtenir la majorité de 52,5 % des sièges au Conseil national tchèque, 44 % des suffrages ne suffirent pas en 1996 pour qu'une coalition du centre-droit semblable remporte la majorité absolue des sièges à la Chambre des députés (avec 49,5 % des sièges, cette coalition composée de trois partis dut se contenter d'un gouvernement minoritaire). Ce cabinet minoritaire (gouvernement Klaus II) fut éphémère : dès novembre 1997, deux petits partis, la KDU-CSL et l'ODA, quittèrent la coalition gouvernementale et près de la moitié des députés de l'ODS abandonnèrent leur parti suite, entre autres, à des scandales financiers qui touchaient l'ODS, mais aussi l'ODA.

Dès mars 1996, l'auteur de ces lignes prévoyait qu'il serait difficile de former des gouvernements majoritaires stables et efficaces ¹⁷. A l'époque, le premier ministre tchèque d'alors, M. Vaclav Klaus, se félicitait pourtant de la grande stabilité gouvernementale de la République tchèque. Les législatives de juin 1996 ont, hélas, vite confirmé mes prévisions et ma crainte que la configuration lors de la législature 1992-1996, caractérisée par une stabilité gouvernementale, si appréciée par V. Klaus, ne soit qu'une exception, l'avenir à moyen terme du paysage politique tchèque me paraissant plutôt l'instabilité ou/et l'impuissance gouvernementale. Ni les gouvernements minoritaires (comme le cabinet Klaus II) ni les cabinets semi-techniques (comme celui de Tosovsky, en fonction durant la première moitié de

l'année 1998) ne conviennent. Les deux grandes forces du pays, la social-démocratie (CSSD) comme l'ODS, ont bien du mal à composer un gouvernement efficient.

Depuis 1998, l'ODS et la social-démocratie ont essayé de modifier la loi électorale à la première chambre. Après de multiples rebondissements, ils ont réussi à faire adopter une réforme par les deux chambres du parlement en 2000 mais le Tribunal constitutionnel en a invalidé les points essentiels, sans arguments sérieux d'ailleurs. Un des meilleurs spécialistes des systèmes électoraux, Rein Taagepera¹⁸, avait raison, me semble-t-il, d'écrire que les modifications de la loi électorale tchèque, proposées de concert par la social-démocratie (CSSD) de M. Zeman et l'ODS de V. Klaus, n'étaient pas en désaccord avec le principe de proportionnalité, prévu dans la constitution tchèque.

6. Y a-t-il des partis dignes de ce nom en Europe du Centre-Est ?

Les systèmes de partis présupposent l'existence de partis. Joseph LaPalombara et Myron Weiner ont proposé une définition relativement stricte de la notion de parti politique, basée sur quatre traits : une organisation durable, une organisation locale entretenant des rapports réguliers avec l'échelon national, la volonté des dirigeants d'exercer le pouvoir, la recherche d'un soutien populaire¹⁹. Peu de partis politiques en Europe centrale et orientale remplissent ces quatre conditions, en particulier la première, c'est-à-dire une organisation «durable». On peut cependant considérer comme «durables» les partis politiques nés de la dislocation des larges mouvements-parapluies, qui se maintiennent depuis au parlement et bénéficient, sans interruption, d'une véritable organisation dans le pays. Il en va ainsi par exemple de l'ODS dans les pays tchèques, qui a fêté ses dix ans en avril 2001, même si son fondateur, Vaclav Klaus (soixante ans depuis juin 2001) en est toujours le président et malgré une crise interne (fin 1997-début 1998) qui a affaibli l'ODS pendant environ six mois. L'ODS avait rassemblé la majorité des sympathisants du Forum civique et émergea sur la scène politique tchèque, en 1991, comme le parti dominant suite à l'éclatement du Forum civique. Depuis trois élections législatives (en 1992, 1996 et 1998), il occupe la première ou la deuxième place, tout près du parti vainqueur, et dispose d'une organisation plus ou moins régulière implantée dans toutes les régions des pays tchèques, ce qui a contribué en 2000 à sa victoire lors des élections régionales.

Qu'en est-il des anciens partis communistes, anciens partis traditionnels ou/et anciens partis-satellites? Certains des partis devenus satellites sous le régime communiste, existait bien avant comme partis traditionnels. D'autres partis traditionnels furent purement et simplement interdits sous le régime communiste (comme les agrariens dans les pays tchèques, interdits bien avant le coup d'état communiste de 1948). Enfin certains partis de gauche durent «fusionner» avec le parti communiste (comme les sociaux-démocrates en Tchécoslovaquie). Parmi les partis satellites qui ressuscitèrent après 1989, on retiendra le parti populaire tchèque d'orientation démocrate-chrétienne (KDU-CSL) de J. Lux et les agrariens polonais (ZSL, plus tard PSL) de W. Pawlak.

Pour les anciens partis communistes, nous sommes en présence de deux situations idéaltypiques. Dans la plupart des pays d'Europe centrale (notamment en Hongrie et en Pologne), les anciens partis communistes (quel que soit leur nom officiel)

ont réussi à se convertir à la social-démocratie. Le cas tchèque est différent à cet égard, rappelant paradoxalement en partie ce qui se passe en Russie et dans beaucoup d'autres pays de l'ex-Union soviétique. Les communistes tchèques ont gardé leur nom communiste (ils s'appellent «parti communiste tchèque et morave») et continuent, en bonne partie, à vivre avec leur idéologie passée. Les conséquences en sont évidentes : alors que les postcommunistes polonais ou hongrois alternent au pouvoir avec leurs adversaires conservateurs, les communistes tchèques n'ont jusqu'à présent participé à aucun gouvernement et sont le plus souvent considérés comme un «parti anti-système», du moins au sens large du terme. Il suffit de consulter leur site internet pour mesurer le fossé qui les sépare des postcommunistes hongrois ou polonais.

7. Le clivage socio-économique et les liens entre classes et partis

Nous ne reviendrons pas sur les caractéristiques des clivages des premières élections législatives. Quels clivages observe-t-on aujourd'hui, après les troisièmes élections législatives libres ? Bornons-nous à noter que dans les pays de l'Europe centrale et orientale, c'est le clivage socio-économique ²⁰ qui s'avère décisif au fil du temps. Quasi tous les observateurs s'accordent sur ce point. En République tchèque, le clivage socio-économique est même de loin le plus important, de sorte qu'on peut observer schématiquement dans ce pays la compétition des partis, mais aussi l'identification des électeurs suivant la «simplification unidimensionnelle» de G. Sani et G. Sartori ²¹.

Selon nombre d'auteurs occidentaux, entre autres, parler d'un clivage socio-économique ou, plus simplement, d'un clivage gauche-droite, serait dépourvu de sens dans les pays postcommunistes. Ce n'est vrai, à mon avis, que pour les premières élections libres où les oppositions «Etat/société civile» ²² ou/et «centre-périphérie» jouent le rôle décisif. Cependant, dès les deuxièmes élections législatives libres, l'opposition «libéral/social» qui se rapproche peu à peu du clivage socio-économique classique, relègue les autres clivages à l'arrière-plan. Relevons en passant qu'on pourrait distinguer, dans les pays en question, entre clivages structurels durables, d'un côté, et les «*issues*» temporaires ou conjoncturels, de l'autre. On peut se demander par exemple si l'opposition «Etat/société civile» est un clivage durable ou non. Même dans l'affirmative, cette opposition perd bien de sa pertinence après le premier scrutin législatif. A mesure que s'efface, en Europe centrale, la «politique des symboles» au profit de la «politique des intérêts» les termes «gauche» et «droite» acquièrent, selon Szelenyi *et al.* ²³, peu à peu une signification centrale, ils perdent leur caractère purement verbal et se remplissent d'un contenu social et économique précis. De nombreuses enquêtes sociologiques sont là pour l'attester. La question des inégalités de revenus a contribué à cristalliser le contenu de la dimension gauche-droite dans ces pays.

Soulignons notamment que les liens entre classes sociales et choix (électoraux) des partis s'y renforcent amplement. Les sociologues tchèques ont montré que la distance entre l'auto-identification «déclaratoire» avec la droite et la gauche, d'un côté, et l'orientation politique fondée sur les valeurs, de l'autre (orientation politique déclarée, estimée en se plaçant sur l'échelle gauche-droite, et 2. la situation dans le spectre gauche-droite, établie sur la base des réponses apportées aux problèmes

sociaux et économiques importants), diminue de façon significative au cours des années 1990²⁴. Le désaccord le plus important entre les orientations politiques déclarées et les orientations politiques fondées sur les valeurs apparaissait dans les pays tchèques en 1990 ; dès les années suivantes, les deux orientations se rapprochaient de plus en plus. Alors que les liens entre classes sociales et choix électoraux des partis s'affermissent dans les pays de l'Europe centrale postcommuniste, ils se relâchent au contraire dans les pays occidentaux, de sorte que la différence de départ entre l'Europe occidentale et l'Europe du Centre-Est s'évanouit.

8. Vers le pluralisme polarisé ou vers le pluralisme modéré ?

En utilisant la terminologie de Sartori²⁵, on peut se poser la question de savoir si, en Europe du Centre-Est, on s'achemine vers un pluralisme modéré (ou limité) ou plutôt vers un pluralisme polarisé (extrême). On sait que selon Sartori, le pluralisme modéré est un système qui fonctionne d'ordinaire de façon satisfaisante, alors que le pluralisme polarisé rend la démocratie beaucoup plus vulnérable. Dans les pays de l'Europe du Centre-Est, on observe, en gros, une situation intermédiaire entre le pluralisme polarisé et le pluralisme modéré, mais l'évolution va dans l'ensemble du pluralisme polarisé au pluralisme modéré. Prenons l'exemple des trois dernières élections législatives dans les pays tchèques. En 1992, huit partis politiques ont réussi à entrer au parlement tchèque. Après les élections législatives de 1996, ce nombre est tombé à six. Enfin, après le dernier scrutin de 1998, seuls cinq partis étaient encore représentés au parlement. Si, au lieu de se contenter du critère fort simple du nombre de partis représentés à la chambre basse du parlement, on prend l'indicateur le plus utilisé, à savoir le « nombre effectif de partis », on constate une évolution similaire : de 4,8 en 1992, le nombre effectif de partis passe en 1996 à 4,1 pour atteindre 3,7 en 1998.

Rappelons ensuite que suivant Sartori, ce n'est ni seulement ni même principalement le critère quantitatif (le nombre de partis) qui est décisif pour qualifier les systèmes de partis, mais bien le critère idéologique, à savoir la polarisation au sens de « distance idéologique ». Ce qui augmente la distance idéologique entre les *relevant parties* (partis pertinents ou partis qui comptent), c'est la présence, au sein du système, de partis aux orientations idéologiques et programmatiques très éloignées. De ce point de vue, l'évolution semble aussi aller du pluralisme polarisé au pluralisme modéré. A la suite des élections législatives de 1992 et 1996, deux partis « extrêmes » ou « isolés », l'extrême gauche communiste (KSCM) et l'extrême droite nationaliste (SPR-RSC) siégeaient au parlement tchèque. De plus, en 1992, l'extrême gauche communiste était le deuxième parti au parlement tchèque (très loin derrière le premier, précisons-le). Dans cette situation, on ne pouvait pas exclure un risque d'opposition bilatérale. En 1996, les communistes perdirent la deuxième place au profit des sociaux-démocrates (CSSD), ce qui réduisit considérablement ce danger d'opposition bilatérale. Enfin en 1998, l'extrême droite nationaliste (SPR-RSC) ne parvint pas à dépasser la barre des 5% au parlement et fut donc éliminée de la représentation parlementaire. Parmi les partis extrêmes ou isolés, pour parler comme Sartori, seuls les communistes (KSCM) continuent à siéger à la chambre basse du parlement tchèque, et ils ne sont plus que troisièmes. Jusqu'à présent, l'évolution se fait donc

dans la bonne direction, c'est-à-dire vers le pluralisme modéré (du point de vue idéologique) ou vers le multipartisme limité (du point de vue du nombre de partis).

La République tchèque n'est pas la seule dans ce cas. A titre de comparaison, en Pologne lors des élections législatives de 1991, vingt-neuf partis étaient représentés à la chambre basse (Sejm). La loi électorale fut modifiée ensuite et la réduction de la fragmentation est spectaculaire : après les législatives de 1993, six partis siègent encore au Sejm polonais ; ils ne seront plus que cinq après le scrutin de 1997. Le nombre effectif de partis est de 10,9 en 1991, de 3,9 en 1993 et de 3,0 en 1997. Ainsi, en Pologne aussi, la tendance favorable vers le pluralisme limité est évidente.

En Hongrie, la tendance n'est pas aussi évidente tout simplement parce que la situation y était favorable dès le départ, à la différence des autres pays centre-européens. (En Hongrie, le nombre de partis représentés au parlement est le même après les trois dernières élections législatives : 6. En ce qui concerne le nombre effectif des partis parlementaires, il est d'abord 3,7, ensuite 2,9, pour atteindre finalement 3,45).

De manière plus générale, la différence entre la gauche démocratique et la droite démocratique a tendance à diminuer, dans la politique économique comme dans la politique étrangère (et dans la politique de défense), en Europe occidentale et en Europe du Centre-Est. Au début des années 1980, en Grande-Bretagne ou en France, la « distance idéologique » entre la droite modérée et la gauche modérée était bien plus grande qu'aujourd'hui. De nos jours, les gouvernements de gauche privatisent au lieu de nationaliser les entreprises, comme dans un passé somme toute bien récent. C'est vrai aussi dans les pays de l'Europe du Centre-Est, y compris pour les postcommunistes polonais ou hongrois. J'irai plus loin : c'est justement la chute de l'empire communiste (pour lequel les pays de l'Europe occidentale n'ont d'ailleurs pas fait grand-chose) qui a contribué, de façon décisive, à diminuer la « distance idéologique » entre les sociaux-démocrates et les conservateurs dans la politique économique. Après la fin, peu glorieuse, de l'expérience communiste, aucune force politique importante ne conteste plus l'économie de marché.

Alors que l'extrême droite progresse dans bien des pays de l'Europe occidentale (Haider en Autriche n'est à cet égard que la pointe de l'iceberg), l'Europe du Centre-Est est relativement moins touchée par ce phénomène (contrairement à l'idée reçue qui veut que les pays postcommunistes soient nationalistes à l'extrême). Rappelons la débâcle de l'extrême droite républicaine tchèque qui n'est même plus représentée au parlement depuis 1998.

Signalons aussi que la volatilité, au départ très élevée, diminue considérablement d'une élection à l'autre. Et cela non seulement en prenant la situation après les élections, mais aussi en comparant le début et la fin des législatures. L'index Pederson (appelé aussi index de volatilité) entre deux élections législatives à la chambre basse, pour la République tchèque passe de 35,1 (ou 74,7, si l'on ne reconnaît pas l'ODS comme successeur du Forum civique OF), à 29,7, puis 17,8. La tendance est on ne peut plus claire.

En conclusion, si l'on analyse honnêtement et sans préjugés les systèmes de partis en formation en Europe centrale et orientale depuis les troisièmes élections législatives libres et si on les compare avec les systèmes de partis en Europe

occidentale d'aujourd'hui, ce ne sont pas les «différences» et les divergences qui frappent l'observateur, mais plutôt les similarités et les rapprochements.

Notes

¹ R. ARON, *La lutte de classes*, Paris, Gallimard, 1964 (collection «Idées»).

² J. BLONDEL, «Party Systems and Pattern of Government in Western Democracies», *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, juin 1968, vol. 1, 2, , p. 183 et s.

³ G. SARTORI, *Comparative Constitutional Engineering*, Londres, McMillan Press, 1994, p. 37-38.

⁴ H. KITSCHOLT, «Party Systems in East Central Europe. Consolidation or Fluidity», communication présentée au congrès annuel de l'American Political Science Association, Durham, 24-27 mars 1994, p. 1.

⁵ J.-M. DE WAELE, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999.

⁶ G. HERMET, «La démocratisation à l'amiable: de l'Espagne à la Pologne», *Commentaire*, juillet 1990, vol. 13, 50, p. 279-286.

⁷ J.J. WIATR, *Four Essays on East European Democratic Transformation*, Warsaw, Scholar Agency, 1992.

⁸ J.J. LINZ, A. STEPAN, *Problems of Democratic Transition and Consolidation*, Baltimore et Londres, John Hopkins University Press, 1996, p. 73.

⁹ Ce qui a compliqué par la suite l'émergence d'un système de partis en Pologne, c'est notamment le système électoral, d'abord presque intégralement proportionnel (ce qui a permis à vingt-neuf partis d'être représentés dans le Sejm), ensuite avec le seuil de 5% qui a, lors de la première application en 1993, entraîné des écarts records, les deux partis vainqueurs ayant 66% des sièges parlementaires avec 36% des suffrages seulement !

¹⁰ D.-L. SEILER, *Le cas des partis politiques dans les nouvelles démocraties de l'Est européen*, Lausanne, Université de Lausanne, Institut de science politique, 1991 (Travaux de science politique, nouvelle série n° 4), p. 18-19.

¹¹ *Ibid.*

¹² J. CHARLOT et M. CHARLOT, «Les groupes politiques dans leur environnement», in M. GRAWITZ et J. LECA (éd.), *Traité de science politique*, Paris, PUF 1985, vol. 3, p. 448-451.

¹³ On peut se demander comment va fonctionner le système de partis de l'Allemagne réunifiée. Selon Giovanni Sartori (*op. cit.*, p. 105-108), c'est l'interdiction des partis extrémistes en Allemagne fédérale dans les années cinquante – et non le système électoral – qui a joué le rôle déterminant dans le succès des années 1960 et 1970. Quoi qu'il en soit, dès lors que les Verts mais aussi les postcommunistes font partie du paysage partisan de l'Allemagne réunifiée, il peut y avoir un pronostic optimiste et un autre pessimiste. Selon les pessimistes, le risque du pluralisme polarisé et de l'instabilité gouvernementale augmente. Selon le pronostic optimiste, l'alternance de deux alliances relativement stables (CDU-CSU/FDP contre SPD/Verts) pourra fonctionner encore mieux que le précédent système de deux partis et demi.

¹⁴ Rappelons que le Forum civique est l'héritier et le successeur de la dissidence. Cette dernière est représentée notamment par le groupe «Charte 77», proclamé le 1^{er} janvier 1977 sous la forme d'un manifeste en faveur du respect des droits de l'homme et signé à l'origine par quelque 240 personnes. Ce groupe, avec ses trois porte-parole remplacés assez régulièrement une fois par an, n'avait pas un grand nombre de partisans déclarés (signataires du manifeste constitutif) mais il était actif et jouissait de la confiance de la population, qui hésitait toutefois à s'engager à visage découvert dans un combat qu'elle crut longtemps perdu d'avance et sans espoir. Le nombre des signataires de la charte 77 augmentait à un rythme très faible mais il atteignait un millier en 1979, pour se stabiliser plus ou moins peu après (au début de 1988, le nombre total des signataires ne dépassait pas 1 300 personnes). C'était peu de chose par rapport au nombre d'adhérents du syndicat indépendant Solidarnosc en Pologne.

¹⁵ L'ODS s'était engagé à ne pas voter la motion de censure contre le gouvernement minoritaire social-démocrate et obtint en contrepartie des sociaux-démocrates qu'ils lui laissent quelques postes importants au Parlement, notamment la présidence des deux chambres. En outre, les deux partis s'engageaient à proposer, dans l'année suivant la signature de cet accord, des modifications de la constitution et d'autres lois permettant de «renforcer l'importance des résultats de la compétition des partis politiques». Il s'agissait en particulier de changer la loi électorale pour augmenter l'effet majoritaire qui faciliterait la formation d'un gouvernement majoritaire en échappant au chantage excessif des petits partis.

¹⁶ Certains tentèrent de minimiser le rôle du système électoral en soulignant que dans la deuxième chambre polonaise, le Sénat, la fragmentation fut identique en 1991, malgré le système électoral majoritaire. C'était oublier, Sartori l'a expliqué dans ses ouvrages, que l'effet du système électoral majoritaire présuppose l'existence d'un système de partis «structuré». Il va sans dire qu'en 1991, il n'y avait pas de système de partis structuré en Pologne.

¹⁷ M. Novák, «Malá politologická uvaha o vládní stabilitě» [«Petite réflexion politologique sur la stabilité gouvernementale»], *Parlamentní zpravodaj* [Bulletin parlementaire, Prague], mars 1996, vol. II, 7, p. 296-297.

¹⁸ R. TAAGEPERA, «Smysl «principu proporcionality»» [«Le sens du «principe de proportionnalité»»], *Politologický časopis* [Revue de science politique], Brno, 2000, vol. VII, 3, p. 280-281.

¹⁹ J. LAPALOMBARA, M. WEINER (ed.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, p. 5 et s.

²⁰ Jerzy J. Wiatr parle non pas d'un mais de plusieurs clivages socio-économiques en Pologne des années 1990. Il en distingue trois : «*haves versus have-nots*» (ce qui correspond à l'opposition gagnants/perdants), «*state interventionism versus monetarism*», enfin l'opposition centrée sur les intérêts des agriculteurs (ce qui représente à mon avis plus ou moins le clivage urbain/rural). Ce dernier est un «véritable» clivage structurel même selon les critères pourtant stricts de S. Bartolini et P. Mair (*Identity, Competition and Electoral Availability*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990), car le parti paysan polonais est, d'après Wiatr, le seul vrai parti de classe en Pologne, en ce sens qu'il recueille le soutien de la majorité des paysans et qu'il n'a qu'un très faible soutien d'autres catégories socio-professionnelles (J.J. WIATR, «Political Parties and Cleavage Crystallization in Poland: 1989-1993», in K. LAWSON, A. RÓMMELE et al., *Cleavages, Parties, and Voters*, Londres, Praeger, 1999, p. 163). Ceci découle du fait qu'en Pologne, à la différence d'autres pays du bloc communiste comme la Tchécoslovaquie par exemple, la collectivisation forcée de la paysannerie n'a pas pu être menée «à bien».

²¹ G. SANI et G. SARTORI, «Polarization, Fragmentation and Competition in Western Democracies», in H. DAALDER, P. MAIR (ed.), *Western European Party Systems: Continuity and Change*, Beverly Hills, Sage, 1982, p. 307-340.

²² J. et M. CHARLOT, *op. cit.*

²³ S.I. SZELENYI, I. SYELÉNYI et al., «Interest and symbols in post-communist Political Culture: the Case of Hungary», *American Sociological Review*, 1996, vol. 61, p. 466-477.

²⁴ J. VECERNIK, P. MATEJU (ed.), *Ten year of rebuilding capitalism: Czech society after 1989*, Prague, Academia, 1999, p. 260 et s.

²⁵ G. SARTORI, *Parties and Party Systems*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 1976.

Peut-on appliquer les clivages de Rokkan à l'Europe centrale ?

Daniel-Louis SEILER

«Apprendre la démocratie, passer du dirigisme à l'économie de marché, éviter la tentation nationaliste et, avant tout, s'intégrer à l'Europe: voici des tâches presque surhumaines pour des populations exsangues, démoralisées, appauvries».

François FEJTŐ et Ewa KULESZA

Plus de trois décennies après son invention par le politiste et sociologue norvégien Stein Rokkan, le paradigme des clivages fondamentaux demeure toujours l'explication la plus cohérente, la plus rigoureuse et, osons le dire, la plus élégante de la genèse des systèmes partisans et du multipartisme européens. Qui plus est, dans un contexte actuel marqué par l'instabilité des premiers et une accentuation du second, face à une labilité électorale qui s'accroît, il fournit des repères stables qui permettent de jauger et de systématiser les itérations marquant la trajectoire des partis politiques.

Il est, dès lors, logique que, confrontés à l'efflorescence des partis qui caractérise les nouvelles démocraties – ex-populaires – les politistes se tournent vers le paradigme de Rokkan comme vers une bouée de sauvetage. Souvent d'ailleurs – nous pensons à Kitschelt mais il n'est pas, loin s'en faut, le seul – le recours à ce dernier reste purement votif: une sorte de rhétorique propitiatoire qu'on invoque avant de proposer des clivages intuitifs dont le cousinage avec le modèle originel s'avère des plus lointains ! Rokkan lui-même s'essaya vainement à étendre son travail à d'autres aires culturelles que l'Europe occidentale. Semblable quête de modèles universels n'est pas forcément fructueuse: le «syndrome de Duverger» guette toujours le politiste; c'est-à-dire croire que la clef qui lui a permis d'ouvrir une serrure délicate et complexe, constitue le passe-partout qui lui permettra de forcer toutes les portes ! Il faut raison garder et convenir de ce que les modèles politologiques sont rarement universels, d'une part, mais, de l'autre, ne pas leur assigner, dogmatiquement, des limites *a priori*. Toute question scientifique nouvelle impose l'enquête y compris théorique et ce, d'autant plus, qu'il ne s'agit pas ici de la Mongolie extérieure mais de «l'autre Europe» ou, pour paraphraser le pape Jean-Paul II, du «second poumon de l'Europe».

La sagacité des chercheurs se trouve d'autant plus interpellée que les partis politiques d'Europe centrale et orientale semblent animés d'un mouvement paradoxal. D'un côté, et comme « agents du conflit et instruments de son intégration », ils expriment très souvent des réalités nouvelles et d'apparence singulières. Tandis que, de l'autre côté, ils témoignent d'une soif inextinguible de conformité, de « normalité » qui les pousse à se chercher des références occidentales et, suprême achèvement de la banalité valorisante, à se faire accueillir dans le sérail d'une internationale de partis. Pour celles-ci, « l'enjeu de ces ouvertures consiste à démontrer leur rayonnement. Pour les responsables des nouvelles formations à l'Est, souvent plongés dans une mêlée confuse, la tâche est surtout d'obtenir des signes de reconnaissance afin de se distinguer comme les seuls dépositaires légitimes de tel ou tel label »¹. Pas plus que pour celles des partis « occidentaux » les politistes ne doivent prendre ces déclarations pour argent comptant. Les classements de sens commun sont par trop investis de connotations symboliques et religieuses, servent par trop d'enjeux de luttes politiques pour fonder une classification scientifique². Après tout – et pour faire un peu de provocation –, demande-t-on à une grenouille si sa classification comme batracien lui convient ? Le fait est que ce brouillard langagier contribue fortement à brouiller les pistes et à apprécier d'autant plus la distance critique qu'un modèle, comme celui de Rokkan, peut apporter aux politistes investis dans l'étude des partis en Europe centrale et orientale. Mais convient-il à la nature de ce terrain nouveau ?

Cette question suscite une double réponse : en termes théoriques d'une part, empiriques de l'autre. Que doit le paradigme de Rokkan à la singularité ouest-européenne ? Ceci étant établi, comment définir les bases de son extension ?

1. Les contraintes internes du modèle de Rokkan

On l'oublie souvent mais la forme initiale du paradigme des quatre clivages fondamentaux, telle que Rokkan la propose en 1967, constitue une application du paradigme AGIL de Talcott Parsons. Cependant l'écrasante majorité des politistes qui utilisèrent ce modèle ne retinrent que la combinaison des axes – fonctionnelle et territoriale-culturelle – avec les deux révolutions – nationale et industrielle –, faisant ainsi l'impasse sur les procédés de construction qui aboutirent aux premiers comme aux seconds. Une combinatoire alliant axes et révolutions et qui engendre, de la sorte, les quatre clivages fondamentaux : centre/périphérie, Eglise/Etat, secteur primaire/secteur secondaire et possédants/travailleurs³. En ce qui nous concerne, nous avons écarté le paradigme AGIL de propos délibéré, affirmant notre volonté de « déparsoniser » le modèle de Rokkan et le souci de remplacer l'apport du sociologue américain par celui de Marx⁴. Ce faisant, nous renouions avec une inspiration structuraliste qui ne nous quitta jamais, mais aussi avec la perspective théorique qui orienta le grand sociologue norvégien dans les dernières années de sa vie, celle qui s'exprime dans la « carte conceptuelle de l'Europe occidentale »⁵.

Nous avons ainsi voulu inscrire le tableau des quatre clivages dans un système de transformations dont il représente le terme provisoire et qui part des contradictions historiques en passant par une matrice des conflits. Il s'agit d'un mouvement dialectique et non d'un processus linéaire d'intégration des conflits par leur institutionnalisation pouvant conduire à un consensus où les clivages cesseraient

d'être émergents pour revêtir un caractère archéologique, les partis renonçant à les objectiver.

Figure 1
Les contradictions de la société libérale

		<i>Changements sociaux</i>	<i>Etat</i> <i>(mobilisation des identités)</i>	<i>Economie de marché</i> <i>(mobilisation des ressources)</i>
Dimensions	Niveaux de la contradiction		Superstructures	Base
	Temps		Appareils idéologiques/appareils d'Etat	Capital/travail
	Espace		Etat/Nation	Homme/nature

Le schéma est ainsi le suivant: contradictions-ŷluttessŷconflitsŷclivagesŷconsensus. Par conflit on entend ici les conflits structureux et non des conflits factuels ou conjoncturels que nous qualifîames de tensions ⁶. C'est pour cette raison qu'il est totalement incohérent et illogique par rapport au modèle d'ajouter machinalement, comme le font trop de politistes, un cinquième clivage qui opposerait les matérialistes aux post-matérialistes, selon une terminologie empruntée à Inglehart. Cette pièce rapportée ne procède d'aucune révolution comparable aux avènements corrélés de la Nation comme identité politique de référence et du marché comme régulateur économique. Elle ne correspond pas davantage à l'un ou l'autre des deux axes conflictuels.

Figure 2
Les conflits sociopolitiques

		<i>Mobilisations</i>	<i>des identités</i> <i>(révolution nationale)</i>	<i>des ressources</i> <i>(révolution agro-industrielle)</i>
Enjeux sociétaux	Hiérarchisations sociales		axiologique	de classes
	Territorialisation		communautaire	sectoriel-spatial

La perspective de Ronald Inglehart constitue l'exemple même d'une théorie des effets de la conjoncture économique sur l'évolution des systèmes de valeurs: l'histoire nous apprend que les révolutions sont rarement silencieuses... ⁷. Ceci d'autant plus que les analyses, au demeurant fort intéressantes, du politiste américain portent sur les valeurs, les attitudes et même sur le quantum « d'énergie psychique » mobilisés par les acteurs alors que Rokkan adopte, au contraire, une approche qu'il aimait à qualifier de « macrosociologique » et de « macro-histoire » ⁸. L'œuvre de Stein Rokkan s'inscrit au registre tenu par Braudel ou Karl Polanyi, elle ressortit au temps long, là où Inglehart travaille sur le temps moyen et assume l'héritage de Lazarsfeld et Berelson.

Figure 3
Les quatre clivages fondamentaux

	<i>Révolutions</i>	<i>nationale</i>	<i>agro-industrielle</i>
<i>Axes</i>			
Fonctionnel		Eglise c. Etat	Possédants c. travailleurs
Territorial		Centre c. périphérie	Marché c. nature

Visualisés sous la forme d'un tableau, les quatre clivages de Rokkan s'organisent dans une matrice de 2 x 2, croisant axes conflictuels et révolutions. En les regardant de manière attentive, tout observateur constatera que les deux dimensions constitutives du tableau sont de nature totalement différente. En effet, les axes constituent des constantes, des invariants voire des universaux : ils correspondent au référentiel espace/temps, l'une des *structures* de l'esprit humain. Ils forment les deux *contraintes internes* du modèle.

« On peut appeler ainsi la logique à laquelle obéit tout ensemble d'éléments soumis à une loi de structure ; autrement dit : un système (...) cela veut dire qu'indépendamment des conditions extérieures, les rapports entre les termes se répartissent, s'organisent, se transforment selon des exigences de pure logique (opposition, inversion, symétrie, négation, etc.). Il y a alors décrochement par rapport au référent, entrée dans un autre « espace », celui que définissent ce que Lévi-Strauss appelle les « lois de l'esprit humain »⁹ ».

Il s'agit ainsi d'une « chaîne syntagmatique » que nous nous sommes efforcé de dérouler dans les trois tableaux ci-dessus¹⁰. C'est, à juste titre, que Pierre Verjans définit les axes conflictuels de Rokkan comme « axe syntagmatique »¹¹. Dans le même ordre d'idées, les deux révolutions constituent des variables, des contingences extérieures, fruit du hasard bien plus que de la nécessité quoiqu'elles déterminent le modèle. Il s'agit donc d'éléments repérés empiriquement dans l'histoire des systèmes de clivages partisans et qui représentent autant de données contextuelles. Ce sont elles qui permettent de spécifier le modèle dont elles forment « l'ensemble paradigmatique ». On emboîtera, sur ce point également, le pas à P. Verjans pour qualifier l'ensemble constitué par les deux révolutions, d'axe paradigmatique.

Ainsi, envisagé sous un angle théorique et abstrait, toute application du modèle de clivage revêt l'aspect d'une matrice de 2 x n ; les deux modalités de l'axe syntagmatique et les grandes révolutions qui marquent le passage de la société traditionnelle à la société industrielle régulée par le marché, à savoir l'axe paradigmatique. Les révolutions nationale et agro-industrielle ponctuent l'histoire de l'Occident capitaliste développé. L'investigation d'aires culturelles distinctes de cet espace géographique et culturel implique la construction d'un ensemble paradigmatique qui lui soit spécifique et définit ainsi un nouveau système de clivages. On ne peut pas le plaquer indifféremment sur n'importe quelle région du monde et postuler, de la sorte, l'universalité des familles partisans ! Dût-on déplaire aux internationales de partis... Il faut, au contraire, rechercher dans la culture et l'histoire concrètes de chaque pays

ou aire les conditions particulières qui présidèrent à la production de la constellation des conflits et clivages.

2. Le modèle, l'esprit et la lettre

Stein Rokkan restera, en science politique, comme l'un des plus grands comparatistes du XX^e siècle¹². La politique comparée est une sous-discipline politologique marquée par le pluralisme des théories et modèles ; un pluralisme qu'on s'entend aujourd'hui à répartir en trois courants : choix rationnel, culturalisme et structuralisme¹³. Le modèle des clivages n'a de toute évidence rien à voir avec la première de ces théories : il n'en partage ni l'ontologie ni le caractère universaliste de la méthodologie. En revanche, son enracinement dans la double expérience ouest-européenne d'édification de l'Etat-nation et du développement des réseaux urbains où naquit le marché pourrait évoquer une adhésion au culturalisme. Nonobstant ces points communs, le fait même que Rokkan, d'une part, s'associa avec un «*apolitical marxist*», Seymour Martin Lipset, afin de publier l'ouvrage séminal de 1967 et que, d'autre part, il tenta d'asseoir les bases théoriques de son modèle sur le paradigme AGIL de Parsons, montre à l'envi une insertion dans l'Ecole de recherches comparatives que Mark Lichbach définit comme structuraliste. C'est-à-dire un courant issu dans les années quatre-vingt-dix de la convergence entre le néomarxisme, certaines tendances wébériennes et d'autres durkheimiennes ainsi que le systémisme post-parsonien. Ce courant, qu'incarnent aujourd'hui Theda Skocpol ou Charles Tilly, se revendique d'ailleurs de Barrington Moore comme de Stein Rokkan et, méthodologiquement, privilégie l'approche macro-analytique des sociétés et de leur histoire. Il s'agit d'un «*structuralisme*» adapté aux «*sociétés chaudes*» comme aux systèmes ouverts et qui, partant, doit plus à Braudel – auquel Wallerstein se réfère explicitement –, Georges Duby, Jacques Le Goff ou Jean-Pierre Vernant qu'à Claude Lévi-Strauss, Roman Jakobson ou Roland Barthes, fors l'inspiration commune tant aux premiers qu'aux seconds.

Envisagé d'un point de vue que Lichbach qualifierait d'ontologique, ce courant structuraliste se garde à la fois de l'universalisme de la rationalité et de l'enfermement dans l'absolue singularité des cultures. Il privilégie l'universalité des structures de l'esprit humain et la singularité des contextes. Fruit de l'expansionnisme russe pluriséculaire et du «*partage du monde*» entre les deux puissances alliées dominantes, le bloc soviétique ne constituait pas intrinsèquement une aire culturelle, certains pays comme l'Allemagne se trouvèrent divisés, d'autres appartenaient explicitement à l'Occident, comme ceux que la géographie de l'entre-deux-guerres regroupait sous le vocable «*d'Europe centrale*», avec l'Allemagne et l'Autriche¹⁴. D'autres pays, pourtant annexés par l'Empire soviétique regardaient, de longue date, vers l'Europe baltique et scandinave, ainsi les trois Etats baltes. *Le principe opératoire que nous adoptons ici sera d'inclure dans l'analyse, les systèmes de partis qui, avant la tourmente fasciste puis communiste, pouvaient se lire au moyen des quatre clivages de Rokkan*. Par ailleurs il serait à la fois stupide et antiscientifique de considérer quarante années de socialisme réel comme une simple parenthèse. *On adoptera donc un second principe opératoire en formulant une hypothèse de travail : l'articulation du double processus de transition vers le socialisme suivi du retour au système occidental,*

constitue une révolution au sens de Rokkan. On peut d'ailleurs l'apparenter avec la révolution internationale qu'évoque ce dernier dans un essai de reformulation de son modèle ¹⁵. On fera donc jouer d'abord le paradigmatique, puis le syntagmatique afin d'inclure également des pays comme la Roumanie et la Bulgarie. Il s'agit de s'écarter de la lettre du modèle pour en retrouver l'esprit ¹⁶.

3. L'ensemble paradigmatique occidental : «*Shaking Hands With the Past*» ¹⁷

Pour Rokkan, le système des clivages telle que le connaît l'Europe de la fin des années soixante reste le même que celui qui sortit de la généralisation du suffrage universel après la Première guerre mondiale : il s'est en quelque sorte congelé à cette époque. Dans un discours retentissant prononcé aux Nations Unies au lendemain de l'écrasement de l'insurrection hongroise de 1956, le ministre des Affaires étrangères belge, Paul-Henri Spaak, affirma que Pierre le Grand, Catherine II ou Alexandre I^{er} n'auraient certes pas désavoué l'intervention militaire soviétique. Les pays qui se trouvèrent promus au rang de démocraties populaires par la volonté de la Russie ne ressortissaient pas tous, loin s'en faut, à l'*Hinterland* culturel de ce pays. Nombre de ces pays étaient avant 1939 imbriqués dans une configuration géographique avec l'Autriche et l'Allemagne. Ainsi la Hongrie possédait un régime représentatif, longtemps censitaire, à l'instar de ceux de Belgique et des Pays-Bas et qui remonte à 1867. Dans l'entre-deux-guerres, l'influence autoritaire du régent, l'amiral Horthy, dans la vie politique du pays fut nettement moindre que celle exercée par Salazar dans le Portugal de la même époque. De même l'expérience démocratique de la II^e République polonaise ne se révéla pas moins instable que celle de l'Espagne de 1918 à 1940. Quant à la Bohême et à la Moravie, elles participaient pleinement à la vie parlementaire de la Cisleithanie conjointement avec les Autrichiens à un point tel

«qu'en 1914 encore personne parmi les représentants politiques n'envisageait la création d'un Etat tchèque indépendant ; au contraire, sociaux-démocrates, agrariens, socialistes nationaux et cléricaux étaient unanimes pour défendre l'intégrité de l'Autriche-Hongrie, à l'intérieur de laquelle la nation tchèque pourrait exprimer de plein droit sa personnalité» ¹⁸.

On peut en dire autant des Slovènes qui cohabitaient traditionnellement avec les Autrichiens au sein de plusieurs *Länder*. Avant 1914, les Polonais et leurs partis participèrent pleinement à la vie politique allemande pour la côte balte, la Poznanie et la Silésie – dont le leader démocrate-chrétien, Korfanty, siégea au *Reichtag* – de l'empire des Habsbourg. Seule la partie de la Pologne soumise à la férule russe se trouva exclue d'un système représentatif que l'empire des tzars ignorait superbement. Au moment où la démocratie représentative fut emportée par la montée des autoritarismes et totalitarismes en Autriche, en Italie et en Allemagne, ses voisines, elle tint bon en Tchécoslovaquie. Jusqu'en Roumanie pré-communiste où l'homme d'Etat qui lutta vainement pour enraciner dans son pays la pratique d'une démocratie de type occidental était un Uniaste de Transylvanie – comme Doina Cornea – I. Maniu, qui avait commencé sa carrière parlementaire au Parlement transleithanien à Budapest en 1906.

Toutefois les deux révolutions qui forment l'ensemble paradigmatique du modèle des quatre clivages procèdent d'un temps plus long que celui que nous avons abordé

ci-dessus. On peut déceler une véritable asynchronie entre Révolution nationale, d'une part, et agro-industrielle, de l'autre. Alors que la première se déroule dans un laps de temps somme toute restreint, entièrement localisable dans le « long XVI^e siècle » suivi d'effets différés qui n'ont toujours pas cessé de nous atteindre. La seconde s'étale sur près de deux siècles.

Pour Rokkan, la Révolution nationale correspond à la rupture survenue au sein du monde chrétien latin : avec la Réforme qui fragmente le miroir jusque-là lisse offert par la *Christianitas*. Le voyageur se rendant de Bucarest vers les Carpathes et dont le regard s'est habitué aux arrondis des Eglises byzantines éprouvera un choc à la vue des formes élancées de la cathédrale de Braçov, une construction gothique plantée au cœur de la Roumanie ; sa surprise croîtra encore quand il apprendra qu'il s'agit d'un lieu de culte luthérien. Il vient d'atteindre l'une des bornes du monde occidental et les langueurs enchanteresses du Levant se sont dissipées pour faire place à une magie plus sombre : Codine a été remplacé par le mythe de Dracula... La Transylvanie constitue une zone d'interpénétration entre Occident et monde orthodoxe sur une terre latine byzantinisée. Il en est d'autres : à la fin du XVI^e siècle, l'Eglise orthodoxe d'Ukraine occidentale, inquiète des progrès de la Réforme et devant l'incapacité du Phanar à la secourir, fit appel aux jésuites. En 1596, le métropolite de Nowogrodek et ses sept suffragants conclurent, sous l'égide du roi de Pologne, l'Union de Brest avec le Vatican, créant l'uniatisme ruthène. La Bohême fut, après l'Angleterre de Wyclif, le premier pays du Continent européen à connaître le mouvement d'idées qui deviendra la Réforme avec Jean Hus au XV^e siècle. Avec le protestantisme *sensu stricto*, on verra l'Estonie gagnée au luthéranisme qui apparaîtra sous la forme de minorités importantes en Slovaquie, en Hongrie, en Transylvanie et jusqu'en Pologne ; tandis que le calvinisme acquit un statut privilégié chez les Magyars de Hongrie – où le catholicisme demeura majoritaire – mais surtout de Transylvanie. Des étatisations assez précoces apparurent en Bohême et en Hongrie mais cette partie du continent fut surtout le lieu d'expansion des empires autour de la Pologne, de la Prusse et des Habsbourg en concurrence avec ceux, orthodoxe, des Romanov et, musulman, de la Sublime Porte. Réduits en nombre – la Pologne se trouvant dépecée –, ce furent dans les parlements des empires centraux que purent s'exprimer les clivages Eglise/Etat et centre/périphérie, générateurs de nombreux partis politiques.

Le retard mis par ces mêmes pays à connaître la Révolution industrielle explique les interrogations pessimistes d'István Bibó¹⁹. L'un de ses disciples, Jenő Szűcs, fait de l'Europe du Centre-Est, une troisième Europe écartelée entre sa culture chrétienne occidentale et son mode de production, celui d'une Europe orientale marquée par le second servage²⁰. Une situation qui se traduit par l'absence de révolution agraire voire de simple réforme agraire, la survivance des grands domaines et, par conséquent, celui du rôle dominant de la noblesse foncière. Cependant l'existence de *latifundia*, comme les possessions des von Schwarzenberg, n'empêcha point le développement de la révolution industrielle en Bohême, en Moravie et en Silésie. Les pays tchèques constituaient le poumon industriel de l'Empire austro-hongrois. De même, dans l'empire allemand des Hohenzollern, la Haute-Silésie représentait l'un des grands pôles industriels, sorte de pendant oriental de la Ruhr.

Dès l'instauration d'un système représentatif, à défaut du régime démocratique, les parlements des empires centraux connaîtront un multipartisme extrême fondé sur l'entrecroisement des quatre clivages de Rokkan. Cependant si le *Reich* wilhelmien possédait avec le SPD, les nationaux libéraux et, dans une moindre mesure, le *Zentrum* – qui sera confronté au maintien des chrétiens-sociaux bavarois et à la dissidence des démocrates chrétiens polonais animés par Korfanty – des partis organisés à l'échelle de l'empire, il en allait tout autrement dans la *Donaumonarchie* où, en dépit de l'inventivité doctrinale des « austromarxistes », la social-démocratie faillit dans son objectif unitaire : dans l'empire des Habsbourg, les prolétaires avaient bel et bien une patrie ! Chaque peuple sujet du *KuK* s'exprimait à travers son propre système de partis dont la configuration du *Reichrat* de Vienne et du Parlement de Budapest représentait la simple juxtaposition. Aux divisions qui affectaient les grandes familles partisanes présentes dans toutes les nationalités – social-démocratie, démocratie chrétienne, libéralisme et conservatisme – qui refusaient de siéger au sein d'un groupe parlementaire commun, s'ajoutaient les cohortes de partis nationalistes, souvent plusieurs par communauté – ainsi l'opposition entre « vieux tchèques » et « jeunes tchèques » – sans compter les partis paysans, déjà présents en Galicie, Ruthénie, Bohême et Croatie. Cette efflorescence partisane qui contraste avec l'atonie des empires russe ou ottoman et avec la violence politique et le clientélisme des nouveaux Etats balkaniques, aura des effets structurants sur la vie parlementaire des pays issus du démantèlement des empires centraux. Clivages et partis politiques n'apparurent pas *ex nihilo* en Hongrie, en Pologne, en Roumanie ou en Tchécoslovaquie. Un parti comme l'*Endecja* (ND), les nationaux-démocrates de Roman Dmowski, clandestin en « zone russe » comptait des élus tant au *Reichtag* de Berlin qu'au *Reichrat* de Vienne ; c'était le seul parti pan-polonais qui existait avant la restauration de la Pologne. La place nous manque pour établir une véritable sociologie historique des « Etats successeurs » des grands empires au moyen des quatre clivages de Rokkan. On s'attachera, en revanche, à repérer les survivances de l'entre-deux-guerres, du point de vue tant des partis politiques que des clivages, sans manquer de nous interroger sur des absences significatives.

Du point de vue de la continuité des partis politiques, trois organisations survécurent à la longue période communiste, soit domestiquées soit renaissant comme le phénix : il s'agit d'un parti démocrate chrétien et de deux partis populistes paysans. Le CSL (Parti populaire tchèque) remonte à l'empire des Habsbourg et à une tradition démocrate chrétienne qu'on peut dater de 1894 avec la fondation d'un parti en Bohême et d'un autre en Moravie. Même si sa légitimité en termes de continuité de son organisation, le PSL (Parti populaire polonais), créé en 1895 et refondé en 1903 sous son sigle actuel, est le seul rescapé des partis polonais « historiques » ; et ce en dépit d'une histoire mouvementée de scissions et regroupements. Le troisième des doyens, le FgKP (Parti des petits propriétaires) hongrois, se révèle presque aussi ancien ; fondé au début du XX^e siècle, il entre au Parlement hongrois en 1908²¹. Le FgKP et le PSL devinrent majoritaires après la seconde guerre mondiale, les « petits propriétaires » détenant même la majorité absolue, ils ne sont plus aujourd'hui que des forces d'appoint ; une situation minoritaire habituelle pour le CSL, ce qui n'en rend que plus étonnante sa longévité. Le PSL – sous le sigle de ZSL – et le Parti populaire

tchèque se retrouvèrent épurés et intégrés de force dans un « front » qu'imposa le pouvoir communiste à ses alliés de la résistance antinazie. Il faut ajouter encore que, en 1956, lors de la révolution hongroise, et 1968, au moment du « printemps de Prague », le FgKP et le CSL connurent respectivement une brève renaissance.

La présence au sein des parlements hongrois, polonais et tchèque d'un parti, hérité d'un passé qui remonte, dans chaque cas, à l'empire austro-hongrois atteste de la permanence de deux des clivages rokkanien, et ce par delà les guerres : la dictature et le « socialisme réel ». Pour les deux premiers pays, le clivage concerné est l'opposition villes/campagnes posée dans les termes qui sont ceux de « l'Europe du second servage ». En ce qui concerne la République tchèque, on se trouve dans la même configuration que celle des pays du Benelux, de l'Italie et de la Suisse. Cependant la présence des clivages qui existaient avant la soviétisation de l'Europe du Centre-Est ne se limite pas à la survie de certains partis. En effet, des clivages anciens peuvent avoir engendré des traductions partisanes nouvelles.

On passera ainsi en revue successivement les quatre clivages de Rokkan afin d'en évaluer les résurgences éventuelles.

En premier lieu et issu de la révolution nationale, « le conflit entre le centre édificateur d'une culture nationale et la résistance croissante des populations assujetties et ethniquement, linguistiquement ou religieusement distinctes, en province et dans les périphéries »²². Ce clivage territorial-culturel déchire l'espace idéologique du nationalisme et, longtemps intégrée dans les empires centraux, l'Europe du Centre-Est en fut particulièrement affectée. Si aucun des anciens partis, tant les centralistes que les défenseurs de la périphérie, n'ont ressurgi du passé, le clivage centre/périphérie affleure bel et bien, comme renforcé par l'expérience du socialisme réel. Comme l'écrit Vladimir Tismaneanu, le nationalisme post-communiste,

« en tant qu'expression d'un clivage historique, rejette l'internationalisme faussé de la propagande communiste et insiste sur des valeurs nationales longtemps réprimées ; d'autre part, il s'agit d'un nationalisme enraciné dans et marqué par les mentalités et habitudes autoritaires léninistes, dirigé contre tout principe de différence et principalement contre ces groupes et ces forces qui sont les champions des orientations pluralistes pro-occidentales »²³.

Ce nationalisme particulièrement exacerbé s'exprime à travers les nouveaux partis centralistes nés après la chute de l'empire soviétique mais il déborde largement la sphère du clivage centre/périphérie pour affecter de nombreux secteurs de la vie politique, tel le parti des petits propriétaires voire la FIDESz en Hongrie. En République tchèque, les communistes et les ultranationalistes – « républicains » – du SPR-RSC se rejoignent sur des enjeux comme l'adhésion à l'OTAN et à l'UE²⁴.

En ce qui concerne d'une part le « versant centraliste » du clivage, les deux partis les plus anciens, le HDZ croate et le SNS slovaque constituent des formations vouées, originellement, à la défense de la périphérie mais dont l'accession à l'indépendance de leurs pays respectifs inversa la balance. Le premier fut créé par le défunt président et père de la Croatie moderne, Franjo Tudjman, dont les tendances nationalistes et autoritaires sont connues. Le second, le Parti national slovaque, SNS, s'inscrit en fait dans le sillage du Parti populaire slovaque de M^{gr} Tiso, une formation confessionnelle qui fut interdite après la libération pour cause de collaboration avec l'Allemagne

nazie. Depuis l'indépendance de la Slovaquie qui fut, non pas son œuvre mais celle de Vladimir Meciar et de son parti, le HZDS, (une formation d'un type nouveau et proche du Forum civique que son accession aux leviers de commande rendit centraliste), le SNS s'est trouvé un créneau conforme à sa vocation : lutter contre les revendications de la minorité magyare. Aujourd'hui, «le parti national slovaque (SNS) et le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) s'inscrivent dans le clivage centralisateur, phénomène renforcé par la mission de constructeur de l'Etat slovaque»²⁵. A côté de ces deux, puis trois partis centralistes créés d'abord, s'ajoutèrent ensuite les républicains tchèques du SPR-RSČ, dont la xénophobie exercée à l'encontre des Tziganes constitue la principale motivation, rejoints, enfin, par le ROK (Mouvement) fondé par l'éphémère premier ministre polonais et chantre de la décommunisation à outrance, Jan Olszewski. De tous les partis représentés dans les parlements, c'est probablement le ROK, dont la dénomination complète est Mouvement pour la reconstruction de la Pologne qui illustre le mieux le phénomène de résurgence de l'ethnonationalisme exclusif qui sévit dans l'entre-deux-guerres.

En ce qui concerne d'autre part le versant «périphérique» riche jadis de très nombreux partis nés pour défendre des minorités nationales ou ethniques, la manière brutale dont le pouvoir soviétique usa afin de résoudre la question nationale en réduisit drastiquement le nombre. La plupart d'entre eux semblent voués à la confidentialité ou à la marginalité. Seuls les partis magyars de Slovaquie, divisés mais regroupés en coalition représentent une réalité substantielle.

En deuxième lieu, et également issu de la révolution nationale, on trouve «le conflit entre l'*Etat-nation*, centralisateur, standardisateur et mobilisateur et les privilèges corporatifs historiquement établis de l'*Eglise*»²⁶. Nous avons déjà discuté le cas d'un rescapé de l'avant-guerre et de la période communiste, le KDU-CSL, Union démocrate-chrétienne-Parti populaire tchèque²⁷. Or, avant 1939, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie possédaient des partis démocrates chrétiens. Des hommes d'Etat polonais comme Korfanty et surtout Paderewski – très connu comme compositeur – appartenaient à ce parti de taille modeste mais pivot. Le leader historique du CSL, M^{gr} Sramek, fut premier ministre du gouvernement tchécoslovaque de Londres durant la guerre et son comportement tranche avec celui de son collègue M^{gr} Tiso, chef du Parti populaire slovaque qui choisit l'indépendance de son pays au prix d'une alliance avec Hitler. En revanche, en Slovénie, le Parti populaire de M^{gr} Korosec eut une conduite plus proche de celle des Tchèques. Le règne du socialisme réel réhabilita l'image de l'Eglise catholique et un déclin corrélatif de l'anticléricalisme sauf dans le cas de la Pologne. Cependant ils ne retrouvèrent pas les positions qu'ils détenaient avant le régime communiste. En effet, le surcroît de respect et la sympathie dont les populations témoignaient à l'endroit de l'Eglise ne se traduisit ni dans une hausse spectaculaire de la pratique religieuse, ni dans une percée électorale de la démocratie chrétienne. Il faut distinguer, d'une part, le cas général – c'est-à-dire la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie – du cas particulier de la Pologne, d'autre part.

Dans l'occurrence la plus fréquente dans l'Europe du Centre-Est, le clivage Eglise/Etat se manifesta à travers un enjeu réel : la restitution à l'Eglise de ses biens immobiliers confisqués par les gouvernements communistes ; un enjeu réel mais guère

mobilisateur. Néanmoins et à la faveur de la coalition anticommuniste *Demos*, un démocrate chrétien devint Premier ministre en Slovaquie mais ce fut une expérience sans lendemain : le parti reste mineur. La situation de la démocratie chrétienne en Slovaquie présente des analogies avec la précédente mais dans une déclinaison beaucoup plus complexe. En effet le KDH, Mouvement démocrate chrétien, se situe en rupture avec l'héritage de M^{gr} Tiso et de son parti, par ailleurs revendiqué par le SNS. Il est, de fait, fortement marqué par son leader historique, le dissident Jan Carnogursky, sociologiquement issu de la culture du Parti populaire slovaque mais qui combattit l'indépendantisme aussi bien que la xénophobie anti-hongroise tout en défendant un point de vue résolument slovaque²⁸. Il fut le Premier ministre d'un gouvernement anti-Meciar mais le KDH reste un parti de taille modeste qui, dans le multipartisme prononcé qui caractérise la Slovaquie, peut jouer un rôle pivot. Une situation que le mode de scrutin, très particulier, utilisé en Hongrie ne permit pas au KDNP d'exploiter : la démocratie chrétienne a, après avoir dû jouer les utilités auprès du forum démocratique hongrois (MDF), au sein du gouvernement de J. Antall, a carrément explosé en plusieurs tronçons. Une tendance dérivait vers le populisme tandis que la plupart des parlementaires rejoignaient la FIDESz de Viktor Orbán²⁹. Pourtant ce parti avait développé des efforts d'organisation s'assignant l'objectif de constituer un « pilier »³⁰. Il est intéressant de noter que la démocratie chrétienne, en Europe centrale se retrouva, à l'issue de la transition, dans une situation analogue à celle de son homologue ibérique au terme des processus démocratiques de la fin des années soixante-dix. A savoir, l'effondrement total là où (Espagne castillanophone, Portugal) elle constituait une force mineure avant la dictature, et son affaissement là où elle était, comme en Catalogne, beaucoup plus présente. Ces remarques se fondent, d'une part, sur une conception sociologique et historique de la démocratie chrétienne et certainement pas sur le ripolin largement distribué par la Konrad Adenauer Stiftung à des partis totalement étrangers à cette tradition ; tandis que, d'autre part, elle ne s'applique pas au cas de la Pologne qui, en la matière, connaît une évolution inverse.

En effet, comme l'écrit Jean-Michel De Waele, le

« clivage laïc/religieux est prégnant dans le débat politique polonais. Le désir de l'Eglise d'imposer ses principes « moraux » à l'ensemble de la société, a provoqué une forte réaction du camp laïc. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'enseignement obligatoire de la religion, le contrôle de l'Eglise sur les médias, la problématique de l'avortement et les relations avec le Vatican seront parmi les thèmes les plus débattus dans la Pologne post-communiste »³¹.

La situation polonaise ne manque pas d'être, à cet égard, empreinte de multiples paradoxes. Le moindre n'est certes pas que, sous l'empire du « socialisme réel », le sort de l'Eglise catholique paraissait enviable comparé à celui qui lui était fait dans d'autres « démocraties populaires » de culture occidentale : université catholique à Lublin, trois groupes parlementaires catholiques à la Diète, dont l'un *Znak*, lié à l'épiscopat, un grand quotidien, des revues intellectuelles, des aumôneries étudiantes, des séminaires prospères, etc. A bien des égards, la situation matérielle de l'Eglise de Pologne à l'aube des années quatre-vingt était meilleure que celle de l'Eglise de France à la même époque³². Contre-pouvoir devenu interlocuteur privilégié du régime, à la fois opposition loyale et lieu de ralliement de la contestation démocratique, le

catholicisme avait fini par bénéficier d'un « privilège paradoxal » dans un système de clivages où les conflits Eglise/Etat et totalitaires/démocrates se superposaient jusqu'à se confondre³³. Un second paradoxe est l'absence de toute alternative démocrate chrétienne crédible lors de la transition qui culmine avec l'élimination de l'Alliance électorale catholique de la Diète lors des législatives de 1993. *A contrario*, le succès de l'AWS consacre une situation qui aligne la Pologne sur les autres pays catholiques (l'Irlande et le Portugal exceptés), l'apparition d'une confédération démocrate chrétienne qui offre bien des similitudes avec le bloc catholique belge des années trente.

L'AWS (Action électorale solidarité) présente tous les traits distinctifs de la démocratie chrétienne occidentale de l'après-guerre : expression de deux mouvements sociaux, l'un religieux (en Pologne, le réseau des « amis de Radio-Marja »), l'autre ouvrier et syndical chrétien (en l'occurrence, *Solidarnosc*), le soutien plus ou moins officieux de l'épiscopat, le cléricisme, le solidarisme contre le « tout marché », le pluralisme extrême des tendances dont, celle, spécifique, de l'Europe du Centre-Est que constitue le national-catholicisme incarné sur les bords de la Vistule par le ZChN, membre de la coalition. Le problème de l'AWS, comme de toutes les formations non communistes polonaises, un mal endémique de la démocratie dans ce pays depuis 1920, est la force des tendances centrifuges et scissionnistes qui entraînent la volatilité des alignements électoraux et la fragilité des partis sauf le SLD et, dans une mesure moindre, le PSL. C'est-à-dire ceux d'entre eux qui, dès le régime communiste, possédaient une organisation territoriale au maillage serré et dont l'héritage, PZPR pour l'un, ZSL pour l'autre demeure important.

En troisième lieu et issu de « la révolution industrielle le conflit entre les *intérêts ruraux* et la classe montante des *entrepreneurs industriels* »³⁴ fut à l'Europe du Centre-Est ce que le clivage Eglise/Etat fut au Benelux, à l'Italie et à la Suisse : l'élément structurant primordial des systèmes de partis ; la Slovaquie constitue l'exception qui confirme la règle, rejointe, en 1995, par la République tchèque, date où l'importante tradition agraire disparut de la scène politique³⁵. Cependant il importe de corriger le biais « scandinavocentrique » de l'analyse de Rokkan en la matière : dans l'Europe centrale et orientale, le clivage urbain/rural est autant culturel qu'économique ou, pour parler en termes wébériens, les intérêts idéels l'emportent souvent sur les intérêts matériels. C'est en Hongrie que sa traduction historique fut la plus complète avec l'opposition entre « urbanistes et populistes » et, si ce clivage s'entrecroise aujourd'hui avec d'autres, il demeure présent et complet dans le système de partis de ce pays.

D'une part, sur le versant urbain du clivage, les « urbanistes des années trente » chers à François Fejtö, le courant *Polgar* – mot analogue à l'allemand *Bürger* qui évoque à la fois le citadin, le citoyen et le bourgeois – se sont réincarnés dans le SzDSz, l'Alliance des démocrates libres. Dans les années vingt et trente du vingtième siècle, écrit György Márkus,

« les urbanisateurs, intellectuels juifs et non juifs, avaient défendu l'applicabilité du modèle social universaliste de type occidental, et étaient soutenus par les démocrates bourgeois radicaux (...). L'Opposition démocratique centrée sur les droits de l'homme de la fin des années soixante-dix peut être considérée comme la réincarnation de la tradition urbaniste universaliste occidentale (même si le noyau de ce courant

dissident et intellectuel naquit au sein de l'école de Georg Lukacs). Ceci constitue le cadre historique de l'Alliance des démocrates libres, qui devait devenir le parti hégémonique du bloc favorable à l'occidentalisation dans le paysage partisan d'après 1989»³⁶.

L'itinéraire personnel de János Kiss, leader fondateur du SzDSz, illustre à merveille la sensibilité du partisan moyen, militant ou électeur de cette formation : du marxisme au révisionnisme puis à la dissidence pour devenir social-libéral³⁷. Ce parti apparaît aujourd'hui comme une spécificité hongroise ; on pourrait faire un rapprochement avec le HSL croate, mais on restera prudent faute d'avoir recueilli des documents probants.

D'autre part, sur le versant rural du clivage – et plus important, envisagé en termes de partis spécifiques – le populisme, qui fut le grand courant politique à l'Est de l'Elbe, s'est maintenu dans deux formations rénovées, en Hongrie et en Pologne³⁸. Par delà l'ambiguïté due à la polysémie du mot, György Márkus nous en présente, citant Lackó, un modèle en trois éléments. Le radicalisme plébéen (paysan) d'abord ; ensuite la volonté d'une réforme agraire, un agrarianisme résolu qui érige la paysannerie au rang de catégorie mystique, « cœur de la nation » et siège du génie national dans ce qu'il possède de plus authentique ; enfin, face à la transition, le refus de l'économie de marché libérale à l'occidentale au profit de la recherche d'une troisième voie³⁹. Deux partis populistes historiques ont été ainsi « reconstitués », l'un en Hongrie, l'autre en Pologne⁴⁰. Dans ce premier pays, la culture politique populiste s'exprima également au sein du MDF, le Forum démocratique magyar, qui succéda aux communistes réformateurs pour assurer la transition : ainsi József Antall, leader du Forum et qui fut premier ministre, était le fils d'un ancien ministre du parti des petits propriétaires et qui avait, lors de la révolution de 1956, dirigé les jeunes de ce parti. Une minorité du MDF, animée par József Torgyan, le quitta pour fonder le FKgP, parti indépendant des petits propriétaires autour de l'enjeu de la restitution des « biens spoliés par le régime communiste », qu'il sublima dans les rancœurs anti-occidentales engendrées par la neutralité compatissante des pays de l'OTAN lors des dramatiques événements de 1956. Le FKgP constitue, depuis 1990, un petit parti, fort peu apprécié des correspondants à Budapest de la grande presse internationale et qui, nonobstant sa mauvaise réputation, est néanmoins *koalitionsfähig* : il participa aux gouvernements Antall en 1994 et Orbán en 1998. Par ailleurs, il semble inscrit durablement dans le paysage politique et parlementaire hongrois alors que le MDF s'est totalement effondré. Le PSL, parti populaire polonais, qui fut autrefois le parti de Witos et de Mikolajczyk, fit l'objet d'une querelle de succession entre le ZSL, c'est-à-dire un fragment du parti historique domestique et satellisé par le PC, d'une part, et, de l'autre, la branche paysanne de Solidarité, Solidarité rurale. L'avantage passa au premier, redevenu le PSL, qui l'emporta sur le second tout en demeurant un petit parti charnière ; situation qui permit à Jan Pawlak d'être deux fois premier ministre : l'une sous la présidence de Walesa, l'autre sous celle de Kwasniewski. Le parti participa également à deux coalitions avec les postcommunistes, les gouvernements Oleksy et Cimoszewicz. La différence existant entre l'agriculture hongroise et celle de la Pologne, où règne un morcellement au profit de la très petite propriété, explique que la trajectoire du PSL soit l'inverse de celle de son homologue magyar : une orientation

de plus en plus économique que la perspective des réformes à réaliser en vue de l'adhésion à l'Union européenne devrait renforcer.

En quatrième et dernier lieu, le clivage fondamental des pays de l'Europe de l'Ouest à l'exception de l'Irlande : « le conflit entre *possédants et employeurs* d'un côté et *non-possédants, travailleurs et ouvriers* de l'autre »⁴¹. C'est ce clivage qui se vit le plus affecté par les quatre décennies de socialisme qui marquèrent l'Europe du Centre-Est et c'est le contraire qui se serait révélé étonnant. En effet, et même si le modèle qui fut imposé par l'empire soviétique s'avère en contradiction avec la pensée de Marx et d'Engels, ce fut quand même un socialisme. C'est-à-dire qu'il y eut collectivisation des moyens de productions et d'échanges par expropriation de la bourgeoisie capitaliste ; cependant le transfert de propriété s'effectua en faveur non des salariés mais d'un Etat, dont une *nomenklatura* composée de bureaucrates et d'apparatchiks tira le plus grand profit. Il n'en demeure pas moins que les bases du pouvoir bourgeois ont été détruites par les « démocraties populaires ». Encore faudrait-il que ces pays eussent été des « Etats bourgeois » lorsque les communistes accédèrent aux leviers de commande. Or seule la Tchécoslovaquie répondait alors aux critères de ce modèle... Le fait est que les acteurs politiques de l'Europe du Centre-Est s'évertuent à promouvoir une lecture de leur vie partisane en termes de clivage possédants/travailleurs ou, pour reprendre le vocabulaire de sens commun, droite/gauche, et ce afin de se persuader de leur conformité avec la configuration dominante qui régit les systèmes de partis à l'Ouest. Or, *sauf – et pour cause – les communistes, aucun des partis qui, avant guerre, procédaient de ce clivage principal ne réapparut après la chute du « socialisme réel »*. Il importe de cerner la question selon les camps en présence.

Au versant « possédants et employeurs » non seulement aucun des partis antérieurs au communisme ne réapparut mais encore cela s'explique eu égard à la faiblesse historique des « partis bourgeois », y compris en Tchécoslovaquie. En effet, ce que l'on considérerait, *in illo tempore*, comme « droite » se composait de partis tantôt légitimistes, tantôt nationalistes. En Bohême et en Moravie, aucun parti tchèque n'appartenait à la « droite classique » ; quant aux nationalistes, ils étaient représentés par les socialistes nationaux orientés à gauche⁴². Lorsqu'on retient, pour analyser la dynamique interne du camp des possédants, la catégorisation effectuée par Duverger entre deux luttes de classes successives, le retard économique de l'Europe du Centre-Est se traduit dans les systèmes de partis. Souvenons-nous que Maurice Duverger proposait une trichotomisation de la « droite » entre conservateurs représentant l'aristocratie foncière et libéraux médiatisant la bourgeoisie ; l'apparition du prolétariat et des partis qu'il engendre, provoque le dilemme des libéraux qui subissent la scission de ceux d'entre eux qui choisissent tactiquement l'alliance avec le nouvel adversaire contre le premier, c'est-à-dire les radicaux⁴³. Force est de constater que, faute d'une réforme agraire sérieuse – ce qui explique la mobilisation populiste – l'Europe du Centre-Est reste dominée par des conservateurs qui ressortissent à la « droite légitimiste »⁴⁴ des légitimistes sans souverain légitime, intégristes et antijudaïstes, soucieux de maintenir, par la force, les privilèges fonciers de la noblesse. Cette classe et les partis qui la médiatisaient seront balayés par les communistes mais le traditionalisme national catholique qui en constituait la culture ne disparaîtra pas. En

définitive, le courant démocrate et moderniste de la « droite » se retrouvera mobilisé par d'autres clivages, dans le camp « urbaniste » par exemple ou, en Pologne, dans celui des démocrates chrétiens du Parti du travail (SP), où le meilleur économiste libéral de la région, Grabski, rejoindra Paderewski et Korfanty ⁴⁵.

Lors de la transition démocratique, les formations qui se revendiquaient de modèles thatchériens restaient des partis d'idées et non d'intérêts faute de pouvoir défendre des possédants qui n'existaient que sous la forme de nomenklaturistes.

Nous verrons plus loin le cas de ces partis maximalistes dont deux d'entre eux ont réalisé l'exploit performatif de se muer en partis de défense des possédants, médiateurs privilégiés du monde de l'économie et des affaires, des nouveaux entrepreneurs. De ce côté-là, la transition est terminée. Le cas le plus exemplaire est celui des jeunes anarcho-thatchériens hongrois de la FIDESz qui ont, depuis 1989, réussi à bien vieillir : en 1998, leur leader Viktor Orban est devenu Premier ministre. Combinant, à l'origine, des positions ultralibérales en économie avec le libéralisme culturel, le tout intégré dans le discours de la modernité, les jeunes démocrates profitèrent du gouvernement Horn, coalisant les socialistes et le SzDSz pour se poser en alternative unique. Etouffant leur prurit libertaire pour le remplacer par un nationalisme de bon ton, ils s'avèreront ainsi capables de récupérer l'aile libérale du Forum démocratique hongrois, MDF, en déroute, ainsi que la majorité des parlementaires démocrates chrétiens du KDNP ⁴⁶. Quant au second, le Parti civique démocratique, ODS, en République tchèque, verra la persévérance de sa politique économique et de son leader Vaclav Klaus récompensée mais au prix d'un scandale politico-financier qui lui vaudra déboires et dissidence.

Au versant « travailleurs » ou à « gauche », on se presse également pour communier à l'idéal social-démocratique : une référence qui fait recette. Les politistes doivent se garder de prendre cette auto-proclamation souvent accréditée par un Parti socialiste européen en mal d'expansion et, partant, passer ces partis au crible d'un modèle qui nous est fourni par les formations issues du mouvement ouvrier en Europe de l'Ouest. Un examen nous révèle trois catégories de partis : le CSSD tchèque, le MSzP hongrois et le SLD polonais incarnent trois occurrences susceptibles de rassembler toutes les autres. La première catégorie comprend surtout le CSSD, le Parti social démocrate tchèque. Ce parti, aux résultats fluctuants (au-dessous de la barre des 5 % en 1991, aujourd'hui au pouvoir) et à la généalogie complexe est, *grosso modo*, issu de deux sources : l'une symbolique, la social-démocratie tchécoslovaque en exil et rescapée du premier « coup de Prague », l'autre composée de divers courants d'élus du Forum civique du président Havel après la rupture avec V. Klaus et la création de l'ODS (le plus connu des fondateurs est l'ancien vice-premier ministre de la transition Valtr Komarek ⁴⁷). Le ČSSD est un parti d'idées qui se revendique de la social-démocratie sans en présenter les caractères historiques ou sociologiques. Les deux autres groupes de partis sont tantôt d'anciens partis communistes tantôt issus de ces derniers, soit en totalité, soit en partie. Cette constatation implique quelques développements.

Les partis communistes ressortissent au mouvement ouvrier et à ce titre traduisent le versant travailleur du clivage possédants/travailleurs. Dans un remaniement léger du paradigme des quatre clivages, Rokkan ajouta une troisième révolution, la révolution internationale qui affectait la « défense des travailleurs » en créant un sous-

clivage opposant les réformistes aux communistes orthodoxes comme maoïstes ou trotskystes. Mon regretté collègue Jean Charlot, tout excellent politiste qu'il fut, ne se laissa pas moins influencer par un anticommunisme résolu et proposa un cinquième clivage Etat/société civile opposant partis totalitaires et partis spécialisés. Si cette distinction n'est pas opportune à l'Ouest, elle peut l'être à l'Est⁴⁸. Le cas du PC italien montre à l'envi l'appartenance des communistes et des sociaux-démocrates à la même famille, les premiers constituant une espèce de social-démocratie de choc dont les traits significatifs se trouvent poussés à l'extrême ; c'est-à-dire que l'institutionnalisation des conflits aidant, la pente naturelle des communistes est de renouer avec les positions et les pratiques sociales-démocrates⁴⁹. Cette évolution se serait produite plus tôt si Moscou ne l'avait retardée. Dans les pays du bloc soviétique, les partis communistes qui absorbèrent autoritairement les sociaux-démocrates étaient des partis ouvriers et leur changement ne tient pas à cet aspect mais à leur statut : ils devinrent, selon les termes de Raymond Aron, des partis monopolistes⁵⁰. Depuis les considérations de Max Weber sur les Guelfes et les Gibelins de Florence, on sait que dès qu'un parti monopoliste élimine ses rivaux, il change de nature. Il devient ainsi une instance de l'Etat, les règles de recrutement se modifient, le statut de membre confère des privilèges, la part d'idéalisme décroît au profit des stratégies carriéristes, etc. En ce qui concerne plus spécifiquement les communistes de l'Est, leurs partis payèrent un lourd et sanglant tribut au stalinisme, qu'on pense à Slansky et aux procès de Prague, à Patrascanu en Roumanie, à Laszlo Rajk puis Irmre Nagy en Hongrie. Les partis communistes furent cassés, épurés, robotisés, en un mot : normalisés. L'auto-proclamation d'appartenance d'un parti à telle ou telle famille partisane, constitue un critère classificatoire secondaire, pour ne pas dire marginal. En ce qui concerne le bien-fondé sociologique de l'identification des partis d'Europe centrale à la social-démocratie, nous proposons de l'évaluer au moyen de deux critères taxinomiques. D'une part, et synchroniquement, le parti concerné apparaît-il comme le médiateur privilégié de la volonté politique des salariés ? Un indicateur qui s'exprime à travers le vote ouvrier mais surtout dans le réseau de liens tissé avec le mouvement syndical. Ce critère correspond à l'inscription historique de la social-démocratie dans le mouvement ouvrier. D'autre part, et diachroniquement, quel rôle le parti en question joua-t-il dans le processus de démocratisation ? En fut-il l'inspirateur et l'agent privilégié ou décida-t-il de s'y rallier *ex post* non sans avoir tenté de la freiner sinon de la combattre ? Ce critère correspond, cette fois, à l'inscription historique de la social-démocratie européenne dans le mouvement démocratique. Le premier critère exclut pour le moment le ČSSD de M. Zeman, qu'en est-il des autres *partis* ? (et non des deux autres catégories ?).

La deuxième catégorie d'anciens partis communistes est fort bien illustrée par le MSzP, le Parti socialiste hongrois. Sous Janos Kadar, « le parti » retrouva progressivement sa fonction de lieu de débat et on assista, tout aussi progressivement, à la montée en puissance d'une tendance sociale-démocrate en son sein. Cette tendance rénovatrice, dont les principaux animateurs étaient Pozsgay, Nyers, Horn, Németh, Szurös, accédant à la direction du parti, procéda à une véritable révolution interne tout en instaurant la démocratie en Hongrie. Pour finir, elle démantela le « rideau de fer » permettant, via la frontière austro-hongroise, l'exode de milliers d'Allemands de l'Est.

On peut observer les mêmes phénomènes au sein du PC de Lituanie devenu le Parti démocratique du travail qui contribua à la démocratisation et prépara les conditions du retour du pays à l'indépendance. Le courant rénovateur exista également au sein du PZPR, le PC polonais où des dirigeants comme Gomulka puis Gierek menèrent le pays vers une ouverture libérale moins marquée que celle réalisée par Kadar. Néanmoins les rénovateurs ne prirent pas la tête du parti et divisés entre plusieurs formations, ils fusionnèrent avec Solidarité du travail – l'aile gauche de *Solidarnosc* – que certains d'entre eux avaient rejointe dès l'origine : Union du travail (UP). Petit parti qui reste le seul en Pologne à transcender le clivage historique opposant les anciens communistes à leurs opposants, il apparaît comme la seule formation originale issue du mouvement ouvrier qui émerge dans les nouvelles démocraties à l'Est de l'Elbe. On sera plus réservé quant au SDL slovaque, le Parti de la gauche démocratique également animé, comme le MSzP, par d'anciens communistes rénovateurs : il n'y a pas eu émergence d'un clivage portant sur le passé communiste en Slovaquie et ce parti peut participer à des coalitions avec d'anciens anticomunistes. Par contre, sa base électorale pose problème : il draine le vote des citoyens les plus éduqués ⁵¹. Il s'apparente néanmoins beaucoup plus au modèle du MSzP hongrois qu'à celui du SdRP-SLD polonais : une social-démocratisation réussie ⁵² ?

La troisième catégorie comprend des partis qui résistèrent à la démocratisation, au moins à l'origine et n'ont pas retrouvé leur fonction médiatrice du mouvement ouvrier organisé, qu'ils soient nostalgiques comme le Parti communiste tchèque ou modernistes comme le SLD polonais. Ils appartiennent à un groupe de partis que le schéma de Rokkan ne peut classer qu'au prix d'une lecture fondée sur un autre ensemble paradigmatique : il s'agit de s'écarter de la lettre du modèle pour, comme nous l'avons dit, en préserver l'esprit.

4. L'enchaînement syntagmatique de Rokkan et la transition

L'hypothèse de travail qui oriente la démarche proposée ici est que les partis dont la présence ne peut se comprendre à l'aide du modèle de Rokkan et qui ne se laisseraient classer qu'au prix de distorsions sans nombre relèvent d'un ensemble paradigmatique différent. Il s'agit donc de postuler l'existence d'une troisième révolution qui serait spécifique aux pays de l'Europe chrétienne occidentale sortis du socialisme réel. Trois raisons principales militent en faveur de cette option théorique. D'abord leurs systèmes partisans correspondaient jadis à la configuration proposée par Stein Rokkan. Ensuite, et quelle que soit l'appréciation qu'on peut porter sur les «démocraties populaires», on ne peut nier le fait que les partis communistes y réalisèrent une véritable révolution génératrice, comme toutes les révolutions, d'effets traumatiques dont l'écho peut se révéler durable. Enfin, il paraît difficile de contester que le retour au capitalisme constitue également une révolution. On utilisera ainsi le concept de révolution internationale dans une acception qu'il ne pouvait prévoir : une révolution au sens premier du terme qui va du capitalisme au capitalisme en passant par le socialisme réel.

La mise en évidence d'un enchaînement syntagmatique commun à l'Europe occidentale et à celle du Centre-Est, à deux des trois Europes de Jenő Szűcs, justifie qu'on le croise avec la révolution internationale et de proposer un paradigme de

six clivages : un clivage territorial et un clivage fonctionnel s'ajoutent ainsi aux quatre précédents. La figure 4 représente la confrontation entre l'enchaînement syntagmatique territorial fonctionnel et la «révolution internationale» dans la dialectique de ses effets conflictuels. C'est-à-dire que le «socialisme réel» se révéla porteur de contradictions plus insurmontables que celle que connaît le capitalisme libéral. L'axe territorial s'avère, dans le cas présent, totalement tributaire de l'époque du pouvoir monopoliste du Parti communiste qui entend parler au nom du prolétariat sans lui donner la parole et se cristallise dans un clivage dès que la parole est redonnée au peuple, non sans que ce dernier ait tenté de la prendre : Hongrie et Pologne en 1956, Pologne en 1980. L'axe fonctionnel n'apparaît qu'avec le processus de transition vers l'économie de marché. En effet, le socialisme réel assurait la sécurité de l'emploi et la gratuité des services sociaux, l'instauration du modèle libéral occidental implique une atteinte à ces acquis sociaux, de baisser le niveau de vie des plus pauvres, d'introduire du chômage, d'établir la vérité des prix, d'accroître les inégalités, etc. Une situation qui entraîne un conflit d'idées sur le rythme des réformes entre les tenants d'une «thérapie de choc», fût-ce au prix d'une «casse» sociale considérable, et les partisans d'une transition douce, engendrant ainsi un clivage entre deux projets inspirés par l'ultralibéralisme monétariste, d'une part, et la *Sozialmarkt Wirtschaft*, de l'autre.

Figure 4
Effets conflictuels de la révolution internationale

	<i>Effets</i>	<i>Contradictions</i>	<i>Conflits</i>	<i>Clivages</i>
<i>Axes</i>				
Territorial		Communauté politique/ société civile	Totalitaires c. dissidents	Post-communistes c. démocrates
Fonctionnel		Réforme économique/ acquis sociaux	Maximalistes c. minimalistes	Ultralibéraux c. économie sociale

Le premier des deux clivages, celui qui oppose les post-communistes aux démocrates éclaire les premières élections de la période de transition avec l'écrasante majorité de *Solidarnosc* au Sénat polonais et aux sièges non réservés de la Diète, le succès de l'*Obcansky Forum* tchèque et du VPN, son homologue slovaque, l'émergence du MDF, le Forum démocratique hongrois. Il permet d'interpréter tant la logique de construction de ces fronts démocrates qui ratissent dans l'ensemble de la société civile que les scores relativement bons obtenus par des partis communistes qui n'avaient pas toujours eu le temps de se rénover. Les anciens membres « du parti » qui représentaient une fraction importante de la population ainsi que tous les fonctionnaires qui travaillaient dans les appareils répressifs d'Etat, constituaient un vivier électoral potentiel pour les post-communistes⁵³. Cependant le destin que connaissent les partis démocrates issus de la résistance antitotalitaire de la société civile après 1992 montre que ces derniers sont victimes d'un manque de cristallisation des alignements partisans et électoraux : tous subirent un processus rapide de différenciation⁵⁴. Ainsi,

dès les prodromes de la transition, le Forum démocratique hongrois sera incapable de se rallier le secteur «urbain» de la dissidence dont les principaux leaders créeront le SzDSz. Le Forum civique tchèque et Solidarité en Pologne ne résisteront pas à l'ampleur de leur victoire électorale et seront en butte aux tendances centrifuges qui les travaillaient de l'intérieur. Néanmoins des enjeux subsistent et tournent autour de la décommunisation et de la sanction des fautes ou crimes commis par certains sous le régime précédent. L'absence de cristallisation signifie, à court terme, soit que le système politique reste au niveau du conflit, soit que les contradictions ont vécu et que les comptes du passé sont totalement apurés.

Cette analyse ne s'applique qu'aux Pays baltes, à la Slovaquie, la Hongrie, la Croatie et la Slovénie et ne vaut ni pour la Pologne, ni pour la République tchèque. Dans ce dernier cas, on assiste à la «ghettoïsation» du KSČM, le Parti communiste tchèque et morave (qui a conservé son nom) totalement exclu du jeu politique par l'ensemble des autres partis. Il n'en demeure pas moins que, contrairement aux autres ex-communistes de l'ancien bloc socialiste, le KSČM donne dans le fondamentalisme identitaire en redevenant un parti ouvrier⁵⁵. En République tchèque, le clivage entre postcommunistes et démocrates peut être considéré comme semi-institutionnalisé en ce sens qu'il oppose le KSČM aux autres. En revanche, depuis plus d'une décennie, ce clivage structure la vie politique polonaise, et ce de manière principale; on peut même considérer qu'il se gela vers le milieu des années quatre-vingt-dix. Il empêche toujours les deux partis les plus favorables à l'économie de marché, le SLD et l'UD, de gouverner ensemble. De fait, la Pologne connaît une structuration conflictuelle entre communistes et anticommunistes qui remonte à l'après-guerre sinon à 1939 et au pacte germano-soviétique. Par ailleurs la traduction du clivage en partis politiques se révèle complète et permet de classer les deux formations mentionnées ci-dessus.

La base historico-conflictuelle d'un clivage entre post-communistes et démocrates en Pologne est suffisamment ancienne pour faciliter le recul nécessaire à l'analyse. En effet, la première contradiction de base naît de l'invasion de l'URSS par la Wehrmacht: l'ennemi d'hier devient désormais un allié. Les mouvements de résistance sont au nombre de deux, l'AK, dépendant du gouvernement en exil à Londres, et l'AL, soutenant le comité de Lublin mis en place par les Soviétiques. Le soulèvement aventureux de Varsovie contre l'occupant nazi apparaît ainsi comme une volonté de la résistance d'éviter une «libération» par l'armée rouge; de même que le répit qu'elle accorda aux Allemands témoigne du souci de Moscou de voir ces derniers liquider l'AK qui aurait pu constituer un obstacle à la satellisation de la Pologne. Abandonnés par l'Occident, des reliquats de l'AK opposèrent jusqu'en 1947 une résistance au libérateur soviétique devenu occupant. Le flambeau de l'opposition, mais devenue pacifique, fut repris par l'Eglise catholique; pourtant, dès 1956, une contestation démocratique apparut à l'intérieur même du PZPR, aboutissant à l'exclusion de nombreux intellectuels. Une mémoire s'est ainsi structurée, s'alimentant de nombreux événements emblématiques, du massacre de Katyn à l'assassinat du père Popielusko en passant par les morts de Gdansk. En face, l'instrumentation des ressources affectives s'avère toute aussi vive mais centrée sur un anticléricalisme profond – qu'incarne l'ancien ministre communiste des cultes Jerzy Urban, devenu animateur d'un périodique satirique dont la cible est l'Eglise

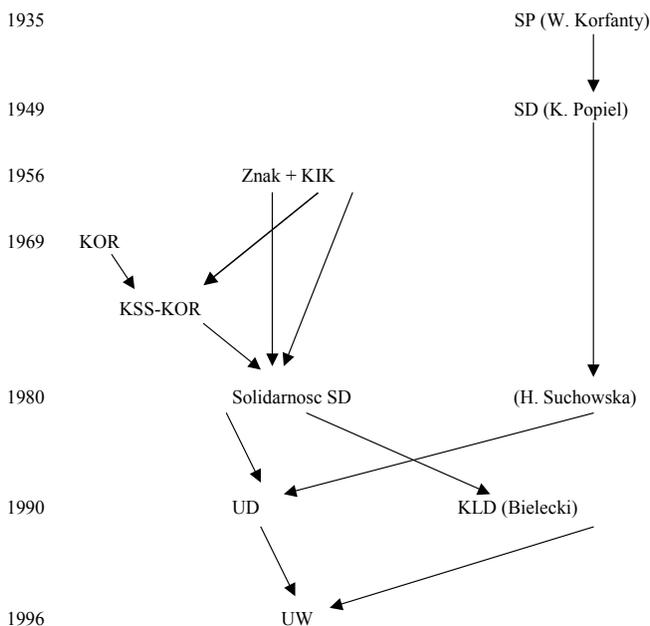
– qu’entretiennent le souvenir de l’opposition fructueuse que celle-ci conduisit face au régime et le triomphalisme actuel d’un épiscopat résolu à toucher les dividendes de sa résistance passée.

L’anticléricalisme constitue ainsi une ressource utile pour le SLD, Alliance de la gauche démocratique, qui ne s’enracine pas moins au versant post-communiste du clivage en ce sens qu’elle médiatise la volonté politique des élites engendrées par le précédent régime, celles qui furent impliquées dans le coup d’Etat de Jaruzelski dont l’actuel président de la République, Aleksander Kwasniewski, fut secrétaire d’Etat. C’est le parti de la «Nouvelle classe» que dénonçait Bienkovski au début des années 1970, l’équivalent polonais de la *nomenklatura*, une technostructure qui a su tirer profit du passage à l’économie de marché en maximisant ses compétences entrepreneuriales pour devenir possédante. Le SLD est ainsi devenu un parti horizontal (à l’instar de la défunte DC italienne) qui noue des liens privilégiés à la fois avec le patronat et l’OPZZ issu des anciens syndicats «officiels». Il comprend d’ailleurs une aile «gauche», dont le représentant le plus connu est Leszek Miller, et une aile «droite», qui avoue volontiers n’avoir été communiste que par opportunisme : son leader est le président Kwasniewski lui-même ⁵⁶. Un affichage social-démocrate affirmé n’empêche nullement ce parti de témoigner un soutien enthousiaste à l’économie de marché, ce qui le situe à la droite de l’AWS.

Le versant démocratique du clivage «post-communistes/démocrates» fut historiquement occupé par *Solidarnosc* dans les années quatre-vingt. Les conditions qui présidèrent à la naissance de l’AWS, Action électorale solidarité (rôle de l’Eglise et d’organisations catholiques) imposent sa classification comme démocrate chrétienne. La formation résiduaire issue de Solidarité, l’Union des libertés, UW, n’est en revanche classable que comme parti démocrate ; toute autre imputation ne rendrait pas justice à une formation dont les dirigeants seraient, en d’autres lieux, démocrates chrétiens comme Mazowiecki et Hannah Suchowska, sociaux-démocrates comme Jacek Kuron ou encore libéraux comme Leszek Balcerowicz. Issue de *Solidarnosc*, l’UW s’est attachée depuis le début (c’est-à-dire la candidature de Tadeusz Mazowiecki à la présidence de la République) à ramener la Pologne dans la catégorie des démocraties occidentales «normales» : la construction de l’Etat de droit, du régime représentatif et de l’économie de marché constituait son objectif principal. En fait, ses origines remontent plus loin encore et se composent de quatre rameaux historiques dont deux se retrouvèrent dès les années soixante-dix : le premier comprend les intellectuels catholiques regroupés depuis 1956 dans le KIK (dont T. Mazowiecki) et qui disposaient d’un quotidien proche de l’Eglise, le *Tygodnyk Pozwechne*, et de deux revues indépendantes, *Znak* et *Wierz*, la première donnant son nom à un groupe parlementaire. Le second se compose d’intellectuels, à l’origine marxistes, qui avaient rejoint le PZPR en 1956, croyant dans la volonté réformatrice de Gomulka et exclus vers 1968 pour révisionisme : J. Kuron, A. Michnik, B. Geremek ⁵⁷ ; ils s’allièrent lors des événements de 1970, créant en 1976 le KOR (Comité d’autodéfense ouvrière) qui devient, un an plus tard le KSS-KOR où se rencontrent les deux élites, catholique et laïque, afin de soutenir les travailleurs qui menaient des grèves très dures comme celle de l’usine de tracteurs Ursus à Radom. Ils deviendront les conseillers de Lech Walesa lors de la création de *Solidarnosc* en 1980 et nombre d’entre eux seront parlementaires

ou ministres en 1989. Ces deux élites qu'on pourrait qualifier de «dissidentes» furent rejointes par une troisième qu'on pourrait qualifier de «technocratique» en ce sens qu'elle se constitue des nouveaux économistes que la Pologne populaire déclinante envoya se former dans les universités américaines (L. Balcerowicz) et qui devinrent, après 1980, les conseillers économiques de Solidarité. La dernière tendance à se retrouver à l'UW, plus tardivement, appartient à une tradition plus ancienne: la démocratie chrétienne classique, reconstituée en 1935 dans le SP, Parti du travail et qui dut, avec l'instauration du «socialisme réel», passer sous les fourches caudines et s'intégrer au Parti démocrate, SD. Comme le PSL, le SD «lâcha» les communistes avec lesquels il avait été élu, pour s'allier avec Solidarité et le PSL dans le premier gouvernement de la transition, présidé par Tadeusz Mazowiecki. La figure la plus connue de cette tendance est Madame H. Suchowska qui fut Premier ministre en 1992-1993 et ministre de la Justice dans le gouvernement Buzek AWS-UW. En définitive, l'UW, présentée par de nombreux chroniqueurs comme «assise entre deux chaises» et de fait traversée par les «clivages classiques», repose sur une fraternité acquise dans un commun militantisme à Solidarité et dans le soutien à la candidature présidentielle de T. Mazowiecki; elle traduit un projet politique qui se forma dans les années soixante-dix.

Figure 5
Généalogie de l'Unia Wolności (Union des libertés)



SP: Parti du travail (démocrate chrétien), SD: Parti démocrate, KLD: Congrès libéral démocrate, UD: Union démocratique, UW: Union des libertés.

Le second clivage issu de la révolution internationale et de la transition porte sur les aspects économiques de cette dernière et plus spécifiquement sur le rythme des réformes et oppose les maximalistes aux minimalistes. Il présente à l'origine un aspect strictement idéal voire surréel en ce qu'il ressemble à un débat qui se déroulerait dans un cénacle de savants économistes dont le peuple serait convié à arbitrer les disputations théoriques. L'opposition entre les deux principaux partis tchèques s'apparente à un débordement des séminaires de l'Institut de prévision économique de Prague dont sont issus aussi bien l'ancien Premier ministre Vaclav Klaus, fondateur de l'ODS, que celui du Parti social démocrate, Václav Komárek ainsi que l'actuel Premier ministre Miloš Zeman, également du ČSSD. Cette situation qui caractérise également les débuts de la transition économique en Hongrie et en République tchèque a évolué différemment selon que l'on considère les partis maximalistes ou leurs rivaux minimalistes.

Au versant maximaliste, la constellation des conflits et clivages s'est normalisée et les deux principaux partis d'idées, la FIDESz hongroise et l'ODS tchèque, se sont mués en partis d'intérêts comme ils le souhaitaient : leur projet de médiation de la volonté politique du monde de l'industrie et des affaires a été accepté par les intéressés ; le capital national qu'ils contribuèrent à créer et étranger se reconnaît volontiers en eux. Le seul parti d'idées à avoir survécu est l'ODA tchèque.

Au versant minimaliste la tâche était plus ardue. Seule social-démocratie auto-programmée qui ne soit pas originellement communiste, le ČSSD tchèque reste un parti de gens éduqués qui peine à se trouver une base syndicale et, en dépit de la croissance spectaculaire de son électorat qui l'a porté au pouvoir, sa base demeure encore fragile. Il s'agit d'une social-démocratie virtuelle en ce sens qu'il ne suffit pas de se vouloir social-démocrate pour l'être et que le fil avec les sociaux-démocrates tchèques de l'avant-guerre n'a pu être renoué malgré la présence des « exilés ». Mais le ČSSD peut aussi être considéré comme une social-démocratie en devenir. Cependant la concurrence du KSCM est réelle et la base sociale de ce parti, bien plus proche du modèle génétique social-démocrate que de celle du SLD polonais ou de celle du ČSSD pourrait couper l'herbe sous les pieds de ce parti, si tant est que les communistes tchèques et moraves parviennent à évoluer.

Pour comprendre les partis politiques dans les pays d'Europe centrale qui furent soumis au joug soviétique, le recours à une version modifiée du modèle de Rokkan s'impose : une révolution s'ajoutant, on peut le qualifier de paradigme des six clivages.

Figure 6
Paradigme des six clivages

<i>Paradigmatique</i>	<i>Révolution nationale</i>	<i>Révolution économique</i>	<i>Révolution « internationale »</i>
<i>Syntagmatique</i>			
Territorial	Centre c. périphérie	Urbain c. rural	Post-communistes
Fonctionnel	Eglise c. Etat	Possédants c. travailleurs	c. démocrates Maximalistes c. minimalistes

5. Le cas des partis dans l'Europe du Sud-Est

La reconfiguration de l'ensemble paradigmatique du modèle de Rokkan afin de l'adapter à des pays, *in fine* culturellement occidentaux, qui possèdent l'expérience commune du socialisme réel, pose la question d'une extension possible aux partis d'autres Etats issus du défunt bloc socialiste. En laissant de côté ceux qui appartenaient à l'URSS, l'aire d'application du modèle transformé serait l'Europe du Sud-Est⁵⁸. Contrairement à leurs voisins d'Europe centrale, les pays de cette région ne bénéficient pas d'un passé démocratique et ne sont pas davantage analysables au moyen de la « carte conceptuelle de Rokkan » ; or celle-ci est tirée du paradigme des quatre clivages. Il s'agit de peuples qui assument l'héritage byzantin et relèvent du christianisme oriental, d'une part, et subirent les effets de la domination ou de l'hégémonie ottomane qui se traduit parfois par la présence de populations musulmanes, de l'autre.

Dans le premier cas, celui de la Serbie, la démocratie ne s'instaura qu'à la fin de l'an 2000, dernier bastion de la résistance totalitaire où le PC se reconvertit en despotisme nationaliste. Deux autres pays doivent également être écartés de l'analyse : la Bosnie et la Macédoine. Essentiellement ethno-religieux, les partis servent à assurer l'envahissement de la société politique par la société globale : une situation qui évoque les partis dans le monde musulman, tels que décrits par Bertrand Badie⁵⁹. Il ne reste donc que les cas de la Bulgarie et de la Roumanie, la seconde constituant une zone intermédiaire entre mondes latin et byzantin. La Transylvanie, ancienne principauté incorporée à la Hongrie, envoya des députés siéger à Budapest de 1867 à 1918. Il n'empêche que, dans les deux cas, les expériences démocratiques tentées entre 1919 et 1989 s'avèrent trop brèves pour qu'on puisse évoquer une stabilisation des conflits dans des clivages au sens de Rokkan. Depuis, c'est d'une instauration de la démocratie représentative plus que d'une restauration qu'il faut parler ; de même, ce fut sous l'égide du pouvoir communiste que se déroula la révolution industrielle.

Bien sûr l'Europe du Sud-Est fut, avant la conquête soviétique, traversée par de grands courants idéologiques qu'on serait tenté d'analyser au moyen du paradigme de Rokkan : le populisme et le nationalisme qui parfois se mélangent⁶⁰. Cependant, à y regarder de plus près, le populisme paysan roumain et bulgare⁶¹ semble difficilement réductible à quelque clivage urbain/rural car la mobilisation populiste visait les boyards et constitue un clivage divisant les campagnes, une lutte de classes au sein de pays demeurés largement ruraux⁶². Fortement teinté de populisme⁶³, le nationalisme qui marqua l'époque antérieure à l'avènement du communisme s'intègre mal dans la problématique inspirée par le clivage centre/périphérie : le centre fait gravement défaut et ce sera le PC qui assumera le projet centraliste avec toutes les séquelles et tous les traumatismes qui s'ensuivirent.

Sauf le cas très particulier de la Transylvanie, la période du socialisme réel paraît avoir cristallisé les trois révolutions définies, *in tempore non suspecto*, par Stein Rokkan. Par ailleurs et quelque totalitaire qu'il fût, le parti unique constitua la matrice où furent engendrées tant l'élite post-communiste que la contre-élite démocrate. Ainsi l'organisation de type léniniste avec la discipline de fer que le *Komintern* imposa aux « partis-frères » représenta, même traquée et minoritaire, le premier véritable parti politique ; c'est-à-dire un groupement qui ne soit ni la pure expression d'une communauté, ni davantage un simple réseau clientélaire mâtiné de familiarisme

amoral⁶⁴. Face aux régimes autoritaires devenus pro-allemands et aux résistances divisées, l'organisation bolchevique donna la mesure de son savoir-faire. Devenue parti unique et génératrice de bureaucratie, elle se révéla capable de maîtriser ce qu'il est convenu de nommer « transition ». Par surcroît, elle parvint à assurer l'alternance : plus ou moins rapidement sous la double pression de la rue et de l'Occident, nécessaire bailleur de fonds. Ainsi le bilan du socialisme réel ne fut pas totalement négatif et on peut inscrire deux points à son crédit. D'une part, il créa une classe politique de professionnels et, surtout, il provoqua une véritable structuration de la vie politique qui se cristallisa dans un clivage dans l'acception rokkanienne du terme⁶⁵. Il s'agit, à notre sens, du clivage opposant les post-communistes aux démocrates.

Cependant à la différence des pays d'Europe centrale, le clivage potentiel entre maximalistes et minimalistes n'émerge pas. De façon plus précise, la transition économique s'avère plus lente, voire incohérente et les post-communistes médiatisent les positions minimalistes tandis que les idées maximalistes se retrouvent chez les démocrates. La Bulgarie vérifie ce modèle avec une rigueur d'épuration dans un bipartisme devenu civilisé où deux *relevant parties* au sens de Sartori, alternent au pouvoir : le Parti socialiste bulgare, au pôle post-communiste, et l'Union des forces démocratiques, SDS, au pôle démocrate ; il faut ajouter un parti de la minorité turque.

Le cas roumain se laisse plus malaisément déchiffrer. On peut distinguer cependant la présence principale d'un clivage post-communistes/démocrates mais dans une traduction différente. Le PCR fut le siège de la lutte contre Ceausescu : après l'élimination des séides, des affidés, des fidèles et de la famille de ce dernier, le parti se mua en FSN (Front de salut national). Il se scinda ensuite entre les partisans de Ion Iliescu (le président de la République), en gros des minimalistes, et ceux de son Premier ministre, Petre Roman, modernisateurs sinon maximalistes, en l'occurrence le PDSR et l'USD. Face à ces professionnels, les amateurs de l'opposition, faute d'une organisation protopartisanne issue de la dissidence se trouvèrent réduits à ressusciter des fantômes du passé : nationaux-libéraux (le parti de Bratianu jadis) et nationaux-paysans (celui de Maniu). L'intrusion rapide des puissantes *Stiftungen* et autres « internationales » accentua encore l'incapacité politique d'une opposition qui s'éclata dans un feu d'artifice où chatoyèrent autant de pseudo-libéraux, pseudo-démocrates chrétiens ou pseudo-sociaux-démocrates. Ainsi, lors des premières élections démocratiques de mai 1990, le parti de défense de la minorité magyare de Transylvanie, l'UDMR (Union démocratique des Magyars de Roumanie) arriva bon deuxième avec 7,2 % des votes ! En 1992, les principaux « partis » et groupes de l'opposition démocratique s'unirent pour créer la Convention démocratique dont le candidat, Emil Constantinescu, fut élu président de la République en 1996. Quatre ans plus tard, Ion Iliescu et le PDSR reprenaient la présidence. Entre-temps, les démocrates de la CD s'étaient totalement affaiblis, laissant le rôle d'alternative au PRM et à son chef, l'inquiétant Vadim Tudor.

Par son nom, Parti de la Grande Roumanie, le PRM évoque et surtout invoque le nationalisme historique qui sévit autrefois dans les Balkans, générateur du *bella ommium contra omnes* qui amena les analystes de la Belle époque à qualifier cette région de « poudrière de l'Europe », ils ne pensaient pas si bien dire... *Romania*

Mare, c'est l'équivalent roumain de la *Megale Idea* des Grecs : sous ces latitudes, le rapport imaginaire au territoire engendra de grandes visions belligères, comme la « Grande Serbie », la « Grande Bulgarie » ou la « Grande Roumanie ». Cependant, à l'instar des socialistes serbes de Milosevic, le PRM de Tudor constitue un *surgeon* du Parti communiste dans ses expressions les plus stalinienne. Cela se traduit dans un total-nationalisme au sens d'Edgar Morin, et qui affiche nationalisme, antisémitisme, antioccidentalisme, sentiment antihongrois, allié à la nostalgie du régime antérieur (on se reportera à l'analyse de Vladimir Tismaneanu) : c'est le legs le plus tragique du communisme que cette alliance du nationalisme le plus romantique avec le savoir-faire et la logique d'appareil.

*
* *

Ainsi le total-nationalisme d'un Cornéliu Vadim Tudor en Roumanie mais auquel on peut appaier celui de Milosevic, celui des Macédoniens ou des Albanais s'affirme comme une synthèse entre le nationalisme irrationnel et diffus hérité de l'empire ottoman et le communisme national, legs de l'empire soviétique : ce courant, dont Vladimir Tismaneanu nous brosse un portrait saisissant et que Michael Waller qualifie de « *rogue nationalism* », défie tout entendement au moyen du clivage centre/périphérie. Bien sûr, il serait tentant de procéder à une analogie avec le Front national ou avec le FPÖ : une analogie qui transcenderait la diversité des héritages culturels de type religieux et historique, ferait l'impasse sur l'expérience totalitaire ; semblable rapprochement autoriserait à classer le PRM de Tudor comme parti centraliste ultranationaliste, relevant ainsi du clivage centre/périphérie. Rapprochement hasardeux à notre sens : le bilan global de la production scientifique en politique comparée montre, à l'envi, qu'il faut témoigner d'une prudence extrême à l'égard du raisonnement par analogie qui conduit souvent à la métaphore mystificatrice. « Comparaison n'est pas raison », écrivait déjà Montaigne qui compte pourtant au nombre des précurseurs de la politique comparée. En effet, dans le cas du PRM, une comparaison beaucoup plus réaliste s'impose, avec un autre parti roumain, le Parti pour l'unité nationale roumaine, le PUNR. Le PUNR, essentiellement transylvanien, fut créé pour faire pièce à l'UDMR suspectée d'irrédentisme hongrois et, à ce titre, menace pour l'unité nationale de la Roumanie. Concrètement il entend médiatiser la volonté politique de la majorité roumaine de Transylvanie et cultive un sentiment antimagyar. Dans le cas de la Transylvanie, le PUNR et l'UDMR occupent les deux pôles opposés d'une confrontation qui s'interprète au moyen du clivage centre/périphérie. Contrairement au PUNR, le PRM est issu du Parti communiste et le nationalisme qu'il professe doit beaucoup à celui que proclamait un Ceaucescu.

Le cas de la Transylvanie apparaît ainsi emblématique. La Principauté vécut sa révolution nationale lors de la Réforme, vérifiant ainsi le modèle de Rokkan ; par ailleurs, elle connaît à l'époque un pluralisme profond – dominants hongrois divisés en calvinistes et catholiques privilégiés, Allemands divisés en catholiques et luthériens, Sicules calvinistes avec minorité catholique, dominés roumains divisés en orthodoxes et grécocatholiques et, bien sûr, Juifs – qui imposa une convivance entre communautés et un régime représentatif. L'intégration au royaume de Hongrie par

les Habsbourg ruina l'équilibre intercommunautaire mais permit, dès le compromis austro-hongrois de 1867, le retour à une pratique représentative, fût-elle peu équitable. Ainsi avec la construction de la Grande Roumanie, après la Première guerre mondiale, la seule classe politique – au sens de Mosca – dotée de la culture et au fait des pratiques de la démocratie représentative venait de Transylvanie. Cette dernière correspond, trait pour trait, à la périphérie tampon, entre Est et Ouest, proposée par Rokkan dans sa «carte conceptuelle». Deux conclusions se dégagent de l'exemple transylvanien et roumain, elles sont généralisables lorsque se pose la question de l'aire d'application du paradigme des clivages. D'une part, l'ancienne Principauté tributaire de la Sublime porte connut la Réforme et la Contre-réforme, vivant ainsi au rythme historique de l'Occident. D'autre part, elle fut le siège d'une expérience pluraliste qui n'eut d'équivalent qu'en Pologne (à un degré moindre) et dans le califat de Cordoue mais à une autre époque.

Ainsi constate-t-on d'abord que l'expérience parlementaire acquise à Berlin, Vienne ou Budapest permit à l'Europe centrale et à la Transylvanie de voir émerger des systèmes de partis traduisant des clivages analysables au moyen du paradigme de Rokkan; nonobstant des épisodes autoritaires mais dont nombre d'Etats occidentaux donnèrent également le spectacle. Certaines familles de partis, la démocratie chrétienne, les populistes-paysans ou les nationalistes du centre comme de la périphérie, sont parvenues jusqu'à nous. Le courant populiste-paysan qu'on ne peut comprendre qu'en référence au second servage et qui faisait la spécificité de cette périphérie de l'Occident, l'Europe du Centre-Est, semble fidèle à son inspiration initiale en Hongrie où elle décline. En revanche, en Pologne, le PSL tend à s'aligner sur les formations agrariennes norvégienne, suédoise ou islandaise en donnant un sens plus économique à ses revendications: la perspective de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne devrait lui permettre de rebondir sur un créneau «des plus porteurs», compte tenu de la structure agricole du pays.

On constate ensuite que les politistes ne peuvent faire l'impasse sur un demi-siècle de socialisme réel et appliquer le schéma de Rokkan comme si de rien n'était. Non seulement la culture, les mentalités et l'éthos des individus se trouvèrent modifiés mais encore la structure sociale du pays subit une véritable révolution. Le régime éradiqua ainsi le clivage possédants/travailleurs en lui substituant une opposition entre les nomenklaturistes et leurs affidés, d'une part, et le reste de la population, de l'autre. En ce sens, il fut un vrai socialisme. Pour pouvoir à nouveau évoquer la forme classique de ce clivage telle qu'elle prévalait avant l'instauration du régime soviétique, il faut, en premier lieu, que se reconstitue un capital fondé sur les mécanismes «classiques» d'exploitation des travailleurs et, en second lieu, que ceux-ci se mobilisent contre le patronat, engendrant syndicats et parti politique. Or on se trouve, dans l'Europe du Centre-Est au moment où s'achève la transition économique, en face d'un «capitalisme paradoxal»: les anciens dominants sont devenus possédants. Ainsi, la *nomenklatura* est parvenue à se reconverter dans l'économie, les gérants d'entreprises publiques sont devenus patrons, tandis qu'en Pologne «le parti» lui-même et ses comités locaux ont investi les privatisations ⁶⁶. Selon les mots très forts de Jean-Charles Szurek et Georges Mink, on est passé «de la *nomenklatura* à la classe des capitalistes» et de l'«Etat-parti au parti capitaliste» ⁶⁷.

En définitive, dans une Pologne et une Hongrie, encore dominées dans l'entre-deux-guerres par la noblesse et ses valeurs, le socialisme réel aura eu pour effet de réaliser la révolution bourgeoise ! En ce sens il fut un faux socialisme, un capitalisme d'Etat mobilisant, en Pologne, le prolétariat contre lui ; comme par surcroît le syndicalisme officiel vivait sous la coupe de l'Etat et qu'il n'a pas disparu, loin s'en faut, l'analyse en terme de clivage possédants/travailleurs renvoie une image brouillée.

En revanche, une application raisonnée du modèle de Rokkan, c'est-à-dire qui en privilégie l'esprit sur la lettre, permet de rendre compte de tous les partis représentés dans les parlements de l'Europe du Centre-Est. Elle se fonde sur une évidence : l'ensemble paradigmatique initial, existant avant 1945, a subi une transformation profonde sous l'impact du « socialisme réel » et ce ne sont plus deux mais trois révolutions qu'il faut considérer, engendrant, par conséquent, six clivages au lieu de quatre comme dans l'Europe de l'Ouest, du Nord et du Sud.

Par contre, l'usage du modèle appelle une prudence accrue dans le cas de l'Europe du Sud-Est, dénuée de tradition représentative antérieure qui soit pertinente. Ces pays passèrent du système agraire postservagiste au « socialisme réel » et celui-ci exerça ses effets sur des sociétés à Etat faible (au sens de Badie et Birnbaum) où l'Eglise autocéphale est traditionnellement soumise au pouvoir politique et où la tradition associative était faible ⁶⁸. Des cas nationaux comme ceux de la Bosnie-Herzégovine ou de la Macédoine, avec des partis ethniques, possèdent des systèmes partisans qui s'apparentent à ceux des pays du Tiers-Monde et se révèlent inabordables au moyen du modèle de Rokkan, fût-il modifié dans le sens ci-dessus indiqué. Une configuration qui ne se retrouve ni en Bulgarie, ni en Roumanie. La première, bipolaire, traduit, dans l'alignement de ses partis, les effets de la révolution internationale et de la transition : un clivage unique, post-communistes/démocrates, la structure clairement. La seconde, plus complexe dans la diversité des strates qui composent sa culture (héritages daces, romains, byzantins, ottomans, hongrois, allemands) possède un système de partis compliqué et instable. Le clivage postcommunistes/démocrates s'entrecroise avec un clivage centre/périphérie antérieur au « socialisme réel » et essentiellement transylvanien. Reste le phénomène du total-nationalisme au sens de Morin qui entre difficilement dans la problématique des clivages telle qu'elle fut pensée jadis par Stein Rokkan.

On pourrait avancer une hypothèse avec prudence ; en Europe orientale le post-communisme se divise en deux sous-familles : les réformistes du PDSR du président Iliescu, d'une part, et les nostalgiques du PRM de Corneliu Vadim Tudor, de l'autre. Ainsi peut-on tenter de comprendre certaines manifestations fréquentes en Russie et où défilent coude à coude, ceux qui portent des icônes et ceux qui portent des portraits de Staline, les drapeaux de l'URSS et les étendards militaires du tzar. Finalement, les critères adoptés par l'Union européenne pour choisir les candidats à l'élargissement ne sont pas mauvais et l'indicateur « clivages et partis politiques » qui n'intéresse ni le Conseil ni la Commission, converge néanmoins avec les indicateurs économiques.

Notes

- ¹ G. DEVIN, «L'Internationale socialiste en Europe centrale et orientale» in P. DELWIT et J.-M. DE WAELE, dir., *La gauche face aux mutations en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993.
- ² Sur le pouvoir des mots dans les labels partisans, on se reportera à notre livre : *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 2000.
- ³ S. M. LIPSET et S. ROKKAN, ed., *Party Systems and Voters Alignments*, New York, The Free Press, 1967, p. 13-14.
- ⁴ D.-L. SEILER, *Partis et familles politiques*, Paris, PUF, 1980, p. 114-130.
- ⁵ S. ROKKAN et D.-W. URWIN, *Economy, Territory, Identity*, Beverly-Hills, Sage, 1982.
- ⁶ D.-L. SEILER, *op. cit.*, 1980, p. 107-108.
- ⁷ D.-L. SEILER, «Comment classer les partis verts en Europe?» in P. DELWIT et J.-M. DE WAELE, *Les partis verts en Europe*, Bruxelles, Complexe, 1999.
- ⁸ S. ROKKAN, «Macro-histoire et analyse comparative des processus de développement politique : note introductive», 22 juin 1974, AISP/IPSA.
- ⁹ M. HÉNAFF, *Claude Lévi-Strauss*, Paris, Belfond, 1991, p. 177.
- ¹⁰ Cl. LÉVI-STRAUSS, *Du Miel aux cendres*, Paris, Plon, 1966, p. 164, 305-307, 324-325.
- ¹¹ P. VERJANS, *Les matrices identificatoires à l'œuvre dans le mouvement ouvrier chrétien à l'heure du déclin du cléricanisme*, Liège, Faculté de Droit, 1997, 2 tomes, thèse.
- ¹² H. DAALDER, «De la Norvège à la politique comparée : l'itinéraire intellectuel de Stein Rokkan», *Revue internationale de politique comparée*, vol. 2, 1, 1995, p. 7-16.
- ¹³ M. I. LICHBACH, «Social Theory and Comparative Politics», in M.I. LICHBACH et A. ZUCKERMAN, ed., *Comparative Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- ¹⁴ C'est la classification adoptée par Georges CASTELLAN, dans son *Histoire des peuples d'Europe centrale*, Paris, Fayard, 1994.
- ¹⁵ S. ROKKAN, *Citizens, Elections, Parties*, Oslo, Universitets forlaget, 1971.
- ¹⁶⁰ D.-L. SEILER, «Les partis politiques dans l'Europe du Centre-est : le cas de la social-démocratie» in M. TELÒ, *De la nation à l'Europe : paradoxes et dilemmes de la social-démocratie*, Bruxelles, Bruylant, 1993, p. 341-363.
- ¹⁷ Titre repris à T. HELLEN, *Shakings Hands With the Past*, Helsinki, 1986.
- ¹⁸ J. MACEK, *Histoire de la Bohême*, Paris, Fayard, 1984, p. 337.
- ¹⁹ I. BIBÓ, *Misère des petits Etats d'Europe de l'Est*, Paris, Albin Michel, 1993.
- ²⁰ J. SZÜCS, *Les trois Europe*, Paris, L'Harmattan, 1985. Voir sur le «second servage», P. ANDERSON, *L'Etat absolutiste*, Paris, Maspéro, 1978, tome 2.
- ²¹ G.G. MÁRKUS, «Hungarian Cleavages and Parties prior to 1989» in K. LAWSON *et al.*, ed., *op. cit.*, p. 68.
- ²² S.M. LIPSET et S. ROKKAN, *op. cit.*, p. 14.
- ²³ V. TISMANEANU, *Fantasies of Salvation*, Princeton, Princeton University Press, 1998, p. 7.
- ²⁴ J. BLAHOŽ, L. BROKL et Z. MANSFELDOVA, «Czech Political Parties and Cleavages after 1989» in K. LAWSON *et al.*, *op. cit.*, p. 136.
- ²⁵ J.-M. DE WAELE, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999.
- ²⁶ S.M. LIPSET et S. ROKKAN, *op. cit.*, p. 14.
- ²⁷ L'adjonction du sigle KDU vient de l'adjonction par le CSL d'une tendance du défunt Forum civique animée par l'ancien dissident Voclav Benda.
- ²⁸ Le père de Carnogursky fut député dans le parti de Tiso tandis que son frère avait rallié le SNS.
- ²⁹ G. MÁRKUS, *op. cit.*, p. 149.
- ³⁰ Zs. HUNYEDI, «Organizing a subcultural Party in Eastern Europe: the Case of the Hungarian Christian Democrats», *Party Politics*, 2, (3), 1996.
- ³¹ J.-M. DE WAELE, *op. cit.*, p. 328.
- ³² On le sait fort peu mais le statut des Eglises dans l'ex-RDA où les ministres du culte étaient salariés par l'Etat était assez privilégié.
- ³³ Voir le classique A. MICHNIK, *L'Eglise et la gauche : le dialogue polonais*, Paris, Seuil, 1979.
- ³⁴ S.M. LIPSET et S. ROKKAN, *op. cit.*, p. 14.

³⁵ Elle n'avait jamais été structurante, ce qui confirme, à nos yeux, la classification des pays tchèques comme relevant plus de l'Europe centrale que de l'Europe du Centre-Est.

³⁶ G. G. MÁRKUS, «Hungarian Cleavages and Parties prior to 1989», *op. cit.*, p. 74.

³⁷ G. G. MÁRKUS, «Cleavages and Parties in Hungary after 1989», in K. LAWSON *et al.*, ed., *op. cit.*, p. 142.

³⁸ Il s'étendait de Prusse en Russie et de Finlande en Bulgarie.

³⁹ M. LACKO, «Népiesség tegnap és ma», 2000, n° 10, 1992, cité in G.G. MÁRKUS, «Hungarian Cleavages...», *op. cit.*, p. 74.

⁴⁰ En laissant de côté le cas de la Croatie dont la transition ne s'est réellement accomplie qu'avec l'élection de Stipe Mesic à la présidence.

⁴¹ S.M. LIPSET et S. ROKKAN, *op. cit.*, p. 14.

⁴² L. BROKL, «Cleavages and Parties prior to 1989 in the Czech Republic» in K. LAWSON *et al.*, ed., *op. cit.*, p. 53.

⁴³ Voir D.-L. SEILER, «Le paradoxe libéral : la faiblesse d'une force d'avenir», in P. DELWIT, dir., *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.

⁴⁴ Voir *Ibid.*

⁴⁵ Il s'agit d'un parti très proche de la DC belge de l'époque, spécialement de la LNTC.

⁴⁶ Le fondateur et ancien leader de l'Alliance des démocrates libres – SzDSz – Janos Kis, considère même que la FIDESz est passée d'un pôle à l'autre. G. MÁRKUS, «Cleavages and Parties in Hungary after 1989», *op. cit.*, p. 154.

⁴⁷ Pour tous les détails, on dispose en français d'une excellente synthèse sur l'origine des partis tchèques : M. NOVAK, *Une transition démocratique exemplaire ?*, Prague, CEFRES, 1997.

⁴⁸ L'évolution des partis communistes occidentaux clôt le débat.

⁴⁹ Voir à ce sujet : D.-L. SEILER, *Les partis politiques en Europe*, Paris, PUF, 1992. Voir aussi M. ROCARD, «La social-démocratie et nous», in *Qu'est-ce que la social-démocratie ?*, Paris, Seuil, 1979.

⁵⁰ R. ARON, *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1961.

⁵¹ J.-M. DE WAELE, *op. cit.*, p. 181.

⁵² *Ibid.*, p. 180.

⁵³ Sur le clivage lors de la transition, voir note : «Le cas des partis politiques dans les nouvelles démocraties de l'est européen», Travaux de Science politique, nouvelle série, n° 4, Institut de Science politique, Lausanne, 1991.

⁵⁴ M. NOVAK, *La différenciation du Forum civique tchèque*, Lenzbourg, Colloque helvétia, 1991

⁵⁵ M. PEROTTINO, «Un visage pratique du «néocommunisme» tchèque : la propagande électorale du Parti communiste de Bohême et de Moravie depuis 1990», *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 2000, vol. 31, 3, p. 43-68.

⁵⁶ Il faut souligner que contrairement à l'ancienne Tchécoslovaquie, le KPP parti communiste polonais avait été supprimé par Moscou pour cause de trotskisme. Le PPR de l'après-guerre fut un parti d'apparatchiks et d'opportunistes. Selon Magdalena Hadjiski, ce «serait le parti d'une Pologne assez peu catholique, qualifiée, ouvrière et technicienne» (in G. HERMET et L. MARCOU, *op. cit.*, p. 60); pour Mink et Szurck, ce sont des sociaux-libéraux soutenus par l'ancienne *nomenklatura* : admirablement reculés dans le capitalisme.

⁵⁷ D'origine juive, éminent médiéviste proche de l'Ecole des Annales, Bronislav Geremek s'est converti au catholicisme et est aujourd'hui président de l'UW.

⁵⁸ Voir D.-L. SEILER, «Note sur les partis politiques dans les pays de l'Europe du Sud-Est», in S.I. MILACIC, dir., *La démocratie constitutionnelle en Europe centrale et orientale*, Bruxelles, Bruylant, 1998, p. 211-229.

⁵⁹ B. BADIE, «L'analyse des partis en monde musulman», in Y. MENY, dir., *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*, Paris, FNSP, 1989, p. 271-288; voir dans ce volume, le texte d'Antoine Roger.

⁶⁰ Sur le rapport nationalisme/mouvement paysan : A. ROGER, *Fascistes, communistes et paysans. Sociologie des mobilisations identitaires roumaines (1921-1989)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.

⁶¹ Pour la Bulgarie, on connaît la figure épique de Stamboulisky.

⁶² G. HERMET, *Les populismes dans le monde*, Paris, Fayard, 2001.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Qu'on songe à la famille Bratianu par exemple.

⁶⁵ Il s'agit d'un mérite sociologique et non éthique : le processus étant inintentionnel, il relève de l'effet émergent sinon pervers, eu égard à la logique du système antérieur.

⁶⁶ G. MINK et J.-Ch. SZUREK, *La grande transformation*, Paris, Seuil, 1999, spécialement la fascinante analyse de la reconversion économique des anciens communistes, p. 95-150.

⁶⁷ *Ibid.*, voir aussi des mêmes le début du processus : G. MINK et J.-Ch. SZUREK, dir., *Cet étrange postcommunisme*, Paris, CNRS éditions et La Découverte, 1992.

⁶⁸ B. BADIE et P. BIRNBAUM, *Sociologie de l'Etat*, Paris, Grasset, 1987.

Bibliographie complémentaire

ANDERSON, P., *L'Etat absolutiste*, Paris, Maspéro, 1972, tome 2.

BADIE, B., *Les deux Etats*, Paris, Fayard, 1987.

CASTELLAN, G., *Le monde des Balkans*, Paris, Vuibert, 1994.

—, *Histoire des Balkans*, Paris, Fayard, 1991.

—, *A History of the Romanians*, New York, Columbia University Press, 1989.

CHAVANCE, B., *La Fin des systèmes socialistes*, Paris, L'Harmattan, 1994.

CRAWFORD, K., *East Central European Politics Today*, Manchester, Manchester University Press, 1996.

DAVIES, N., *Histoire de la Pologne*, Paris, Fayard, 1990.

DRWESKI, B., «Que sont les communistes devenus? Le cas polonais», *La Nouvelle alternative*, n° 38, juin 1995.

EAST, R. et PONTIN, J., *Revolution and Change in Central and Eastern Europe*, Londres, F. Pintes, 1997.

FEJTÓ, Fr., *Histoire des démocraties populaires*, Paris, Seuil, 1972, 2 tomes.

FEJTÓ, Fr. et KULESZA, E., *La fin des démocraties populaires*, Paris, Seuil, 1992.

FRYBES, M. et MICHEL, P., *Après le communisme : mythes et légendes de la Pologne contemporaine*, Paris, Editions Bayard, 1996.

HERMET, G., *Les désenchantements de la liberté*, Paris, Fayard, 1993.

HUNTINGTON, S.P., *The Third Wave : Democratization in the late Twentieth century*, Norman, University of Oklahoma Press, 1991.

KENDE, P. et SMOLAR, A., *La grande secousse*, Paris, CNRS Editions, 1990.

KITSCHOLT, H., *Party Systems in East Central Europe*, Glasgow, University of Strathclyde, 1995.

LINZ, J. et STEPAN, A., *Problems of Democratic Transition and Consolidation*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1996.

MARCOU, L., *Le crépuscule du communisme*, Paris, Presses de Sciences-po, 1997.

MAUREL, M.-Cl., *La transition postcollectiviste : mutations agraires en Europe centrale*, Paris, L'Harmattan, 1994.

MINK, G., et SZUREK, J.-Ch., «L'ancienne élite communiste en Europe centrale : stratégies, ressources et reconstructions identitaires», *Revue française de science politique*, vol. 48, 1, 1993.

PLASSER, F. et PRIBERSKY, A., ed., *Political Culture in East Central Europe*, Alderphat, Avebury, 1996.

PRIDHAM, G. et VANHANEN, T., ed., *Democratization in Eastern Europe*, Londres, Routledge and Kegan, 1994.

RUPNIK, J., *L'autre Europe*, Paris, Seuil/Points, 1992.

VON BEYME, Kl., *Transition to Democracy in Eastern Europe*, New York, St Martin's Press, 1996.

Consolidation démocratique, partis et clivages en Europe centrale et orientale

Jean-Michel DE WAELE

1. Introduction

Dès l'instauration des régimes parlementaires en Europe centrale ¹ en 1989-1990, les spécialistes des partis comprirent l'intérêt que pouvait représenter pour leur discipline l'analyse de l'émergence et de la structuration des organisations partisans dans plus de quinze Etats simultanément. D.-L Seiler n'hésite pas à évoquer «une révolution copernicienne dans le monde du savoir» ². Cette nouvelle situation, totalement imprévue, touchait en effet des questions centrales pour la science politique et pour la théorie des partis.

Néanmoins, l'ampleur de la tâche n'allait pas tarder à se manifester tant les difficultés dans l'analyse se révélèrent redoutables. Contrairement à ce que l'on avait pu croire, après plus de dix ans, de nombreuses incertitudes et questions demeurent. Des conclusions ont été trop hâtivement tirées. Des analogies peu pertinentes furent établies avec le processus que l'Espagne, le Portugal et la Grèce avaient connu dans la deuxième moitié des années soixante-dix ³. En effet, les modèles classiques de la transitologie issus de la vague de démocratisation en Europe du sud ont montré leurs limites dans leur transposition à l'Europe centrale; surtout pour ce qui a trait à la consolidation démocratique ⁴. Les différences sont fortes. La principale réside dans l'objet de la transition. En Europe centrale et orientale, il s'agit de réaliser de façon concomitante une transition politique *et* économique. Pour la première fois, les Etats doivent passer en même temps de la dictature à la démocratie parlementaire, et de l'économie planifiée à l'économie de marché. Cette double transition est inédite dans l'histoire. Aucun modèle préalable n'existait dont auraient pu s'inspirer les acteurs et les scientifiques.

Contrairement aux situations d'Europe du sud et d'Amérique latine, nous assistons à des évolutions considérables dans la structuration sociale suite à l'entrée

dans l'économie de marché ⁵: «En période de transition d'un système de type socialiste vers un système de type capitaliste, les structures de classes connaissent des changements extraordinaires» ⁶.

Ces évolutions sont d'autant marquantes qu'elles se produisent dans des sociétés qui, sous le socialisme, apparaissaient ou se présentaient comme assez homogènes socialement et avec un égalitarisme proclamé.

2. Le bouleversement de la structuration sociale

De nouvelles catégories sociales émergent ou réémergent. D'autres subissent des modifications internes, et certaines voient leur statut bouleversé. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, il y a renaissance de l'agriculture privée ou des professions libérales, naissance du secteur des services et création de petites entreprises. Les modifications dans le secteur commercial sont substantielles. Mais il faut aussi citer les évolutions profondes dans la fonction publique et les effets des restructurations dans l'industrie. La fermeture de nombre d'entre elles a engendré un chômage de masse dans certaines régions. Enfin, notons l'apparition massive du capital étranger dans les économies d'Europe centrale. Ce processus n'est pas terminé. Il a déjà connu plusieurs phases. Des personnes qui ont pu se considérer comme «gagnantes de la transition» peuvent aujourd'hui faire partie des «perdantes».

Ces sociétés entrent sans doute peu à peu dans une autre phase. Après dix ans de transformation, les frontières entre les gagnants et les nombreux perdants de la transition économique apparaissent de plus en plus floues.

Au final, la pauvreté a augmenté massivement ces dix dernières années. Une remarquable étude bulgare sur la stratification sociale ⁷ met en évidence le déclin et la métamorphose de certaines professions comme les ingénieurs, les physiciens, les professeurs. Certaines disparaissent alors qu'elles jouaient un rôle important dans les démocraties populaires. D'autres, sous la pression du marché, changent radicalement de fonction et de nature comme les physiciens. Les plus affectés par la pauvreté et la misère sont les pensionnés (50%), les chômeurs (33%), mais aussi les personnes qui travaillent (20%) ⁸.

Enfin, précisons que l'émergence de la classe moyenne reste des plus timides. De nombreux partis qui ont parié sur cette clientèle électorale ont connu de lourdes désillusions.

Ce processus complexe et inachevé produit une fluidité sociale importante dans le monde des organisations politiques. Les groupes sociaux ne sont pas encore consolidés ou solidifiés. Il en va de même pour les organisations, les rapports aux autres groupes sociaux, et leurs organisations sociales et politiques. Ceci ne signifie nullement que les sociétés d'Europe centrale ne connaissent pas des structurations aussi complexes que celles des sociétés occidentales ⁹. Mais les relations entre partis politiques et groupes sociaux structurés et organisés sont ténues et faibles. Il reste difficile d'associer, dans la durée, le vote des professions, des statuts sociaux avec les différentes formations politiques.

Individuellement, il est difficile au citoyen de se créer une identité politique claire et structurelle compte tenu des modifications de son propre statut social et des

représentations qui en découlent. Aussi les problématiques relatives aux partis et aux électeurs restent-elles autant d'incertitudes pour les politologues.

Il ne s'agit pas tellement des effets d'un sous-développement de la structuration sociale que des résultats des modifications incessantes en leur sein et des difficultés à établir des relations stables et réciproquement identifiées entre les citoyens et les partis.

Face à la construction concomitante d'un système de représentation démocratique et d'un nouveau système économique, nombre de citoyens, dans un cadre individuel ou collectif, ne peuvent déterminer quel groupe ou organisation politique et sociale est le mieux à même d'assurer la défense de ses intérêts. Cette indétermination pèse sur les individus et leurs choix politiques comme sur les partis.

La composition sociale des différents électorats montre que la majorité des formations politiques ont un électorat socialement composite. Des groupes sociaux très divers peuvent soutenir le même parti. Les partis agrariens ne dominent que rarement les campagnes. Les formations qui se présentent à gauche ne sont pas nécessairement des partis à forte représentation ouvrière malgré la persistance d'une classe ouvrière traditionnelle. Les partis de droite, parfois puissants, se déploient sans le soutien des catégories sociales qui leur sont favorables en général ¹⁰. Les sociologues éprouvent bien des difficultés à décrypter et décrire de façon précise les nouvelles structures sociales.

La Pologne compterait trois grandes catégories de citoyens : les « gagnants », les « perdants » et ceux qui se « sentent perdus » ¹¹. Comme le note M. Frybes, « il faut donner au terme « perdu » un sens large. Il ne s'agit pas seulement de ceux qui tout en ayant tiré des profits matériels des changements de l'après 1989 ont le sentiment d'une frustration, mais aussi de ceux qui ont d'autres raisons de se sentir perdus, par exemple les anciens activistes du parti communiste qui, après des années de bons et loyaux services pour la cause, voient glorifier le capitalisme et la puissance américaine » ¹².

Il serait fort intéressant de bénéficier d'études comparant les effets pour la structuration sociale des différents modèles de privatisation. La question de l'évolution de la structuration demeure à nos yeux une des plus essentielles et des plus incertaines pour analyser l'évolution sociale de l'Europe centrale.

Ces bouleversements n'expliquent pas à eux seuls les difficultés dans la consolidation des organisations partisans en Europe centrale. D'autres facteurs internes jouent un rôle important : absence de tradition démocratique, lenteurs dans l'émergence d'une classe politique compétente et professionnelle, difficultés dans la modernisation de la justice, situation économique et sociale qui reste des plus difficile pour une grande partie de la population, importance de la corruption et du crime organisé.

Il faut aussi tenir compte de facteurs externes. La situation économique des Etats d'Europe centrale les a placés sous l'influence des organisations financières internationales. Elles ont un droit de regard sur les politiques économiques menées. A moins de rompre avec la communauté internationale, les alternatives dans la politique économique sont très limitées. Cela ne favorise ni une différenciation politique claire ni la consolidation démocratique. « A quoi sert-il de voter si tous proposent et

mènent la même politique ?». Les négociations en cours pour l'adhésion à l'Union européenne renforcent cette impression d'externalité de la prise de décision politique. La marge de manœuvre des Etats qui veulent adhérer est très réduite et la concurrence entre eux diminue encore les possibilités. Certes ces tendances existent aussi en Europe occidentale mais dans un contexte de démocratie consolidée et d'organisations partisans structurées.

L'étude comparative des organisations partisans en Europe centrale et orientale permet de tirer quelques conclusions générales plus de dix ans après la chute des démocraties populaires. Trois tendances lourdes se dégagent.

Le nombre de partis politiques représentés au Parlement a diminué. On est loin de la situation polonaise de 1991¹³. Des députés avaient été élus sous vingt-neuf étiquettes différentes. Et onze listes n'avaient recueilli qu'un seul élu¹⁴.

A partir des scrutins de 1993¹⁵, le nombre de partis représentés à la Diète de Varsovie s'est stabilisé autour de six-sept formations. En Roumanie, où dix-huit partis étaient présents dans le premier parlement démocratiquement élu en 1990, il n'y en a plus que cinq après l'élection de 2000. Les exemples foisonnent.

Certains Etats ont même connu, dès le départ, une remarquable stabilité à cet égard : en Hongrie et Slovénie, par exemple, le nombre de partis est demeuré identique entre 1990 et 2002 (six partis en Hongrie et huit en Slovénie)¹⁶.

Dans ce processus, les pays baltes font exception. Ils conservent des paysages politiques aussi morcelés que durant leurs courtes expériences démocratiques dans l'entre-deux-guerres.

Certes, le total des partis légalement enregistrés ou qui se présentent aux élections est important mais les pays d'Europe centrale n'ont pas l'apanage de la multiplication des candidatures. Par ailleurs, la plupart de ces mouvements ne correspondent pas aux définitions classiques que la science politique confère aux partis politiques¹⁷.

Un autre constat s'impose. La diminution ou la stabilisation du nombre de partis présents dans les enceintes parlementaires ne produit pas des paysages politiques consolidés et stabilisés.

Si l'alternance pacifique au pouvoir atteste la stabilisation démocratique d'un système en transition, elle peut être qualifiée d'«extrême» en Europe centrale. L'alternance y est systématique¹⁸ : les partis au pouvoir perdent quasi chaque élection.

En Pologne, la mouvance de Solidarnosc remporte les élections semi-démocratiques de 1989 et le premier scrutin réellement libre en 1991. Mais elle est défaite en 1993 et victorieuse en 1997 avant une retentissante déroute en 2001 (voir *infra*).

En Hongrie, les socialistes perdent les élections de 1990, gagnent les suivantes, en 1994, et sont défaits en 1998.

La situation en Slovaquie¹⁹ est aussi intéressante. La mouvance *meciariste* qui arrive au pouvoir en 1992 perd le contrôle du gouvernement quelques mois avant les élections de 1994 suite à des divisions internes. Malgré des tentatives de démocratisation et de modernisation, la coalition de partis opposés à Vladimir Meciar perd le scrutin de 1994 pour gagner les élections de 1998. Après quatre années

d'opposition, les chances de V. Meciar de revenir au pouvoir en 2002 ne sont pas négligeables.

La situation dans le sud-est européen n'est pas différente. La Roumanie a vécu une alternance systématique tout comme la Bulgarie. La Slovénie fait exception : le parti libéral démocrate (LDS) est resté au pouvoir depuis 1990 sans discontinuer, à quelques mois près, puisqu'il est issu de la large coalition DEMOS qui participa à la fondation de la Slovénie démocratique.

Nous ne pouvons analyser ici toutes les conséquences de cette situation mais notons que les partis n'ont pas le temps de se forger une identité de parti de gouvernement et d'influencer durablement la marche du pays. De même les périodes assez courtes qu'ils passent dans l'opposition ne permettent pas de construire un parti structuré et ayant renouvelé son discours, sa pratique et ses élites politiques.

Relevons enfin la fluidité et l'instabilité des paysages politiques en Europe centrale et orientale. Dans certains Etats, des formations politiques naissent, remportent une élection nationale, accèdent au gouvernement et... disparaissent au scrutin suivant.

En Slovaquie, plusieurs partis au profil idéologique peu déterminé, organisé autour d'un leader ou d'une image ont vu ponctuellement le jour. Il leur arrive d'obtenir des scores électoraux non négligeables. Mais, en général, ils ne résistent ni à l'épreuve du pouvoir ni à l'épreuve du temps. Citons par exemple l'Association des travailleurs (ZRS) de J. Luptak (7% des suffrages et treize sièges en 1994) qui disparaît en 1998. Lors de ce scrutin se forme le parti de l'entente civique (SOP) : il obtient 8% et treize mandats. Il fait élire son dirigeant Rudolf Schuster à la présidence de la Slovaquie aux élections de 1999. Depuis, la scène politique slovaque a vu émerger une nouvelle formation politique : le Smer de J. Fico auquel les sondages annoncent des lendemains prometteurs.

Les récents cas roumain et polonais sont encore plus symptomatiques de la fluidité politique en Europe centrale. En effet dans ces deux pays, les principaux partis au pouvoir se trouvent exclus de toute représentation parlementaire lors de l'élection suivante !

En Roumanie, des partis qui formaient la Convention démocratique de Roumanie (CDR) qui avait remporté les élections de 1996, seuls les libéraux sont encore représentés au parlement au terme du scrutin de 2000. La force politique majeure de l'ancien gouvernement, le PNTCD, n'a plus aucun siège. La quasi-totalité des formations politiques qui s'étaient opposées au pouvoir du président Illiescu se trouve sans représentation parlementaire à l'exception des libéraux et des démocrates qui ne semblent ni l'un ni l'autre capables de construire un large mouvement de centre-droit.

En Pologne, un cas similaire s'est produit avec la déroute de l'Alliance électorale Solidarité (AWS). Ce mouvement qui regroupe les différents partis de la droite catholique polonaise avait gagné les élections de 1997 en recueillant 33,8% des voix et deux cent et un sièges. En 2001, il n'a totalisé que 5,6% et n'a décroché aucun siège à la Diète ! Seules deux formations – héritières de structures partisans existant sous le régime communiste – sont présentes sans discontinuité depuis 1993 : le parti agrarien (PSL) et les sociaux démocrates du SLD (Alliance de gauche démocratique).

Ces derniers temps, le paysage politique bulgare a été sujet lui aussi à une fluidité importante alors qu'il semblait consolidé à travers une bipolarisation opposant les « socialistes » issus de l'ancien parti communiste et les « libéraux » ; le parti défendant les droits de la minorité turque se positionnant comme parti pivot. La création d'un mouvement soutenant l'ex-roi Siméon II a bouleversé cette situation que nombre de politistes tenaient pour acquise. Créée quelques mois à peine avant l'élection législative, cette formation à caractère populiste a obtenu 42,17% en juin 2001. Les libéraux sont sanctionnés en raison du coût social de leur politique et de la corruption endémique. Malgré quatre années d'opposition, les socialistes ne sont pas parvenus à récupérer à leur profit le mécontentement populaire. En juin 2001, ils étaient les grands perdants du scrutin. Mais, en novembre 2001, c'est leur candidat, président du parti, qui a emporté l'élection présidentielle contre le candidat des libéraux pourtant soutenu par l'ex-roi Siméon II, entre-temps devenu Premier ministre. Sans doute, le président en Bulgarie n'a-t-il que des prérogatives limitées. Mais les changements brusques dans les choix électoraux et l'incapacité pour les partis d'encadrer leur électorat constituent des phénomènes marquants. Pour autant, il serait hasardeux de conclure au déclin des deux anciennes forces politiques bulgares. Elles possèdent un enracinement historique non négligeable. Le phénomène pourrait n'être qu'un exemple de plus dans la liste des poussées populistes qu'a connues l'Europe centrale. Nous l'avons montré par ailleurs ²⁰, chacune a fragilisé les organisations partisans.

3. La question des clivages

Dans cette situation, la question des clivages qui structurent les paysages partisans se décline comme une des plus redoutables mais aussi une des plus importantes pour comprendre dans son ensemble l'évolution de ces sociétés. Le paradigme de Rokkan et Lipset ²¹ se révèle à nouveau un outil fort utile pour tenter d'éclaircir des situations qui semblent confuses.

Cette typologie a suscité bien des controverses. Elle possède néanmoins nombre d'atouts. D'abord, elle permet de situer chaque parti non en fonction de son nom ou de son discours mais à partir du clivage qui l'a engendré même si des évolutions et des réalignements se produisent. Ensuite, elle éclaire les paysages politiques apparemment chaotiques. Enfin, elle facilite l'analyse comparative.

Dans cet ouvrage, D.-L. Seiler apporte une contribution essentielle à la question de l'applicabilité du paradigme rokkanien à l'Europe centrale. Plusieurs modèles très généraux ont été proposés. Encore faut-il tenter de les appliquer à toute la zone afin de vérifier leur validité. C'est ce que nous nous proposons de faire tout en discutant la possibilité de voir émerger en Europe centrale et orientale des clivages spécifiques.

Avant d'aborder le fond de la question, précisons que, contrairement à leurs homologues occidentaux, les organisations partisans des PECO peuvent naître et/ou se situer sur plusieurs clivages. Il s'agit donc d'une typologie multidimensionnelle. Néanmoins, nous ne citerons les partis que dans le clivage principal où ils émergent. Selon nos recherches ²², trois des quatre clivages classiques du paradigme de Rokkan et Lipset se retrouvent sans difficulté dans les pays d'Europe centrale et orientale.

4. Le clivage urbain/rural

La permanence de ce clivage s'explique par le poids persistant des populations paysannes dans la plupart des PECO mais aussi par le coût économique et social des réformes dans les campagnes (privatisation, démantèlement des fermes étatiques, ouverture aux marchés étrangers, modernisation, préparation à l'intégration européenne, etc.). De plus, les partis agrariens ont dans certains Etats de fortes traditions historiques²³. Relevons notamment le cas des agrariens bulgares – divisés entre mouvements qui soutiennent l'actuel gouvernement libéral (BZNS-NS), et d'autres appuyant le parti socialiste bulgare (BZNS-A. Stambolijski) –, du parti du peuple rural (EKRP) en Estonie, du parti des petits propriétaires (FKgP), du parti des paysans (LVP) en Lituanie et du parti paysan polonais (PSL). Notons également la forte composante agrarienne chez les démocrates chrétiens tchèques (KDU/CSL) et slovènes (SLS/SDK). Par ailleurs, les intérêts paysans sont aussi pris en charge par d'autres formations politiques ; notamment dans les pays du sud-est européen où les anciens communistes jouissent encore d'un soutien électoral dans les milieux ruraux. Ceci explique, en partie, les scores plutôt modestes des agrariens dans la région. Il s'agit en effet de petites formations politiques, plutôt en décline électoral qui, tout au plus, peuvent servir d'allié pour constituer des majorités parlementaires. La capacité des organisations agrariennes de se moderniser et d'évoluer dans un contexte de dérégulation économique et sociale reste encore à démontrer.

Comme en Occident, aucun parti n'est né de la défense des intérêts spécifiquement urbains. Compte tenu de l'importance quantitative des personnes concernées, ce clivage influence tous les paysages politiques²⁴.

5. Le clivage centre/périphérie

Les questions liées au statut des minorités nationales occupent une place importante à l'agenda politique des PECO. Il en est de même pour les problématiques relatives à la décentralisation et aux pouvoirs des régions. Nombre de formations politiques défendent les intérêts de minorités nationales : le Mouvement pour l'unité démocratique (BDMG), qui représente la minorité grecque en Albanie, le Mouvement des droits et des libertés (DPC), parti de la minorité turque de Bulgarie, les partis représentant la minorité russe en Estonie – le parti du peuple unifié (EÜRP) et le parti russe d'Estonie (VEE) –, le parti de l'harmonie du peuple (TSP), qui agrège la minorité russe en Lettonie, l'Union des Russes de Lituanie (LRS), l'Action électorale polonaise (LLRA), le parti de la prospérité démocratique (PDP) et le parti démocratique albanais (PDSH) qui défendent les droits de la minorité albanaise en République de Macédoine, le parti de la minorité allemande de Basse-Silésie (MN) en Pologne, l'Union démocratique des magyars de Roumanie (UDMR), et les trois partis de la minorité hongroise de Slovaquie – Coexistence (ESWS), le parti civique hongrois (MOS) et le Mouvement démocrate chrétien hongrois (MKDH).

Peu de partis sont nés comme porteurs des intérêts du centre face aux demandes des périphéries. En revanche, la majorité des partis nationalistes défendent, par leur nature même, des positions «centralistes». De même quelques partis socialistes, issus des anciens appareils communistes, ont montré des réticences indéniables à la décentralisation : elle marquait une rupture avec la culture administrative des

Etats socialistes. Une remarque semblable vaut pour certains partis libéraux ou conservateurs. Tous les partis autoritaires (voir *infra*) se trouvent aussi sur ce versant.

Ce clivage influence la quasi-totalité des pays de la région. Rares sont ceux qui n'ont pas de minorité nationale importante.

6. Le clivage Eglise/Etat

L'essence de ce clivage dépend sensiblement des religions présentes dans la région (orthodoxe, protestante, catholique et musulmane). Sans entrer dans les détails, remarquons que certaines religions tendent à produire ou à renforcer ce clivage. Des partis soutenant les intérêts des Eglises catholiques existent. Dans le cas des pays à majorité orthodoxe, ce genre de configuration politique reste absent. Cela s'explique par des rapports différents entre la religion et l'Etat, et la religion et la société civile ²⁵. La notion de laïcité n'est pas présente dans tous les Etats.

Parmi les formations occupant le versant Eglise, on peut relever l'Union démocratique et chrétienne – parti du peuple tchécoslovaque (KDU-CSL), le parti populaire chrétien d'Estonie (EKRP), l'Union chrétienne démocrate (KDS) de Lituanie et le parti démocratique lituanien (LKDP), l'Action électorale Solidarité en Pologne, le parti populaire slovène (SLS-SDK), et le Mouvement démocrate chrétien (KDH) en Slovaquie.

Si le versant Etat n'a pas donné, seul, naissance à des formations politiques, il n'en demeure pas moins que face aux demandes «cléricales», des partis se sont inscrits dans une perspective de défense de la laïcité de l'Etat. Ils se sont montrés de farouches adversaires des demandes émanant de l'Eglise catholique, en particulier sur la restitution des biens ou les législations en matière d'avortement. En règle générale, cela concerne les formations sociales-démocrates ou «post-communistes» comme l'Alliance de la gauche démocratique (SLD) et l'Union du travail en Pologne (UP) mais aussi certains partis de droite comme le parti démocrate civique (ODS) en République tchèque.

Les clivages urbain/rural, Etat/Eglise, centre/périphérie ne posent donc pas de problèmes particuliers. Ils ne diffèrent pas fondamentalement de la situation prévalant en Europe occidentale. Certes, il existe des particularités nées de l'histoire commune de cinquante ans de démocraties populaires mais on peut aussi relever des spécificités régionales importantes entre les Etats occidentaux. Songeons par exemple aux particularités des pays scandinaves. L'essentiel du débat porte sur l'existence, l'essence et le type de clivages propres aux pays d'Europe centrale et orientale. Le régime «communiste», les révolutions de 1989 et le processus de changement de régime sont susceptibles d'avoir produit des clivages affectant le paysage politique. La question est d'autant plus difficile que plusieurs pièges jalonnent l'analyse.

D'abord, il ne faut pas confondre les conflits structureux et ce que D.L Seiler appelle les tensions ²⁶, c'est-à-dire des désaccords politiques qui ne relèvent pas des conflits structureux au sein des sociétés. Seuls ces derniers donnent naissance à des clivages. Les partis ne s'installent pas durablement à la suite des tensions. Le manque de recul, la nouveauté des situations, l'incertitude sur les modèles auxquels on peut relier les différentes scènes politiques nationales compliquent l'analyse.

Il existe en effet des hésitations sur la dynamique du processus de transformation né de la chute du mur de Berlin. Il se révèle plus long que prévu et il n'est pas évident de se situer. Est-on au début ou à la fin des transformations ? Un chemin considérable a été parcouru mais combien de temps faudra-t-il encore pour arriver à une stabilisation sociale et partisane ?

La convergence des modèles entre les deux parties du continent est un problème central. Elle n'est qu'une hypothèse, forte et vraisemblable, mais pour laquelle nous n'avons aucune garantie. L'émergence de nouveaux modèles, de dynamiques inachevées, hybrides ou totalement originales n'est pas à exclure. L'expérience commande donc aux chercheurs prudence et modestie.

Ces difficultés et ces précautions ne doivent pas pour autant nous empêcher d'approfondir la question centrale : existe-t-il des clivages spécifiques à l'Europe centrale ?

Une des questions les plus complexes a trait à la nature du clivage possédant-travailleur en Europe centrale. Ce clivage organise largement la confrontation politique en Europe occidentale. Seule, l'Irlande fait exception. En l'état, il semble peu pertinent pour l'Europe centrale. Nous avons insisté sur les conséquences « du tremblement de terre » qu'a subi la structuration sociale dans ces Etats. Même dans une économie largement privatisée, il reste impossible de déterminer les « possédants » de l'économie et ce nouveau groupe social à la composition et au passé très hétérogène n'a pas encore vu émerger de formation politique défendant ses intérêts ²⁷.

7. Le clivage maximaliste/minimaliste

Devant l'impossibilité d'utiliser ce clivage classique, certains auteurs ²⁸ parmi lesquels nous nous rangeons ²⁹ ont proposé l'émergence d'un autre clivage de type économique, engendré par les « révolutions » de 1989. Celui-ci oppose les partis minimalistes aux partis maximalistes. Le processus de réforme économique est au centre du conflit entre deux camps assez faciles à identifier. Cette division est présente dans toutes les sociétés de la région et en constitue une spécificité.

Ce clivage oppose l'ensemble, diversifié, des partisans d'une réforme économique rapide aux tenants plus gradualistes dans leur approche. On peut identifier de multiples variantes de part et d'autre mais il existe trois problématiques communes : le rythme des réformes, leur ampleur et la gestion du facteur social. Ce clivage est un des plus structurants des paysages politiques des PECO ³⁰.

Dans le versant maximaliste, nous pouvons ranger l'Union des forces démocratique (SDS) en Bulgarie, le parti démocratique civique (ODS) et l'Union pour la liberté (US) en République tchèque, l'Union pour la patrie (I), le parti pour la réforme (ER), le parti de la coalition (EK), en Estonie, l'Alliance des jeunes démocrates (FIDESz-MPP) et l'Alliance des démocrates libres (SzDSz) en Hongrie, le parti du peuple (TP), la Voie lettone (LC), l'Union de la patrie – conservateurs de Lituanie (TS/LK), l'Union du centre (LCS), l'Union libérale lituanienne (LLS), la Nouvelle union sociale-libérale (NS), l'Union des modérés conservateurs (NKS) pour la Lituanie, l'Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne (VMRO-DPMNE), l'Union pour la liberté (UW) en Pologne, le parti démocratique (PD) et le parti

national libéral (PNL) en Roumanie, l'Union démocratique (DU) en Slovaquie, le parti libéral-démocrate (LDS) en Slovénie.

Dans le versant minimaliste, on peut relever le parti socialiste bulgare (BCP), le parti social-démocrate tchèque (CSSD), le parti communiste de Bohême-Moravie (KSCM), le parti modéré (M) en Estonie, le parti socialiste hongrois (MSzP), l'Union sociale-démocrate lettonne (LSDA), le parti démocratique du travail (LDDP) et le parti social-démocrate lituanien (LSDP), l'Alliance sociale-démocrate macédonienne (SDSM), l'Alliance pour la gauche démocratique (SLD), le Mouvement pour la reconstruction de la Pologne (ROP) en Pologne, le parti démocrate social de Roumanie (PDSR), la Liste unie des sociaux-démocrates (ZLDS), le parti de la gauche démocratique (SDL) en Slovaquie, le parti social-démocrate de Slovénie (SDSS).

L'appréhension du clivage maximaliste/minimaliste nécessite certains approfondissements.

Primo, il serait dangereux de résumer la situation en concluant que la « gauche » serait minimaliste et la « droite » maximaliste. Les choses se présentent de manière plus complexe. Des courants importants de la droite catholique polonaise se rattachent, par exemple, au versant minimaliste tout comme une série d'organisations nationalistes. Les partis agrariens appartiennent tous, aussi, à la dimension minimaliste de ce clivage ³¹.

Secundo, il faut s'interroger sur la permanence de ce clivage. Il est probable que la poursuite et l'achèvement des réformes économiques transformeront le clivage maximaliste/minimaliste en un clivage classique entre « possédants » et « travailleurs ». Le rythme de ce processus variera selon les situations nationales et les évolutions économiques. Il est encore trop tôt pour déterminer s'il s'agissait d'un effet d'optique qui nous a fait prendre un conflit conjoncturel, une tension pour un clivage ou si ce conflit restera structurel.

Pour prendre en compte la spécificité des situations politiques des PECO, il faut ajouter un cinquième clivage parfois très structurant. Tous les partis se positionnent à son endroit et il transcende les autres clivages ³².

8. Le clivage autoritaire/démocratique

Le clivage autoritaire/démocratique est l'expression contemporaine du conflit culturel historique entre « traditionalistes » et « occidentalistes » ³³. La démocratie politique et sociale en constitue l'enjeu central ³⁴.

Le versant démocratique rassemble les formations attachées non seulement à l'établissement d'institutions démocratiques mais aussi à leur fonctionnement démocratique, basé sur l'équilibre des pouvoirs, la concertation sociale et les droits des minorités. Ces partis sont favorables à une modernisation politique et économique, une « européanisation » et une « occidentalisation » des systèmes politiques. Ils militent pour une adhésion rapide à l'Union européenne. Leur objectif est l'établissement durable d'une démocratie politique moderne. Ils sont tous partisans, dans des modalités *maximalistes* ou *minimalistes*, de l'économie de marché. Ils peuvent être classés idéologiquement à gauche comme à droite.

Le versant autoritaire regroupe les partis nationalistes et populistes pour lesquels la défense de l'identité et des spécificités nationales est prioritaire par rapport au

fonctionnement démocratique des institutions. Ils défendent un repli du pays sur ses traditions séculaires et condamnent toute concession aux minorités nationales. Ces dernières sont jugées comme des alliés naturels des ennemis du pays. La concertation, le compromis et le dialogue ne font partie ni de leurs valeurs, ni de leurs pratiques quotidiennes. Ils se présentent comme les défenseurs des perdants de la transition et sont réticents à la poursuite des privatisations. De même, pour les partis autoritaires, l'intégration européenne n'est ni une priorité ni une nécessité absolue. A leurs yeux, «l'occidentalisation» et l'eupéanisation de leur pays menacent l'identité et les valeurs nationales. Les partis autoritaires appartiennent à des traditions idéologiques différentes.

De nombreuses configurations sont possibles. Dans certains Etats, il y a confusion gauche-droite. En Pologne, par exemple, l'Alliance de la gauche démocratique (SLD) et l'Union pour la liberté (UW) sont toutes deux sur le versant démocratique. En Slovaquie, ce clivage organise la vie politique. La Coalition démocratique slovaque (SDK) de centre droit, le parti de la gauche démocratique (SDL) et les partis de la minorité hongroise se retrouvent sur le versant démocratique. A l'inverse, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) et le parti national slovaque (SNS) sont sur le versant autoritaire.

Nombre de partis peuvent par ailleurs être traversés par ce clivage. Il en est ainsi de la mouvance de la droite catholique polonaise, du parti socialiste bulgare (BCP) ou du parti démocrate social de Roumanie (PDSR).

Sur le versant autoritaire, nous pouvons classer l'Union pour la patrie et la liberté (TB/LNNK) en Lettonie, le parti hongrois pour la justice et pour la vie (MIEPP), l'Union chrétienne nationale (ZCHN) et l'Entente du centre (PC) en Pologne, de même que le Mouvement pour la reconstruction de la Pologne (ROP), le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) et le parti national slovaque (SNS), le parti de la grande Roumanie (PRM), et le parti national slovène (SNS).

Il n'est pas certain que ce clivage demeure une spécificité des pays d'Europe centrale. Nous pouvons en effet constater, en Europe occidentale, la montée en puissance de mouvements populistes partageant des valeurs communes avec les organisations d'Europe centrale appartenant au versant autoritaire. Il est certes trop tôt pour conclure définitivement à une convergence entre les deux parties du continent. Que cette hypothèse soit vérifiée ou non, les mouvements du continent sur le versant autoritaire posent des questions redoutables à la science politique et aux acteurs de la démocratie.

9. Le clivage communiste/anti-communiste

Ce clivage est spécifique aux anciennes démocraties populaires. Il s'exprime avec acuité. Le fossé qui sépare deux «familles de partis» reste grand. D'un côté, il y a les partis issus de la dissidence et de l'opposition aux régimes «communistes». De l'autre, on recense les formations héritières du régime précédent. Le paysage partisan se structurera-t-il longtemps autour de ces deux pôles ?

La réponse est complexe et encore incertaine. Les situations sociales et politiques restent fort mouvantes. La nature et la force actuelle de cette ligne de démarcation varie d'un Etat à l'autre. En la matière, il devient difficile de généraliser. En certaines

circonstances, comme en Pologne, le rapprochement est très problématique. Malgré une proximité programmatique et des objectifs communs en matière d'intégration européenne, les sociaux-démocrates (SDL) héritiers du parti ouvrier unifié polonais et les membres de l'Union pour la liberté (UW) issus de l'opposition au régime n'ont jusqu'à présent pu former de coalition. A ce stade, un « compromis historique » semble encore impossible. Dès lors, les deux partis ont dû nouer des accords électoraux avec des formations avec lesquelles elles ne partagent qu'une histoire commune dans le rapport à l'avant 1989.

Cette division, qui transcende tous les autres clivages, se retrouve en Bulgarie et en Roumanie. Cela conduit à des blocages politiques et à une pauvreté dans le jeu des alliances politiques possible.

En revanche, la division communiste/anti-communiste est différente en République tchèque. Une des originalités tient en la non-social-démocratisation du parti communiste (KSCM) ³⁵. Le parti social-démocrate (CSSD) de l'actuelle République tchèque se réclame de l'héritage du parti social-démocrate historique. Le clivage communiste/anti-communiste isole donc le KSCM. Jusqu'à présent le CSSD s'est refusé à tout alliance avec le KSCM.

La Slovaquie offre un scénario différent. Le SDL, issu du parti communiste, a participé à des coalitions gouvernementales avec des partis « anti-communistes ». Cela s'explique par sa social-démocratisation rapide et ses résultats électoraux moins importants qu'ailleurs en Europe centrale. En outre, il y a une communion des forces contre un autre ennemi : le leader populiste V. Meciar. Le clivage démocratique-autoritaire a pesé d'un tel poids qu'il a en quelque sorte étouffé le clivage communiste/anti-communiste.

En fait, il n'y a qu'en Hongrie que s'est opéré, en 1994, un « compromis historique ». Le parti socialiste hongrois (MSzP), issu de l'appareil communiste, et l'Alliance des démocrates libre (SzDSz) en provenance directe de la dissidence se sont entendus pour gouverner le pays jusqu'en 1998.

Néanmoins, l'analyse ne peut s'arrêter à ces constatations. Plusieurs remarques s'imposent.

Sur le versant « communiste », on ne retrouve pas que les anciens partis communistes. Il y a aussi des partis satellites qui existaient dans nombre de démocraties populaires. La plupart ont disparu après une ou deux élections démocratiques. Mais certains ont réussi à survivre et à jouer un rôle politique non négligeable. Songeons au parti paysan polonais (PSL) et au parti populaire tchèque, de tendance démocrate chrétienne (KDU-CSL). Ce dernier a été très vite admis dans les premières coalitions gouvernementales de centre-droit. Le KDU-CSL a pu changer d'identité et de versant de référence. Il a rompu avec le monde culturel qui fut le sien durant plusieurs décennies. Il a grandement bénéficié des canaux de représentations qu'il avait maintenus dans certaines couches de la population – paysannerie – et dans certaines régions – la Moravie ³⁶. Ses alliés « anti-communistes » ont d'autant plus facilement fermé les yeux sur son passé compromettant qu'il était incontournable pour former le gouvernement.

En Pologne, le PSL, qui lui aussi a maintenu un lien fort avec le monde agricole ³⁷, est resté dans le versant communiste. Depuis 1989, il n'a été au pouvoir qu'avec le parti post-communiste, l'Alliance de la gauche démocratique.

L'ambiguïté de la frontière entre ces deux mondes est renforcée par les parcours individuels ³⁸. Nombre de membres ou de responsables des partis communistes sont aujourd'hui adhérents d'autres formations anti-communistes nées après 1989. Des ministres importants des gouvernements de Solidarité avaient été des parlementaires des partis satellites polonais sous le régime communiste. Des personnalités peuvent aussi se trouver «à cheval» entre les deux versants qu'ils ont pu rejoindre successivement. En Roumanie, P. Roman en est un exemple marquant.

La persistance et l'actualité de ce clivage nécessitent aussi plusieurs remarques.

Primo, tous les sondages montrent que les populations d'Europe centrale sont beaucoup plus préoccupées par les graves situations économiques et sociales ou par la corruption que par les questions liées au passé. Le jugement qu'ils portent apparaît tout à la fois nuancé et ambigu.

Secundo, nombre de mouvements politiques directement issus de la dissidence ont disparu des parlements. Les figures emblématiques de l'opposition au régime communiste qui jouent encore un rôle dans un parti important sont rares. Il y a eu relève politique et arrivée d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes politiques qui se positionnent d'abord par rapport aux préoccupations actuelles de leurs concitoyens. Les idéaux de la dissidence se révèlent de peu de secours face aux problèmes colossaux de la transition économique et sociale. A l'heure actuelle, l'anti-communisme est souvent instrumentalisé pour unir des formations hétéroclites ou pour créer une identité commune. Il sert plus de ciment que de projet politique.

Tertio, certains pays connaissent à ce sujet des évolutions significatives. En Pologne, la plate-forme civique (PO) qui a recueilli 12,7% aux élections législatives de 2001 est une nouvelle tentative de créer un mouvement de centre-droit en rupture avec le mouvement Solidarnosc. Comme le note M. Frybes, «pour la première fois, les biographies et les expériences militantes (du temps de l'état de guerre) semblent ne plus jouer un rôle décisif en rendant possible la cohabitation, au sein d'une même formation, de personnalités comme Andrzej Olechowski (qui ne cache pas ses anciens liens avec les services spéciaux du temps du communisme) avec d'anciens militants du mouvement Solidarnosc. La PO se veut résolument tournée vers l'avenir et se garde bien de se prononcer sur le passé» ³⁹.

De même, il est possible que la victoire de l'ex-roi Siméon II en Bulgarie puisse être un signe avant-coureur du dépassement du clivage communiste/anti-communiste. Son succès s'explique, en partie, par le rejet de cette division de la société. Par contre, l'appel «historique» d'une série de personnalités roumaines issues des milieux anti-communistes à soutenir I. Iliescu contre le leader nationaliste et antisémite V. Tudor ne semble pas avoir permis de décroiser le monde politique roumain.

La ligne de démarcation entre «mondes» issus du «communisme» et de la dissidence est indéniable. Elle a produit des effets importants sur les paysages politiques. Elle les a organisés dans un premier temps mais les a souvent figés par la suite. Ce faisant, elle a empêché ou freiné leur réorganisation et leur modernisation. Dans l'état actuel, il serait hasardeux de trancher quant à la transformation de cette

différence historique en clivage structurant le paysage politique. L'Irlande connaît aujourd'hui encore un paysage politique marqué par un clivage lié à des positions différentes au niveau historique. On sait combien des mondes culturels différents peuvent se reproduire dans la durée longtemps après la disparition de l'intensité du conflit.

Mais parfois, les clivages liés au passé s'estompent. Ce fut le cas en Espagne, en Grèce et au Portugal.

Notes

¹ Des discussions existent quant à la délimitation de l'Europe centrale. Elles ont souvent un arrière-plan historique et idéologique. Nous entendons par Europe centrale les pays compris entre l'Allemagne et le monde russe, qui commence pour nous aux frontières biélorusse et ukrainienne. Notre étude n'analyse pas non plus les Etats de l'ancienne Yougoslavie car ils sortent à peine de la guerre.

² D.L. SEILER, «La pertinence de la carte conceptuelle de Rokkan après l'implosion de l'empire soviétique», *Revue internationale de politique comparée*, vol. 2, n° 1, 1995, p. 61.

³ M. COTTA, «Structuring the new party systems after dictatorship. Coalitions, alliances, fusions and splits during the transition stage», in G. PRIDHAM, P. LEWIS (ed.), *Stabilizing fragile democracies. Comparing new party systems in Southern and Eastern Europe*, Londres, Routledge, 1996, p. 69-99.

⁴ P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *La transition démocratique en Europe centrale et orientale. La coopération pan-européenne des partis politiques*, Paris, L'Harmattan, 1998.

⁵ Voir par exemple Y. KISS, «Privatization paradoxes in East-Central Europe», *East European Politics and Societies*, vol. 8, n° 1, 1994, p. 122-152.

⁶ K. SLOMCZYNSKI, «Class and status in East European perspective», in E. ALESTALO, A. ALLARDT, K. RYCHARD, W. WESOŁOWSKI (ed.), *The transformation of Europe. Social conditions and consequences*, Varsovie, IFIS publishers, 1994, 361 pages, p. 180.

⁷ A. RAICHEV, K. KOLEV, A. BOUNDJOULOV, L. DIMOVA, *Social stratification in Bulgaria*, The Friedrich Ebert Foundation, 2000.

⁸ *Ibid.*, p. 86.

⁹ L. KOLARSKA-BOBINSKA, «Clivages et conflits en période de transition», *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 25, n° 4, p. 183-195.

¹⁰ G. EVANS, S. WHITEFIELD, «Identifying the bases of party competition in Eastern Europe», *British Journal of Political Science*, vol. 23, n° 4, 1993, p. 532-533.

¹¹ M. FRYBES, «La scène politique polonaise, une nouvelle donne», *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1017, août 2001, p. 15.

¹² *Ibid.*, p. 15.

¹³ F. MILLARD, «The polish parliamentary elections of October 1991», *Soviet studies*, vol. 44, n° 5, 1992, p. 837-855.

¹⁴ J.-M. DE WAELE, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 243.

¹⁵ K. JASIEWICZ, «Poland», *European Journal of Political Research*, n° 26, 1994, p. 397-408.

¹⁶ E. LHOMEL, «Le pluralisme politique : de l'émergence à la consolidation», *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1013, mars 2001, p. 20.

¹⁷ D.L. SEILER, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1993.

¹⁸ Dans notre esprit, les premières consultations démocratiques des années 1989-1990 tiennent plus du référendum sur le type de régime que de véritables élections auxquelles participent des partis politiques structurés et organisés. Dans certains pays les mouvements qui gagneront le référendum gagneront aussi les premières élections mais partout elles vont perdre la consultation suivante qui sera l'occasion des premières alternances démocratiques.

¹⁹ Z. BUROROVA (ed.), *Democracy and discontent in Slovakia*, Institute for public affairs, 1998.

²⁰ J.-M. DE WAELE, *op. cit.*

²¹ S.-M. LIPSET, S. ROKKAN (ed.), *Party Systems and voters alignments : cross national perspectives*, New York, Free Press, 1967.

²² D.-L. SEILER, «La pertinence...», *op. cit.*, p. 63.

²³ N. RAGARU, M. HALAMSKA, «Quels porte-parole pour le monde rural ? Le cas bulgare et polonais», *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1013, mars 2001, p. 29-49.

²⁴ Sur l'évolution récente dans les PECO, voir «Europe centrale et orientale 1999-2000. Conflits politiques, reprise économique, malaise social», *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1006, juin-juillet 2000.

²⁵ N. BARDOS-FÉLTORONYI, *Eglises et Etats au centre de l'Europe. Réflexions géopolitiques*, Paris L'Harmattan, 2000.

²⁶ D.-L. SEILER, *Partis et familles politiques*, Paris, PUF, 1980, p. 107-108.

²⁷ Il serait néanmoins faux de conclure qu'il n'y a ni gauche, ni droite en Europe centrale. Que ce soit sur les questions économiques, sociales ou culturelles, des différences existent. Le rôle de l'Etat, le type de sécurité sociale, la place du secteur public et du secteur privé, le rôle de l'Eglise, les positions sur l'avortement ou les analyses de la situation internationale provoquent des débats comme en Europe occidentale avec les mêmes sensibilités.

²⁸ D.-L. SEILER, «Le cas des partis politiques dans les nouvelles démocraties de l'Est-européen», *Travaux de science politique, nouvelle série*, n° 4, Institut de sciences politiques, Lausanne, 1991.

²⁹ J.-M. DE WAELE, *op. cit.*, p. 320-321.

³⁰ Pour faire le bilan de la situation économique après dix ans de transition, voir E. LHOMEL (éd.), *L'Europe centrale et orientale (dix ans de transformations)*, Notes et études documentaires, n° 5108-09, La documentation française, mars 2000.

³¹ Rappelons qu'à nos yeux, contrairement à l'Europe occidentale, les partis politiques d'Europe centrale et orientale peuvent naître et se situer sur plusieurs clivages.

³² H. KITSCHOLT, Z. MANSFELDOVA, R. MARKOWSKI, G. TOKA, *Post-Communist Party Systems Competition, representation and inter-party cooperation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

³³ G. MÁRKUS, «The Europeanization of party politics in Hungary: the way out of legitimacy crisis (1989/1993)», *Transitions*, vol. XXXV, 1994, n° 2, p. 7-21.

³⁴ G. MÁRKUS, «Making taming capitalism cleavage structure and identity dilemmas of social democratic parties in Eastern and Central Europe», *Transitions*, vol. XXXX, n° 1-2, 1999, p. 27-54.

³⁵ M. PERROTINO, «Le parti communiste de Bohême Moravie», *Transitions*, vol. XXXXII, n° 1, 2001.

³⁶ M. NOVAK, *Une transition démocratique exemplaire ? L'émergence d'un système de partis dans les pays tchèques*, CEFRES, Prague, 1997.

³⁷ R. HANICOTTE, «Le tripartisme polonais ou la coopération politique institutionnelle», *Revue française de sciences politiques*, n° 3, 1983, p. 480-502.

³⁸ G. MINK, J.-C. SZUREK, *La grande conversion. Le destin des communistes en Europe de l'Est*, Paris, Seuil, 1999.

³⁹ M. FRYBES, *op. cit.*, p. 10.

La typologie des clivages politiques en Europe centrale et orientale, un exemple pour l'Occident ? Le cas hongrois

György G. MÁRKUS

Ces sept ou huit dernières années, la vie politique dans les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale a confirmé le rôle important des partis politiques en tant que gestionnaires principaux des transformations politiques. De ce point de vue, l'analyse de la force ou de la faiblesse des partis, de leur plus ou moins grande stabilité, de leur bon ou de leur mauvais fonctionnement, devient un enjeu crucial dans le contexte de la consolidation démocratique des pays de la région, que cette analyse soit faite individuellement ou globalement.

Nos conclusions en la matière sont très contradictoires. D'une part, nous avons observé un gel rapide du système partisan, l'accentuation du rôle de la partitocratie, une compétition partisane structurée qui implique des alternances régulières au gouvernement. D'autre part, nous avons identifié des manifestations de faiblesse des identités partisans, des leaders qui se placent au-dessus de leurs partis ¹, une absence de correspondance entre la structure sociale et les politiques menées par les partis, un enracinement faible des partis dans la population, un éloignement par rapport aux partis. A l'Ouest comme à l'Est, la plupart du temps, la science politique fait appel à des méthodes descriptives et qualitatives qui privilégient une logique d'acteurs tout en négligeant l'approche systémique ².

Nous tenterons de procéder différemment en décrivant un gel du système de partis, quasi rokkanien, à partir de l'exemple hongrois, notre hypothèse étant que le développement du paysage politique de l'Europe centrale et orientale peut anticiper certaines tendances du monde occidental ³. Tandis que l'argent se mondialise (ce qui met en cause les notions classiques d'espace et de frontières ainsi que les identités particulières qui y sont liées) et que la société industrielle se transforme en une société *programmée* de l'information (qui met en question le modèle européen d'Etat providence), de nouveaux conflits territoriaux et culturels tendent à remplacer les

clivages basés sur les intérêts. Alain Touraine a mis en évidence le caractère central de la division – à la fois au niveau global et au niveau régional et national – entre l'économisme des gagnants, du système universalisant et le culturalisme des perdants, des entités particularistes ⁴. Cette thèse semble confirmer les conclusions des derniers travaux de Stein Rokkan concernant l'importance du clivage entre une standardisation homogénéisante et la distinction culturelle ⁵. Il est assez naturel que ce type dominant de clivage se manifeste de manière plus visible et plus profonde en Europe centrale et orientale – semi-périphérie dépendante, confrontée aux impératifs et aux contraintes de l'ajustement – que dans les régions ou Etats du centre encore en position de gérer et de canaliser ces conflits de manière plus souple.

La marge de manœuvre réduite des acteurs politiques nationaux par rapport à la puissance de l'économie supranationale est encore plus aiguë en Europe centrale et orientale qu'ailleurs. On peut donc comprendre que les protestations politiques institutionnalisées se transforment en résistance culturelle (ethnique, religieuse) floue ou militante ou en agression.

1. La typologie des clivages

Les recherches empiriques portant sur l'Europe centrale et orientale ont mis au jour une sorte de puzzle social et politique : une corrélation entre les attitudes électorales, les sympathies partisans avec certains indicateurs sociaux, démographiques et culturels (le statut, l'éducation, le type de logement, le sexe, l'âge, la pratique religieuse, le fait d'avoir été membre de l'ancien parti-Etat, par exemple) va de pair avec des niveaux très bas d'identification partisane et, donc, avec une volatilité électorale très importante ⁶. Une tentative d'approche théorique des clivages et des liens pourrait expliquer ce puzzle.

Il existe un traitement erroné et une déformation structurelle de la traduction des clivages par les acteurs politiques : les clivages socio-économiques basés sur l'intérêt, en (pré)classes, dont les citoyens font le plus directement l'expérience, sont négligés ou canalisés en clivages culturels et idéologiques, basés sur l'identité, qui structurent la concurrence partisane. Cette non-correspondance structurelle du système partisan peut avoir des conséquences extrêmement négatives. Au niveau de la culture politique, il est utile de maintenir la relation ami-ennemi ⁷, qui débouche sur une scission du paysage politique en camps hostiles incapables de communiquer entre eux et/ou sur un éloignement massif de la population à l'égard des partis. Autre désavantage, tout aussi important, de cette prépondérance des politiques culturelles : les partis politiques soumis aux contraintes idéologiques sont moins aptes à résoudre les problèmes.

En 1997, les trois mêmes séries de clivages – qui constituent les axes les plus importants de la concurrence entre partis – structurent l'espace politique comme lors de la genèse des partis en 1989 ⁸. Nous illustrerons cette situation typique au travers de l'exemple hongrois.

1. La première famille regroupe les clivages culturels, avec de fortes connotations *territoriales*, liées à la question et au type de modernisation. A l'un des pôles, nous trouvons la politique d'ajustement sur « l'Ouest », centre de gravité du processus de rattrapage en matière de modernisation. Les partis de l'occidentalisation s'opposent

aux partis du traditionalisme, aux défenseurs particularistes d'une continuité historique et des identités nationale, culturelle et territoriale.

2. La famille des clivages structurels et politiques qui puisent leur origine dans le passé récent est de même importance que la première. Au cœur de cette famille, l'on retrouve une société duale ⁹ qui inclut deux types d'intérêts, de valeurs, d'attitudes et des mécanismes de prise de décisions politiques et économiques : un secteur enraciné dans le socialisme d'Etat, surtout dans sa variante communiste réformatrice, et un secteur de marché capitaliste émergent et de démocratie bourgeoise naissante. Force est de constater à cet égard la présence très fréquente des anciennes élites dans la gestion des nouvelles arènes économiques, sociales et politiques. Cette interpénétration s'observe, entre autres, dans le rôle dirigeant que jouent fréquemment les anciennes élites dans le processus de construction et de prise en main de la nouvelle société en matière économique, sociale et politique. Ce type de clivages est directement lié au type culturel qui oppose les occidentalistes aux traditionalistes dans un processus de renforcement mutuel.

3. La famille des clivages socio-économiques, déformée et sous-développée, est, d'un côté, soumise à deux types de cassure, et, de l'autre, influencée par le contexte extérieur, notamment par le conflit entre le centre et la périphérie. L'organisation des clivages en Europe centrale et orientale reflète d'une manière adéquate la dichotomie globale entre «l'économisme du Nord et le culturalisme du Sud» ¹⁰.

Les trois familles sont très étroitement reliées entre elles et ont un dénominateur commun : l'hétérogénéité structurelle du «développement» régional et global qui s'exprime par des dualismes enracinés dans l'histoire.

Lorsque l'on parle du gel des partis et du système partisan de l'Europe centrale et orientale, il y a lieu d'évoquer les différences par rapport au schéma classique rokkanien. Au gel complet du paysage partisan divisé en camps selon des lignes de clivage qui les renforcent mutuellement, s'oppose le changement perpétuel des partis eux-mêmes. Pratiquement, chacune des trois lignes de clivages divise chacun des partis représentés au Parlement. D'où, régulièrement, des conflits, des crises d'identité entre, d'un côté, les groupes et les personnalités politiques et idéologiques contradictoires et, de l'autre, des mouvements qui veulent des organisations plus laxistes, moins disciplinées, avec des professionnels de la politique.

En Europe occidentale, le gel rokkanien s'est produit suivant des lignes bien définies de clivages sociaux, économiques, culturels et en partie territoriaux. Alors que les partis occidentaux se sont stabilisés sur la base de clivages structurels et segmentés, la formation des partis en Europe centrale et orientale fut surtout réalisée par les réseaux des élites intellectuelles. A bien des égards, les partis restent des partis «du centre» qui accordent plus d'importance au langage commun et au goût esthétique de la subculture ambiante qu'au programme politique. Deux traits caractérisent ce genre de formation partisane. La première est «pré-moderne» : le caractère «tribal» de la lutte entre partis accompagné d'une forte émotivité, le rôle permanent joué par des facteurs psychologiques, des préjugés subjectifs et des «sympathies». La seconde est «post-moderne» et bien connue dans les sociétés nord-américaine et ouest-européennes : l'«esthétisation» de la politique, c'est-à-dire des

partis sans profils clairs, sans alternatives politiques substantielles, et qui se vendent sur le marché électoral au moyen d'une image esthétique distincte par le biais des médias.

2. La centralité des politiques culturelles

Comme ailleurs dans la région, le paysage politique hongrois est caractérisé par la dominance des *politiques culturelles*¹¹ avec, d'un côté, un versant traditionaliste focalisé sur une communauté de destin nationale et/ou ethnocentrique et, de l'autre, une occidentalisation qui insiste sur l'ethos libéral des droits individuels de l'homme et du culte de la rationalité, et sur une société rationnelle (*Gesellschaft versus Gemeinschaft*). Plus exactement, il ne s'agit pas d'un clivage singulier mais, pour utiliser les termes de Rokkan¹², il y a «une accumulation de clivages culturels et territoriaux». Quels sont les facteurs qui rendent pertinente la primauté de ce type de clivages malgré l'urgence et le caractère central des enjeux socio-économiques, malgré la tendance dominante des citoyens hongrois à s'orienter vers des valeurs matérialistes ?

1. Mentionnons d'abord les obstacles, les difficultés de l'articulation entre une politique basée sur des intérêts et la manière de faire la politique. Au début des transformations, lors de la création des partis et de la mobilisation politique initiale, les structures sociales et les intérêts économiques apparaissent comme extrêmement opaques, fluides et confus¹³. Les partis politiques comme les citoyens ont vu les questions sociales et économiques à travers le prisme des illusions, des idéologies et de l'orientation des valeurs. Ceci a débouché sur une mauvaise appréciation de clivages profonds et sur une désillusion, augmentant les coûts matériels et de légitimation de la transformation. Bien que les relations d'intérêts soient loin d'être transparentes aujourd'hui, la majorité sera perdante dans les années à venir et seuls quelques-uns en sortiront gagnants. Les partis, affaiblis, sont aussi de plus en plus inféodés au monde des affaires. Avec le processus de la préparation du pays à l'intégration euro-atlantique, les acteurs politiques reçoivent un message assez désagréable : si le pays rejoint l'UE (ou plus largement, si l'on veut surmonter le retard économique dans les décennies à venir), il n'existe pratiquement aucune alternative politique à l'exécution inconditionnelle des critères sévères d'adhésion. Tous ces facteurs – le caractère inévitable du prix social et humain élevé à payer pour la transformation et l'intégration, un jeu économique réduit à zéro ou même négatif, la faiblesse des partis dans les relations avec le milieu des affaires, la concurrence et l'interpénétration de plus en plus grandes entre l'argent et la politique avec pour conséquence l'accroissement de la corruption politique sur fond de crise sociale – incitent à maintenir ou même à intensifier les politiques culturelles au lieu de les remplacer par des politiques davantage basées sur l'intérêt.

2. La raison principale de la domination de ce type de clivages se trouve dans l'histoire, «la pertinence de la carte conceptuelle de l'Europe après l'implosion de l'empire soviétique»¹⁴. Selon Stein Rokkan et S. M. Lipset¹⁵, l'histoire politique de l'Europe (occidentale) avec les situations critiques provoquées par les révolutions nationales ou industrielles, est la conséquence de l'effondrement de l'empire romain,

et plus précisément de l'empire romain d'Occident. Rokkan «identifie l'Europe à l'espace de l'Eglise catholique romaine après le schisme de 1054. Ceci exclut les régions orientales de l'espace de l'Eglise grecque orthodoxe, et surtout l'Empire russe, qui était isolé économiquement du cercle des cités occidentales et fermé culturellement par la subordination de l'Eglise à l'Etat. Par conséquent, il a exclu l'Europe orientale elle-même de son schéma d'analyse et n'a pas traité des conséquences territoriales des deux guerres mondiales»¹⁶. Lorsque nous interprétons l'effondrement de l'Union et du bloc soviétiques, nous sommes enclins à croire que c'est la puissance coloniale supranationale qui a succédé à l'empire romain d'Orient¹⁷ qui s'est effondrée.

La carte conceptuelle de l'Europe de Rokkan démontre – selon Flora – que les effondrements successifs des empires ottoman, autrichien et russe ont apporté des changements majeurs dans les conditions des Etats et des nations en construction à l'est des territoires allemands, et de façon décisive après la première guerre mondiale. En extrapolant à partir de cet enchaînement, on pourrait considérer 1989 comme une situation critique dans l'histoire de l'Europe centrale et orientale. La consolidation territoriale, les frontières extérieures, la pénétration administrative et culturelle de territoires sont devenues des problèmes ouverts dans un contexte de dislocation socio-économique, de privations, d'inégalité et de vide idéologique énormes. Suite à l'effondrement du bloc de l'Est dominé par l'empire soviétique, dans un espace géographique où l'adéquation entre Etat et nation a traditionnellement été instable, le clivage centre-périphérie – aggravé par un effondrement économique – l'emporte nécessairement sur des revendications conflictuelles de pénétration ou de défense au niveau culturel, linguistique, religieux, ethnique et économique.

Néanmoins, nous devons faire la distinction entre l'Europe orientale «proprement dite» et les pays de la périphérie d'échange ou de la zone tampon, prisonniers – selon Rokkan – de tensions croisées entre les centres principaux d'Etats en construction. Nous en arrivons donc à une Europe centrale et orientale en tant que catégorie distincte, une région dont les caractéristiques structurelles reflètent un mélange historique changeant de composantes occidentales et orientales¹⁸.

Nous devons aussi prendre en considération l'histoire particulière de l'Etat hongrois et de la construction de la nation hongroise : un Etat impérial dès le Moyen Age, avec des épisodes d'occupation turque, puis sous le joug des Habsbourg, des soulèvements et des révolutions ratés, un Etat multinational dans le cadre de l'empire austro-hongrois, le découpage du pays à Versailles après la première guerre mondiale¹⁹, l'alliance avec l'Allemagne nazie sous la pression d'aspirations révisionnistes, interrompue par l'occupation allemande puis soviétique, le tragique soulèvement national de 1956. D'où cette conscience d'une vulnérabilité ethnique, la peur de disparaître. Mais aujourd'hui, ce sentiment n'est manifestement pas une «mémoire collective», il est plus ou moins limité à une partie de l'élite culturelle et contraste avec les attitudes pragmatiques et matérialistes de la majorité de la population.

3. L'analyse comparative révèle qu'il existe une cause sous-jacente commune aux politiques culturelles : le défi d'une modernisation exogène qui va de pair avec un mélange de caractéristiques particulières et universelles. La réaction à l'attraction du capitalisme atlantique et ouest-européen a produit des courants culturels analogues en Europe centrale proprement dite et en Europe orientale : les partisans d'un

développement national «organique», d'une «voie spéciale» (*Sonderweg*) en Allemagne, les slavophiles et les narodniks en Russie et les pays slaves confrontés aux cosmopolites pro-occidentaux. Ces deux courants distincts, enracinés dans l'histoire, ont aussi forgé la résistance au joug communiste: des personnalités et groupes dissidents ou semi-oppositionnels qui s'opposaient à une domination extérieure en revitalisant les «mémoires collectives», et ceux qui protestaient au nom de l'universalité des droits de l'homme et du rationalisme (Sakharov et les intellectuels polonais du KOR d'un côté, Soljenitsine et l'Eglise catholique polonaise par exemple, de l'autre ²⁰).

En Hongrie, le discours culturel apparaît sous Joseph II, le despote éclairé. Les partisans des Lumières se divisèrent entre les hérauts de la «patrie» et les thuriféraires du «progrès». Variation ultérieure de ce débat ancien: la rivalité culturelle entre les écrivains «populaires» de type narodnik, et les «urbanistes», représentant surtout un milieu intellectuel basé à Budapest, avec une forte composante juive. Cette division survécut durant l'ère communiste et servit de base «naturelle» à la différenciation au sein de l'opposition politique et, plus tard, à la formation des partis et des camps en 1988-1989.

Lorsque les Démocrates libres «urbains» devinrent le parti hégémonique du camp de l'occidentalisation alors que le MDF «chrétien populaire national» devenait le chef de file des traditionalistes, émergea une situation favorable à un *Kulturkampf* ²¹ postcommuniste ²².

4. Cette lutte culturelle vieille de plusieurs siècles, épousant les lignes des clivages territoriaux et sociaux, s'enracine dans un type particulier (hongrois et régional) de structure sociale qui surgit au cours de la modernisation (semi-)exogène. Les sociologues et les historiens hongrois qualifient ce schéma de «structures sociales dualistes», soit la coexistence et la distribution des fonctions entre un secteur féodal traditionnel (les classes supérieures et moyennes «historiques», les élites culturelles «historiques», la paysannerie) et un secteur bourgeois (les classes supérieures ou moyennes, les intellectuels «urbains» et les élites culturelles) recruté principalement parmi les subcultures ethniques.

Il s'agissait d'une constellation typique de sociétés arriérées amenée à faire face aux défis extérieurs du développement capitaliste. Au cours de sa recherche comparative, S. M. Lipset n'a cessé de souligner le rôle innovant des minorités culturelles ou ethniques à l'extérieur du «groupe central», des «déviant sociologiques» non intégrés, ou incomplètement, dans une société nationale dominée par les valeurs traditionnelles contraires aux exigences de la modernisation économique, culturelle et politique. Cependant, ce type de «modernisation non organique» est «extrêmement vulnérable aux attaques politiques de la part de ceux qui voudraient maintenir les valeurs traditionnelles» ²³.

En Hongrie, les Juifs (avec les minorités germanophones surtout et, dans une moindre mesure, d'autres petites minorités ethniques ou culturelles comme les Arméniens ou les Grecs) sont devenus l'équivalent des «déviant sociologiques» innovants décrits par Lipset. Les pré-conditions de cette situation étaient contenues dans leurs traditions culturelles ancestrales favorables à l'embourgeoisement, dans leur présence dans les secteurs monétaires et commerciaux, dans les «professions libérales» suite à la

longue privation de droits et à l'exclusion dont ils ont été l'objet de la part de la société féodale basée sur la propriété et – *last but not least* – dans l'assimilation linguistique et culturelle d'une énorme majorité d'entre eux. Outre leur rôle dans le monde des banques, du commerce et de l'industrie, leur contribution remarquable à la culture et à la science hongroises fut aussi très importante. Comme aussi leur implication dans la pensée progressiste radicale et dans les mouvements politiques (allant du libéralisme au socialisme). Ils étaient «sur-représentés» dans la République des Conseils de type soviétique qui échoua en 1919 et dans la direction stalinienne du parti communiste installée par les Soviétiques entre 1945 et 1956 (mais ils jouèrent aussi un rôle significatif dans le soulèvement anti-stalinien de 1956) ²⁴.

En Hongrie, le dualisme des structures sociales accompagné de tensions culturelles semble être une constante du développement qui persiste aujourd'hui, *mutatis mutandis*. La formation des partis en 1988-1989 et l'émergence d'une concurrence entre un camp traditionaliste dirigé par le Forum démocratique hongrois et un camp occidentalisant dirigé par l'Alliance des démocrates libres, caractérisée par une diabolisation mutuelle, était un reflet cohérent des tendances historiques.

3. Le clivage «kadariste»

La famille du clivage «communisme kadariste contre capitalisme démocratique» peut aussi être décrite en termes de société duale (ou dualisme social). Au milieu des années soixante émerge un type particulier de régime autoritaire ²⁵, basé sur le «marchandage kadariste»: la loi d'un seul parti ainsi que la dépendance extérieure devaient être acceptées par la population en échange de l'augmentation du niveau de vie, de la sécurité sociale, des réformes économiques, d'un pluralisme culturel et administratif limité et d'une certaine tolérance par rapport à la «vie privée». Une élite technocratique prit de plus en plus de pouvoir dans le monde politique et dans l'économie. Dans le même temps, un processus de petit embourgeoisement de couches importantes de la population vit le jour, lié à une «économie parallèle» orientée vers le marché. Lors de la préparation du changement de régime économique et politique, le bras politique de cette technocratie, sous la forme d'une aile réformiste du parti-Etat, et plus tard du parti socialiste ex-communiste, joua un rôle majeur.

Après les élections de 1990, ces «derniers représentants de la technocratie kadariste» ²⁶ maintinrent mais aussi confortèrent nettement leur position dominante dans le secteur économique; dans le secteur politique, en revanche, ils furent plus ou moins marginalisés. La victoire large des socialistes en 1994 exprimait la réaction de larges couches de la population irritées par la diminution du niveau de vie qui allait de pair avec une lutte culturelle négligeant les questions socio-économiques. Les demandes de sécurité sociale, de bien-être et de consommation avaient été canalisées en une sorte de nostalgie kadariste et en un appel au vote pour des figures et des styles familiers que présentait le parti ex-communiste, sous des couleurs sociales-démocrates.

Les antécédents de la lutte culturelle avaient forgé une alliance entre les socialistes et les Démocrates libres, deux tendances opposées du clivage kadariste. Conséquence: les tensions continuèrent dans la coalition; les Démocrates libres finirent par s'assimiler de plus en plus jusqu'à remettre leur identité en question.

Les derniers représentants de la technocratie kadariste, sorte de nouvelle classe dominante de «gestion capitaliste»²⁷, présentent deux visages. Cette caste est en partie une antithèse de la démocratie politique de type bourgeois favorisant une prise de décisions informelle et des négociations de couloirs ainsi que la généralisation du «parrainage» politique. Elle est aussi impliquée dans la réalisation capitaliste du marché et dans l'occidentalisation économique radicale. Elle joue un rôle clé dans la transformation socio-économique, suivant ainsi la voie historique de la modernisation semi-exogène.

4. La déformation des clivages socio-économiques

Grâce au vote de gauche «kadariste» et spontanément conservateur d'une population matérialiste, une coalition forte d'engagements occidentalistes radicaux arriva au pouvoir. Réagissant aux pressions extérieures, aux exigences objectives (*Sachzwang*) d'un équilibre économique et – en partie – aux intérêts inhérents à la technocratie gestionnaire au pouvoir, la coalition de «centre-gauche» a introduit un programme sévère de stabilisation. Le rétablissement de l'équilibre financier, la dérégulation radicale, la privatisation et l'imposition du marché – avec un engagement clair sur la voie de l'anti-nationalisme dans le domaine des relations internationales – susciterent un regain de confiance politique et financière internationale envers le pays.

Mais le prix social et humain de la transformation fut très élevé: diminution drastique du niveau de vie, accroissement significatif des inégalités, augmentation du sentiment d'insécurité sans compter les retombées de la dure loi du marché en matière de santé, de bien-être, de culture et d'éducation. Le débat politique passionné – cette fois non plus sur des questions culturelles ou symboliques, mais sur des questions socio-économiques – révèle un spectre politique paradoxal. Les socialistes au gouvernement, avec leurs jeunes alliés sociaux libéraux – au nom de l'efficacité, défendent des politiques de réforme rapide. Tandis que leurs rivaux «de droite» formulent leur alternative politique en termes d'Etat providence, de keynésianisme et même de défense des acquis sociaux passés.

Le clivage socio-économique entre une majorité de perdants et une minorité de gagnants, entre ajustement et désajustement, est central aujourd'hui dans une société civile sous-développée. La pointe de ce conflit, du moins en partie, résulte d'un clivage qui crée des politiques publiques en réaction aux exigences des relations centre-périphérie intra-nationales. Dans sa variante occidentale classique, ce type de division sociale a conduit à la «lutte des classes démocratique» et, dans l'économie d'après-guerre, a abouti à la social-démocratisation de l'économie capitaliste. Dans le contexte hongrois, lors du premier cycle politique, la première famille de clivages politico-structurels «kadarisme contre capitalisme» a masqué ce conflit. Mais à partir de 1995, entre autres avec l'introduction des mesures de stabilisation, il est devenu évident que la «restauration de velours» selon l'expression de A. Michnik manque d'une base matérielle. Contrairement à l'époque du communisme du goulash, le retour politique de la dernière tranche de technocratie kadariste ne peut plus être compensé par la sécurité sociale ou la consommation de masse. Au contraire, cette ancienne élite qui a fait peu neuve et est au pouvoir, est seule responsable de l'insécurité, du

recul drastique de l'Etat providence et des inégalités croissantes. C'est cette élite au pouvoir et plus encore les institutions ou partis nouveaux, la démocratie elle-même, la privatisation et le capitalisme qui se voient reprocher la corruption, le clientélisme politique et l'augmentation de la criminalité.

Les facteurs spécifiques à la base de cette distorsion de clivage, du « parrainage » en tant que méthode dominante d'organisation politique sont, nous semble-t-il :

- l'héritage historique et la survivance de réseaux de la dernière période kadariste et les expériences et pratiques du gouvernement (MDF) ;
- l'interdépendance entre l'offre et la demande (des partis faibles, un Etat faible et des intérêts économiques sans cesse croissants liés à la prise de décision politique dans un contexte de privatisation dirigée par le politique et proche de sa phase finale) ;
- la compétence des hommes politiques qui prennent des décisions au cas par cas, et le caractère informel de la prise de décision ;
- le défaut de séparation organisationnelle entre le monde politique et l'administration publique, renforcé par le faible respect de la loi par l'éthique bureaucratique ;
- une concurrence politique fragmentée, liée aux groupes de pression, aux réseaux et aux « parrainages » personnels dans et entre les partis ;
- des stratégies des partis qui partent dans tous les sens, brouillant ainsi les profils idéologiques et socio-économiques ;
- le règne de la débrouillardise dans l'administration d'un Etat technocratique ²⁸.

Les développements récents font apparaître un mélange dangereux de désintéressement et d'éclats de voix, d'éloignement et de protestation croissante sous la forme de manifestations, grèves et descentes dans la rue. D'autre part, en réaction à l'occidentalisation et aux clivages nés des réformes rapides, le traditionalisme culturel « de droite » épouse les questions de désajustement « de gauche » et la cause des perdants de la transformation. La « lutte des classes » prend la forme d'une lutte culturelle contre les « ambitions anti-nationales ». La défense des identités nationales (nationalistes) et religieuses prend le pas sur la représentation des intérêts. Au-delà de l'affinité habituelle entre le mécontentement populaire et la mobilisation nationaliste, un lien particulier apparaît entre les identités nationales ethniques et les identités religieuses dans un contexte social marqué par une corrélation empirique entre privation et religiosité intense. Bien que la tendance générale des partis d'opposition actuels soit à la radicalisation, nous constatons une bipolarisation distincte entre un populisme nationaliste démagogique et un semi-keynésianisme modérément euro-septique.

5. La convergence Est-Ouest

La base des clivages concernant la concurrence entre partis dans les pays d'Europe centrale et orientale n'est pas, nous semble-t-il, un cas déviant par rapport à une normalité supposée du système partisan en Europe occidentale. D'où nos questions.

1. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, l'éloignement des partis, la confusion entre les identités distinctives des partis, d'une part, et leur lien de plus

en plus étroit avec l'Etat et l'économie, de l'autre, ne sont-ils pas analogues à l'émergence des « cartels de partis » à l'Ouest ?

2. Y a-t-il des similitudes entre le clivage « communisme du goulash kadariste contre capitalisme » et le conflit, en Europe occidentale, entre défense du « capitalisme social » continental et américanisation de l'Etat providence et des relations industrielles ?

3. Si l'on considère le cumul des clivages territoriaux et culturels, la primauté du conflit centre-périphérie sous la forme d'une lutte culturelle, la tendance présente en Europe centrale et orientale ne confirme-t-elle pas la thèse d'Alain Touraine concernant la dichotomie entre le système universalisant teinté d'économisme au Nord et le sujet particulier teinté de culturalisme au Sud, et qui devient la division principale globalement, mais aussi au niveau des différentes sociétés ²⁹ ? L'émergence de la société de l'information, caractérisée par la place centrale qu'occupe la production de biens symboliques n'engendre-t-elle pas une « culturalisation » des conflits sociaux ?

4. La menace la plus sérieuse pour l'humanité n'est-elle pas que les perdants de la grande transformation globale ou que les exclus du système se définissent en termes de nationalisme social, de défense d'identités fondamentalistes ?

Notes

¹ G. SARTORI, « Political Development and Political Engineering », *Public Policy*, 1968, 17, p. 261-298.

² BEYME, K. VON, *Systemwechsel in Osteuropa*, Frankfurt, Suhrkamp, 1994, p. 88.

³ J.-M. DE WAELE, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 334.

⁴ A. TOURAINE, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Paris, Fayard, 1994 et *Critique of Modernity*. Oxford, Blackwell, 1995.

⁵ S. ROKKAN, « Eine Familie von Modellen für die vergleichende Geschichte Europas », *Zeitschrift für Soziologie*, 1980, 9, 2, p. 118-128.

⁶ F. GAZSÓ, I. STUMPF, «Pártok és szavazóbázisok két választás után», *Társadalmi Szemle*, 1995, 6, p. 9-21. G. TÓKA, «Pártok és választóik 1990-ben és 1994-ben», in ANDORKA *et al.* (szerk.), *Társadalmi Riport*, Budapest, Tárci, 1994.

⁷ C. OFFE, *Consolidation and the Cleavages of Ideology and Identity*, Berlin, 1996 (manuscrit).

⁸ L'auteur a publié à la veille des élections du printemps de 1990 un article qui identifie la typologie des clivages (G. MÁRKUS, «Táborok, pártok, konfliktusvonalak», *Hiány*, avril 1990, 7, p. 71-91; Id., «Parties, Camps and Cleavages in Post-Communist Hungary: Is the Weakness of Social Democratic Forces Systemic?», in Gy. SZOBOSZLAI (ed.), *Flying Bind*, Budapest, Yearbook, Hungarian Political Science Association, 1992, p. 331-343).

⁹ M. BERNHARD, «Civil Society after the First Transition: Dilemmas of Post-Communist Democratization in Poland and Beyond», *Communist and Post-Communist Studies*, 1996, 29/3, p. 309-330.

¹⁰ A. TOURAINE, *op. cit.*

¹¹ S. M. LIPSET, *Revolution and Counter-Revolution: Change and Persistence in Social Structures*, London, 1969.

¹² *Op. cit.*

¹³ C. OFFE, *op. cit.* ; M. BERNHARD, *op. cit.*

¹⁴ D.-L. SEILER, «La pertinence de la carte conceptuelle de Rokkan après l'implosion de l'empire soviétique», *Revue internationale de politique comparée*, 1995, 2, 1, p. 61-91.

¹⁵ S. M. LIPSET, S. ROKKAN, «Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments: An Introduction», *Party Systems and Voter Alignments: Crossnational Perspectives*, New York, 1967.

¹⁶ P. FLORA, «Introduction – S. Rokkan's Macro Model of Europe», in P. FLORA *et al.*, *State, Economy and Society in Western Europe*, Francfort, 1983, p. 19.

¹⁷ Idée avancée par P. Bakka (Université de Bergen)

¹⁸ G. MÁRKUS, *Party System and Cleavage Translation in Hungary*, *Working Papers of Political Science*, 1996, n° 3. Budapest, Institute for Political Science of the HAS, p. 4.

¹⁹ La Hongrie a perdu un tiers de sa population et deux tiers de ses territoires.

²⁰ A. TOURAINE, *op. cit.*

²¹ Pour les observateurs ouest-européens, cette constellation pourrait s'expliquer par une analogie spéculative: comme si les protagonistes de la fameuse «*Historikerstreit*» (lutte historique) allemande, le débat amer concernant la continuité et la discontinuité de l'histoire allemande, pouvait avoir été à la base de la formation des partis présents au Bundestag: J. Haberman en tant que dirigeant de l'opposition face à une majorité, un bloc politique constitué des partisans de la «voie spéciale» et de la continuité historique dans un contexte de lutte culturelle médiatisée, avec pour animateurs principaux R. Augstein et ses sympathisants. Si l'on veut aller plus loin dans cette illustration: l'affaire du *Spiegel* avec J. S. Strauss servit de modèle à la guerre des médias en Hongrie entre 1990 et 1994.

²² G. MÁRKUS, «Parties, Camps and Cleavages in Post-Communist Hungary», in M. WALLER *et al.*, ed., *Social Democracy in a Post-Communist Europe*, London. Frank Cass., 1994, p. 180-195.

²³ S.M. LIPSET, *op. cit.*, p. 98.

²⁴ G. MÁRKUS, «Party System and Cleavage Translation...», *op. cit.*, p. 8.

²⁵ J. J. LINZ, «Autoritäre Regime», in D. NOHLEN (Hrsg.) *Wörterbuch Staat und Politik*, Bonn, Bundeszentrale für Politische Bildung, 1994, p. 35-38.

²⁶ E. SZALAI, *Az elitek átváltozása*, Budapest, Cserépfalvi, 1996.

²⁷ I. SZELÉNYI *et al.*, «Posztkommunista menedzszerizmus: a gazdasági intézményrendszer és a társadalmi szerkezet változásai», *Politikatudományi Szemle*, 1996, 2, p. 7-30.

²⁸ G. H. KRISTINSSON, «Parties, States and Patronage», *West European Politics*, 1996, vol. 19, 3, p. 433-457.

²⁹ A. TOURAINE, *op. cit.*

L'incidence de la contrainte externe sur le positionnement des partis politiques en Europe centrale et orientale

Antoine ROGER

1. Introduction

Dans tous les pays d'Europe centrale et orientale, le modèle de développement imposé par les crédateurs internationaux et l'Union européenne fait l'objet d'un débat politique animé ¹. Les prises de position ne sont pas toujours des plus lisibles : si grande soit sa perspicacité, l'observateur peut éprouver quelque peine à pénétrer les mobiles de tel ou tel discours. Pour poser quelques repères, il est nécessaire d'opérer un détour par les grands schémas explicatifs.

La *théorie des modèles importés* retient immédiatement l'attention ². Selon son concepteur, Bertrand Badie, l'importation de modèles étrangers dans les sociétés non occidentales procède à la fois d'une démarche défensive et d'une démarche offensive. Elle doit être interprétée comme «une réponse – presque forcée – à des *contraintes d'alignement* sur les puissances occidentales». Elle peut cependant «devancer les vœux» desdites puissances ³. La «logique partisane» joue un rôle de relais ⁴. Des formations politiques s'affirment qui travaillent à l'implantation des normes et des références allogènes. Ce positionnement peut remplir trois fonctions.

Une «fonction de rupture» doit être caractérisée lorsqu'une élite politique nouvellement formée entend se démarquer des élites traditionnelles en calquant son discours sur celui des partis occidentaux ⁵. En mettant en avant une «compétence institutionnelle apprise», les nouveaux dirigeants s'efforcent de délégitimer les «autres autorités potentielles» ⁶.

Une «fonction de démonstration» peut parallèlement être activée; elle sert à «justifier devant la scène internationale un mode de fonctionnement de la vie politique conforme à un modèle connu et valorisé»; elle permet dans le même temps de signaler aux populations locales une intention révolutionnaire ou réformatrice ⁷.

Une « fonction d'aménagement » peut enfin être recherchée : on observe alors un « jeu subtil de mimétisme et d'émancipation qui incite les partis extra-occidentaux à s'inspirer des formes, de la symbolique, de la doctrine des partis occidentaux, tout en cherchant à protester de leur identité »⁸.

Dans tous les cas, la transplantation des schémas occidentaux génère des conflits internes et provoque des réactions en chaîne ; un mécanisme s'enclenche qui entretient la logique d'extraversion. Une fois installée au pouvoir, la nouvelle élite politique doit veiller à entretenir la « fonction de rupture » ; sa survie reste « liée à la sauvegarde, voire au renforcement des processus d'importation »⁹. Les élites traditionnelles réagissent à cette logique en développant un discours identitaire outré et en prônant le repli sur les valeurs autochtones ; dotées d'une « forte capacité de contrôle social » et exerçant une emprise directe sur la population, elles peuvent organiser une résistance efficace aux projets modernisateurs¹⁰. Le blocage alors observé porte atteinte à la crédibilité des importateurs : l'écart ne cesse de se creuser entre le discours et la pratique. L'effectif du mouvement d'opposition gonfle sans discontinuer. Les nouvelles élites dirigeantes voient leur capacité de mobilisation décliner à proportion. Pour demeurer au pouvoir, elles doivent commencer à activer une « fonction de démonstration » ; leur discours vise à l'obtention de soutiens extérieurs : « de support des demandes issues de la société, (il) tend alors à devenir un élément de communication diplomatique et internationale »¹¹. Pour compenser cette extraversion, les dirigeants n'ont plus d'autre choix que de recourir à la fonction d'aménagement : les éléments idéologiques importés sont alors fondus avec des éléments autochtones. Le rééquilibrage reste cependant factice : la vie politique est toujours régie par des considérations externes ; « c'est essentiellement le jeu factionnel, la rivalité entre leaders potentiels cherchant dans les répertoires idéologiques internationaux la marque capable de les distinguer les uns des autres qui activ(e) la logique d'emprunt et contrôl(e) son orientation indépendamment des clivages et des enjeux sociaux internes »¹².

Il paraît intéressant à première vue de transposer la théorie ainsi caractérisée aux pays d'Europe centrale et orientale. Dans ces pays, des partis politiques s'efforcent d'introduire les réformes réclamées par les crédettes internationaux et l'Union européenne ; il n'est pas interdit de considérer qu'ils cherchent ainsi à marquer une distance symbolique avec l'ordre aboli (fonction de rupture). Les anciens communistes pourraient alors être décrits comme des élites traditionnelles capables de mobiliser contre les réformes une large partie de la population. Cette résistance organisée pousserait les partis réformateurs à se tourner un peu plus encore vers l'extérieur. La logique d'importation leur permettrait d'acquérir un supplément de légitimité face à leurs interlocuteurs étrangers (fonction de démonstration). Quelques signes ostentatoires d'attachement aux équilibres sociaux seraient émis conjointement en direction des catégories les plus vulnérables de la population ; ils permettraient d'obtenir un effet d'affichage plutôt qu'ils ne signaleraient une volonté de relayer les clivages internes (fonction d'aménagement).

Ce schéma explicatif est séduisant. Il pêche toutefois par approximation. Une observation plus attentive permet de découvrir que les pays d'Europe centrale et orientale ne se plient pas exactement à la théorie des modèles importés.

Dans les sociétés étudiées par Bertrand Badie, la dynamique entretenue par les groupes concurrents reste déséquilibrée : un seul groupe est concerné par la logique d'importation ; il réfère seul son programme politique à un modèle étranger ; si ses rivaux sont affectés par la variable externe, c'est seulement de manière indirecte et par contrecoup. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, les partis favorables aux réformes économiques n'ont pas pour adversaires des formations qui ignorent complètement les mots d'ordre extérieurs ; *tous* les partis constitués sont contraints de se positionner *directement* face aux modèles étrangers et de prendre les créditeurs internationaux ou l'Union européenne pour interlocuteurs – serait-ce pour leur marquer leur hostilité ; tous ont donc recours de quelque façon à la « fonction de démonstration »¹³.

La question se pose alors de savoir si la théorie des modèles importés est invalidée tout entière par ces particularismes ou si certaines de ses composantes peuvent tout de même être exploitées avec profit. Le schéma explicatif doit-il être écarté sans plus d'égards ou peut-on envisager de lui apporter quelques amendements ?

Pour lever cette interrogation, il est nécessaire de reconsidérer le point de départ de l'analyse et de préciser la définition de la contrainte externe. Les « contraintes d'alignement » caractérisées par Badie procèdent d'une logique endogène ; elles sont secrétées par le système politique : des partis sont dans l'obligation de se référer à un modèle extérieur pour s'affirmer sur le plan interne. La contrainte externe observée dans les pays d'Europe centrale et orientale est d'un autre ordre. Elle se développe indépendamment du jeu partisan et participe d'une logique de « modernisation dépendante »¹⁴ : en échange des subsides versés, les créditeurs internationaux et l'Union européenne demandent aux pays d'Europe centrale et orientale de réformer leurs structures économiques internes ; ils regardent les échanges extérieurs comme une variable dépendante : il n'y aura selon eux de politique commerciale efficace que lorsque les bases de l'économie nationale auront été « assainies », c'est-à-dire lorsque les réformes structurelles auront été poussées jusqu'à leur terme et qu'une économie de marché de forme canonique aura été instituée. Une première exigence porte sur le respect d'une discipline budgétaire stricte : il s'agit de limiter le plus possible les soutiens publics à l'économie. La libéralisation des échanges est également exigée : le système de prix subventionnés est mis sur la sellette. Les entreprises et sociétés dans lesquelles l'Etat reste le principal actionnaire doivent être entièrement privatisées : la fermeture des grandes entreprises déficitaires est jugée impérative ; on attend qu'une petite industrie privée se développe en substitut et absorbe la main-d'œuvre licenciée. Les fermes collectives doivent être démantelées de la même façon et céder la place à de grandes exploitations individuelles, orientées vers des cultures intensives ; ces principes une fois observés, l'effectif de la paysannerie sera considérablement réduit : là encore, on gage que l'industrie privée fournira de nouveaux emplois et qu'elle permettra de prompts recyclages individuels. Par une dynamique vertueuse, petites entreprises industrielles et grandes exploitations agricoles sont appelées à se soutenir mutuellement et à écouler leur production l'une vers l'autre¹⁵.

Au moment de définir leur programme, les partis politiques sont contraints de prendre en compte ces codes. Les contraintes extérieures qui pèsent ainsi sur eux peuvent contrarier quelques orientations programmatiques à visée interne. Un juste

positionnement doit être cherché entre ces sollicitations antagoniques; plusieurs options sont envisageables qui sont portées par des partis concurrents¹⁶.

La spirale de l'extraversion mise en évidence par la théorie des modèles importés n'est pas observée en Europe centrale et orientale: les partis politiques ne sont pas réduits à puiser «dans les répertoires idéologiques internationaux la marque capable de les distinguer les uns des autres»; il n'existe pas de mécanisme fatal qui les pousserait à négliger les «clivages» et les «enjeux sociaux internes». Le seul impératif consiste à mettre en rapport les facteurs de structuration interne et la contrainte externe.

Cette logique singulière une fois intégrée, il est possible de tirer quelques enseignements utiles de la théorie des modèles importés. Les catégories d'analyse proposées par Bertrand Badie peuvent se révéler éclairantes si l'on accepte de réviser leur ordonnancement.

La «fonction de démonstration» étant activée par tous les partis indistinctement, les éléments de différenciation sont à chercher dans la «fonction de rupture» et la «fonction d'aménagement». L'une et l'autre peuvent être envisagées successivement.

La «fonction de rupture» est retenue par des partis qui appartiennent à deux ensembles antagoniques; elle est utilisée par les uns sur un mode canonique et par les autres sur un mode inversé; elle présente de ce fait un caractère ambivalent.

La «fonction d'aménagement» est utilisée par un troisième type de partis. Elle ne sert pas à dissimuler une extraversion foncière derrière un vernis de références autochtones; elle vise à imposer une solution politique élaborée.

1. Une «fonction de rupture» ambivalente

Conformément au principe énoncé par Badie, la «fonction de rupture» amène certains partis à relayer les mots d'ordre extérieurs: il s'agit pour eux de se démarquer des «autres autorités potentielles» et de couper toute attache avec le passé communiste en prônant une intégration aux structures euro-atlantiques — en défendant ce que nous proposons de nommer un programme intégrationniste. Contrairement au postulat retenu par la théorie des modèles importés, les «autres autorités potentielles» combattent directement cette orientation; elles se réapproprient la fonction de rupture et en inversent la visée: elles ne remettent pas en cause les structures héritées de la période communiste mais vilipendent tout au contraire la politique de libéralisation engagée depuis le changement de régime; elles défendent un *programme anti-intégrationniste*. La fonction de rupture canonique et la fonction de rupture inversée se nourrissent de leur antagonisme et entretiennent une relation dynamique. Certains partis refusent de s'engager dans cette relation et rejettent les deux programmes en bloc; ils n'opposent pas un projet construit aux mots d'ordre de l'Union européenne mais se contentent de fustiger l'ordre établi et d'entretenir une agitation populaire; ils sont mus par une *logique séditeuse*.

Le *programme intégrationniste* invite à accepter les exigences des créditeurs internationaux et de l'Union européenne. Ses concepteurs s'attachent à distinguer le court et le long terme. Selon leurs vues, une conformation passagère à des mots d'ordre extérieurs est la condition obligée d'une émancipation future. Les réformes

réclamées par l'Union européenne seront au final profitables à la collectivité tout entière; elles lui permettront de se moderniser et de traiter d'égal à égal avec les grandes puissances occidentales. Les réformes en question sont douloureuses, mais elles sont passagères et doivent immuniser la société contre des douleurs plus vives encore. Maintenir en place les structures existantes, c'est acheter un équilibre immédiat au prix d'une relégation prochaine: affaiblie sur le plan international, la collectivité deviendra une proie facile pour quelque puissance animée de desseins impériaux (et notamment pour une puissance russe revigorée); pour avoir voulu échapper à une relation de dépendance souple et autodestructible, elle retombera dans une relation de dépendance inflexible et pérenne. Plus les mesures de restructuration sont différées, plus le pays accumule du retard sur ses rivaux et plus ses chances de s'affirmer un jour dans le concert européen s'amenuisent ¹⁷.

Sur cette base de raisonnement, les défenseurs du programme intégrationniste en viennent à préconiser une privatisation complète de l'industrie. La fermeture des grands complexes déficitaires est à leurs yeux une priorité: l'éluder artificiellement à coups de subventions publiques, c'est entretenir un déséquilibre financier et enfoncer le pays dans le marasme. Des petites entreprises individuelles sont appelées à se constituer et à absorber la main-d'œuvre licenciée. Elles doivent être le fruit d'initiatives spontanées et évoluer librement, sans être encadrées par des textes de lois particuliers ni faire l'objet d'une quelconque surveillance administrative. C'est par le simple jeu du marché qu'elles seront amenées à se spécialiser dans les secteurs les plus porteurs et les plus appropriés aux besoins de la population.

Les tenants du programme intégrationniste prônent une privatisation symétrique de l'agriculture. Ils s'opposent au contrôle de l'Etat sur le système de distribution; ils tiennent que la loi de l'offre et de la demande peut seule assurer une bonne articulation des différents secteurs d'activité. Ils préconisent un démantèlement des fermes d'Etat; ils proposent que les terres ainsi libérées soient revendues et que la main-d'œuvre licenciée trouve à s'employer dans le secteur tertiaire. Ils souhaitent éradiquer la petite agriculture de subsistance. Ils entendent favoriser la constitution de grandes exploitations agricoles, capables de pratiquer une agriculture intensive et de se conformer aux normes de productivité européennes. Ils se promettent d'amener les petits paysans à vendre leur parcelle et à constituer des entreprises individuelles (dans le secteur agroalimentaire notamment).

Le programme intégrationniste ne peut être appliqué sans difficulté. Si ses défenseurs affichent une grande assurance et une grande cohésion lorsqu'ils se trouvent dans l'opposition, ils n'échappent pas à quelques turbulences une fois qu'ils ont accédé au pouvoir. Ils doivent compter avec de fortes pesanteurs locales. Ils se heurtent à la résistance des catégories les plus fragilisées de la population; pour éviter une déflagration sociale généralisée, ils sont contraints de ralentir la mise en œuvre du programme de réforme et de prendre licence avec les calendriers fixés. Ils s'attirent ainsi quelque semonces extérieures. L'activité gouvernementale prend alors un caractère de litanie: pour parer les accusations de laxisme, un programme de libéralisation est annoncé à grand coups de trompe médiatiques; il provoque immédiatement de nouvelles manifestations de colère dans les secteurs menacés; sa mise en œuvre est conséquemment interrompue; les pressions externes et les critiques

internes redoublent d'intensité; un nouveau plan de privatisations est annoncé qui déclenche de nouveaux remous sociaux... En sus d'entretenir une agitation sociale permanente, ce mouvement cyclique provoque des dissensions au sein du parti ou de la coalition au pouvoir: certains dirigeants ou certaines factions se plaignent du rythme trop lent des réformes et dénoncent une trahison du programme intégrationniste; ils en imputent la responsabilité à tel ou tel de leurs partenaires; ils s'attirent en retour les foudres des intéressés ¹⁸.

Le programme intégrationniste trouve ses principaux soutiens parmi les nouveaux entrepreneurs. Il convainc également les grands paysans engagés dans un processus d'accumulation et soucieux de voir se développer encore l'agriculture productive ¹⁹. Il emporte enfin les suffrages des jeunes diplômés qui sont entrés dans la vie active immédiatement après le changement de régime. Moins directement identifiable que les autres, cette dernière catégorie mérite un examen particulier. A partir de 1990, les étudiants se sont orientés massivement vers des formations courtes en marketing, gestion, comptabilité, économie, informatique... Les autorités les ont encouragés dans cette voie. Les perspectives de développement du secteur tertiaire ont pourtant été surestimées. Les projections étaient appuyées sur l'hypothèse d'une restructuration rapide de l'économie; elles ne tenaient pas compte des résistances rencontrées. Le nombre d'emplois offerts est finalement inférieur à la demande. Les jeunes diplômés restent le plus souvent sur la touche. Ceux qui trouvent un poste fixe et durable sont employés en deçà de leur niveau de qualification; ils sont mal rémunérés. Pour subsister, ils sont le plus souvent contraints d'exercer de petites activités annexes. Ils établissent une claire distinction entre leurs intérêts et ceux des autres catégories de la population. Ils se considèrent injustement bloqués à la base de la hiérarchie sociale. La moindre entorse au programme intégrationniste les fait crier à la trahison ²⁰.

Les concepteurs du *programme anti-intégrationniste* prennent une orientation contraire. Ils se disent généralement «centristes» et «libéraux» mais ils ne cherchent par là qu'un alignement de façade sur les codes politiques établis. Ils s'opposent vigoureusement aux réformes introduites en réponse aux mots d'ordre extérieurs. Ils contestent que l'Union européenne et les créateurs internationaux puissent jamais apporter à la collectivité les moyens de son affirmation; ils considèrent que les modèles de développement occidentaux ne sont pas adaptés aux contextes locaux; en tentant de les implanter à toute force, on ne fait selon eux que générer des structures économiques bâtarde et inefficaces; partant, on se condamne à une relégation humiliante. Le programme anti-intégrationniste doit permettre d'échapper aux «diktats» de l'Union européenne et de suivre une voie originale, adaptée aux ressources locales et aux structures héritées de la période communiste. Il s'agit ainsi de *renoncer* à tout projet d'adhésion aux structures communautaires pour maintenir ou ramener l'économie nationale dans des formes d'organisation collectives et centralisées. C'est de cette façon, et de cette façon seulement, qu'une bonne articulation pourra être assurée entre les différents secteurs d'activité. Dans l'immédiat, il est utile d'encourager les mouvements de contestation sociale.

Lorsque le programme anti-intégrationniste sera mis en œuvre, les grands paysans qui ont amorcé une dynamique d'accumulation réintégreront de gré ou de force les fermes d'Etat. Les petits paysans céderont également leur terre à l'Etat; ils viendront

gonfler les rangs du salariat agricole. L'industrie s'écartera elle aussi des canons du libéralisme occidental : les petites entreprises privées seront dissoutes et leurs employés réintégrés dans les grandes entreprises publiques. L'agriculture sera tout entière tournée vers l'industrie : elle approvisionnera les marchés urbains et garantira l'autosuffisance alimentaire de la nation. L'industrie se spécialisera dans le secteur mécanique et sera orientée vers les exportations. Les marchés occidentaux ne seront plus visés. Des échanges bilatéraux et sectoriels seront renoués avec des partenaires commerciaux de moindre envergure.

Les tenants du programme anti-intégrationniste adoptent une démarche *légaliste* : ils respectent les règles politiques en vigueur ; ils entendent lutter contre le système en place en le pénétrant dans un premier temps, et en s'efforçant ensuite de le miner de l'intérieur ; dans cette optique, ils sont prêts à nouer une alliance stratégique avec des formations qui affichent des vues plus mesurées que les leurs ²¹.

A la marge du programme anti-intégrationniste, des propositions politiques moins articulées peuvent être formulées. Elles ne dessinent pas un projet économique alternatif ; elles amènent à imputer les difficultés de la collectivité à un complot ourdi par les grandes puissances européennes et relayé par des minorités nationales sur le plan interne. Les personnalités qui se positionnent sur un tel registre sont animées par une *logique séditeuse* : pour déjouer le complot susdit, et sans guère préciser les moyens dont elles entendent user, elles proposent d'attaquer directement l'édifice institutionnel établi ; elles ont pour objectif de l'éroder petit à petit, sans se compromettre par une quelconque alliance ²².

Les adeptes du programme anti-intégrationniste et les tenants de la logique séditeuse ont pour point commun d'afficher une hostilité sans fard aux réformes réclamées par l'Union européenne. Leurs bases électorales sont différenciées mais contiguës.

Le programme anti-intégrationniste est susceptible de séduire les employés des fermes d'Etat, attachés aux structures collectives qui leur assurent un revenu fixe et une position relativement privilégiée. Il peut s'attirer également les suffrages des salariés des industries déficitaires qui craignent de perdre leur situation et de ne pas pouvoir en retrouver une équivalente dans le secteur privé : en application du schéma imposé par l'Union européenne, les travailleurs licenciés doivent se reconvertir dans les activités de services ; ils sont invités à créer eux-mêmes leur petite entreprise dans le secteur tertiaire ; dans les faits, les salariés visés ne disposent pas d'un pécule suffisant pour envisager ce type de reconversion ; ils sont du reste peu qualifiés et ne maîtrisent pas les rouages du nouveau système économique ; ils ne sont pas assez riches pour acheter une terre et se transmuier en grands paysans. Ils s'opposent vigoureusement aux réformes ; ils sont prompts à se mobiliser lorsque l'hypothèse d'une privatisation est soulevée.

Les adeptes de la logique séditeuse disposent de soutiens propres. Ils conquièrent les suffrages des retraités qui disposent seulement d'une maigre pension et qui ne peuvent compter sur l'appui de leur famille. Les individus déclassés qui bénéficiaient d'une position privilégiée dans la période communiste mais qui ne sont pas parvenus à tirer parti du changement de régime tendent à afficher les mêmes options politiques. Ils ont reçu une formation spécialisée dans les années 1950 et 1960, formation qui

était adaptée à l'orientation alors assignée à l'industrie. En raison de réorientations économiques inévitables, leurs compétences ont été moins prisées dans les années 1970 et 1980; mais le principe du plein emploi leur a permis de conserver une position stable et relativement confortable. Dans la période post-communiste leur inutilité éclate au grand jour; elle leur vaut d'être frappés par les premières vagues de licenciement. Les techniciens ainsi mis au chômage ne peuvent envisager d'acquérir une nouvelle qualification adaptée aux besoins du moment; ils ne placent donc aucun espoir dans l'application d'un programme intégrationniste. Ils ne peuvent s'accrocher à un emploi qu'ils ont déjà perdu. Ils sont en somme placés dans une impasse; ils ne peuvent exprimer rien d'autre que leur animosité envers l'ordre présent²³.

Les électors ainsi caractérisés sont d'autant plus proches l'un de l'autre qu'ils se dressent contre les mêmes adversaires. En élaborant une plate-forme idoine, un parti politique peut espérer se les concilier tous. La tâche n'est pas toujours aisée cependant. Le programme anti-intégrationniste et la logique séditionnelle entretiennent des rapports plus ou moins tendus: il arrive qu'ils soient défendus par des partis nettement démarqués; lorsqu'ils en viennent à se jouter au sein d'une même formation, ils ne s'emboîtent jamais parfaitement. Ces configurations mêmes expliquent en partie leurs fortunes électorales respectives.

Le programme anti-intégrationniste véhicule une image «ancien régime»; il ne peut remporter un franc succès en s'affichant au grand jour. Les formations qui le défendent isolément sont stigmatisées et condamnées au rachitisme; leur électorat désigné tend à leur préférer des partis mieux intégrés au système politique et susceptibles de participer à l'exercice du pouvoir. Si un parti mitoyen est formé qui s'appuie exclusivement sur une logique séditionnelle, il capte cet électorat et parvient à couvrir les deux catégories de la population susmentionnées. Lorsque aucune logique séditionnelle ne trouve à se développer, les défenseurs d'un programme anti-intégrationniste exclusif ne sont guère plus avantagés: leur base électorale présomptive tend à leur préférer des partis de gouvernement modérés – appuyés sur un programme conciliatoire – au sein desquels un groupe ou une personnalité peut défendre ponctuellement leurs intérêts.

Pour ne pas se présenter comme les simples héritiers du régime communiste et pour intégrer pleinement le système politique, les défenseurs du programme anti-intégrationniste doivent éviter de se replier sur eux-mêmes; il leur faut s'associer directement aux adeptes de la logique séditionnelle. Au sein d'un même parti, une faction anti-intégrationniste et une faction séditionnelle en viennent alors à se jouter. S'il peut sembler payant en termes électoraux, ce jumelage n'est pas sans présenter quelque contrepartie. Il est parfois à l'origine de vives dissensions. Lorsque la faction anti-intégrationniste tente de mettre en œuvre sa stratégie légaliste et qu'elle entre en pourparlers avec une formation extérieure, la faction séditionnelle donne un tour plus outré encore à son discours: elle réaffirme bien haut que le système établi doit être combattu de l'extérieur; elle s'attaque violemment au partenaire sollicité. Ce dernier est alors amené à rompre toute collaboration. La faction anti-intégrationniste n'est plus en mesure de développer sa stratégie: elle ne peut plus prétendre miner l'ordre établi de l'intérieur²⁴.

Qu'ils souffrent d'isolement ou qu'ils se lient à des partenaires ombrageux, les défenseurs du programme anti-intégrationniste sont condamnés à l'impuissance. Ils ne sont jamais totalement en accord avec leurs propres principes ; un décalage est toujours observé entre leurs intentions et leurs résultats.

Les programmes intégrationniste et anti-intégrationniste semblant pareillement inopérants, certains partis tentent de les dépasser tous deux en retenant un juste dosage : ils entendent que l'intégration des normes extérieures soit poussée jusqu'à la limite au delà de laquelle elle provoquerait des troubles majeurs sur le plan interne ; ils tiennent que les pressions internes doivent être relayées jusqu'au point au delà duquel les interlocuteurs européens se cabreraient dangereusement. Ils définissent de la sorte un programme conciliatoire. Ce programme ne vise pas plus à conjurer le modèle communiste qu'à repousser les réformes ; il ne remplit pas une « fonction de rupture » mais une « fonction d'aménagement ». Contrairement à ce que laisse entendre la théorie des modèles importés, cette fonction n'est donc pas utilisée sur un mode instrumental pour dissimuler une logique d'extraversion ; elle est soutenue par des propositions originales et substantielles ; elle présente un caractère élaboré.

2. Une « fonction d'aménagement » élaborée

Le programme conciliatoire permet d'observer le « jeu subtil de mimétisme et d'émancipation » caractérisé par Badie. Il est appuyé sur l'idée que les inconvénients des programmes intégrationniste et anti-intégrationniste peuvent être annulés par croisement. Ses promoteurs sont favorables aux réformes dans la mesure où elles conditionnent l'obtention de crédits communautaires et internationaux. Ils demandent toutefois qu'elles ne dépassent jamais le seuil du strict nécessaire. Ils jugent que l'Etat seul peut assurer une bonne articulation des secteurs d'activité ; ils souhaitent que le gouvernement conserve une certaine emprise sur l'économie ; ils jugent qu'un contrôle minimal sur la production et le système de distribution est indispensable pour prévenir les pénuries. C'est par un dosage optimal entre soumission à la contrainte externe et préservation des équilibres internes qu'ils pensent pouvoir cheminer vers la prospérité. Ils réclament que les entreprises déficitaires soient soutenues temporairement par des subventions publiques et des crédits à taux préférentiels. Non pas qu'ils envisagent de les maintenir en place dans le long terme. Ils redoutent seulement que leur fermeture immédiate constitue un facteur de perturbation. Ils entendent tout d'abord éviter un développement massif du chômage. Ils contestent que la main-d'œuvre licenciée puisse être absorbée directement par les petites entreprises privées. Ils considèrent qu'une restructuration souple et progressive de l'industrie, contrôlée par l'Etat, peut seule assurer une répartition harmonieuse de la population active et une préservation des équilibres sociaux. Ils entendent proposer des formes d'organisation intermédiaires, qui échappent aux principes collectivistes et à la planification, mais qui demeurent — au moins partiellement — entre les mains de l'Etat. Il n'est pas question pour eux d'éliminer les petites entreprises privées mais seulement de limiter leur nombre et de ne pas appuyer sur elles toutes les perspectives de développement. Toutes les entreprises, qu'elles soient privées ou de forme intermédiaire, sont appelées à exporter leur production vers les pays membres de l'Union européenne.

Selon le programme conciliatoire, l'agriculture doit également faire l'objet d'une supervision nationale. Les fermes d'Etat peuvent être maintenues en place, mais elles ne doivent pas étendre leur superficie, ni moins encore devenir un modèle d'organisation général. Il ne s'agit pas de recollectiviser les terres; l'objectif est seulement de juxtaposer de grandes exploitations productives, contrôlées par l'Etat et susceptibles de soutenir une politique économique réfléchie, aux exploitations individuelles.

Pas plus dans l'industrie que dans l'agriculture, les modèles d'organisation préconisés par les défenseurs du programme conciliatoire ne répondent aux exigences de l'Union européenne. Ils ne les contrarient pas totalement néanmoins. Ils n'ont pas pour fonction de repousser les réformes structurelles; ils visent seulement à les étaler dans le temps et à les soumettre à un plan économique concerté. Le pari est formé que, présentés sous le bon habillage, ils échapperont à la réprobation des instances européennes. Par un dosage subtil, le point d'équilibre doit être trouvé qui permettra d'intégrer les structures communautaires sans avoir à faire montre de servilité ²⁵.

Le programme conciliatoire empruntant aux deux précédents, on pourrait se figurer qu'il sert également à courtiser leur électorat: il formerait alors le socle d'un parti «attrape-tout» – au sens défini par Otto Kirchheimer – plutôt qu'il ne servirait à institutionnaliser un conflit structurel ²⁶. Cette représentation n'est pas fondée: les partis qui élaborent un programme conciliatoire défendent des catégories bien désignées de la population; se reconnaissent en eux les électeurs qui ne sont pas hostiles aux réformes en tant que telles mais qui redoutent les conséquences d'une mutation économique trop brutale. L'électorat des partis conciliateurs occupe une position intermédiaire: il n'est pas marginalisé à proprement parler ni menacé de l'être à court terme, mais il ne peut pour autant tirer un bénéfice immédiat du changement de système. Les petits paysans le constituent pour l'essentiel. Ils sont repliés sur leurs parcelles; ils sont attachés au principe de la propriété individuelle; ils rejettent tout forme d'organisation qui évoque peu ou prou le souvenir de la collectivisation; ils souhaitent s'orienter vers des cultures industrielles et amorcer une dynamique d'accumulation. Mais ils ne disposent pas dans l'immédiat d'un capital suffisant: ils doivent se contenter d'une propriété de faible superficie. C'est seulement lorsqu'une bonne récolte leur permet de dépasser le seuil de l'autoconsommation qu'ils s'orientent vers les marchés urbains. Ils entendent ainsi s'enrichir à leur propre rythme. Ils redoutent qu'une libéralisation accélérée les laisse sur le bas-côté et joue seulement en faveur des grands paysans déjà lancés dans une dynamique d'accumulation ²⁷.

Le programme conciliatoire vise à cumuler les mérites des programmes intégrationniste et anti-intégrationniste; il en cumule en fait les faiblesses. Il pose un problème d'organisation interne: ses concepteurs en viennent rapidement et inévitablement à se diviser en chapelles concurrentes. Tous sont favorables à un panachage des deux autres programmes, mais certains témoignent d'une légère inclination anti-intégrationniste et d'autres sont affectés d'un faible tropisme intégrationniste. Entre les deux mouvances, il est impossible de trouver le point d'équilibre parfait. Quel que soit le dosage retenu, il penche toujours dans un sens plus que dans l'autre – de sorte qu'une partie des défenseurs du programme conciliatoire

s'estime flouée et dénonce une collusion, qui avec le programme anti-intégrationniste, qui avec le programme intégrationniste. Lorsque l'opposition devient trop vive, un rééquilibrage est opéré, mais c'est alors le segment opposé qui proteste.

Les formations qui affichent un propos conciliatoire oscillent perpétuellement entre deux pôles internes; elles ne parviennent finalement à satisfaire personne. Lorsqu'elles accèdent au pouvoir, ces difficultés sont encore redoublées: le juste dosage n'est jamais trouvé entre soumission aux exigences de l'Union européenne et maintien du contrôle de l'Etat sur l'économie. Les défenseurs du programme conciliatoire sont attaqués sur leurs deux flancs. Les partis intégrationnistes jugent les réformes engagées trop timides; ils réclament une privatisation totale et immédiate. Les partis qui affichent une orientation anti-intégrationniste estiment que le pouvoir se soumet trop facilement aux mots d'ordre de l'Union européenne et que les mesures économiques introduites sont trop douloureuses à la population. Objet de critiques croisées, le programme conciliatoire ne peut être efficacement mis en œuvre ²⁸.

Si tous les programmes se heurtent tour à tour à des obstacles insurmontables, nous devons bien noter que l'ordre de leur succession n'est pas prédéterminé. Il paraît certes logique que les deux programmes antagoniques soient mis à l'essai avant que la découverte de leurs inconvénients respectifs n'amène à juger le programme conciliatoire plus porteur. Mais des conditions particulières peuvent inciter à expérimenter prioritairement ce dernier: une conscience claire des enjeux et une perception précoce des inconvénients que présentent les autres programmes conduisent parfois à privilégier le panachage dès l'origine. C'est alors l'échec de la politique conciliatoire qui pousse à recourir *malgré tout* aux programmes anti-intégrationniste et intégrationniste.

3. Conclusion

Les trois fonctions définies par Badie ont une portée explicative dans les pays d'Europe centrale et orientale. Il convient seulement de modifier leur ordonnancement en prenant en compte la logique de modernisation dépendante.

Tous les partis politiques ont recours à la «fonction de démonstration»; tous doivent réagir de quelque façon aux mots d'ordre extérieurs et les rapporter aux sollicitations internes; les formations mêmes qui fustigent les crédeturs internationaux et l'Union européenne s'exposent par cette seule posture aux effets de la contrainte externe: elles sont empêchées de se positionner sur un registre exclusivement interne.

La «fonction de rupture» est elle aussi utilisée sur un mode plus extensif que la théorie des modèles importés n'invite à le considérer; elle n'est pas seulement le fait des partis qui se posent en importateurs des modèles extérieurs (les partis intégrationnistes) ni ne sert exclusivement à marquer une distance avec l'ordre ancien (avec le régime communiste). Récupérée et détournée de sa visée première, elle permet aussi à des partis anti-intégrationnistes de briser net avec l'ordre imposé par les crédeturs internationaux et l'Union européenne.

La «fonction d'aménagement» est utilisée par un seul parti quant à elle, mais ce parti ne s'abandonne pas à une simple logique d'importation; il recherche bien plutôt un accommodement entre le modèle de développement imposé et les structures

héritées de la période communiste. La fonction d'aménagement présente donc un caractère moins instrumental que dans la théorie de Badie. Elle ne sert pas à dissimuler l'ouverture à la contrainte externe mais à l'équilibrer par des propositions substantielles.

Les fonctions ainsi redéfinies permettent d'opérer un classement dynamique et non déterministe. Les programmes intégrationniste, anti-intégrationniste et conciliatoire sont des pôles structurants. Des chevauchements temporaires et des combinaisons peuvent être envisagées dans l'espace et dans le temps. Les partis constitués sont tous agités de remous. Ils abritent des factions concurrentes et ne peuvent assurer leur cohésion qu'au prix d'efforts répétés. Cette configuration interne donne cours à un jeu de pressions et d'interconnexions. Des alliances sont envisageables entre partis contigus ; elles peuvent néanmoins générer des dissensions et préluder à des scissions. Si les mouvements ainsi observés ne suivent pas une direction exclusive ni ne procèdent d'une loi mécanique, ils obéissent à quelques contraintes structurelles : tous les partis ne sont pas susceptibles de s'allier ; les dissensions internes et les scissions révèlent des lignes de faille précises. La contrainte externe exerce sur les paysages politiques d'Europe centrale et orientale une influence complexe et évolutive mais régie malgré tout par quelques principes directeurs. Si difficiles à décrypter et si déroutantes que soient les trajectoires observées, rien ne permet de conclure à leur incohérence.

Notes

¹ Quelques nuances peuvent être relevées entre les modèles de développement privilégiés par la Banque mondiale et celui que cherche à promouvoir le Fond monétaire international ; le modèle retenu par la Commission européenne se distingue également par quelques particularités. La libéralisation des échanges et la réduction du déficit budgétaire forment toutefois dénominateur commun ; de sorte que les mots d'ordre économiques formulés par les trois institutions sont perçus comme un seul et même ensemble dans les pays d'Europe centrale et orientale.

² Lorsque la théorie des modèles importés a été formulée par Bertrand Badie, le débat s'est concentré sur le statut de l'Etat dans les sociétés non occidentales et sur la question de savoir si une structure institutionnelle imposée depuis l'extérieur pouvait s'harmoniser ou non avec les traditions autochtones. La réflexion corrélativement menée sur le rôle des partis politiques n'a guère été discutée.

³ B. BADIE, *L'Etat importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992, p. 144 (souligné par l'auteur).

⁴ *Ibid.*, p. 185

⁵ B. BADIE, « L'analyse des partis politiques en monde musulman ; la crise des paradigmes universels », in Y. MÉNY (éd.), *Ideologies, partis politiques et groupes sociaux. Etudes réunies pour Georges Lavau*, Presses de la FNSP, 1989, p. 275.

⁶ B. BADIE, *L'Etat importé*, p. 179.

⁷ B. BADIE, « L'analyse des partis politiques... », p. 277-278.

⁸ *Ibid.*, p. 275 et 282.

⁹ B. BADIE, *L'Etat importé*, p. 152.

¹⁰ *Ibid.*, p. 162 et 167.

¹¹ *Ibid.*, p. 183-185.

¹² *Ibid.*, p. 181 et 185.

¹³ T. HEINZ, « The Socialist and Social Democratic Parties in east Central and South Eastern Europe. Aspects and Problems of their Integration into European Party Structures », *Transitions* (Bruxelles), 37(2), 1996, p. 179 ; « A Dilemma for the Socialist International : the Communist Parties' Successors in east Central Europe », in M. WALLER, B. COPPIETERS et K. DESCHOUWER, *Social Democracy in a Post-Communist Europe*, Londres, Frank Cass, 1994, p. 174.

¹⁴ B. COPPIETERS et M. WALLER, « Conclusion : Social Democracy in Eastern Europe », in M. WALLER, B. COPPIETERS et K. DESCHOUWER, *op. cit.*, p. 191 ; P. GOWAN, « East Central Europe's Headless Hegemon », *Labour Focus on Eastern Europe*, n° 50, 1995, p. 81-85.

¹⁵ M.V. DANGERFIELD, « The Economic Opening of Central and Eastern Europe : Continuity and Change in Foreign Economic Relations », *Revue d'intégration européenne/Journal of European Integration*, 19(1), 1995, p. 5-42 ; J. NOETZOLD, « European Union and Eastern Central Europe : Expectations and Uncertainties », *Aussenpolitik*, 46(1), 1995, p. 14-23 ; H. WALLACE et U. SEDELMAYER, « New Policies towards Central and Eastern Europe », in H. WALLACE et W. WALLACE (ed.), *Policy-Making in the European Union*, Oxford University Press (2^e éd), 1996, p. 353-388.

¹⁶ Cette logique ne joue pas avec la même intensité dans tous les pays d'Europe centrale et orientale : elle est plus ou moins accentuée selon que les réformes nécessaires à un alignement sur les codes économiques et politiques occidentaux sont importantes ou non.

¹⁷ P. EVANS, « The State as Problem and Solution : Predation, Embedded Autonomy and Structural Change », in S. HAGGARD et R. R. KAUFMAN (ed.), *The Politics of Economic Adjustment : International Constraints, Distributive Conflicts, and the State*, Princeton, Princeton University Press, 1992, p. 139-181.

¹⁸ S. HAGGARD et R. R. KAUFMAN, *The Political Economy of Democratic Transitions*, Princeton, Princeton University Press, 1995, p. 151-82 ; T. SNYDER et M. VACHUDOVA, « Are Transitions Transitory ? Two Types of Political Change in Eastern Europe Since 1989 », *East European Politics and Societies*, 11(1), 1997, p. 11-20.

¹⁹ V. MIHAILESCU et V. NICOLAU, « La « transition » entre holisme et individualisme », *Romanian Journal of Sociology*, 6(1), 1995, p. 77-80 ; S. L. SAMPSON, « Money without Culture, Culture without Money : Eastern Europe's Nouveaux Riches », *Anthropological Journal on European Cultures*, 3(1), 1994, p. 20-29.

²⁰ P. MATEJU et B. REHAKOVA, « Revolution for Whom ? Analysis of Selected Patterns of Intragenerational Mobility 1989-1992 », *Czech Sociological Review*, 1 (1), 1993, p. 81-85.

²¹ B. GRESKOVITS, *The Political Economy of Protest and Patience : East European and Latin American Transformations Compared*, Budapest, Central European University Press, 1998, p. 102-110.

²² B. GRESKOVITS, « Demagogic Populism in Eastern Europe? », *Telos*, n° 102, 1995, p. 102 sq. ; V. TISMANEANU, « The Leninist Debris or Waiting for Peron », *East European Politics and Societies*, 10 (3), 1996, p. 504-520 ; M. SHAFIR, « Radical Politics in East-Central Europe (Part 4) », *RFE/RL East European Perspectives*, 2000, 2(3) ; A. BRAUN, « The Incomplete Revolutions : The Rise of Extremism in East-Central

Europe and the Former Soviet Union», in A. BRAUN et S. SCHEINBERG (ed.), *The Extreme Right: Freedom and Security at Risk*, Boulder, Westview Press, 1997, p. 138-160.

²³ M. KRÓL, «A Communist Comeback: Poland's Longing for Paternalism», *Journal of Democracy*, 5, 1994, p. 85-95; A. BOZOKI et M. SUBKOSD, «Civil Society and Populism in Eastern European Transitions», *Praxis International*, n° 13, 1993.

²⁴ J. T. ISHIYAMA, «Strange Bedfellows: Explaining Political Cooperation between Communist Successor Parties and Nationalists in Eastern Europe», *Nations and Nationalism*, 4(1), 1998, p. 72-73; M. COTTA, «Structuring the New Party Systems After Dictatorship. Coalitions, Alliances, Fusions and Splits During the Transition and Post-Transition Stages», in G. PRIDHAM et P.G. LEWIS (ed.), *Stabilising fragile democracies: comparing new party systems in southern and eastern Europe*, Londres, Routledge 1996, p. 62-65.

²⁵ M. ORENSTEIN, «A Genealogy of Communist Successor Parties in East-Central Europe and the Determinants of their Success», *East European Politics and Societies*, 12(3), 1998, p. 481-490; P. MATEJU, «In Search of Explanations for Recent Left-Turns in Post-Communist Countries», *International Review of Comparative Public Policy*, 7 (1), 1996, p. 43-50; J. S. HELLMANN, «Winners Take all: The Politics of Partial Reform in Postcommunist Transitions», *World Politics*, 50 (2), 1998, p. 218.

²⁶ O. KIRCHHEIMER, «The Transformation of the Western European Party Systems», in J. LAPALOMBARA et M. WIENER (ed.), *Political Parties and Political Development*, Princeton University Press, 1966, p. 177-200.

²⁷ M.-C. MAUREL, «Naissance de nouveaux acteurs sociaux sur la scène locale», *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, 25(4), 1994, p. 13-40; *La transition post-collectiviste: Mutations agraires en Europe centrale*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 348-439; P. LENORMAND, «Relations sociales et acteurs sociaux dans les campagnes de l'Est européen», in F. COHEN (éd.), *Relations sociales et acteurs sociaux à l'Est*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 132-37; V. MIHAILESCU et V. Nicolau, «La «transition» ...», p. 71-73.

²⁸ J. S. HELLMANN, «Winners Take all ...», p. 218-219.

Elargissement et consolidation démocratique ?

Nicolas LEVRAT

Le processus d'élargissement de l'Union européenne participe-t-il à la consolidation démocratique des régimes politiques des Etats candidats? Nous n'en sommes pas certain, raison pour laquelle nous nous autorisons l'ajout d'un point d'interrogation au titre initialement proposé pour ce texte.

Afin de cerner les éléments qui génèrent cette interrogation, nous allons dans un premier temps quelque peu détailler le processus d'élargissement et la manière dont il évolue, avant de réfléchir aux liens existants entre cette dynamique et l'objectif de consolidation démocratique. Fort de ces développements, le présent texte montre que le processus d'élargissement est un facteur extrêmement positif en ce qui concerne la stabilité (ou sécurité ¹) démocratique, mais qu'il a par contre des effets ambigus, voire négatifs, sur le processus interne de consolidation des jeunes démocraties des pays candidats à l'adhésion à l'UE. En conséquence, cette marche rapide vers l'intégration ne favorise pas une structuration classique de l'espace politique au sein des nouvelles démocraties candidates, subordonnant nombre de décisions et de débats à des exigences imposées de l'extérieur.

1. Le processus d'élargissement

Cette première partie tente d'évaluer la mesure dans laquelle le processus d'élargissement a permis d'obtenir des résultats, ou tout au moins d'exercer une influence, sur l'évolution démocratique des Etats candidats à l'adhésion à des «organisations» européennes. Rappelons en préalable, bien qu'aujourd'hui le débat sur l'élargissement se concentre sur les perspectives d'adhésion de nouveaux membres à l'Union européenne, qu'un tel processus a pu et peut concerner d'autres organisations, pour lesquelles les évolutions de la scène politique européenne durant la dernière décennie ont également offert des opportunités «d'élargissement».

La question qui nous préoccupe nous permet cependant d'écarter les institutions à vocation sécuritaire et militaire (UEO, OTAN), pour lesquelles la dimension démocratique n'est pas un critère déterminant du processus ². Par ailleurs, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dont une partie des activités couvre des préoccupations relatives aux institutions démocratiques et à leur fonctionnement ³, ne peut être considérée comme ayant vécu un véritable processus d'élargissement, raison pour laquelle son influence n'est pas couverte par la question examinée dans notre contribution. En effet, dès son origine dans la première moitié des années soixante-dix ⁴, le processus de coopération – lancé sous la forme d'une conférence entre gouvernements (CSCE) et non d'une organisation à proprement parler ⁵ – développé dans ce cadre regroupait l'ensemble des Etats du continent européen (« Est » comme « Ouest »), ainsi que deux parrains nord-américains (Canada et Etats-Unis). A l'exception de l'Albanie (qui dans son splendide isolement refusa de se joindre à ce processus dans les années soixante-dix et ne s'y associa qu'en juin 1991) et des nouveaux Etats issus de processus de parcellisation d'Etats ex-socialistes (URSS, Yougoslavie (RFSY) et Tchécoslovaquie) – mais il s'agit alors de recomposition (ou hélas parfois de décomposition) – on ne peut que très marginalement se référer à un élargissement dans le cas de l'OSCE.

Ce ne seront en conséquence que deux « organisations » dont le processus d'élargissement nous paraît intéressant en termes de « consolidation démocratique » : le Conseil de l'Europe et, bien entendu, l'Union européenne ⁶. La première va chronologiquement précéder l'Union européenne, enregistrant l'adhésion de nouveaux Etats membres dès 1990 avec la Hongrie, suivie de quelque vingt nouveaux membres cooptés depuis cette date ⁷. Alors que l'UE n'a durant cette période admis que trois nouveaux Etats membres ⁸, pour lesquels la « consolidation démocratique » ne semblait ⁹ pas être une nécessaire préoccupation. Ainsi ces deux institutions, chacune selon son rythme, à sa mesure et par le recours à des procédures spécifiques, vont, nous allons le voir, tenter d'intégrer le paramètre de l'évolution démocratique des Etats candidats, ou nouvellement membres, dans leurs processus d'élargissement.

A. Ce qui a été achevé : les exigences formelles du Conseil de l'Europe

Le statut du Conseil de l'Europe stipule que « tout membre du Conseil de l'Europe reconnaît le principe de la prééminence du droit et le principe en vertu duquel toute personne placée sous sa juridiction doit jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales » ¹⁰. Il n'y a donc formellement, d'après le libellé de l'article 3 du statut, que deux conditions, la prééminence du droit et la jouissance par toute personne des droits et libertés fondamentales, qui sont explicitement requises pour devenir membre du Conseil de l'Europe. La « conditionnalité démocratique » n'est pas expressément formulée.

1. L'exigence démocratique découlant du statut du Conseil de l'Europe

Il est cependant possible de trouver trace d'une exigence démocratique en utilisant le paragraphe 3 du préambule du statut, lequel précise que les Etats adoptant ce texte conventionnel sont « inébranlablement attachés aux valeurs spirituelles et morales qui sont le patrimoine commun de leurs peuples et qui sont à l'origine des principes de

liberté individuelle, de liberté politique et de prééminence du droit, sur lesquels se fonde toute démocratie véritable».

Ainsi les exigences précises formulées par l'article 3, complétées de la liberté politique, sont les fondements de la «démocratie véritable», telle que doivent la respecter les Etats membres du Conseil de l'Europe. L'organisation avait d'ailleurs eu l'occasion, au tournant des années soixante et soixante-dix, de montrer qu'elle entendait que les principes démocratiques et les éléments sur lesquels ils se fondent soient effectivement respectés par les Etats membres. Le «gouvernement des colonels» qui avait pris le pouvoir en Grèce avait alors été contraint, sous l'action conjuguée de certains Etats membres, des organes de la convention européenne des droits de l'homme et de l'Assemblée parlementaire, de se retirer ¹¹ de l'organisation.

Il est ainsi intéressant d'observer que non seulement une «exigence démocratique» est formulée sous la forme d'une pré-condition à l'adhésion à l'organisation, mais que de plus, des conséquences pouvant aller jusqu'à l'exclusion ¹² sont attachées à une violation de cette exigence, même postérieure à l'élargissement/adhésion. Notons par ailleurs le lien de parenté du dispositif mis en place à Amsterdam en 1997 par les articles 6 et 7 du traité sur l'Union européenne, précisément dans le but de protéger «les principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'Etat de droit» au sein de l'UE, avec ce mécanisme inscrit dans le statut du Conseil de l'Europe.

Ce ne sera pourtant pas de cette procédure statutaire *stricto sensu* – certes claire, et comme l'exemple grec l'a montré effective le cas échéant, mais qui constitue une *ultima ratio* d'un usage qui doit rester exceptionnel – que se développera une pratique participant de la consolidation démocratique des Etats candidats à l'adhésion au Conseil de l'Europe. De plus, pareil mécanisme, s'il permet de justifier la formulation d'exigences démocratiques spécifiques préalables à l'adhésion, ne trouve logiquement pas à s'appliquer dans le cadre même de l'élargissement; il s'agit en effet d'un «verrou de sécurité» concernant les Etats déjà membres.

2. La procédure d'élargissement

Pour ce qui est des nouvelles adhésions à l'organisation, le Comité des ministres – organe principal de cette organisation qui demeure pour l'essentiel intergouvernementale – va concéder à l'Assemblée parlementaire ¹³ du Conseil de l'Europe, la tâche de vérifier principalement et préalablement le respect des conditions énoncées par le statut. Ainsi par une résolution statutaire de 1951, le Comité des ministres s'engage à consulter l'Assemblée parlementaire préalablement à toute décision relative à l'adhésion (ou à l'exclusion) d'un Etat du Conseil de l'Europe ¹⁴. Forte de cette prérogative, dont elle n'avait guère eu à faire usage, l'Assemblée va dès 1989 développer une pratique lui permettant de systématiser l'évaluation de la capacité des Etats candidats à respecter les engagements posés par l'article 3 du statut du Conseil de l'Europe.

La phase préliminaire de la procédure d'adhésion d'un nouvel Etat membre comprend ainsi trois éléments. D'une part, le développement d'un dialogue politique dans le cadre de l'Assemblée parlementaire. Une délégation de membres du Parlement de l'Etat candidat, composée de manière à refléter la représentation des différentes

forces politiques au sein du Parlement national, se voit conférer le « statut d'invité spécial »¹⁵. Cette délégation participe aux travaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (sans participer aux votes) et intègre de la sorte les règles et principes de la coopération interparlementaire européenne.

D'autre part, une évaluation de la législation et de l'organisation institutionnelle de l'Etat candidat est réalisée par des parlementaires (le cas échéant aidés d'experts). Elle permet d'évaluer la capacité de l'Etat candidat à respecter les exigences relatives à la protection des libertés individuelles (droits de l'homme) et collectives (principalement les droits politiques, très peu d'attention étant portée aux droits socio-économiques) ainsi que l'existence de garanties procédurales devant permettre le respect effectif du principe de l'état de droit. Les conclusions de cette évaluation prennent la forme d'un « avis » recommandant au Comité des ministres d'inviter (ou au contraire de s'abstenir de le faire) l'Etat ainsi examiné à devenir membre du Conseil de l'Europe.

Enfin, une délégation de parlementaires membres de l'Assemblée observe l'organisation et le déroulement des élections législatives et évaluent leur conformité aux pratiques démocratiques reconnues.

Si le processus d'élargissement du Conseil de l'Europe se fonde ainsi sur certains critères formels (organisation institutionnelle et législation conformes au principe de l'Etat de droit, garanties des libertés individuelles et organisation d'élections « libres au scrutin secret, dans les conditions qui assurent la libre expression de l'opinion du peuple sur le choix du corps législatif »¹⁶), il s'appuie également, voire même de manière toujours plus pesante, sur le dialogue politique. Dans le cadre de ce dialogue, l'Assemblée va faire naître des engagements spécifiques à la charge des nouveaux Etats membres, dont elle s'estimera autorisée à contrôler par la suite le respect¹⁷. Il est indéniable que cette phase d'évaluation et de dialogue, préalable à l'adhésion d'un nouveau membre, produit des effets positifs sur l'évolution démocratique des Etats candidats.

Le seul respect des critères formels et d'engagements internationaux consentis par le gouvernement ne doit cependant en aucun cas, à notre sens, être confondu avec la consolidation démocratique, qui est un processus sociétal à long terme, dans lequel les acteurs internes au système politique sont principalement appelés à développer les pratiques démocratiques (et réflexivement le cadre institutionnel). Quant au dialogue politique, s'il est certainement un élément important permettant l'accélération ou la consolidation d'évolutions démocratiques, il doit cependant rester subordonné à l'exigence préalable du respect des critères formels, ce qui, nous allons le voir, ne semble hélas plus toujours être le cas.

En juin 1993, l'Assemblée parlementaire adopte une directive « relative au respect des engagements pris par les nouveaux Etats membres »¹⁸ dans laquelle elle souligne que « de récents avis de l'Assemblée sur des demandes d'adhésion au Conseil de l'Europe font référence à des engagements précis formulés par les autorités des Etats candidats sur des questions liées aux principes fondamentaux de l'organisation ». Ces engagements concernent des obligations précises – soit de nature conventionnelle, soit sous la forme d'engagement unilatéral – des Etats candidats relatives aux principes démocratiques et au respect des droits de l'homme. « L'Assemblée estime que le

respect de ces engagements est la condition d'une participation pleine et entière des délégations parlementaires des nouveaux Etats membres à ses travaux»¹⁹.

Cet apparent renforcement des procédures de contrôle doit-il, comme l'affirme l'Assemblée, «être considéré comme un moyen de stimuler et de guider la consolidation de la démocratie dans les Etats devenus membres»²⁰, ou ne risque-t-il pas de servir d'échappatoire permettant de substituer au respect effectif de principes démocratiques préalable à l'adhésion, la promesse de progrès garantie par un mécanisme politique de suivi dont l'efficacité paraît discutable? En effet, le principal incitatif pour l'Etat candidat (l'adhésion) ayant été concédé, et le stade ultime de la procédure de contrôle – la sanction et l'éventuelle suspension ou exclusion – n'étant, d'une part, pas entre les mains de l'Assemblée et, de l'autre, d'un maniement trop lourd pour être efficacement utilisée, la question paraît légitime.

3. *Du bon usage de la conditionnalité*

Dans les faits, la réponse doit être nuancée. Les admissions conditionnelles vont, après juin 1993, devenir la règle. Ainsi le 28 septembre 1993, la Roumanie inaugure-t-elle cette pratique. Dans son avis 176 (1993), l'Assemblée parlementaire prend note de certains engagements spécifiques pris par les autorités roumaines et «souhaite que le respect des engagements soit contrôlé conformément à la directive 488 (1993) de l'Assemblée»²¹. Cette pratique sera développée et jouera un rôle particulièrement important dans les procédures d'adhésion de la Lettonie et de l'Ukraine (1995), ainsi que de la Russie et de la Croatie (1996).

Suite à de telles adhésions conditionnelles, plusieurs cas de figure vont se présenter. Soit les contrôles effectués par l'Assemblée parlementaire s'avèrent satisfaisants, et alors l'Assemblée clôt la procédure de contrôle du respect des engagements²². Mais d'autres cas peuvent se révéler plus problématiques. Ainsi en est-il de la Russie et de l'Ukraine. Extrêmement brièvement, constatons que l'Assemblée parlementaire exerce vis-à-vis de ces Etats, effectivement et de manière sérieuse, son droit de regard sur les engagements consentis au moment de leur adhésion, au point de proposer de prendre, voire de prendre effectivement, des mesures de «sanctions»²³. Soulignons cependant que les sanctions prises par l'Assemblée parlementaire²⁴ ne concernent que la participation des parlementaires de l'Etat déficient aux travaux de l'Assemblée, et non la situation de l'Etat membre au sein de l'organisation. En effet, le Comité des ministres, où les pratiques diplomatiques l'emportent largement sur les considérations politiques, s'est bien gardé de donner une suite concrète aux demandes, toujours formulées de façon conditionnelle il est vrai, de sanctions transmises par l'Assemblée parlementaire.

Ceci étant et au-delà de l'aspect spectaculaire de sanctions contre un Etat membre ou certains de ses représentants au sein d'une organisation européenne, ce qu'il importe de souligner est que, même dans les périodes de «confrontation» entre les organes du Conseil de l'Europe et un Etat membre en délicatesse avec les obligations démocratiques liées à sa condition de membre, la volonté de dialogue est en permanence mise en avant²⁵. Ce processus de dialogue, même émaillé d'incidents, à propos d'engagements relatifs au fonctionnement démocratique de l'Etat pris au moment de l'adhésion, contribue indéniablement à la consolidation démocratique.

De ce point de vue, on peut donc conclure, quels que soient les vicissitudes et les avatars des différents processus existants, que l'élargissement du Conseil de l'Europe, particulièrement depuis la mise sur pied de mécanismes de contrôle des engagements spécifiques pris avant l'adhésion par l'Etat candidat, participe de la consolidation démocratique des Etats d'Europe centrale et orientale.

Rappelons cependant qu'un tel dialogue, pour rester constructif et compatible avec l'objectif de consolidation de la démocratie, doit connaître des limites, imposées par les principes fondamentaux sur lesquels il n'est pas possible de transiger. Ainsi n'est-ce pas sans préoccupation que nous avons constaté un glissement inacceptable, et pour tout dire – à moins qu'il ne s'agisse comme nous osons encore l'espérer d'un accident malencontreux – fatal.

Le 28 juin 2000, dans l'avis 222 (2000) de l'Assemblée parlementaire relatif à la demande d'adhésion de l'Azerbaïdjan au Conseil de l'Europe, il est rappelé que « des délégations de l'Assemblée ont observé les élections législatives de novembre 1995 et les élections présidentielles d'octobre 1998. Une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE) a observé les premières élections municipales en décembre 1999 et en mars 2000 ²⁶. Certaines de ces élections ont été entachées de graves irrégularités. Aussi conviendrait-il que l'Assemblée observe les prochaines élections parlementaires ». Ces constats pour le moins préoccupants n'empêchent cependant pas l'Assemblée de recommander au Comité des ministres d'inviter l'Azerbaïdjan à devenir membre du Conseil de l'Europe.

Le 5 novembre 2000 ont lieu en Azerbaïdjan des élections législatives. Selon la commission *ad hoc* de l'Assemblée parlementaire qui a observé ces élections, « les graves dysfonctionnements dans l'application de la législation électorale ont considérablement déçu la commission *ad hoc*. La journée des élections a été assombrie par de graves dysfonctionnements. Aussi, les élections étaient loin de correspondre aux normes internationales. Notre impression a été que le personnel électoral des bureaux de vote n'était ni motivé ni formé pour appliquer correctement la procédure électorale. Les enjeux étaient tels que, le jour des élections, les gens oubliaient les règles afin d'obtenir les « bons résultats ». La plupart des problèmes décelés peuvent être imputés à des habitudes et des réflexes qui remontent à la longue période de totalitarisme » ²⁷.

Le 25 janvier 2001, l'Azerbaïdjan devient, le même jour que l'Arménie, membre du Conseil de l'Europe.

Dans pareil cas, on ne voit guère sur quelle base des discussions avec des autorités dont la légitimité démocratique n'est pas établie pourraient favoriser une consolidation démocratique. Non seulement les progrès de la démocratie dans cet Etat ne paraissent, malgré l'adhésion au Conseil de l'Europe, pas en bonne voie, mais pareil élargissement pourrait, par effet de contagion, avoir des effets affaiblissant les efforts de consolidation démocratique dans plusieurs Etats.

B. Ce qui reste à faire : atteindre les exigences matérielles de l'Union européenne

La question relative à la satisfaction d'exigences démocratiques spécifiques pour participer à un processus d'élargissement des Communautés européennes ne figure pas, contrairement à ce que nous avons trouvé dans le statut du Conseil de l'Europe,

dans les textes fondateurs de l'Europe communautaire. Le contexte politique des années cinquante et l'idée que les communautés constituaient un « club » relativement restreint, qui plus est doté d'un objectif spécialisé et d'une portée limitée à des domaines économiques, ont certainement contribué à ne pas poser une exigence démocratique comme préalable à toute adhésion.

1. *La formulation récente d'exigences explicites*

Cependant, la pratique des élargissements des années quatre-vingt montrera que l'exigence démocratique est sous-jacente ²⁸ et implicite à l'autorisation de tout élargissement. De plus, que l'ampleur de l'élargissement envisagé dans les années 1990 va contraindre les Etats membres et les institutions de la Communauté à adopter des principes permettant d'ordonner ce processus. C'est ainsi qu'en 1993 seront adoptés lors du Conseil européen de Copenhague, trois critères auxquels les Etats candidats se devront de satisfaire préalablement à toute adhésion ²⁹.

Le premier de ces critères, auquel il est souvent fait référence sous l'appellation de « critère politique », stipule que « l'adhésion requiert de la part du pays candidat qu'il ait des institutions stables garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection » ³⁰. En fait, ce critère est considéré comme « un préalable à l'ouverture de toute négociation d'adhésion » ³¹.

En d'autres termes et contrairement à ce que nous avons vu pour le Conseil de l'Europe, l'existence d'institutions démocratiquement légitimées et aptes à assurer un fonctionnement satisfaisant de la société apparaît comme une condition préalable à l'élargissement, et même à l'ouverture de négociations, et non comme un paramètre dont l'élargissement et l'intégration du nouveau membre à l'organisation tient compte. En conséquence, par la suite, le processus d'adhésion ne se concentre pas sur le respect de ce critère, si ce n'est en cas de problème manifeste et sérieux ³²; il n'y a donc pas de perspective d'un travail continu et explicite de consolidation de la démocratie. Ce qui n'empêche bien évidemment pas de considérer que l'intégration européenne a des conséquences positives sur le fonctionnement démocratique des Etats membres. Mais pas uniquement, et le trop connu refrain sur le déficit démocratique au sein de l'Union européenne nous semble hélas pouvoir également être entonné à propos des Etats candidats. Ce qui, et nous nous permettons à ce propos d'exprimer quelques inquiétudes, ne conduit pas à proprement parler à une consolidation démocratique.

2. *La mise en œuvre effective de l'acquis communautaire prime sur la consolidation démocratique*

Outre les exigences économiques énoncées à Copenhague, à savoir « l'existence d'une économie de marché viable ainsi que la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union » ³³, critères qui « doivent être appréciés d'une manière prospective et dynamique » ³⁴, l'élément qui va devenir dominant dans le processus d'élargissement (ou de pré-adhésion pour reprendre la terminologie de la Commission) est « la transposition de l'acquis de l'Union sur le plan législatif » ³⁵. De plus, il est souligné que cette transposition « est

un élément nécessaire mais non suffisant, car il conviendra également d'en assurer l'application effective»³⁶.

En clair, cela signifie que le processus de réforme législatif dans les Etats candidats sera entièrement dominé par les exigences de la reprise de l'acquis communautaire, lequel est divisé en vingt-neuf³⁷ chapitres de «négociations». Au-delà d'un simple accord formel sur la reprise des règles communautaires, il a été précisé lors du Conseil européen de Santa Maria de Feira (2000) que la préparation à l'adhésion ne pourra progresser que «dans la mesure où les Etats candidats transposeront l'acquis dans leur législation nationale et, surtout, seront capables de le mettre en œuvre et de l'appliquer réellement. Malgré les progrès accomplis, cela nécessite, de la part des Etats candidats, des efforts importants pour poursuivre leurs réformes internes, notamment dans le sens d'un renforcement de leurs structures administratives et judiciaires»³⁸.

En d'autres termes, l'exigence majeure de l'élargissement pour ces Etats candidats n'est pas tant le développement d'institutions démocratiques renforcées, que la mise en action d'institutions aptes à mettre en œuvre efficacement l'acquis communautaire; ce qui ne saurait être considéré comme toujours équivalent à une consolidation démocratique. Les priorités sont en effet établies, selon les vingt-neuf chapitres de négociations, dans les domaines dans lesquels s'est développé l'acquis communautaire; ce qui pour des raisons contextuelles et historiques ne concerne pas principalement la consolidation démocratique, mais l'établissement des conditions cadres d'une économie de marché transnationale.

Certes, la réécriture permanente des traités a conduit à indiquer à Maastricht – puis à le préciser à Amsterdam – que «l'Union est fondée sur les principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'Etat de droit, principes qui sont communs aux Etats membres»³⁹, ce qui laisse à penser que ces fondements doivent l'emporter sur les exigences spécifiques à quelque aspect du fonctionnement du marché unique.

Cela n'est hélas pas toujours l'ordre de priorité que dans leur interprétation des exigences de l'élargissement les institutions communautaires, et notamment la Commission dans le cadre de ses évaluations annuelles des progrès accomplis par les Etats candidats vers l'adhésion, effectuent. Ceci nous semble pouvoir s'expliquer d'une part par la plus grande précision des règles économiques et juridiques relatives au fonctionnement du marché unique, par comparaison à celles relatives aux principes de liberté, de démocratie et d'état de droit. Ces derniers principes n'ont pas de traduction normative précise dans l'ordre juridique communautaire, apte à fonder un contrôle qualitatif effectif de leur degré de réalisation – à l'exception des droits fondamentaux de la personne⁴⁰ – contrairement aux règles relatives aux paramètres économiques dont le contrôle est plus aisé et fiable. Il est d'ailleurs frappant de constater que tous les exemples répertoriés de contrôle de la conditionnalité démocratique (Russie et Ukraine par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) ou du respect du critère politique de Copenhague (Slovaquie et Lettonie en 1997, République tchèque en 2000 dans les évaluations de la Commission européenne) concernent des violations systématiques et à une large échelle de droits fondamentaux, et non le fonctionnement démocratique de ces Etats à proprement parler. La raison

principale nous semble relever de la difficulté, inhérente au concept même de démocratie et son corollaire de souveraineté du peuple (voir sur ce point notre seconde partie), de produire une évaluation extérieure, effective et légitime, du fonctionnement démocratique d'un Etat.

D'autre part, conséquence du principe de la primauté du droit communautaire ⁴¹, les règles communautaires d'organisation économique d'une société libérale priment sur les règles, d'origine nationale et non codifiées en droit communautaire, relatives au fonctionnement démocratique de la société. Ainsi le processus d'élargissement de l'UE favorise principalement le développement de la gouvernance économique par les institutions des Etats candidats, conformément aux principes du marché intérieur communautaire, prioritairement à un effort de développement et de consolidation démocratique des sociétés de ces Etats et de leurs institutions.

Ce déséquilibre se fait d'une part ressentir par la fixation de priorités législatives dans les Etats candidats, lesquelles correspondent aux attentes de la Constitution économique de l'Europe que constituent les traités communautaires tels qu'interprétés par la Commission ⁴², et d'autre part par l'allocation des ressources publiques, déjà globalement trop limitées par les contraintes économiques de la transition, à des réformes économiques, administratives et institutionnelles ⁴³ permettant de garantir le fonctionnement efficace de l'Etat de droit dans la perspective de la mise en œuvre des règles communautaires relatives au marché intérieur, plutôt que dans la perspective de répondre, comme devraient le faire des institutions dont la légitimité dépend des choix démocratiques de la population, aux aspirations prioritaires des citoyens. Certes, les évolutions institutionnelles et les règles juridiques conformes aux exigences du marché intérieur en particulier, et des traités fondateurs de l'Union européenne plus en général, ne sont pas contraires aux principes démocratiques. Aussi d'un point de vue formel, on ne saurait soulever de problème de compatibilité entre le processus d'élargissement de l'UE et la consolidation démocratique au sein des Etats candidats. Cependant, la dynamique politique particulière qu'induit l'exigence de reprise à marche forcée de l'acquis communautaire et les évolutions institutionnelles imposées par les exigences d'application effective des règles communautaires, toutes deux imposées de l'extérieur, ne paraissent pas propices à favoriser la consolidation démocratique.

2. Au delà de la stabilité démocratique, la consolidation démocratique

De l'examen rapide des processus d'élargissement du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, nous pouvons sans hésitation conclure qu'ils contribuent à la stabilité démocratique des Etats qui en ont « bénéficié », ou qui sont encore candidats à l'adhésion. Il n'est que de comparer la situation politique – et de la démocratie – dans les Etats les plus proches de l'adhésion à l'UE avec celle d'Etats qui restent fort éloignés de cet objectif pour constater que les premiers jouissent, en termes démocratiques et sur le plan de la stabilité institutionnelle et politique, d'une situation beaucoup plus enviable. Cette stabilité ou sécurité démocratique est un acquis de ces processus d'élargissement, qu'ils soient achevés ou en cours.

Il importe cependant de se demander si la consolidation démocratique découle « naturellement », sans effort particulier, de la sécurité démocratique. Ou s'il ne s'agit

pas d'un processus d'un autre ordre, impliquant une maturation des sociétés civiles et politiques des Etats concernés, que le processus d'élargissement ne nous paraît hélas pas être en mesure de favoriser.

A. Peut-on conjuguer élargissement et consolidation démocratique ?

Le terme « élargissement » a été utilisé tout au long de cette contribution, dans la mesure où il est entré dans le langage courant. Il convient cependant de rappeler qu'il signifie concrètement la possibilité offerte aux pays d'Europe centrale et orientale, ayant à la fin des années 1980 ou au début des années 1990 quitté l'orbite du socialisme réel, de rejoindre les institutions européennes, notamment et principalement l'Union européenne. Signalons cependant que cette signification largement acceptée ne correspond pas, loin s'en faut, à ce que le terme veut dire. Plus grave, le concept d'élargissement, que ce soit du point de vue de la langue ou de la « traduction » procédurale et institutionnelle qui lui a été donnée en Europe cette dernière décennie, apparaît en opposition fondamentale avec la consolidation démocratique des pays candidats à un tel élargissement.

En effet, ceux-ci ne sauraient être les sujets actifs de cet élargissement, terme qui signifie « action d'élargir, fait de s'élargir » ou « action de rendre plus ample, fait de s'étendre »⁴⁴. Ainsi ces pays peuvent au mieux être considérés comme le terrain sur lequel se fera l'élargissement ; à moins qu'ils n'en soient que l'objet. Mais en aucun cas, la perspective qu'induit cette terminologie, quelle que soit l'acception que l'on entend lui donner, ne permet à ces Etats de participer de manière active au processus. Ce ne sont pas les Etats candidats qui s'élargissent. C'est le caractère réflexif de cette action – c'est donc l'UE qui s'élargit – qui pose problème en termes de « consolidation démocratique ».

Le concept même de démocratie – en son sens libéral et pluraliste – est fondé, depuis Kant, sur l'autonomie tant individuelle que collective⁴⁵. Par autonomie, il convient d'entendre essentiellement le « droit de se gouverner par ses propres lois »⁴⁶ ; droit que ni les élites politiques ni la population des pays candidats à l'élargissement n'ont l'impression – pour dire le moins – de pouvoir exercer dans le cadre de la dynamique d'élargissement. Il est un fait que ce processus est largement dominé par l'exigence de la « reprise de l'acquis communautaire ». C'est-à-dire l'adoption – sans possible adaptation⁴⁷ et à un rythme défiant toute capacité d'intervention des représentants élus de la population en tant que législateur autonome – de l'énorme corpus de normes élaborés en un demi-siècle d'intégration communautaire.

Ainsi ne s'agit-il pas pour ces pays d'élaborer « leurs propres lois », mais d'intégrer des « lois » venues de l'extérieur. L'autonomie du législateur – c'est-à-dire des représentants démocratiquement choisis par les citoyens – apparaît ainsi bien limitée ; et l'important processus discursif qui fonde la légitimité des décisions en démocratie, plus encore dans une phase où celle-ci est en plein essor, ne trouve alors guère à s'épanouir. Il peut certes être avancé que l'autonomie du politique trouvera à s'exercer dans des secteurs autres que ceux couverts par l'acquis communautaire. A cela il doit cependant être rétorqué que le développement du champ d'intervention de la « loi européenne » – malgré l'introduction à Maastricht d'un « principe de subsidiarité » censé inverser le cours de l'évolution des relations entre sphère

communautaire et nationale – s'étend, directement ou indirectement, à des domaines toujours plus nombreux relevant du choix public. De plus, le processus d'élargissement/intégration (selon le point de vue auquel on se place) est à l'évidence une affaire à long terme; c'est donc pour encore un temps long que l'institution législative des Etats d'Europe centrale et orientale sera submergée par les exigences externes d'une intégration à l'UE.

Et de ce point de vue, nous nous trouvons à nouveau en tension avec l'une des prémisses d'une démocratie véritable. En effet, de l'autonomie kantienne découle que la légitimation des institutions démocratiques, dans une démocratie véritable et proprement consolidée, ne peut venir que de l'intérieur, des citoyens eux-mêmes. Or il est flagrant de constater que pour les dirigeants des Etats candidats à l'adhésion à l'UE, l'avis de la Commission européenne sur les progrès accomplis sur la voie de l'intégration, pèse tout autant – si ce n'est plus – que des facteurs de légitimité purement internes. Etant entendu qu'un « bon résultat » dans la course à l'UE est un solide argument électoral sur le plan interne. Mais ce déséquilibre flagrant entre les facteurs internes et externes de légitimation des politiques menées et des personnes qui les élaborent et les mettent en œuvre nous paraît porteur de danger et par là même en tension avec une véritable consolidation démocratique. D'autant que le rythme de l'élargissement ne dépend *in fine* ni des actions des dirigeants des Etats candidats, ni d'ailleurs de la Commission européenne elle-même. Ce seront les dirigeants des Etats membres – voire leurs populations respectives, ce que tout le monde semble redouter ⁴⁸ – qui co-décideront, avec les dirigeants et/ou les populations des Etats candidats. Espérons que cela n'induirait pas une « consolidation démocratique de choc ».

Doit-on pour autant craindre pour la démocratie? Considérer que le processus d'élargissement est porteur de plus de danger que d'espoir à l'aune du principe démocratique? C'est à cette question, somme toute quelque peu dérangeante, que nous allons tenter de répondre dans le dernier paragraphe de cette contribution.

B. Consolidation démocratique et stabilité démocratique : verre à moitié plein, ou vases communicants ?

Comme nous l'avons postulé et développé, l'évaluation de l'évolution démocratique nous paraît devoir être déclinée selon plusieurs registres. Il convient ainsi de distinguer clairement la stabilité démocratique de la consolidation démocratique. Et selon que l'on privilégie l'une ou l'autre de ces dimensions, le lien avec le processus d'élargissement n'aura pas la même signification.

Nous l'avons montré, et il est bon de le répéter, le processus d'élargissement des institutions européennes, en offrant une perspective et une direction aux Etats d'Europe centrale et orientale engagés dans une transition démocratique, constitue un vecteur renforçant indéniablement la stabilité (ou sécurité) démocratique. Les chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe réunis à Vienne en octobre 1993 ont raison d'affirmer : « Nous sommes résolu à faire plein usage du forum politique que constituent le Comité des ministres et l'Assemblée parlementaire pour favoriser, selon les compétences et conformément à la vocation de

l'Organisation, le renforcement de la sécurité démocratique en Europe»⁴⁹. C'est bien ce que peuvent légitimement espérer accomplir les organisations européennes.

De même, il est juste d'affirmer que «le lancement du processus d'élargissement inaugure une nouvelle ère en mettant définitivement fin aux divisions du passé. Le prolongement, à l'échelle du continent, du modèle d'intégration européenne est un gage de stabilité et de prospérité pour l'avenir»⁵⁰. Stabilité et sécurité, qui ne peuvent qu'être démocratiques.

De plus, il est correct de soutenir que la consolidation démocratique, qui intéresse notre réflexion, ne peut s'échafauder que sur des bases stables et sécurisées, correspondant à des institutions et une situation nationale et européenne garantissant la stabilité démocratique.

Ne pourrait-on alors pas se contenter de regretter que la consolidation démocratique – comprise comme le processus autonome interne à chaque communauté nationale de développement et de renforcement des pratiques démocratiques – soit quelque peu retardée par les contraintes de l'élargissement qui obèrent, en raison de la prééminence de facteurs externes de détermination et de légitimation des choix des décideurs, le développement des relations constituant le substrat de la démocratie entre les élites et les citoyens ? Mais considérer que quelque retard dans la consolidation démocratique n'est pas en soi un facteur préoccupant, conduisant à une remise en cause des acquis de la stabilité démocratique. Le processus d'élargissement de l'UE sous sa forme actuelle retarde la consolidation démocratique (perspective interne), mais favorise la stabilité démocratique (perspective européenne). Ce serait en quelque sorte le constat que le verre est à moitié plein, ce qui peut déjà être considéré comme un substantiel progrès.

Ou doit-on au contraire craindre que par un processus de *spillover* – si cher aux analyses politiques de l'intégration européenne – un déficit démocratique comparable, et même probablement plus sérieux⁵¹, à celui perçu au sein de l'Union européenne ne se déverse pour partie dans les Etats candidats. Au sein desquels, la démocratie étant tout juste stabilisée et toujours à consolider, il pourrait avoir un effet plus dévastateur et préoccupant que sur les «vieilles démocraties» des Etats membres. Et que donc plutôt que de se référer à la vision somme toute rassurante d'un seul verre en cours de remplissage, nous ayons plutôt à imaginer des vases communicants, système dans lequel les insuffisances constatées dans la consolidation démocratique pourraient à terme induire une diminution du niveau de stabilité démocratique.

Il ne s'agit certes pas de dresser des scénarios catastrophe. Nous tenons uniquement dans cette contribution à souligner que la consolidation démocratique n'est pas un produit dérivé du processus d'élargissement, tout au moins en son stade actuel. Au contraire, ce processus pourrait même, selon les vicissitudes de son évolution, se révéler comme sapant à moyen ou à long terme la stabilité démocratique. En effet nous l'avons vu, les facteurs de légitimation des choix des décideurs politiques des Etats d'Europe centrale et orientale sont essentiellement externes : satisfaction des conditions posées par les organisations européennes et reprise de l'acquis communautaire. La population n'est que marginalement appelée à adhérer ou à soutenir les décisions relatives à ces exigences de l'Europe. Celles-ci sont

essentiellement légitimées par la perspective d'une prochaine accession de chaque Etat candidat au statut de membre de l'UE.

Ce mode de légitimation fondé sur un différentiel temporel satisfait pleinement les élites politiques de ces pays candidats – il ne reproduit après tout que le schéma du mode de légitimation des décisions ayant existé sous le régime précédent, l'adhésion future à l'UE s'étant substituée à la réalisation future de l'idéal communiste – mais il ne favorise pas le renforcement du lien politique, propre à la démocratie, entre les citoyens et leurs représentants élus. Dans la mesure où l'adhésion de ces Etats à l'UE devient effective, cet écart devrait se résorber de lui-même et les gains apportés par la participation pleine et entière au système économique et politique de l'UE garantira d'une part la stabilité démocratique et permettra de l'autre d'envisager en des termes plus sereins la consolidation démocratique.

Si par contre et par malheur l'élargissement devait se perpétuer comme un processus s'étalant dans la durée – et donc tarder à se concrétiser par des adhésions – il est probable que l'impasse faite sur la consolidation démocratique ait à se payer cher. Le manque de légitimation interne des élites politiques et des décisions qu'ils ont prises pour leur pays pourrait alors avoir pour conséquence que même la stabilité démocratique se trouverait ébranlée.

Nous nous arrêtons à ces constats. Le lien entre élargissement et consolidation démocratique existe. La consolidation démocratique est loin d'être indifférente au processus d'élargissement; elle n'en est cependant aucunement un produit dérivé. Il s'agit de deux processus parallèles, en interactions et générateurs d'influences réciproques. Il convient ainsi, dans l'analyse de l'un comme de l'autre, de tenir compte de ces interactions dont l'importance et les effets, variables, doivent être mis en lumière. Ce que nous avons tenté de faire.

Notes

¹ C'est lors du premier Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe, tenu à Vienne les 8 et 9 octobre 1993, que ce concept de «sécurité démocratique» a été forgé et utilisé par deux fois dans la déclaration de Vienne, adoptée le 9 octobre 1993 par les chefs d'Etat ou de gouvernement des trente-trois Etats membres du Conseil de l'Europe (texte disponible sur le site du Conseil de l'Europe, <http://www.coe.fr/fr/std/vienne.htm>).

² Ceci est par exemple confirmé pour ce qui est de l'OTAN par le fait que la Turquie en est membre sans que cela soit dans ce cadre considéré comme un problème sérieux. Alors que dans le cadre de la demande d'adhésion de ce même pays à l'Union européenne, la Commission européenne estime : « même si les fondements d'un système démocratique existent en Turquie, le pays ne remplit toujours pas les critères politiques de Copenhague. Des lacunes graves subsistent dans le domaine des droits de l'homme et de la protection des minorités. La torture, si elle n'est pas systématique, reste une pratique répandue et la liberté d'expression est régulièrement limitée par les autorités. Le conseil national de la sécurité continue à jouer un rôle clé dans la vie politique. Même si certaines améliorations ont été apportées au niveau de l'indépendance du système judiciaire, le système des tribunaux d'exception demeure en place. Certains signes encourageants de démocratisation ont certes été enregistrés au cours des derniers mois. Le gouvernement et le Parlement ont œuvré de concert à l'adoption de certaines lois clés régissant la vie politique, le système judiciaire et la protection des droits de l'homme. Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de ces mesures, (...) » (*Rapport régulier de la Commission 1999 sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion*, Bruxelles, 13 octobre 1999, point i.4, p. 16-17). Au sein du Conseil de l'Europe, dont ce pays est membre depuis 1950, les écarts par rapports aux principes démocratiques sont régulièrement stigmatisés.

³ Il existe notamment un bureau pour les droits de l'homme et l'observation des élections démocratiques, institué en novembre 1990 par la charte de Paris et basé depuis 1992 à Varsovie.

⁴ Le processus sera formalisé par un engagement des Etats participants le 25 juin 1973.

⁵ Ce n'est qu'en décembre 1994 que les chefs d'Etats ou de gouvernement des Etats membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe décideront, lors d'un Sommet tenu à Budapest, de transformer cette Conférence (CSCE) en organisation (OSCE).

⁶ L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (composée d'élus issus des Parlements nationaux des Etats membres) note dans le même sens en 1995 : « Les diverses institutions européennes sont actuellement confrontées à un problème commun : l'accueil de nouveaux membres. (...) L'élargissement continu, notamment du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, constitue, de part et d'autre, une sorte de défi » (recommandation 1267 (1995) relative à la politique générale du Conseil de l'Europe, adoptée le 26 avril 1995 ; texte consultable sur Internet à l'adresse <http://stars.coe.fr/ta/ta95/frec1267.htm>).

⁷ Dans l'ordre chronologique, la Hongrie (1990), la Tchécoslovaquie – brièvement – et la Pologne (1991), la Bulgarie (1992), l'Estonie, la Lituanie, la Slovénie, la Slovaquie, la République tchèque et la Roumanie (1993), Andorre (1994), la Lettonie, l'Albanie, la Moldova, l'ERY de Macédoine et l'Ukraine (1995), la Russie et la Croatie (1996), la Géorgie (1999), l'Arménie et l'Azerbaïdjan (2001).

⁸ Au premier janvier 1995, l'Autriche, la Finlande et la Suède.

⁹ Dans la mesure où il s'agit de démocraties « occidentales » (même si le cas de la Finlande est de ce point de vue quelque peu particulier) au sein desquelles aucun processus de « transition démocratique » récent ou en cours n'avait été identifié. Nous utilisons cependant l'imparfait dans la mesure où le mécanisme particulier institué par la révision d'Amsterdam du traité sur l'Union européenne (voir ci-dessous) a inspiré certaines réactions des Etats membres de l'UE face à l'évolution démocratique de l'Autriche au début de l'année 2000.

¹⁰ Article 3, 1^{re} phrase, du statut du Conseil de l'Europe, ouvert à la signature à Londres le 5 mai 1949, *Série des traités européens*, n° 1.

¹¹ Formellement, la Grèce a préféré se retirer *in extremis* du Conseil de l'Europe, comme le lui permet l'article 7 du statut, plutôt que de voir la suspension de ses droits prévue par l'article 8 du statut, qu'allait inéluctablement voter le Comité des ministres le 12 décembre 1969, se concrétiser. La Grèce sera réadmise le 28 novembre 1974. Sur les procédures ayant conduit au retrait de la Grèce du Conseil de l'Europe, voir le compte rendu des événements et les analyses précises de Pierre MERTENS, « Les organes du Conseil de l'Europe et le concept de « démocratie » dans le cadre des deux affaires grecques », *RBDI*, 1971, p. 118-147.

¹² L'article 8 du statut du Conseil de l'Europe est élégamment rédigé comme suit : « Tout membre du Conseil de l'Europe qui enfreint gravement les dispositions de l'article 3 peut être suspendu de son droit de représentation et invité par le Comité des ministres à se retirer dans les conditions prévues à l'article 7. S'il n'est pas tenu compte de cette invitation, le Comité peut décider que le membre dont il s'agit a cessé d'appartenir au Conseil à compter d'une date que le Comité fixe lui-même ». Ce qui revient bien, le cas échéant, à une exclusion.

¹³ Composée de délégations d'élus issus des Parlements nationaux des Etats membres.

¹⁴ «Le Comité des ministres, avant d'inviter un Etat à devenir membre ou membre associé du Conseil de l'Europe conformément aux dispositions des articles 4 et 5 du statut, ou d'inviter un membre du Conseil de l'Europe à se retirer, conformément aux dispositions de l'article 8, consultera d'abord l'Assemblée consultative, conformément à la pratique actuellement suivie» (résolution statutaire adoptée par le Comité des ministres lors de sa 8^e session, en mai 1951).

¹⁵ Ce statut a été créé par l'Assemblée parlementaire par sa résolution 917 (1989), adoptée le 11 mai 1989. Celle-ci, «estimant qu'il est souhaitable de promouvoir sa coopération avec les assemblées législatives nationales de ces Etats (certains Etats d'Europe centrale et d'Europe de l'est), (...) décide de créer un statut d'invité spécial». L'assemblée s'autorise à octroyer ce statut «à des membres d'assemblées législatives nationales d'Etats européens non membres ayant manifesté leur intérêt et qui appliquent et mettent en œuvre l'acte final d'Helsinki et les instruments adoptés au cours des conférences de la CSCE, ainsi que les deux pactes internationaux des Nations Unies de 1966 relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels».

¹⁶ Article 3 du protocole additionnel de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

¹⁷ Dans sa résolution 1031 (1994) relative au respect des engagements pris par les Etats membres au moment de leur adhésion du 14 avril 1994, «l'Assemblée fait observer que *tous les Etats membres du Conseil de l'Europe sont tenus de respecter les obligations qu'ils ont souscrites aux termes du statut, de la convention européenne des droits de l'homme et de toutes les autres conventions auxquelles ils sont parties. Outre ces obligations, les autorités de certains Etats, devenus membres après l'adoption en mai 1989 de la résolution 917 (1989) relative à un statut d'invité spécial auprès de l'Assemblée parlementaire, ont pris en toute liberté, au cours de l'examen par l'assemblée de leur demande d'adhésion, des engagements particuliers sur des points concernant les principes fondamentaux du Conseil de l'Europe. (...) Tout manquement aux engagements librement consentis, s'il perdure, aura toutefois des conséquences.* A cette fin, l'Assemblée pourra utiliser les dispositions pertinentes du statut du Conseil de l'Europe et de son propre règlement, (...)» (c'est nous qui soulignons). Par cette formulation, l'Assemblée parlementaire tente de hisser le respect de ses engagements spécifiques consentis par les nouveaux Etats membres au même niveau que les principes fondamentaux mentionnés dans l'article 3 du statut. Pour une réflexion sur ces questions, voir l'article de Pierre KLEIN, «Les mécanismes de contrôle des engagements des Etats parties aux conventions du Conseil de l'Europe», *Revue de droit de l'ULB*, vol. 22, 2000-2, p. 97-122.

¹⁸ Directive n° 488 (1993) relative au respect des engagements pris par les nouveaux Etats membres, adoptée le 29 juin 1993.

¹⁹ L'Assemblée chargera en conséquence par cette directive sa commission des questions politiques de «veiller au respect des engagements pris par les autorités des nouveaux Etats membres». Cependant, devant le recours systématique à des adhésions «conditionnelles», l'ampleur de la tâche débordait cette Commission et l'assemblée crée en janvier 1997 une «commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe», plus couramment appelée «commission de suivi» (résolution 1115 (1997), § 4).

²⁰ Résolution 1031 (1994), § 6.

²¹ Avis 176 (1993) relatif à la demande d'adhésion de la Roumanie au Conseil de l'Europe, adopté le 28 septembre 1993.

²² Ainsi par exemple pour ce qui est de la Roumanie, une procédure de contrôle conformément à la directive 508 (1995) (laquelle systématise et organise le contrôle mis en place sur la base des résolutions 917 (1989) et 1031 (1994) ainsi que des directives 485 (1993) et 488 (1993)) a été instaurée suite à son adhésion. Le 24 avril 1997, par sa résolution 1123 (1997), «considérant que la Roumanie a respecté ses obligations et engagements les plus importants, l'assemblée décide de clore la procédure de suivi relevant de la directive 508 (1995)». Le même jour, elle informe par sa recommandation 1326 (1997) le Comité des ministres de sa décision de clore la procédure de contrôle.

²³ Pour ce qui concerne la Russie, l'Assemblée parlementaire avait interrompu l'examen de la demande d'admission en février 1995, en raison du conflit armé en Tchétchénie et des exactions qu'y commettaient les forces russes. En janvier 1996, parmi les engagements pris par les autorités russes figurent celui de traduire en justice les responsables avérés de violations de droits de l'homme (avis 193 (1996) du 25 janvier 1996, § 7.VII), ainsi que celui de «respecter strictement les dispositions du droit international

humanitaire, y compris en cas de conflit armé sur son territoire» (id., § 10.XXIV). Engagements qui ne seront bien évidemment pas respectés, ce qui conduira l'Assemblée parlementaire à demander au Comité des ministres du Conseil de l'Europe d'entreprendre la procédure de suspension de la Russie du Conseil de l'Europe, conformément à l'article 8 du statut, ainsi qu'aux Etats membres d'introduire, sur la base de l'article 33 de la convention européenne des droits de l'homme, un recours interétatique devant la Cour européenne des droits de l'homme en raison de violations massives de ces droits par les autorités russes dans le cadre du conflit tchétchène (recommandation 1456 (2000) du 6 avril 2000).

Pour ce qui est de l'Ukraine, le non-respect des engagements pris lors de l'adhésion a conduit l'Assemblée parlementaire à envisager également de demander la mise en œuvre de la procédure de suspension prévue par l'article 8 du statut par ses résolution 1244 (2001) et recommandation 1513 (2001) du 26 avril 2001. Ces menaces de sanctions sont à ce jour restées sans suite, le délai fixé à la session de juin 2001 de l'Assemblée parlementaire dans la résolution 1244 est échu, sans résolution des difficultés, ni mise en œuvre de sanctions.

²⁴ Suspension du droit de vote de la délégation parlementaire russe à l'Assemblée, le 6 avril 2000 (selon un communiqué de presse diffusé par le service de presse du Conseil de l'Europe, daté du 6 avril). Selon nos informations, la délégation russe se serait elle-même retirée des débats suite au vote de la recommandation 1456 (2000) ; dans la confusion, le vote de suspension n'aurait pas eu lieu. Aucun acte de l'Assemblée parlementaire décidant cette suspension n'a pu être trouvé. Par contre, lorsqu'une délégation russe s'est présentée en janvier 2001 pour participer à la nouvelle session de l'Assemblée et que « les pouvoirs de la délégation de la Fédération de Russie ont été contestés pour des raisons substantielles liées au conflit en République tchétchène » par certains membres de l'Assemblée parlementaire, l'Assemblée, bien qu'elle reste « gravement préoccupée par la situation des droits de l'homme en République tchétchène », « estime néanmoins que la délégation parlementaire russe mérite d'avoir une nouvelle chance de prouver qu'elle est désireuse – et capable – d'exercer une influence afin d'améliorer la situation en République tchétchène ». En conséquence, elle « décide de ratifier les pouvoirs de la nouvelle délégation russe » (résolution 1241 (2001) du 25 janvier 2001).

²⁵ Ainsi, alors que le droit de vote de la délégation russe à l'Assemblée est suspendu, « l'Assemblée déplore – et considère comme une violation de la liberté d'expression – le fait que l'Assemblée fédérale russe ait empêché les membres individuels de la délégation parlementaire russe qui auraient voulu participer à la partie de session de juin de le faire, comme ils en ont le droit, (...) ». De même, « l'Assemblée exprime son souhait que l'Assemblée fédérale russe utilise son influence de manière active et substantielle afin d'améliorer la situation des droits de l'homme en République tchétchène, (...) » (résolution 1221 (2000) du 29 juin 2000, § 16 et 17).

²⁶ Une contribution importante de l'élargissement du Conseil de l'Europe à la consolidation démocratique est le rôle du CPLRE qui, depuis 1990, organise des observations des processus électoraux au niveau local, sur le fondement de l'article 3 § 2 de la charte européenne de l'autonomie locale (STE, n° 122), lequel précise « Ce droit (défini au § 1 de cet article comme « le droit de régler et de gérer, dans le cadre de la loi, sous leur propre responsabilité et au profit de leurs populations, une part importante des affaires publiques ») est exercé par des conseils ou assemblées composés de membres élus au suffrage libre, secret, égalitaire, direct et universel et pouvant disposer d'organes exécutifs responsables devant eux. Cette disposition ne porte pas préjudice au recours aux assemblées de citoyens, au référendum ou à toute autre forme de participation directe des citoyens là où elle est permise par la loi. » Pour une présentation de l'importance de cette action du CPLRE et de la charte européenne de l'autonomie locale sur le développement de la démocratie dans les pays d'Europe centrale et orientale, voir les *Actes de la conférence à l'occasion du 10^e anniversaire de la charte européenne de l'autonomie locale*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe (coll. études et travaux, n° 50), 1997, ainsi que notre article « L'importance de la charte en Europe », in Philippe DE BRUYCKER, *L'avenir des communes et provinces dans la Belgique fédérale*, Bruxelles, Bruylant, 1997, p. 107-136.

²⁷ « Rapport au bureau de l'Assemblée de la Commission *ad hoc* pour l'observation des élections législatives en Azerbaïdjan », Doc. 8918, 22 décembre 2000, § 45 et 46. Le rapport de la mission d'observation de l'OSCE de ces mêmes élections corrobore ces constats (et les deux délégations d'observateurs ont rendu public à Bakou le 6 novembre un communiqué de presse commun).

²⁸ Ainsi par exemple dans sa résolution sur la tentative de coup d'Etat en Espagne du 13 mars 1981, le Parlement européen « rappelle solennellement qu'un régime de démocratie parlementaire pluraliste et le

respect des droits de l'homme constituent la condition de l'accession et de l'appartenance de tout pays à la Communauté européenne» (*JOCE*, n° C 77, 6 avril 1981, p. 86). Voir également pour une analyse du rôle des CE dans la consolidation démocratique, l'article de Basilios TSINGOS, «Underwriting Democracy: The European Community and Greece», in Laurence WHITEHEAD, ed., *The International Dimensions of Democratization. Europe and the Americas*, Oxford University Press, 1996, p. 315-355.

²⁹ Ces critères énoncés en 1993 serviront à partir de 1997, suite aux conclusions du Conseil européen de Luxembourg, à la Commission européenne de point de repère pour évaluer les progrès vers l'adhésion effectués par les Etats candidats.

³⁰ Conclusions de la présidence du Conseil de Copenhague, § 1.13, *Bull. CE*, 6-1993, p. 13.

³¹ Conclusions de la présidence du Conseil de Luxembourg, § 25, *Bull. CE*, 12-1997, p. 11.

³² Ainsi d'une manière générale et à l'exception de quelques situations particulières (par exemple la situation de certains groupes minoritaires dans le *Rapport régulier 1997 de la Commission sur la Lettonie* (Russes) ou le *Rapport régulier 2000 de la Commission sur la République tchèque* (Roms)), la Commission considère que ce critère est rempli de manière satisfaisante par tous les Etats candidats.

³³ Conclusions de la présidence du Conseil de Copenhague, § 1.13, *Bull. CE*, 6-1993, p. 13.

³⁴ Conclusions de la présidence du Conseil de Luxembourg, § 25, *Bull. CE*, 12-1997, p. 11.

³⁵ Conclusions de la présidence du Conseil de Luxembourg, § 35, *Bull. CE*, 12-1997, p. 10.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Suivant en cela les propositions formulées par la Commission dans le cadre de sa communication «Agenda 2000» (*Bull. CE*, 7/8-1997). Il existe en réalité trente et un chapitres, mais les deux derniers («institutions» et «divers») ne sont au stade actuel pas encore «ouverts» et constitueront en fait l'ultime étape de la négociation d'adhésion/élargissement.

³⁸ Conclusions de la présidence, § 16, *Bull. CE*, 6-2000, p. 9.

³⁹ Article 6 du traité sur l'Union européenne tel que modifié par le traité d'Amsterdam (originellement article F du TUE).

⁴⁰ Nous séparons la question du respect des droits de l'homme et libertés fondamentales, lesquels sont énoncés en un catalogue clair dans la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (STE, n° 5) à laquelle tous les Etats membres de l'UE – et du Conseil de l'Europe d'ailleurs – sont parties, et dont la CJCE assure, conformément aux dispositions combinées de l'article 6 § 2 et 46, lettre d du traité sur l'Union européenne.

⁴¹ Ce principe a été dégagé à partir du traité instituant la CEE par la Cour de justice des CE dans un célèbre arrêt de 1963 (*Costa c. ENEL*, aff. 6/64, *Rec.*, p. 1144); ce principe a pour effet de faire primer toute règle communautaire – lesquelles sont essentiellement relatives au droit économique – sur le droit national, y incluses les règles relatives au fonctionnement démocratique de l'Etat.

⁴² Il ne s'agit pas là d'une critique de la Commission. Il convient de rappeler que celle-ci n'a pas de compétences propres, mais uniquement des compétences d'attribution, dont la principale est de veiller à la stricte application des traités communautaires (211 TCE) et non, il convient de le noter, du TUE. Quant au rôle de la Commission dans ce processus, c'est celui que lui ont confié les Etats membres, en particulier via les conclusions de Conseils européens successifs.

⁴³ Voir sur cette question institutionnelle les travaux intéressants réalisés dans le cadre du programme conjoint OCDE – Commission européenne, intitulé SIGMA. Notamment les SIGMA Papers, n° 23, *Preparing Public Administrations for the European Administrative Space*, Paris, OECD, 1996 et n° 26, *Sustainable Institutions for European Union Membership*, Paris, OECD, 1998.

⁴⁴ *Petit Robert*. Pour une brève réflexion sur cette utilisation du terme d'élargissement et ses possibles significations pour les différents acteurs, voir notre article «Elargissement», *Vu d'ici* (revue trimestrielle du ministère de la Communauté française de Belgique), n° 4 (été 2001), p. 11-13.

⁴⁵ Pour une présentation étonnamment claire de l'interrelation entre les deux éléments de l'autonomie, leur origine philosophique et leurs conséquences actuelles, voir Jürgen HABERMAS, *Droit et démocratie* (trad.), Paris, Gallimard, 1997, p. 97-120.

⁴⁶ *Petit Robert*.

⁴⁷ La Cour de justice des Communautés européennes a dégagé des articles 220 et 234 TCE le principe d'application uniforme du droit communautaire, lequel exige que les «traductions» par des dispositions dans les ordres juridiques nationaux des prescrits du droit communautaire conduisent à un

résultat identique, sur le plan juridique, dans chaque Etat membre. Ce principe s'applique à la reprise de l'acquis communautaire par les Etats candidats.

⁴⁸ Voir les commentaires dans la presse européenne et internationale du 4 et/ou du 5 septembre suite à la proposition de G. Verheugen (le commissaire européen en charge de l'élargissement) de soumettre au référendum dans les Etats membres les décisions d'élargissement.

⁴⁹ Déclaration de Vienne, adoptée le 9 octobre 1993 par les chefs d'Etat ou de gouvernement des trente-trois Etats membres du Conseil de l'Europe (texte disponible sur le site du Conseil de l'Europe, <http://www.coe.fr/fr/std/vienne.htm>).

⁵⁰ Conclusions de la présidence du Conseil européen de Luxembourg, § 1.2., *Bull. UE*, 12-1997, p. 8.

⁵¹ En effet, pour ce qui est des Etats membres de l'UE, la perte d'autonomie décisionnelle du politique national, génératrice d'une grande part de cette perception d'un déficit démocratique, est compensée par la participation des responsables politiques nationaux (principalement les membres du gouvernement) au processus décisionnel communautaire (au sein du Conseil). Compensation qui n'existe pour l'instant pas pour les Etats candidats, alors que la perte d'autonomie décisionnelle est déjà effective, conséquence de la reprise et de la mise en œuvre, préalablement à l'adhésion, de l'acquis communautaire.

Du parti unique à la particratie

Daniel BARBU

Dans une définition d'une rigueur et d'une subtilité toutes scolastiques, Giovanni Sartori explique que la démocratie n'implique pas que le peuple ait toujours raison mais que c'est le peuple qui a le droit de se tromper ¹. Ce qui revient à dire que, en démocratie, le peuple peut faire un mauvais choix, pourvu qu'il le fasse de manière libre (*free*) et juste (*fair*). Mais, selon la phrase bien connue, «le peuple ne peut décider avant que quelqu'un ne décide qui est le peuple» ². Car du point de vue juridique, surtout du point de vue du droit électoral, les peuples n'ont pas une existence naturelle. Ce sont toujours les législateurs qui établissent tant la composition du peuple que les conditions de la manifestation politique légale de sa volonté; et ils le font dans le but de s'établir eux-mêmes de manière légitime. Ainsi, la construction politico-juridique du peuple est-elle à la fois une opération qui précède l'exercice de la démocratie et la finalité même de cet exercice démocratique.

Le peuple ne peut se connaître, dans l'identité à soi-même qui s'appelle volonté générale, qu'à travers le processus de la représentation. Le paradoxe hobbesien de la représentation réside dans la disparition immédiate du corps politique au moment même de son unification dans un corps représentatif. Ou, dans la formulation théologique de Carl Schmitt, la représentation rend le peuple simultanément absent et présent ³. La société des hommes, en tant que rassemblement pluriel et conflictuel, se doit de mourir afin de faire naître un corps représentatif qui a le devoir et le droit de ressusciter le peuple à travers une définition positive et indivisible, coulée dans le moule du langage juridique. Dans cette disparition, le peuple garde-t-il l'entière disposition de lui-même? Les représentants qui se donnent pour tâche de retrouver par un biais normatif le peuple qui s'est incarné en eux, peuvent-ils se tromper et en ont-ils le droit?

Lors des élections, c'est-à-dire à l'heure de sa disparition et de son assumption politiques, le peuple a le droit de se tromper sur des personnes ou de faire de

mauvais choix. En revanche, les représentants du peuple ont-ils le droit d'avoir tort sur la nature précise de leur peuple? Certainement pas. Car il ne suffit pas que les représentants pensent le peuple et en fassent le sujet de leurs débats: dans leur corps, celui-ci doit se voir et se concevoir ⁴. La représentation nationale ne donne pas seulement un visage au peuple, elle lui rend la vie au titre de communauté politique structurée.

Tel me paraît être l'enjeu théologico-politique de la démocratie représentative. Est-il de mise dans les démocraties récentes de l'Europe centrale et orientale? Le savoir des procédures démocratiques et la mécanique représentative sont d'ores et déjà matière du droit. L'Etat post-communiste est-il pour autant un Etat de droit? Voilà les questions auxquelles je vais essayer de fournir quelques éléments de réponse.

Dans les sociétés occidentales, le processus accéléré de démocratisation – compris comme un élargissement des procédures démocratiques du domaine de la participation politique vers celles de la décision économique et du partage social – est légitimé par la logique même de la démocratie formelle, sinon par les exigences de la démocratie substantielle. Autrement dit, les sociétés démocratiques sont en quelque sorte condamnées à devenir de plus en plus démocratiques parce qu'elles le sont déjà. Le cercle de la légitimation se montre donc vicieux. En revanche, à l'Est, la démocratie n'est pas le produit d'un choix collectif, mais le résultat – espéré, mais presque inattendu – d'une défaite, celle du communisme comme idéologie et comme pratique de gouvernement. Aujourd'hui, les sociétés d'Europe centrale et orientale sont démocratiques, dans la majorité des cas, justement parce qu'elles ne l'étaient pas il y a dix ans. En 1989-1990, la démocratie est issue de son contraire, le totalitarisme. A ce titre, le cercle de la légitimation est plutôt vertueux. Mais pas pour autant démocratique. Puisqu'il ne s'agit pas d'une légitimation démocratique de la démocratie. A l'exception de la Roumanie, où s'est opérée une disparition de type révolutionnaire, le totalitarisme a monté son décès historique sous forme de retraite négociée avec des partenaires sociaux et politiques qu'il a lui-même soit identifiés, soit suscités, sinon inventés de toutes pièces ⁵.

Paradoxalement, le communisme est mort pour avoir atteint tous ses buts. Tous sauf le plus important: assurer la survie de la fonction politique comme lien social privilégié. L'effondrement des régimes totalitaires en Europe centrale et orientale, considéré en tant que processus historique, peut s'interpréter, avant tout, comme l'échec d'un projet politique. Le communisme – en faisant abstraction de ses effets pervers en matière de répression des différences et des élites ou de suppression des libertés publiques et des droits civiques – était le plus ambitieux programme rationnel d'urbanisation, d'industrialisation et de promotion sociale de l'histoire des pays de la région.

Jusqu'ici, on l'a jugé, de l'extérieur, comme un rival de la démocratie et, de l'intérieur, comme un oppresseur de la démocratie. Or, ce jugement comparatif – communisme *versus* démocratie – ne saurait nous livrer ni ce que le communisme avait représenté au niveau de ses pratiques de gouvernement et de soumission des hommes, ni la manière dont il survit encore, dans le creux de la mémoire collective, après avoir pris son congé historique. Après bilan, le totalitarisme communiste serait avant tout une entreprise globale de mobilisation sociale autour d'un projet politique.

Les sociétés de l'Est et du Centre de l'Europe se sont finalement séparées du communisme non parce que c'était un projet mal formulé ou mal appliqué mais au moment où elles se lassèrent de participer à tout projet politique global, à toute politique de société. La grande transformation de 1989 devrait dès lors être considérée comme un phénomène profondément hétéronome car elle ne fut ni accompagnée d'une mobilisation sociale, ni investie dans un projet politique ⁶. Le changement de régime fut peut-être souhaité à titre individuel, mais certainement subi au niveau collectif.

La chute des régimes communistes légua donc aux sociétés de l'Europe centrale et orientale une mission redoutable : partir à la recherche du peuple, voire ressusciter la nation comme projet politique à la fois successoral et alternatif par rapport à « la nation socialiste sans classes ». La tâche est difficile car, un peu partout en Europe centrale, orientale et du Sud-Est, les sociétés se sont repliées sur des valeurs de facture ethnique. Certes, la renaissance de la mémoire collective, de la dignité des peuples, des identités linguistiques et culturelles est en soi un phénomène compatible avec les pratiques démocratiques. Les peuples ont droit à leur histoire et à leur destin. Mais l'histoire en tant que telle n'est pas un projet politique. Alors que la nation démocratique fondée sur les droits civiques et les libertés publiques constituerait par excellence un tel projet. Sans doute, les peuples, en tant que communautés de vie, de traditions, de langue, de culture, parfois aussi de religion, non seulement précèdent la nation, mais l'accompagnent et la renforcent à travers le tissu associatif de la société civile. La nation, en tant qu'elle pose le politique comme substance fondamentale du lien social et procède à une transfiguration juridique de la personne, est un projet universel. Elle convient donc à tous les peuples et n'est incompatible avec aucune histoire.

Une fois sortis du totalitarisme, les acteurs politiques légataires se sont trouvés confrontés, simultanément, à deux tâches politico-juridiques apparemment complémentaires mais, en fait, contradictoires : donner du sens à la citoyenneté démocratique par la mise en place de l'Etat de droit et gérer la transition vers l'économie de marché. Car fonder l'Etat de droit, c'est pallier une insuffisance politique du totalitarisme, tandis qu'instaurer l'économie de marché c'est toucher aux acquis sociaux du communisme. D'une part, la transition démocratique tend à limiter le pouvoir par le droit et à imposer l'égalité devant la loi. En même temps, le pouvoir face aux objectifs d'exception que pose la transition a besoin d'un Etat capable de décider, voire d'un Etat qui puisse à tout moment se sentir libre par rapport à la norme de droit. L'ancien Etat totalitaire et dirigiste, investi aujourd'hui de la mission de devenir, à la fois, un Etat de droit et un Etat gestionnaire de la transition, se trouve dans la situation paradoxale de devoir être, en même temps, lié et délié par le droit.

En Roumanie par exemple, la transition a toujours été conçue comme un état d'exception. Depuis 1991, la plupart des actes législatifs sont des ordonnances d'urgence édictées par les gouvernements. La Cour constitutionnelle elle-même n'a pas tardé à entériner juridiquement cette pratique. Dorénavant, la transition comme état d'exception est le résultat non seulement d'une pratique politique mais aussi d'une interprétation juridique. Ce caractère exceptionnel de la transition, vue partout à l'Est avant tout comme un processus d'ordre économique, n'est-il pas à l'origine

d'un certain oubli du droit par le droit même, défaillance de la mémoire derrière laquelle se cachent les anciennes ambiguïtés du droit public totalitaire ? Les défis de la transition, approchée surtout en tant qu'objectif économique, appellent, semble-t-il, en raison des risques que présente la restructuration de l'économie centralisée, un agencement des pouvoirs à même de réduire sinon d'effacer l'imputabilité des choix. Car, les risques sociaux de la transition étant énormes, aucun acteur n'est prêt à en assumer ouvertement la responsabilité.

La dissolution du totalitarisme dans la transition devait donc passer par une procédure de légitimation démocratique ancrée dans le droit afin de rendre socialement acceptable l'injustice de la privatisation des biens publics, jugée indispensable au retour du capitalisme qui est l'objectif économique et social avoué du post-communisme. Le pluralisme politique et les élections libres représentent les deux volets de cette procédure de légitimation de la disparition du communisme. En effet, les partis uniques n'ont pas été chassés du pouvoir de manière démocratique, par la volonté librement exprimée des sociétés concernées, mais suite à des négociations politiques dans le cadre desquelles les communistes se sont donné eux-mêmes des interlocuteurs. Les sociétés est-européennes ont été appelées à consacrer par des rites électoraux le fait accompli et non à juger de son opportunité ou de son utilité.

Le post-communisme s'est donné un droit et des lois électorales avant d'être légitimé par une consultation populaire. La représentation proportionnelle – largement préférée en Europe centrale et de l'Est ⁷ –, voire la médiation de la représentation à travers les partis limitent encore le caractère « démocratique » du scrutin parce que non seulement la loi régleme les *conditions* de l'exercice du vote, comme c'est le cas dans la mécanique majoritaire, mais elle établit aussi le *critère* des élections. Le scrutin de liste sans vote préférentiel auquel la plupart des pays post-communistes ont fait appel donne aux appareils de parti une influence considérable sur le déroulement du processus électoral. Le développement des partis de type léniniste – pourvus d'états-majors autoritaires et de militants disciplinés, partis au sein desquels la décision est prise au sommet avant d'être transmise, par voie hiérarchique, aux échelons inférieurs – se trouve ainsi encouragé. Concrètement, le scrutin proportionnel tend à remplacer la démocratie représentative par une *démocratie des partis* ⁸. Dans certaines sociétés comme en Italie ou en Belgique, ce dernier type de démocratie s'est identifié à la *partitocratie*, c'est-à-dire à une forme de gouvernement où les partis détiennent le monopole absolu du personnel, des ressources et des politiques gouvernementales ⁹.

Tout comme la proportionnalité impose, en règle générale, le gouvernement de coalition, l'existence de la *partitocratie* demande impérativement que le choix des partis appelés à participer au gouvernement ne soit pas orienté vers la mise en pratique de certaines politiques (*policy-based perspective*) au moyen de la répartition des ministères conformément aux intérêts spécifiques de chaque parti, mais vers l'acquisition des fonctions (*office-seeking perspective*), chaque parti tâchant de tirer le profit maximum de l'algorithme de répartition des ministères et des autres fonctions publiques ¹⁰. C'est que la mise en pratique des politiques court constamment le risque de l'échec, tandis que l'acquisition des fonctions est une source intarissable d'influence et de complexités.

Le modèle *office-seeking* du comportement partisan s'inspire d'un raisonnement d'ordre économique : les partis essayent d'obtenir le maximum de fonctions et de temps possible pour un investissement humain minimum, étant entendu que le désir de remplir une fonction ne prélude pas toujours à la mise en pratique d'une politique ¹¹. Les fonctions ne sont pas convoitées par un parti pour confier à ses cadres les plus compétents la réalisation d'objectifs stratégiques d'intérêt national mais pour consolider sa position politique grâce à ses militants les plus fidèles.

La *partitocratie* ne se réduit pas au contrôle qu'un parti ou une coalition exerce sur l'exécutif et sur le législatif. Elle signifie, dans une égale mesure, une colonisation de la société économique (régies autonomes, fonds de propriété, banques, industries d'Etat) par le parti ou la coalition en cause, c'est-à-dire un transfert systématique et continu des décisions politiques dans des sphères non politiques.

Car c'est seulement dans un régime politique dominé autoritairement par les partis (*Parteienstaat*) ¹², que la distribution partisane des ressources publiques peut être socialement légitimée. Le clientélisme partisan représente une manière de répondre à un besoin social, le besoin de rendre l'Etat plus proche des citoyens, de le transformer d'objet symbolique en une pratique sociale engageant un nombre aussi grand que possible de personnes et de collectivités. Effectivement, le clientélisme que la *partitocratie* engendre suppose, à côté d'un partage des ressources au sein d'une oligarchie partisane suivant des critères préférentiels, un effet secondaire de redistribution économique en faveur de groupes sociaux relativement larges comme ceux participant à l'économie informelle, estimée en Roumanie à 40% du PIB, ou de groupes engagés dans les industries d'Etat et l'agriculture abondamment pourvues en subventions et en immunités fiscales.

La survie d'un secteur public de taille, administré directement ou indirectement par le gouvernement, a donné l'impression que ce serait l'économique même qui constituerait le combustible du politique. Ce dernier apparaît ainsi comme indissolublement lié au facteur économique et presque indépendant de l'ordre juridique, bien que dans une démocratie libérale le dialogue entre l'économie et la politique ne puisse avoir lieu que par l'entremise du droit. En Roumanie, le gouvernement se sent obligé de *répondre* aux demandes de la société, sans être *responsable* devant la loi. Il est ainsi tenu de satisfaire, en l'absence de responsabilité ministérielle, les exigences concrètes des secteurs sociaux qui l'ont soutenu lors des élections ¹³. Pour faire bref, la nature des obligations du gouvernement est socio-économique, et non juridique.

C'est justement pour éluder l'imputabilité – juridique et symbolique – à laquelle le scrutin majoritaire risque de donner lieu, que l'on a recours au scrutin de liste. En se fondant sur une légitimité électorale de nature proportionnelle, la *partitocratie* procède à une «déjuridisation» de l'Etat qui devient une pratique des partis et de leur clientèle sociale. L'Etat ne fonctionne pas, dans un régime politique de ce genre, comme l'*ensemble* des institutions et des normes de droit, mais comme un *assemblage* variable des partis qui se disputent le pouvoir. «L'Etat c'est nous», pourraient dire les partis. Dans le régime politique roumain des années quatre-vingt-dix, par exemple, la souveraineté est en fait confisquée par les partis, qui se placent ainsi au-dessus de la loi dans la mesure où, disposant du contrôle absolu du parlement et du gouvernement,

ils *font* et *disent* la loi, y compris la loi réglementant leur organisation et leur fonctionnement.

Le fait que, durant cinq décennies, les sociétés d'Europe centrale et orientale furent gouvernées par des partis uniques situés *de facto*, sinon parfois même de droit, *supra legem*, a engendré un processus global de «déjuridisation» de la politique. Après l'écroulement du totalitarisme, la politique a continué à échapper au droit. Au contraire, la politique s'approprie souvent le droit, comme en Roumanie. Le rapport établi entre le politique et le juridique y semble paradoxal. D'abord, parce que les politiques publiques sont conçues en termes législatifs, ensuite parce que la norme de droit continue à être fondée de manière idéologique. Le droit lui-même est notamment posé comme légitimation des actes de gouvernement, il est une sorte de contenu en trompe-l'œil des politiques publiques. La fonction du droit serait de la sorte moins de fonder l'Etat de droit que de légitimer le politique et les politiques. C'est ainsi que, mis devant l'échec de ses politiques de réforme, le gouvernement de Victor Ciorbea se justifia en janvier 1998 en montrant que, durant douze mois, il avait produit environ mille cinq cents actes normatifs. Selon l'analyse du premier ministre, c'était une preuve indiscutable de son bon fonctionnement et de l'efficacité de son cabinet.

Le privilège unique de légiférer de manière souveraine l'autoreproduction explique sans doute que les formations politiques est-européennes préfèrent le système multi-partisan engendré par la représentation proportionnelle et le risque subséquent des coalitions. Le scrutin majoritaire et la mécanique élémentaire de l'alternance, théoriquement profitable aux deux premiers partis, impliquent un risque encore plus grand : l'exclusion périodique et alternative du pouvoir et de l'exploitation des ressources publiques. La négociation de l'allocation de ces ressources, même quand la confiance réciproque fait défaut, est nettement préférable à une absence de la table des négociations.

Le paradoxe des *partitocraties* est que les électeurs sont appelés à désigner un corps souverain collectif censé, dès qu'une majorité s'est dégagée en son sein, déléguer de façon immédiate la souveraineté effective au pouvoir exécutif, et, par ce fait même, au parti d'où celui-ci est issu. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, dans les sondages d'opinion d'Europe centrale et orientale, dans l'échelle d'appréciation des institutions, le parlement occupe – entre 1991 et 1996 – toujours la dernière place avec un pourcentage variant entre 7% et 29% d'opinions bonnes et très bonnes ¹⁴. L'autorité normative des représentations nationales paraît extrêmement fragile dans la pratique constitutionnelle et, le plus souvent, y compris en Roumanie, le parlement se contente d'approuver, avec plus ou moins d'enthousiasme, les initiatives législatives du gouvernement. A l'évidence, pour la plupart des citoyens des sociétés post-communistes, le parlement n'a pas d'«activité» réelle, il ne *fait* rien de concret et d'utile.

Au demeurant, la tâche principale d'un régime politique n'est pas d'organiser périodiquement des consultations populaires, mais d'assurer le gouvernement de la cité. Une démocratie électorale n'est pas nécessairement une démocratie gouvernable. L'essence du régime démocratique ne s'épuise pas dans la présence des citoyens dans les isolements, comme si leur mandat était de nature «antique», en quelque sorte, au sens où ils seraient censés instituer, chaque fois, un régime politique meilleur que le

précédent. Autrement dit, les citoyens seraient invités périodiquement non à désigner leurs magistrats, mais à se mettre en quête du « bon » régime politique. Entendue au sens strictement électoral, la démocratie serait une entreprise aristotélicienne de classification et de hiérarchisation des régimes, fondée sur la pleine rationalité et la capacité de choix qu'ont les citoyens en tant qu'« animaux politiques ».

Le choix rationnel est toutefois loin d'être le trait dominant du processus électoral. Le vote n'est presque jamais le résultat d'un calcul purement rationnel, d'une conviction fondée sur un effort systématique de connaissance et formulée au moyen de principes clairs. Le vote est plutôt le produit d'une croyance, d'une disposition qui n'exige pas nécessairement la manifestation de l'intelligence politique des électeurs ¹⁵. Le vote n'est pas une recherche de la vérité, mais un geste de liberté.

C'est pourquoi les scrutins, quelque libres et corrects qu'ils soient, ne sont pas capables de liquider ou de fonder des régimes politiques. Ils ne font que confirmer, consolider ou, au contraire, désavouer et congédier des politiques et leurs promoteurs. Les élections ne constituent pas une mise en place cyclique d'un ordre politique de plus en plus rationnel, supérieur au précédent, mais une modalité de manifester, dans un cadre institutionnel d'où la violence a été évacuée, l'incertitude dans la capacité de la raison de trouver des solutions politiques pour résoudre les problèmes de la société. A travers son mécanisme croisé d'équilibre et de contrôle institutionnel tel qu'il a été conçu par les pères de la Constitution américaine, la démocratie représentative est justement la manifestation du manque de confiance dans la capacité naturelle des citoyens d'être unanimement animés par la vertu que nourrit la conviction dans la supériorité rationnelle du bien commun sur les intérêts particuliers ¹⁶.

Car, si les actes d'un gouvernement étaient toujours rationnels et si les citoyens vivant sous l'autorité du gouvernement en cause agissaient tout aussi rationnellement que leurs gouvernants, les élections ne constitueraient qu'une forme protocolaire de célébrer le triomphe social de la raison. Or, c'est justement de cette manière qu'avaient lieu les élections dans les régimes totalitaires où le vote représentait la liturgie suprême du culte du socialisme scientifique. Le parti unique proposait les politiques les plus efficaces et les candidats les plus compétents parce que ses choix étaient guidés par ce que l'on considérait comme un calcul rationnel du développement qui suivait le sens même de l'histoire. La société s'avérait à son tour capable de comprendre le caractère scientifique prouvé de la mission du parti au moyen du vote unanime exprimé au bénéfice de ses politiques et des candidats que celui-ci proposait. Si la raison déterminait réellement et à titre exclusif les comportements politiques, alors les consultations électorales deviendraient irrationnelles, comme elles l'étaient en fait à l'époque du communisme.

Les élections représentent justement le signe de l'impuissance manifeste de la raison de rendre compte de la rationalité sociale des politiques, sinon de la politique elle-même. C'est pourquoi la fonction de la démocratie représentative n'est pas de sélectionner les meilleures politiques, mais d'engendrer des oligarchies partisans.

Parce que la finalité des élections ne porte pas sur la *décision*, mais sur l'*action*. Ce que désirent avant tout les citoyens, ce n'est pas que les parlementaires qui votent prennent les meilleures décisions, mais que les gouvernements institués par ces parlementaires agissent de la meilleure façon. Comment le gouvernement agira,

partant de quels principes et de quels calculs, ce sont des faits dépourvus d'intérêt pour la majorité des électeurs. Or, précisément ce *comment* relève du domaine de compétence du législatif. C'est au parlement de décider de la manière et des moyens financiers et juridiques de l'action du gouvernement. Il semble en revanche évident que l'autorité normative des représentations nationales est extrêmement fragile dans la pratique constitutionnelle et que, le plus souvent, y compris en Roumanie, le parlement se contente de donner son aval, plus ou moins enthousiaste, aux initiatives législatives du gouvernement. Il proclame ainsi son ignorance invincible en matière de distinction démocratique entre les pouvoirs publics.

Ce qui compte finalement dans le processus électoral, c'est précisément le vote en lui-même, compris comme un raisonnement de la liberté, selon la formule de Montesquieu : « Dans une nation libre, il est très souvent indifférent que les particuliers raisonnent bien ou mal ; il suffit qu'ils raisonnent : de là sort la liberté, qui garantit des effets de ces mêmes raisonnements »¹⁷. Bon ou mauvais, rationnel ou irrationnel, l'acte électoral produit des effets de liberté et protège contre les excès de la raison, surtout de la raison d'Etat formulée par les partis, parce qu'il institutionnalise l'incertitude au niveau des oligarchies partisans, forcées de la sorte de négocier constamment leur survie.

Cette survie est néanmoins intimement liée à l'héritage totalitaire. Pour que la *partitocratie* dure, il faut que l'Etat soit toujours opposable aux citoyens. Les partis font systématiquement valoir la souveraineté indivisible de la nation contre les droits subjectifs et naturels des particuliers. Afin de perpétuer leur domination collective, les partis qui ont succédé aux partis uniques ont besoin de la représentation proportionnelle et, par voie de conséquence, doivent pouvoir compter et répartir leurs voix au niveau d'une circonscription nationale. La décentralisation et *a fortiori* la régionalisation sont, à leurs yeux, des instruments d'une désétatisation de la politique comparable, en termes d'emprise partisane sur la société, à la démission du totalitarisme et au démantèlement des anciens partis communistes. La genèse des régimes post-totalitaires ne s'enracine pas dans un acte démocratique de volonté collective, mais dans des arrangements successoraux qui ont engendré des *partitocraties*. Ce sont les nouveaux partis qui ont créé, par voie positive, le corps électoral indispensable par la suite à leur légitimation historique.

Voilà la raison pour laquelle, en Europe de l'Est, le citoyen reste souvent un objet politique non identifié, tandis que la perpétuité de l'Etat-nation demeure l'objectif politique par excellence. Car c'est la mainmise sur l'Etat qui représente la source de la légitimité politique et non la volonté d'une nation dont l'existence même est rendue possible seulement au titre de la définition qui lui est donnée par la classe politique qui contrôle l'Etat.

Notes

¹ Giovanni SARTORI, « How Far Can Free Government Travel ? », *Journal of Democracy* 6/3, 1995, p. 109.

² Sir Ivor Jennings cité par Olivier BEAUD, *La puissance de l'Etat*, Paris, PUF, 1994, p. 293 note 88.

³ Carl SCHMITT, *Vervassungslehre*, Munich et Leipzig, 1928, p. 209.

⁴ Marcel GAUCHET, *La religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité*, Paris, Gallimard, 1998, p. 114.

⁵ On trouvera un aperçu sur les enjeux des «tables rondes» chez Pietro GRILLI DI CORTONA, *Da uno a molti. Democratizzazione e rinascita dei partiti in Europa orientale*, Bologna, Il Mulino, 1997, p. 17-23.

⁶ Stephen HOLMES, «Conceptions of Democracy in the Draft Constitutions of the Post-Communist Countries», in Beverly CRAWFORD (ed.), *The Political Economy of Post-Communist Transformation*, Westview, Boulder, CO, 1995, p. 74.

⁷ V. Krzysztof JASIEWICZ, «Elections and Voting Behaviour», in Stephen WHITE, Judy BATT, Paul G. LEWIS (ed.), *Developments in Central and East European Politics 2*, Basingstoke and London, Macmillan Press, 1998, p. 175-179.

⁸ Voir Bernard MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995, p. 270-272.

⁹ Mauro CALISE, «The Italian Particracy: Beyond President and Parliament», *Political Science Quarterly* 109/3, 1994, p. 442-444.

¹⁰ Voir Ian BUDGE, Hans KEMAN, *Parties and Democracy. Coalition Formation and Government Functioning in Twenty States*, Oxford, Oxford University Press, 1990, p. 53.

¹¹ *Ibid.*, p. 13-19.

¹² Voir Klaus VON BEYME, *Die politische Klasse im Parteienstaat*, Frankfurt-am-Main, Suhrkamp, 1995, p. 39-98.

¹³ Voir Giovanni SARTORI, *Parties and Party Systems*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, p. 22.

¹⁴ Carmen GONZÁLEZ ENRÍQUEZ, «Le comportement électoral en Europe de l'Est», *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 27/3, 1996, p. 17.

¹⁵ Bernard BERELSON, Paul LAZARSFELD, William MCPHEE, *Voting. A study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*, Chicago, University of Chicago Press, 1966, p. 308-311.

¹⁶ Robert D. PUTNAM (avec Robert LEONARDI and Raffaella Y. NANETTI), *Making Democracy Work. Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, Princeton University Press, 1993, p. 87.

¹⁷ *Esprit des lois*, XIX, xxvii.

Liste des abréviations

Allemagne

CDU (Christlich-Demokratische Union)	Union chrétienne-démocrate
FDP (Freie Demokratische Partei)	Parti libéral démocrate
Grünen (Bündnis 90/Die Grünen)	Alliance 90/Les Verts
PDS (Partei des Demokratischen Sozialismus)	Parti du socialisme démocratique
REP (Die Republikaner)	Les Républicains
SPD (Sozialdemokratische Partei Deutschlands)	Parti social-démocrate d'Allemagne

Bulgarie

BBB (Balgarski Biznes Blok)	Bloc bulgare du business
BKP (Balgarska Komunističeska Partija)	Parti communiste bulgare
BSP (Balgarska socialisticeska partija)	Parti socialiste bulgare
BZNS-NS (Balgarski zemedelski naroden sajuz)	Union agrarienne populaire bulgare – Mouvement national
DL (Democratitchna levitza)	Gauche démocratique
DPS (Dvjšenje za pravata i svobodie)	Mouvement les droits et des libertés
EL (Koalicija Evrolevica)	Coalition de l'euro-gauche
OC (Obedinenie Simeon)	Union pour la monarchie
ONS (Obedinenie za natzionalno spasenie)	Union pour le salut national
PSDB (Balgarska Socialdemokratičeska Partija)	Parti social-démocrate bulgare
SDS (Sajuz na demokracicnite sili)	Union des forces démocratiques
ZP (Zelena partija)	Parti vert

Estonie

EK (Eesti koonderakond)	Parti de la coalition
EKRP (Eesti kristlik rahvapartei)	Parti populaire chrétien d'Estonie
EME (Eesti maarahva erakond)	Parti du peuple rural
ER (Eesti reformierakond)	Parti pour la réforme
ER (Eesti rohelised)	Parti vert
EuRP (Eestimaa uhendatud rahvapartei)	Parti du peuple unifié
I (Isamaaliit)	Union pour la patrie
M (Moodukad)	Les modérés
VEE (Vene erakond Eestis)	Parti russe d'Estonie

Hongrie

FIDESz (Fiatalk Demokraták Szövetsége)	Alliance des jeunes démocrates
FKgP (Független Kisgazda, Földmunkás és Polgári Párt)	Parti indépendant des petits propriétaires, des travailleurs agricoles et des citoyens
KDNP (Kereszténydemokrata Néppárt)	Parti populaire chrétien démocrate
MDF (Magyar Demokrata Fórum)	Forum démocratique hongrois
MIEP (Magyar Igazság és Elet Pártja)	Parti hongrois pour la justice et la vie
MP (Munkáspárt)	Parti des travailleurs
MSzP (Magyar Szocialista Párt)	Parti socialiste hongrois
SzDSz (Szabad Demokraták Szövetsége)	Alliance des démocrates libres
ZL (Zold demokraták)	Parti vert

Lettonie

LC (Savieniba « Latvijas cels »)	Voie lettone
LSSP (Latvijas socialdemokratu stradnieku partija)	Parti ouvrier social-démocrate
TB-LNNK (Tezvemei un Bribivai)	Union pour la patrie et la liberté
TP (Tautas partija)	Parti du peuple
TSP (Tautas saskanas partija)	Parti national de l'harmonie

Lituanie

KDS (Krikscioniu demokratu sajunga)	Union chrétienne démocrate
LCS (Lietuvos centro sajunga)	Union du centre
LDDP (Lietuvos demokratine darbo Partija)	Parti démocratique du travail
LKDP (Lietuvos krikscionu demokratu partija)	Parti démocrate-chrétien de Lituanie
LLRA (Lietuvos lenkurinkimu akcija)	Action électorale polonaise de Lituanie
LLS (Lietuvos laisvės sajunga)	Union libérale lituanienne
LRS (Lietuvos msu sajunga)	Union russe de Lituanie
LSDP (Lietuvos socialdemokratu partija)	Parti social-démocrate
LVP (Lietuvos valstieciu partija)	Parti des paysans
NKS (Nuosaikiuju konservatoriu sajunga)	Union des modérés conservateurs
NS (Naujoji sajunga socialliberalai)	Nouvelle union sociale-libérale
TS-LK (Tėvynės sajunga – Lietuvos konservatoriai)	Union de la patrie – Conservateurs

Macédoine

PDP-PDS (Partia Demokratike Shqiptare – Demokratska Partija na Albancite)	Parti de la prospérité démocratique – Parti démocratique des Albanais
SDSM (Socijaldemokratski Sojuz na Makedonija)	Ligue social-démocratique de Macédoine
SPM (Demokratska Partija na Turcite va Makedonija)	Parti démocratique des Turcs de Macédoine
SRM (Demokratska Progressivna Partija na Romite od Makedonija)	Union des Roms de Macédoine
VMRO-DMPNE-DA (Vnatrešno – Makedonska Revolucionarna Organizacija – Demokratska Partija za Makedonsko Nacionalno Edintstvo)	Organisation intérieure macédonienne révolutionnaire – Parti démocratique pour l'unité démocratique de la Macédoine

Pologne

AWS (Akcja Wyborcza Solidarność)	Action électorale de Solidarité
BBWR (Bezpartyjni Blok Wspolpracy z Radem)	Bloc gouvernemental non partisan
KPEiR	Parti national des pensionnés âgés
PZPR	Parti ouvrier unifié polonais
PSL (Polskie Stronnictwo Ludowe)	Parti paysan polonais
ROP (Ruch odbudowy Polski)	Mouvement pour la reconstruction de la Pologne
SdRP (Socjaldemokracja Rzeczpospolitej polskiej)	La social-démocratie de la République de Pologne
SLD (Sojusz Lewicy Demokratycznej)	Alliance de la gauche démocratique
UP (Unia Pracy)	Union du travail
UPR (Unia Polityki Realnej)	Union pour une politique réelle
UW (Unia Wolności)	Union de la liberté

République tchèque

CSSD (Česká strana sociálně demokratická)	Parti social-démocrate tchèque
DEU (Demokratická unie)	Union démocratique
DZJ (Duchodci za Životny Jistoty)	Les pensionnés pour une vie sûre
KDU-CSL (Křesťanská a demokratické unie – Československá strana lidova)	Union chrétienne et démocratique – Parti du peuple tchécoslovaque
KSCM (Komunistická Strana Čech a Morava)	Parti communiste de Bohême et Moravie
ODA (Občanská Demokratická Aliance)	Alliance civique démocratique
ODS (Občanské Demokratická Strana)	Parti démocratique civique
SPR-RSC (Sdružení pro republiku – Republikánská strana Československa)	Alliance pour la République – Parti Républicain tchécoslovaque
US (Unie Svobody)	Union pour la liberté

Roumanie

ApR (Alianta pentru Romania)	Alliance pour la Roumanie
CDR (Conventia Democrata din Romania)	Convention démocratique de Roumanie

CDR 2000 (Conventia Democrata din Romania 2000)	Convention démocratique de Roumanie 2000
FSN (Frontul Salvării Naționale)	Front du salut national
PAN (Partidul Alianța Națională)	Parti de l'alliance nationale
PCR (Partidul Comunist Român)	Parti communiste roumain
PD (Partidul Democrat)	Parti démocrate
PDSR (Partidul Democratiei Sociale din Romania)	Parti de la social-démocratie roumaine
PNL (Partidul Național Liberal)	Parti national libéral
PNL-CD (Partidul Național Liberal Conventia Democrata)	Parti national libéral – Convention démocrate
PRM (Partidul România Mare)	Parti de la Grande Roumanie
PSD (Partidul Social-Democrat)	Pôle social-démocrate
PUNR (Partidul Unității Naționale a Romanilor)	Parti de l'union nationale des Roumains
UDMR (Uniunea Democrată a Maghiarilor din Romania)	Union démocratique hongroise de Roumanie
USD (Uniunea Social Democrată)	Union social-démocrate
<i>Slovaquie</i>	
HZDS (Hnutie za Demokratické Slovensko)	Mouvement pour une Slovaquie démocratique
KDH (Kresťansko-demokratické hnutie)	Mouvement démocrate chrétien
KSS (Komunistická strana Slovenska)	Parti communiste slovaque
SDK (Slovenská demokratická koalícia)	Coalition démocratique slovaque
SDL (Strana demokratickej ľavice)	Parti de la gauche démocratique
SNS (Slovenská národná strana)	Parti national slovaque
SOP (Strana občianskeho porozumenia)	Parti de la compréhension civique
ZRS (Združenie robotníkov Slovenska)	Front slovaque des travailleurs
<i>Slovénie</i>	
DeSUS (Demokratična stranka upokojencev Slovenije)	Parti démocratique des pensionnés de Slovénie
DSS (Demokratska Stranka Slovenije)	Parti démocratique de Slovénie
LDS (Liberalna Demokracija Slovenije)	Démocratie libérale de Slovénie
NSI (Nova Slovenija Krščanski Ljudska Stranka)	Parti du peuple chrétien de la nouvelle Slovénie
SDSS (Socialdemokratska Stranka Slovenije)	Parti social-démocrate de Slovénie
SLS (Slovenska Ljudska Stranka)	Parti paysan slovène
SLS-SKD (SLS + SKD Slovenska Ljudska Stranka)	Parti du peuple slovène
SMS (Stranka Mladih Slovenije)	Parti de la jeunesse de Slovénie
SNS (Slovenska Nacionalna Stranka)	Parti national slovène
ZLSD (Zdrvena Lista socialnih demokratov)	Liste unifiée des sociaux-démocrates
ZZ (Združeni Zeleni – Zeleni Slovenije in Zelena Alternativa)	Verts-Unis/Verts de Slovénie et Alternative verte

Autres

AK (Armia Krajowa)	Armée de l'intérieur
AL (Armiaj ludowa)	Armée populaire
Bull. CE	Bulletin des Communautés européennes
Bull. UE	Bulletin de l'Union européenne
CE	Communauté européenne
CEE	Communauté économique européenne
CJCE	Cour de justice des Communautés européennes
CPLRE	Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe
CSCE	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
DC (Democrazia Cristiana)	Démocratie chrétienne
FPÖ (Freiheitliche Partei Österreichs)	Parti de la liberté d'Autriche
HDZ (Hrvatska Demokratska Zajednica)	La Communauté démocrate croate
HSLs (Hrvatska Socialna Liberalna Stranka)	Parti social libéral de Croatie
IS	Internationale socialiste
JOCE	Journal officiel des Communautés européennes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PSE	Parti des socialistes européens
RBDI	Revue belge de droit international
STE	Série des traités européens
TCE	Traité instituant la Communauté européenne
TUE	Traité sur l'Union européenne
UE	Union européenne
UEO	Union de l'Europe occidentale

Liste des auteurs

Daniel BARBU est professeur de science politique à l'Université de Bucarest. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages dont *La République absente* (en roumain), Editions Nemira, Bucarest, 1999.

Jean-Michel DE WAELE est maître de conférence à l'Université libre de Bruxelles. Il dirige le Groupe d'analyse socio-politique des pays d'Europe centrale et orientale (GASPPECO) de l'Université libre de Bruxelles. Il a publié notamment *L'émergence des partis politiques en Europe centrale*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1999.

Bruno DRWESKI est professeur à l'Institut national des langues et des civilisations orientales (INALCO) à Paris. Il est l'auteur de nombreux articles sur la Pologne et sur la Biélorussie. Il a édité : *Octobre 1917, causes, impacts, problèmes*, PUF, Paris, 2000.

Petia GUEORGUEVA est chercheuse au Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL) de l'Université libre de Bruxelles. Elle prépare une thèse de doctorat sur la social-démocratie en Europe centrale et orientale.

Dobrin KANEV est professeur de science politique à la Nouvelle Université Bulgare. Il est l'auteur de nombreux articles sur les partis politiques bulgares et le rôle du parlement dans la transition démocratique.

Nicoals LEVRAT est professeur à l'Institut européen de l'Université de Genève. Il est l'auteur de nombreux articles sur le fédéralisme, et sur les transitions juridiques en Europe centrale.

Gyorgy MÁRKUS est chercheur à l'Institut des sciences politiques de Budapest. Il est l'auteur de nombreux articles sur les partis politiques en Hongrie et sur la situation de la social-démocratie en Europe centrale

Pablo MEDINA LOCKHART est licencié en géographie de l'Université libre de Bruxelles.

Miroslav NOVAK est professeur de science politique à l'Université Charles de Prague. Il est l'auteur de nombreux articles sur le système de parti tchèque et de plusieurs ouvrages, dont *Une transition démocratique exemplaire ? L'émergence d'un système de partis dans les pays tchèques*, Edition du CeFRoS, Prague, 1997.

Antoine ROGER est maître de conférence en science politique à l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Ses recherches portent sur les théories du nationalisme et sur les comportements politiques en Europe centrale et orientale. Parmi ses publications récentes figure l'ouvrage *Les grandes théories du nationalisme*, Armand Colin, Paris, 2001.

Daniel-Louis SEILER est professeur de science politique à l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Il est auteur de nombreux ouvrages dont *La vie politique des Européens*, Economica, Paris, 1999.

Sorina SOARE est chercheuse au Groupe d'analyse socio-politique des pays d'Europe centrale et orientale (GASPPECO) de l'Université libre de Bruxelles. Elle prépare une thèse de doctorat sur l'évolution du paysage partisan roumain.

Christian VANDERMOTTEN est professeur de géographie humaine à l'Université libre de Bruxelles. Il a rédigé de nombreux ouvrages dont *La production des espaces économiques*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1998.

Table des matières

Remerciements	7
L'étude des partis politiques en Europe centrale par Jean-Michel DE WAELE, Petia GUEORGUEVA, Sorina SOARE	9
La géographie électorale de l'Europe centre-orientale par Christian VANDERMOTTEN et Pablo MEDINA LOCKHART	17
Le rôle des partis politiques en Europe centrale et orientale dans l'entre-deux-guerres par Petia GUEORGUEVA	35
Des anticommunismes (Tchéquie, Pologne, Hongrie, Roumanie) par Sorina SOARE	55
Du parti « ouvrier » à la « gauche démocratique » Les métamorphoses d'un parti de pouvoir polonais (1989-2001) par Bruno DRWESKI	71
La transformation du parti communiste bulgare par Dobrin KANEV	83
Les systèmes de partis en République tchèque, en Pologne et en Hongrie par Miroslav NOVÁK	101
Peut-on appliquer les clivages de Rokkan à l'Europe centrale ? par Daniel-Louis SEILER	115

Consolidation démocratique, partis et clivages en Europe centrale et orientale par Jean-Michel DE WAELE	145
La typologie des clivages politiques en Europe centrale et orientale, un exemple pour l'Occident ? Le cas hongrois par György G. MÁRKUS	161
L'incidence de la contrainte externe sur le positionnement des partis politiques en Europe centrale et orientale par Antoine ROGER	173
Elargissement et consolidation démocratique ? par Nicolas LEVRAT	187
Du parti unique à la particratie par Daniel BARBU	205
Abréviations	215
Liste des auteurs	221
Table des matières	223

Dix ans après la chute du mur de Berlin, les paysages politiques s'organisent peu à peu en Europe centrale et orientale. Après une période de chaos marquée par la prolifération des partis politiques, des scissions innombrables, le morcellement des parlements, les Etats de la région traversent aujourd'hui une nouvelle phase. Des alternances démocratiques se sont produites, des organisations partisans ont consolidé leur structure et leur organisation, même si dans l'ensemble le processus s'avère plus long et plus complexe qu'annoncé par nombre d'observateurs.

L'étude des partis politiques d'Europe centrale et orientale est d'autant plus intéressante que les tentatives de créer des organisations post-partisanes se sont multipliées après la chute des régimes communistes. La mouvance de la dissidence pensait pouvoir se passer des partis politiques souvent décriés et vilipendés. Or, force est de constater qu'ils se sont révélés indispensables dans le processus de démocratisation des pays d'Europe centrale et orientale.

Cet ouvrage propose un premier bilan général de l'état des partis politiques de la région, dans une perspective résolument comparative.

La première partie plante le décor : elle étudie l'implantation géographique des partis et les situe dans leur contexte historique et par rapport à la mouvance « anti-communiste ».

La deuxième partie traite d'un des phénomènes les plus marquants de l'après-communisme : la reconversion des partis communistes, en Pologne, où elle a réussi, en Bulgarie, où elle reste incertaine.

La troisième partie analyse en détailles clivages politiques autour desquels se structurent les partis politiques dans les PECQ. Quel système de parti émerge ? Quelles familles politique sont représentées ? Les théories classiques de la science politique sont-elles applicables à cette zone géographique ? Qu'en est-il du clivage gauche/droite ? Des partis qui défendent les intérêts des minorités nationales ? De quelle nature sont les clivages ? Quel est le poids de la contrainte externe ? L'analyse met en évidence les spécificités de chaque Etat, elle permet aussi de comparer les paysages politiques des anciennes « démocraties populaires » avec les situations prévalant en Europe occidentale.

La dernière partie s'attache au processus de démocratisation à l'oeuvre dans la région : elle précise le rôle qu'y jouent les partis politiques et les effets de l'adhésion aux organisations internationales.

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celui-ci est reproduit sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mise en ligne par les Bibliothèques; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici.

Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent **gratuitement** à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires dont les exemplaires imprimés sont épuisés : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (EDITIONS@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

1. les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
2. l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.